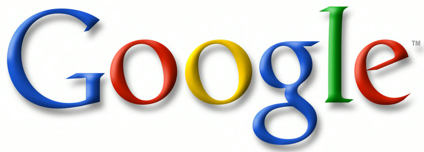
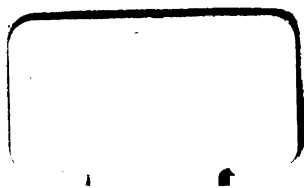






HISTOIRE

DE FRANCE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE SAPIA,
RUE DU DOYENNÉ, 12.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

M. DE GENOUDE.

L'histoire d'un peuple c'est sa constitution en action.

TOME QUATORZIÈME.

PARIS

V. DE PERRODIL, ÉDITEUR,
PLACE DU PALAIS-ROYAL, 241.

PARENT-DESBARRES, ÉDITEUR
RUE CASSETTE, 28.

1846.

CHAPITRE XXV.

Affaires d'Allemagne. — Le duc d'Epernon à Bordeaux.

Revenons aux affaires d'Allemagne : l'envoyé de France avait trouvé le chancelier de Suède, Oxenstiern, dans les meilleures dispositions. Dans une assemblée tenue à Hailbron, il fut arrêté qu'on se lierait plus étroitement que jamais à la Suède, et le chancelier Oxenstiern fut désigné pour diriger les affaires (1) ; enfin, le traité entre cette couronne et la France fut renouvelé, la France s'engageant à fournir un million pour les frais de la guerre.

Lorsque le cardinal de Richelieu fut bien assuré qu'il venait de jeter de nouveaux brandons de discorde entre les parties belligérantes, il crut qu'il était en même temps politique et convenable de faire de son côté quelques démonstrations guerrières, et l'on jeta de nouveau les yeux sur le duc de Lorraine; les prétextes ne manquent jamais au fort contre le faible.

(1) Axel, comte d'Oxenstiern, qui fut un des hommes d'état les plus illustres du dix-septième siècle, était né en 1583 dans la province d'Upland. A l'âge de vingt-six ans il fut chargé par le roi Charles IX de la direction générale du gouvernement. Le nom d'Oxenstiern et celui de Gustave-Adolphe sont devenus inséparables comme ceux de Henri IV et de Sully. Il sauva la Suède après la bataille de Lutzen. Il vint à Paris conférer avec Richelieu, dont le faste l'étonna. Il fut le tuteur de Christine, et gouverna jusqu'au moment où elle prit les rênes de l'état.

On débuta par un acte qui rappelait la monarchie du moyen-âge ; le duché de Bar, appartenant au duc de Lorraine, relevait de la couronne de France ; le duc n'avait pas encore fait son serment de foi et hommage au roi en qualité de vassal, on le somma de venir le prêter ; mais le duc de Lorraine ne s'étant pas rendu à cette sommation, le parlement publia un autre arrêt qui séquestrait le duché et joignait l'effet à la menace. Il envoya un de ses membres pour faire prêter le serment de fidélité et afin de faire prier dans les églises pour le roi.

Des troupes entrèrent bientôt en Lorraine, et le roi lui-même n'eut pas honte de donner l'exemple de cet abus de la force. Le duc envoya le cardinal son frère vers le roi pour faire encore une fois sa soumission ; mais il lui fut répondu que le roi ne s'apaiserait pas, à moins qu'on ne remît entre ses mains la ville de Nancy ; le duc de Lorraine n'ayant rien répondu à cette invitation, son silence fut interprété comme un refus ; le roi, en conséquence, continua de se diriger sur la Lorraine. Il s'empara de Saint-Mihiel et de Lunéville, mit le siége devant Nancy, et força le duc à un traité conclu à Charmes, par lequel la ville de Nancy fut livrée en dépôt entre les mains du roi jusqu'à ce qu'on lui remît la princesse Marguerite, sœur du duc. Le roi voulait qu'on regardât comme nul le mariage de cette princesse avec Gaston, son frère (1).

Il arriva vers la même époque une aventure scandaleuse dans laquelle l'archevêque de Bordeaux, M. de Sourdis, et le duc d'Epernon, gouverneur de la province, jouèrent les principaux rôles.

(1) C'est durant cette année 1633 qu'on commença à donner le titre de lieutenant-général dans nos armées. Il n'y avait auparavant que des maréchaux-de-camp.

L'archevêque de Bordeaux avait un caractère peu endurant, ce qui provenait en partie de ce qu'il avait été soldat et marin avant d'être archevêque; il avait combattu au siége de La Rochelle et dans les expéditions d'Italie, le cardinal de Richelieu avait l'habitude de l'appeler son lieutenant; il voulut se mesurer avec le duc d'Epernon, qui, avec un caractère aussi entier, possédait encore plus d'orgueil. Voici en quelques mots l'objet du différend.

Le duc d'Epernon, en qualité de gouverneur, avait la police sur le marché aux poissons; un jour maigre, il fit fermer les portes aux gens de l'archevêque, pour les obliger à prendre leurs approvisionnements par la grille, comme le peuple; l'archevêque porta plainte aux magistrats, le duc d'Epernon lui fit demander une explication par le lieutenant de ses gardes qui osa arrêter le carrosse du prélat. Celui-ci, furieux, excommunia les gens du gouverneur; mais le duc ayant fait déclarer cette excommunication nulle et scandaleuse, l'archevêque sortit alors de son palais à pied, revêtu de ses habits pontificaux, et parcourut la ville suivi d'une foule de peuple; mais le duc d'Epernon alla à sa rencontre, le prit par le bras, lui mit plusieurs fois le poing sur la poitrine; puis il leva sa canne, et en l'abaissant il fit tomber son chapeau. L'archevêque, rentré dans son palais, excommunia le duc d'Epernon et mit en interdit la ville de Bordeaux.

Quand cette nouvelle parvint à la cour, le cardinal de Richelieu donna tous les torts au duc d'Epernon, et conseilla au roi de le punir. En conséquence, le duc d'Epernon reçut l'ordre de quitter son gouvernement pour se retirer dans un de ses châteaux en Saintonge, en attendant qu'il eût obtenu la levée de son excommunication de Rome; elle arriva après qua-

tre mois, et les conditions auxquelles le pardon était accordé furent des plus humiliantes pour son orgueil; il fut obligé de s'agenouiller publiquement devant M. de Sourdis, et d'écouter jusqu'au bout l'admonestation que le prélat rendit la plus injurieuse qu'il put; c'est à ce prix qu'il rentra dans son gouvernement de Guienne.

CHAPITRE XXVI.

Convocation du Parlement. — Abdication du duc de Lorraine.

Comme les affaires d'état étaient en ce moment des plus brillantes, le cardinal de Richelieu jugea convenable de conseiller à Louis XIII de convoquer le parlement en séance royale. Cette convocation eut lieu le 18 janvier 1634; le roi y parut avec le prince de Condé et le comte de Soissons; son discours fut des plus brefs, pour annoncer seulement une déclaration en faveur de son frère, et pour alléger les souffrances du peuple.

Après le roi, le garde-des-sceaux prit la parole pour développer ce discours de sa majesté, puis il annonça tout-à-coup que le cardinal de Richelieu désirait être entendu.

Dans son discours, le cardinal fit l'éloge du roi et le sien propre, en passant en revue tous les actes de son ministère; il disait que les factions détruites, le royaume affermi contre l'étranger, les alliés protégés ou secourus, les Alpes traversées, Pignerol pris, la Savoie conquise, Moyenvic recouvré, Nanci occupé, paraîtraient un songe, si l'on ne devait pas y voir un signe de la faveur céleste.

Le cardinal s'étendait ensuite sur les moyens de soulager le peuple; il parlait aussi de la nécessité où le roi avait été de

punir ; enfin il terminait son discours par dire « qu'il s'estime-
« rait heureux de finir ses jours en des travaux utiles au bien
« du royaume et au contentement d'un maître dont les inté-
« rêts lui seront toujours plus chers que sa vie. »

On donna lecture de la déclaration du roi ; elle annonçait la suppression de plusieurs impôts, la remise d'un quartier de la taille, la révocation de quelques priviléges qui rendaient ces impôts plus lourds aux classes pauvres.

Elle accordait au duc d'Orléans un délai de trois mois pour rentrer en grâce ; la déclaration annonçait, en outre, que le roi avait déjà fait commencer la procédure relative à la cassation du mariage de son frère, pour cause de nullité, et déférait au parlement le jugement par contumace du duc de Lorraine, de son frère, de sa sœur et de la princesse de Phaltzbourg, comme auteurs du rapt commis sur la personne du duc d'Orléans.

Pendant ce temps, il se passait en Lorraine des événements plus bizarres les uns que les autres.

Le duc de Lorraine, fatigué de la vie publique, se décida à abdiquer en faveur du cardinal de Lorraine son frère, puis laissant en son ancien duché sa femme, avec laquelle il n'avait jamais pu vivre en bon accord, il se retira à Besançon, où il rassembla quelques troupes, dans le but de se joindre à l'armée impériale.

Le premier soin du nouveau duc, pour éteindre toute contestation sur la validité de son titre, fut d'épouser la princesse Claude de Lorraine, qui avait des droits au duché et pouvait les porter par mariage dans une autre maison ; il se rendit, en conséquence, à Lunéville, résidence de la princesse, où se fit le mariage ; mais le lendemain le maréchal de la Force

entra dans cette ville avec ses troupes, et prenant prétexte des lois de l'Eglise violées dans le mariage du nouveau duc de Lorraine, il fit arrêter les époux, ainsi que la duchesse Nicole et la princesse de Phaltzbourg, et les fit conduire sous escorte à Nanci, où ils furent soigneusement surveillés. Mais ils ne tardèrent pas à tromper la vigilance de leurs gardes; la princesse s'habilla en homme pour se sauver dans la voiture d'un gentilhomme lorrain. Le duc de Lorraine et sa nouvelle épouse s'échappèrent habillés en paysans, et portant chacun sur leur dos une hotte de fumier.

La duchesse Nicole, délaissée par son mari, resta seule en Lorraine. Elle céda bientôt aux propositions que lui fit Louis XIII de venir en France; elle y reçut le meilleur accueil; elle eut un hôtel richement meublé, des gentilshommes, des serviteurs et des gardes. Le roi la reçut aussi bien à Fontainebleau; cela n'empêcha pas le roi d'ordonner au maréchal de La Force d'opérer la soumission de toute la Lorraine, dont elle avait été duchesse.

CHAPITRE XXVII.

Wallenstein tué. — Traité contre l'Espagne.

Cependant des événements graves survinrent en Allemagne; Wallenstein, de simple gentilhomme de Bohême, était devenu tout puissant dans l'empire. On ne peut pas donner le nom de retraite aux habitations où Wallenstein déployait un luxe qui dépassait celui de la plupart des souverains. Son palais de Prague avait six entrées, et il avait fait abattre cent maisons pour agrandir la place qui l'entourait. Des patrouilles parcouraient sans cesse cette enceinte pour empêcher que le bruit ne vînt

troubler son repos, et souvent les rues étaient fermées par des chaînes. Cinquante hallebardiers gardaient son antichambre. Il avait soixante pages appartenant aux meilleures familles de l'Allemagne, quatre chambellans, six barons prêts à recevoir ses ordres, et son premier maître-d'hôtel était un gentilhomme de la plus haute distinction. Quand il voyageait, outre son équipage, cinquante voitures à six chevaux et autant à quatre portaient ses bagages; six carrosses conduisaient sa suite, et cinquante cavaliers très-bien montés menaient chacun un très-bon cheval en lesse. Il avait une quantité immense de chevaux dont les mangeoires étaient en marbre. Au milieu de cette cour asiatique, Wallenstein seul, inabordable, passait sa vie dans le silence, entretenant une correspondance nombreuse. Le 11 janvier 1634, sous prétexte de traiter de la paix, il fit inviter les commissaires saxons et suédois à une réunion. Trahi par Piccolomini, il se vit à la merci de quelques étrangers. Dès qu'on eut sondé ses desseins, et qu'on vit qu'il voulait se faire nommer roi de Bohême, on se tourna contre lui. Les amis qui lui restaient furent invités à un banquet et égorgés, et il fut tué par un Irlandais d'un coup de pertuisane dans la poitrine.

Le cardinal de Richelieu favorisait les vues de Wallenstein; mais Oxenstiern et le reste de la ligue tardèrent trop à le seconder.

La guerre continuait toujours en Allemagne. La défaite de Norlingue força les Suédois à abandonner plusieurs places dans l'Alsace. Elles reçurent garnison française (1).

La guerre de Bohême finit par le traité de Prague et l'ac-

(1) C'est à cette époque que le Jardin des Plantes fut établi à Paris, et le premier méridien fixé à l'Ile de fer. L'année suivante fut fondée l'Académie française.

commodement de l'empereur et de l'électeur de Saxe, à qui l'on céda la Lusace.

C'est alors que fut signé à Paris, le 8 février 1635, le traité entre le roi et les états-généraux contre l'Espagne, par lequel le roi s'engagea à déclarer la guerre à Philippe IV (1), s'il ne lui donnait pas satisfaction, ainsi qu'aux Hollandais, sur les différents griefs dont ils avaient à se plaindre. Ce traité contenait un partage que ces deux puissances faisaient entre elles des Pays-Bas espagnols quand ils seraient conquis. Outre que ce traité était un peu chimérique, dit le président Hénault, Richelieu laissait trop voir aux Hollandais qu'ils allaient devenir frontière de la France en ne laissant aucun intervalle entre eux et nous; aussi bientôt après n'assistèrent-ils plus le roi qu'avec des réserves et des méfiances qui nuisirent à la cause commune, quoique d'abord ils eussent désiré fortement notre alliance.

Les Espagnols et les impériaux réunis avaient formé le projet d'assiéger la ville de Liége. On croyait généralement que ces troupes emploieraient presque toute la campagne à la réduction d'une place aussi considérable; mais l'événement vint déjouer tous les calculs, car les Espagnols aux ordres du général Picolomini, et les impériaux, commandés par Jean de Vert, furent rappelés de Liége pour être incorporés à l'armée du cardinal infant, qui, à la tête de toutes ses forces, prenant sa route droit sur la France, arriva aux portes de la Capelle.

Le cardinal infant avait publié un manifeste dans lequel il déclarait qu'il ne pénétrait pas en France pour y faire des conquêtes.

(1) Il perdit l'Artois, la Catalogne et même le Portugal. Olivarès lui avait fait donner le nom de *Grand;* aussi des plaisants lui donnèrent-ils pour devise un fossé avec ces mots : *plus on lui ôte, plus il est grand.*

CHAPITRE XXVIII.

Paris menacé. — Continuation de la guerre.

L'armée française battit en retraite jusque sous les murs de Compiègne.

L'épouvante fut grande dans Paris, qui croyait voir déjà l'ennemi aux portes. Mais le danger n'était pas tel que le gouvernement semblait vouloir le donner à entendre; s'il aida lui-même à l'exagération, c'est dans la pensée de stimuler le zèle, d'enflammer le dévouement pour tirer de Paris le plus d'hommes et d'argent possible.

C'est dans cette vue qu'il fut permis aux paysans et aux moines réfugiés des lieux circonvoisins de parcourir les rues avec des charrettes chargées de leurs meubles, en donnant un libre cours à leurs explosions de haine contre des ennemis qui incendiaient les villages, démolissaient les édifices du culte, violaient les religieuses, coupaient les prêtres en morceaux et massacraient sans distinction d'âge ni de sexe.

On commença par demander de l'argent : chacun se résigna. Le corps des médecins donna mille écus; on enrôla de force les laquais et les ouvriers dans l'infanterie; on fit de la cavalerie et un peu d'artillerie avec les chevaux de luxe et les cochers de carrosse; on imposa à chaque maison l'obligation de fournir un soldat armé de l'épée, du baudrier; enfin et pour que rien ne manquât à la défense. on contraignit le tiers des habitants de la banlieue de construire des fortifications autour de Paris et à Saint-Denis.

L'effroi devint général quand arriva la nouvelle de la prise de Corbie, petite ville située sur la Somme, à quatre lieues

d'Amiens ; mais le roi Louis XIII mit fin à toutes ces inquiétudes, en concentrant toutes ses forces. L'armée alla prendre position sur les bords de l'Oise; elle était composée de trente mille hommes d'infanterie et de douze mille cavaliers; elle était commandée par le duc d'Orléans et par les maréchaux de la Force et de Châtillon.

On eut bientôt repris toutes les places et les frontières occupées par l'ennemi sur toute la ligne de la Somme, à l'exception de Corbie, dont on forma le siége. Comme il était probable que le siége serait long, le roi retourna à Chantilly, laissant le cardinal de Richelieu pour surveiller les opérations ultérieures du siége. La ville, réduite aux dernières extrémités, et ne recevant aucun secours ni des Allemands, ni des Lorrains, ni des Espagnols, fut obligée de se rendre. On pendit deux habitants, on retira les priviléges dont jouissait la ville, puis on entonna un *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame, à laquelle le roi fit don d'une lampe pesant trois cent vingt marcs d'argent.

L'ennemi avait pourtant pénétré autre part qu'en Picardie sur le sol de France, mais sans plus de succès. Le duc de Lorraine et le général de l'empereur pénétrèrent de la Comté dans la Bourgogne; mais ils trouvèrent un obstacle insurmontable à leurs projets dans le cardinal de La Valette et le duc de Weymar, qui arrivèrent en toute hâte de la Lorraine. C'est alors que l'ennemi, perdant l'espoir de prendre Dijon, se retira par la Franche Comté où le corps d'armée du duc de Weymar prit ses quartiers d'hiver.

En Italie, le maréchal de Créqui, réuni au duc de Savoie, au duc de Parme et au duc de Rohan, livra quelques combats aux Espagnols plus meurtriers que décisifs; le duc de Rohan ren-

tra dans la Valteline, qu'il avait conquise, et le duc de Savoie dispersa ses troupes pour tenir garnison, tandis que les troupes espagnoles ruinaient les états du duc de Parme.

Au commencement des hostilités une flotte espagnole s'était emparée des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, situées sur les côtes de Provence. L'ordre vint de Paris de les chasser de ces îles; mais nos ports sur la Méditerranée n'avaient pas un seul navire de guerre disponible; on alla en chercher en Bretagne et en Normandie. La réunion de la flotte eut lieu à la Rochelle. Henri, comte d'Harcourt, de cette maison de Lorraine dont nous avons raconté les disgrâces, fut choisi pour la commander; mais, par mesure de précaution, le cardinal de Richelieu lui donna pour surveillant, sous le titre de chef du conseil de marine, ce même archevêque de Bordeaux dont nous avons rapporté la querelle avec le duc d'Epernon.

La flotte, forte de cinquante-sept vaisseaux montés par sept mille hommes et portant 400 pièces de canon, appareilla de La Rochelle, et se trouvait le 10 juin à l'entrée du détroit de Gibraltar. Tout le monde s'attendait à ce que les Espagnols leur disputeraient le passage, et chacun se disposait à bien faire son devoir; mais le passage fut franchi sans obstacle.

En approchant des îles d'Hyères, la flotte fut rejointe par les galères de la Méditerranée, aux ordres du marquis de Pont-Courtay, neveu du cardinal, et par quatorze vaisseaux que l'évêque de Nantes commandait en personne.

En vue de ces îles, un différend s'éleva entre le comte d'Harcourt, amiral de la flotte, et le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence; l'archevêque de Bordeaux ayant pris la cause de son général en chef, s'emporta à tel point que le ma-

réchal de Vitry, se rappelant l'exemple du duc d'Epernon, ne crut pas avoir de meilleure réponse à faire que de lui donner quelques coups de canne.

La flotte espagnole parut enfin. Deux fois elle attaqua la flotte française, et fut repoussée avec perte; mais le comte d'Harcourt, trouvant la saison trop avancée pour entreprendre d'attaquer sérieusement les îles, relâcha à Toulon.

En Allemagne, vers la même époque, la puissance des Suédois, un moment abaissée, se relevait avec un vif éclat. L'électeur de Saxe les ayant invités à faire retraite, pour toute réponse Banier, leur général, envahit et ravagea les états de l'électeur; repoussé un moment par une armée autrichienne bien supérieure en nombre, il prit sa revanche à Wertock, où il défit complètement les Saxons et les impériaux et poursuivit leurs débris jusqu'en Westphalie, où il prit ses quartiers d'hiver.

Tandis que l'on combattait de tous côtés, les négociations continuaient. C'était aussi presque toute la politique du cardinal. Le roi de Danemarck négociait en Allemagne; l'Espagne en Hollande; le pape même ouvrait une conférence à Rome. On perdit beaucoup de temps à conférer sur le choix des ministres et du lieu où devait se passer cette conférence proposée par le chef de l'Eglise; on convint de Cologne, où l'empereur et les rois de France et d'Espagne enverraient leurs commissaires; les princes et les états protestants firent choix de la ville de Hambourg, d'où ils devaient communiquer avec Cologne, où se rendit un légat du pape, et le 20 octobre on commença la conférence.

CHAPITRE XXIX.

Le duc d'Orléans quitte Paris. — La guerre ne s'arrête pas.

La cour se réjouissait encore de voir l'ennemi hors de France, quand une nouvelle entreprise du duc d'Orléans, qui depuis quelque temps habitait Saint-Germain, vint semer de nouvelles inquiétudes parmi le maître et ses conseillers intimes.

Le 20 novembre, le prince, en effet, avec le comte de Soissons, quitta Paris à une heure du matin, pour se diriger sur la ville d'Orléans; d'où le frère du roi se rendit à Blois, et le comte de Soissons partit pour Sédan.

Cette nouvelle échauffourée n'eut pas de suites; la cour n'en passa pas moins l'hiver dans les fêtes. Le cardinal de Richelieu fit jouer une comédie dans son hôtel, qui lui coûta cent mille écus; il avait un faste royal, et le manoir d'où il tirait son nom s'était transformé comme par enchantement en un vaste et superbe château qui avait en sa dépendance une ville récemment bâtie.

Sur ces entrefaites, l'empereur Ferdinand II vint à mourir. Son fils, le roi de Hongrie, proclamé roi des Romains, dans une diète assemblée quelques mois auparavant, hérita de la dignité impériale.

La France et la Suède ne voulurent pas reconnaître le nouvel empereur, et cela par deux motifs : il avait été élu roi des Romains du vivant de son père et l'un des électeurs, l'archevêque de Liége, était dans les prisons de l'Autriche.

La guerre continuait toujours en Italie. Elle commença, dans la nouvelle campagne, par un échec pour la France : l'insurrection des Grisons, l'apathie du conseil de France, les forces supérieures qui s'avançaient contre nos armées de deux côtés à la fois, de l'Italie et du Tyrol, contraignirent le duc de Rohan à évacuer la Valteline, dont la conquête avait occasionné tant de négociations, de combats et surtout de si grandes dépenses en argent.

La guerre se continuait des deux côtés sans aucun autre résultat que des dégâts réciproques, quand un double malheur vint frapper le parti de la France en Italie, la mort du duc de Savoie et celle du duc de Mantoue, qui expirèrent à quelques jours de distance.

Le duc de Saxe-Weymar, qui avait pris ses quartiers d'hiver en Bourgogne, comme nous l'avons rapporté, se mit de son côté en campagne. Son début fut heureux ; il battit le duc de Lorraine près de Ray-sur-Saône, recouvra plusieurs villes, et chargé de butin, il pénétra en Alsace, où il assiégea et emporta d'assaut la place d'Ensisheim ; il passa ensuite le Rhin à deux lieues environ au-dessus de Strasbourg, et soutint plusieurs combats que les Impériaux, commandés par Jean de Wert, lui livrèrent : son but était de diviser les forces impériales, pour en débarrasser d'autant les Suédois. Mais des renforts arrivant journellement à Jean de Wert, la position des Français ne fut bientôt plus tenable ; le duc de Saxe-Weymar fut obligé de repasser le Rhin.

Quant au corps d'armée sous les ordres du duc de Longueville, ses progrès furent aussi insignifiants ; ils se réduisirent à la prise de deux petites villes et d'un château, et à empêcher les courses des Comtois sur les terres de France ; mais le duc

de Longueville ne put parvenir à lier ses opérations avec le duc de Saxe-Weymar.

Le cardinal de La Valette avait la conduite d'une plus grande entreprise qui échoua également; il s'agissait d'attaquer encore une fois les Espagnols dans les Pays-Bas. Il entra, en conséquence, dans le Hainaut; mais tout se réduisit à la reprise de Landrecies, du Cateau-Cambresis, de la Chapelle et de la ville de Chimay. Cette campagne porta un coup grave à la réputation militaire du cardinal de La Valette.

Au début de cette même campagne, la flotte française sortit de Toulon et se dirigea sur l'île Sainte-Marguerite; l'expédition eut cette fois un plein succès; les Espagnols furent débusqués de toutes leurs positions, on enleva les quatre forts les uns après les autres, et l'île rentra entièrement sous la domination de la France. L'île de Saint-Honorat ne fit presque pas de résistance, les Espagnols la rendirent le 16 mai, et l'on chanta à Paris un *Te Deum*, et l'on célébra, en vers et en prose, la gloire du comte d'Harcourt.

Le plus beau fait d'armes de cette campagne fut le combat livré par le duc d'Halouin, gouverneur du Languedoc, aux troupes espagnoles; l'attaque eut lieu de nuit, et fut des plus meurtrières, les retranchements de l'ennemi furent emportés; en fuyant, il laissa le terrain jonché de ses morts et un immense butin à la disposition des vainqueurs. Le roi nomma le duc d'Halouin maréchal de France.

Cette même année, une sédition qui débuta d'une manière fort grave éclata dans le Périgord; la cause en était les impôts excessifs qui pesaient sur le peuple; il y eut en un moment plus de trente mille hommes debout qui arborèrent le drapeau de l'insurrection; mais ils n'avaient ni armes, ni discipline,

ni chefs ; le duc de La Valette les attaqua avec des troupes régulières, et il ne lui fut pas difficile d'en faire un grand carnage ; la cour, un moment alarmée, finit par rire de cette sédition ; elle fit publier la *défaite des croquans ;* c'est ainsi qu'elle appelait des hommes que la rigueur de l'impôt et la misère avaient poussés à la révolte.

CHAPITRE XXX.

Mlle de La Fayette. — Outrage à la reine.

Mlle Louise Motier de La Fayette, fille d'honneur de la reine, avait été remarquée par le roi parmi toutes ses compagnes, et quelques mémoires du temps rapportent que le cardinal de Richelieu avait tourné les regards du roi de ce côté, pour le détacher entièrement de Marie de Hautefort, qui n'avait pas voulu abandonner pour le cardinal la fidélité qu'elle devait à la reine.

Mais les assiduités du roi, quoique pures de toute pensée coupable, opérèrent bientôt un changement étrange dans le caractère de Mlle de La Fayette ; elle devint triste, agitée, et manifesta l'intention de quitter la cour pour un couvent. Le P. Caussin, qui était en même temps confesseur du roi et le sien, combattit cette idée ; mais la jeune fille n'en persista pas moins dans sa résolution ; elle quitta alors le service de la reine pour aller habiter le couvent des filles de la Visitation de Sainte-Marie, établi rue Saint-Antoine.

Le roi parut vivement touché de la retraite de Mlle de La Fayette ; mais le P. Caussin lui représenta que cela ne le séparait pas de l'objet de son affection, que s'il ne pouvait voir

Mlle de La Fayette dans la chambre de la reine, il pouvait voir aussi bien derrière une grille la sœur Angélique.

Le roi hésita longtemps avant de céder à son confesseur; mais, disent les Mémoires de Richelieu, le roi finit un jour par aller au couvent de la Visitation; il resta trois heures avec Mlle de La Fayette, debout devant la grille. Cette première visite, qui eut un grand éclat, fut suivie de plusieurs autres qui alarmèrent vivement le cardinal.

Le but du père Caussin, en effet, était d'amener, par l'influence que Mlle de La Fayette avait sur le roi, la disgrâce du premier ministre. On peut présumer qu'il n'oublia pas de faire à sa pénitente, dans le confessionnal, tous les discours qu'elle devait tenir à son royal ami à ce sujet; mais le père Caussin s'étant aperçu que Mlle de La Fayette ne se conformait pas à ses instructions, et que toutes les entrevues du couvent se consumaient en tendres et douloureux épanchements, il se décida à attaquer lui-même son royal pénitent par la conscience. Un jour donc il représenta à Louis XIII tous les malheurs qu'on pouvait attribuer à bon droit à Richelieu, l'autorité souveraine avilie, tous les liens de la famille royale brisés, le repos de l'Europe compromis par des guerres sans fin, la misère publique à son comble. A cet effrayant tableau le roi répondit qu'il ne connaissait personne qui pût remplacer le cardinal : son confesseur lui nomma le duc d'Angoulême; puis il courut chez ce prince pour lui annoncer la bonne nouvelle; mais le duc d'Angoulême, se croyant perdu, alla tout raconter au cardinal. Le père Caussin fut exilé par ses confrères à Quimper-Corentin, et le roi cessa ses entrevues avec Mlle de La Fayette. Ainsi, dans cette circonstance, le cardinal de Richelieu triompha d'un confesseur et d'une

maîtresse; on peut juger par là quel ascendant le cardinal avait sur l'esprit de Louis XIII (1).

Nous arrivons à l'outrage fait à la reine par son mari, à l'instigation du premier ministre; ce n'était pas assez pour le cardinal d'avoir fait chasser le confesseur et contraint l'amie du roi à prendre le voile, il fallait encore qu'il rendît suspecte à ses yeux son épouse légitime.

Anne d'Autriche avait conçu une vive affection pour une communauté de bénédictines établie au village de Bièvre, et dans un lieu appelé le Val-de-Grâce. Cette princesse, ayant acheté un terrain couvert de bâtiments dans la rue Saint-Jacques, installa ces religieuses dans cette nouvelle maison, à laquelle elle conserva le nom que la communauté portait au village. La reine y avait un appartement réservé où elle se rendait fréquemment pour faire des retraites. Le cardinal de Richelieu fit croire au roi que la reine avait choisi cet asile pour mieux cacher ses liaisons avec les personnes suspectes, et qu'on pourrait même y trouver le dépôt de sa correspondance avec les ennemis de l'état au-dedans et au-dehors.

Le roi, se rendant aux raisons du cardinal, pria la reine, qui était alors au Val-de-Grâce, de venir le rejoindre à Chantilly; c'était le 12 août: après le départ d'Anne d'Autriche, un lieutenant de mousquetaires arriva au Val-de-Grâce et arrêta son domestique, nommé Delaporte, qu'on savait être l'agent de ses correspondances, et qui fut conduit à la Bastille.

(1) Richelieu intercepta la correspondance du roi et de Mlle de La Fayette, et glissa dans leurs lettres des expressions qui les refroidirent l'un pour l'autre. Mlle de La Fayette avait déterminé le roi à se réconcilier avec la reine, et le fruit de cette réconciliation, après vingt-deux années de stérilité, fut Louis XIV. Elle mourut en 1665 dans le couvent de Chaillot, qu'elle avait fondé.

Bientôt le chancelier et l'archevêque de Paris entrèrent au Val-de-Grâce pour y faire des recherches et procéder à l'interrogatoire des religieuses.

Anne d'Autriche fut obligé de convenir qu'elle avait adressé souvent des lettres au cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, et au marquis de Mirebel; le sujet de ces lettres était des plaintes sur le peu d'égard qu'on avait pour elle à la cour, des remarques peu bienveillantes sur le caractère du roi; enfin des avis sur ce qui lui revenait des affaires politiques.

Cette déclaration de la reine fut aussitôt mise par écrit, et le roi promit d'oublier tout. Elle s'engagea également à vivre désormais avec le roi, son époux, comme une femme qui ne devait s'occuper que de la personne du roi.

Après avoir signé ces conditions, le roi remonta chez elle, et, à la prière du cardinal, les deux époux s'embrassèrent.

Le cardinal songea ensuite à remplacer le père Caussin dans la place de confesseur du roi, il balança un moment s'il devait s'adresser pour cela à la compagnie de Jésus; comme, en définitive, la coutume, depuis plusieurs années, était de prendre le confesseur du roi dans cet ordre, le cardinal se décida pour le père Sirmond, âgé de soixante-dix-huit ans, aussi savant théologien qu'habile directeur.

CHAPITRE XXXI.

Guerre en Allemagne, dans les Pays-Bas et sur la frontière d'Espagne.

Le général Jean de Wert était aussi impatient que le duc de Saxe-Weimar d'en venir aux mains (1).

(1) Jean de Wert était l'un des plus célèbres partisans du dix-septième siècle. Il avait menacé Paris. Enfermé d'abord à Vincennes, il n'eut bientôt d'autre prison que

Mais, cette fois, l'armée impériale fut mise en déroute et Jean de Wert lui-même fut fait prisonnier. Son nom était l'effroi des Parisiens; aussitôt qu'ils apprirent sa capture, leur esprit railleur fit contre lui des chansons pour se venger des craintes qu'il leur avait inspirées. Jean de Wert arriva sous bonne escorte, et fut conduit au donjon de Vincennes.

Vers la même époque, le duc de Rohan mourut des blessures qu'il avait reçues dans le premier combat que le duc de Weymar avait soutenu contre Jean de Wert; il fut enterré à Genève, dans l'Eglise de Saint-Pierre, avec une grande pompe.

Après la victoire d'Alsenfeld, qui obtint en France les honneurs du *Te Deum*, le duc de Weymar, poursuivait ses avantages; il assura d'abord sa retraite sur le Rhin par la prise de plusieurs places, pénétra ensuite dans la Souabe, et de là dans le Wurtemberg, et alla enfin mettre le siége devant Brisach, qui était regardé alors comme la clé de tous les pays situés au-delà du Rhin.

Quant aux hostilités du côté des Pays-Bas, le roi avait fait réunir trois corps d'armée commandés chacun par un maréchal de France, qui devaient agir ensemble ou séparément; mais tout le bénéfice qu'on retira de cet armement considérable, après bien des marches et des contremarches, fut de s'emparer du Catelet.

la capitale. Le cardinal de Richelieu lui donna, dans son château de Conflans, une fête dont le duc d'Orléans fit lui-même les honneurs. Sa captivité dura quatre ans. Son nom resta longtemps populaire en France. Plus de cinquante ans après, on le retrouve encore dans les refrains des chansons. Il y avait un air de trompette qu'on nommait l'air de Jean de Wert. Les Parisiens allaient voir

Le redoutable Jean de Wert
Qui tous les avait pris sous vert.

On n'avait pas eu plus de succès contre les Espagnols dans le midi de la France.

Le principal but de l'expédition qu'on tenait secrète était d'entrer en Espagne par Béhobie, pour aller faire le siége de Fontarabie.

Tout alla à merveille au début: on jeta l'ennemi dans la rivière; la ville d'Irun fut emportée au pas de course; on s'assura du port nommé le Passage, en prenant deux forts qui le défendaient. Plusieurs vaisseaux, beaucoup de canons et de mousquets, et un immense matériel d'une armée navale tombèrent au pouvoir de l'armée victorieuse, et l'on forma immédiatement le siége de Fontarabie.

Comme cette place pouvait être secourue par mer, la flotte française, commandée par l'archevêque de Bordeaux, parut bientôt en vue.

Cependant la garnison de Fontarabie faisait une résistance énergique; ses sorties occasionnaient de grandes pertes aux Français, et deux armées espagnoles s'avançaient à son secours, l'une par Saint-Sébastien, l'autre par Tolosa. Elles furent bientôt en face de l'armée assiégeante. Le 7 septembre, la bataille commença, elle eut un résultat auquel les Français ne s'attendaient guère; les Espagnols remportèrent une victoire complète, et à six heures du soir, Fontarabie était délivrée, et il n'y avait pas un seul Français sur la terre d'Espagne. Ordre fut donné au duc de La Valette de quitter son commandement et de venir se justifier à la cour; mais le duc de La Valette préféra se retirer en Angleterre pour y publier une apologie de sa conduite. On lui fit en France son procès par contumace.

Les Français furent cette année plus heureux que les Espa-

gnols sur mer. Ces derniers furent battus dans l'Océan par l'archevêque de Bordeaux, et dans la Méditerranée par le comte d'Harcourt.

En Italie, le maréchal de Créqui fut emporté par un boulet en allant examiner la forteresse de Brenco, située sur le Pô, que le général espagnol, marquis de Leganez, tenait assiégée. Désespéré de cette perte, le baron de Montgaillard, qui commandait dans Brenco, capitula ; mais le cardinal trouva qu'il s'était trop hâté, et fit traduire en conséquence le baron devant un conseil de guerre assemblé à Casal, qui le condamna à perdre la tête, et la sentence fut exécutée. Il donna pour successeur dans le commandement de l'armée au maréchal de Créqui, le cardinal de La Valette.

Cependant la duchesse de Savoie, sœur de Louis XIII, flottait entre la France et l'Espagne ; pour décider la duchesse en faveur de cette dernière puissance, le gouverneur de Milan crut n'avoir rien de mieux à faire que de publier un manifeste.

Il y était dit : que le roi d'Espagne son maître prenait sous sa protection le jeune duc de Savoie; qu'il allait envoyer une armée pour le débarrasser des Français, qui avaient imposé à son père des traités faits par la violence, et par conséquent nuls; enfin qu'il voulait prendre possession de tout le duché, en contraignant les Français à remettre les places dont ils s'étaient indûment emparés.

L'armée espagnole alla mettre le siége devant la place de Verceil; c'est alors que la duchesse de Savoie signa un traité par lequel elle s'engageait à déclarer aussitôt la guerre au roi d'Espagne, et à fournir son contingent à la France.

La réputation militaire du cardinal de La Valette reçut, en

cette circonstance, un nouvel échec, on lui reprocha son inexpérience; mais il en fut quitte à ce prix.

Le général allemand comte de Goetz avait succédé à Jean de Wert dans le commandement de l'armée impériale; il se trouva bientôt en présence du duc de Weymar, près de Molberg; il fut complètement battu, et le résultat de cette victoire fut la prise de Brisach, conquête importante, puisqu'elle donnait une défense à la Bourgogne et imposait un frein à l'Autriche.

CHAPITRE XXXII.

Négociations pour la paix.

Le pape Urbain VIII s'était principalement occupé de la paix, et il avait amené les puissances belligérantes à convenir du lieu où se réuniraient leurs plénipotentiaires. Le lieu désigné était la ville de Cologne, où le cardinal Ginetti se rendit dès le mois d'octobre 1636.

Mais les amis de la paix n'étaient pas au bout de leurs mécomptes; des difficultés survinrent en effet, la plus grande, celle qui devait paralyser tous les efforts, c'est que les ministres avaient reçu l'ordre de n'avoir aucun rapport avec les envoyés des états protestants. La cour de France ne pouvait approuver le pape en cette circonstance; elle lui représentait qu'en excluant les plénipotentiaires protestants de cette assemblée, la paix était impossible, et qu'elle ne se séparerait pas de ses alliés.

Le pape consentit que les Vénitiens se chargeassent de cette mission et d'une demande de passeports faite à l'empereur pour les représentants de ces états protestants;

mais la Suède s'en trouva scandalisée, et décida en conséquence qu'elle n'enverrait à l'assemblée de Cologne qu'un simple agent, n'ayant aucun pouvoir pour coopérer aux travaux de cette assemblée.

Une autre difficulté s'éleva sur la manière dont ces passeports seraient délivrés; le roi d'Espagne ne demandait pas mieux que d'en donner aux représentants de la Suède; mais il ne voulait pas entendre parler de ceux de la Hollande. De son côté, l'empereur se montrait intraitable sur ces sauf-conduits à délivrer aux alliés protestants de la France et de Suède qui lui faisaient la guerre; et comme le cardinal de Richelieu persistait à ne vouloir traiter de la paix que dans une réunion complète de toutes les parties intéressées, il s'ensuivait que le cardinal Ginetti était dans la plus complète inaction à Cologne.

Indépendamment d'un traité de paix définitif, on avait songé à Rome aux moyens d'arriver à une trève générale; mais il fut encore impossible de s'entendre sur le lieu où se tiendrait cette nouvelle assemblée : le pape proposait Rome, mais le conseil de France voulait que cette proposition de trève se traitât à Cologne, comme déjà saisi d'un projet de paix définitif.

Enfin, le 15 mars 1638, la France renouvelait son traité avec la Suède; c'était près de dix-huit mois après l'envoi du cardinal Ginetti à Cologne pour conférer de la paix, ainsi que nous l'avons rapporté ci-dessus. Il était dit dans ce traité que ni la France ni la Suède ne refusaient de concourir au rétablissement d'une paix honorable, mais qu'elles n'arrêteraient rien l'une sans l'autre, leur ferme résolution étant d'agir de concert; qu'à cet effet, les deux cours alliées proposaient ou

de réunir toutes les parties intéressées dans une même assemblée pour traiter en commun, ou de décider qu'il y aurait deux assemblées, l'une où la France convoquerait ses coreligionnaires, l'autre où la Suède appellerait les siens.

Mais ces deux propositions, qui occupèrent toute l'année 1639, rencontrèrent d'aussi grandes difficultés que celle du pape Urbain VIII de la part de l'empereur et du roi d'Espagne; de sorte que l'on n'était pas plus avancé pour la paix, et même pour une simple trève, que le premier jour des négociations.

CHAPITRE XXXIII.

Grossesse de la reine. — Nouvelle conspiration contre le cardinal. Naissance de Louis XIV.

La grossesse de la reine faisait des progrès; tout le monde était dans l'attente si elle donnerait à Louis XIII un héritier du trône. Cependant il devenait clair pour tout le monde que la position de la reine allait complètement changer : le roi montrait pour elle les attentions et les soins les plus marqués, et on s'attendait à voir prochainement la chute d'un ministre qui lui avait occasionné tant de chagrins.

C'est à ce moment qu'on découvrit un nouveau projet formé contre la vie du cardinal.

Un homme avait écrit à la duchesse de Lorraine, réfugiée en France, qu'il lui révèlerait un moyen sûr de lui rendre la liberté et de rétablir le duc son époux dans ses états, si elle consentait à lui faire les avances de dix mille florins. La duchesse se hâta d'en prévenir le cardinal; celui-ci lui conseilla d'envoyer au lieu indiqué pour dire qu'elle acceptait l'offre. L'in-

dividu répondit qu'il s'agissait de louer une chambre vis-à-vis de l'hôtel du premier ministre et de jeter deux pétards dans son carrosse lorsqu'il sortirait, et qui le feraient immanquablement sauter. Le lieu qu'il indiquait pour la remise de l'argent était un monceau de pierres dans un champ près de Saint-Denis.

Le cardinal y envoya huit soldats, qui se cachèrent en attendant l'individu. A peine parut-il, qu'ils s'élancèrent pour le saisir; mais il se défendit avec courage, en tua trois, et ne fut pris qu'après avoir reçu lui-même des blessures fort graves. On se hâta de le conduire, avant qu'il expirât, sur un brancard, à la croix du trahoir, où le supplice de la roue acheva de lui ôter le peu qui lui restait de vie. Cet événement eut lieu le 26 mars.

A la même époque, le cardinal de Richelieu employa des mesures rigoureuses pour réprimer un mécontentement qui venait d'éclater parmi les bourgeois de Paris.

On retardait le paiement des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, et le bruit courait que les huit millions, capital de ces rentes, avaient été employés à subvenir aux frais de la guerre : un attroupement eut lieu, par suite desquels trois rentiers furent mis à la Bastille.

Le parlement en fut bientôt instruit, et voulut remonter à la cause même qui avait occasionné cette émeute. Une assemblée des chambres fut demandée; mais une lettre de cachet du roi vint y mettre obstacle.

A ce premier sujet d'irritation vint se joindre la mésintelligence qui existait toujours entre les anciens et les nouveaux conseillers. Un arrêt du conseil ayant enjoint au parlement de mettre fin à un état de choses qui entravait le cours de la jus-

tice, la chambre des enquêtes n'en tint aucun compte; le roi se décida alors à adresser cinq lettres de cachet à deux présidents et à trois conseillers, portant ordre de quitter Paris et de se retirer dans les lieux qui étaient assignés à chacun d'eux. Quant à la troisième chambre des enquêtes, qui s'était montrée la plus opiniâtre, elle fut suspendue de ses fonctions; et le parlement, grâce à ces moyens despotiques, recommença à rendre la justice comme par le passé. Mais le peuple prit parti pour ceux qui avaient été exilés, et le cardinal de Richelieu eut à souffrir beaucoup de cette disposition de l'esprit public. On n'épargna au cardinal ni railleries ni murmures.

Ce qui encourageait en outre ce mouvement général contre le premier ministre, c'était la certitude que la reine allait reprendre dans le cœur du roi, aussitôt qu'elle serait mère, tout l'empire que les menées du cardinal lui avaient fait perdre. On regardait même l'époque de son accouchement comme celle d'une révolution ministérielle imminente.

Un événement qui survint augmenta encore le degré de haine que le peuple portait au cardinal et à sa famille. Un de ses parents enleva à main armée, dans Paris même, une jeune fille qu'il arracha des bras de sa mère.

Cependant le terme de la grossesse de la reine approchait. Un pâtre nommé Pierrre Roger, du village de Sainte-Geneviève, vint exprès à Paris pour faire une révélation de la bienheureuse sainte Anne, qui lui avait appris que la reine accoucherait le 4 septembre. Ce jour-là, Anne d'Autriche sentit les premières douleurs, et le lendemain dimanche, 5 septembre, elle accoucha d'un fils, qui fut depuis Louis XIV, à onze heures et demie du matin, dans le château de Saint-Germain, en présence du duc d'Orléans, de la princesse de

Condé, de la comtesse de Soissons et de la duchesse de Vendôme.

Le roi se rendit à la chapelle, ou l'on chanta le *Te Deum*; on alluma des feux de joie, et une fontaine dressée à la hâte sur la place publique distribua au peuple des flots de vin.

La nouvelle en parvint à Paris avec une vitesse surprenante. Le soir il y eut grand feu de joie sur la place de Grève, et le lendemain, à la même heure, on tira un beau feu d'artifice; enfin l'artillerie de la milice bourgeoise joignit ses mugissements à ceux des canons de l'Arsenal et de la Bastille pour saluer la naissance de l'héritier de la couronne.

Le cardinal en reçut la nouvelle à Saint-Quentin, et il célébra cet heureux événement avec les généraux de l'armée; ses courtisans, pour le flatter, remarquèrent que l'enfant royal était né le même jour que lui.

Le roi, à cette occasion, accorda un pardon général à tous ceux qui n'étaient pas coupables de grands crimes. Le baptême fut retardé parce que le roi comptait sur le pape pour parrain; en attendant, le nouveau-né reçut le nom de *Dieu-Donné*; il eut pour gouvernante la marquise douairière de Causac, fille du maréchal de Souvray, qui avait été lui-même gouverneur du roi; enfin on lui donna pour nourrice la demoiselle de la Gérondière, femme de l'avocat du roi au bureau des trésoriers de France.

Pendant la grossesse de la reine, Marie de Médicis avait fait tous ses efforts pour se réconcilier avec son fils; mais la réponse du roi avait toujours été la même, qu'il ne tenait qu'à elle de recouvrer les bonnes grâces du roi et de toucher un traitement convenable à sa dignité et bien plus honorable que celui qu'elle touchait de l'Espagne, en se rendant à la cour de

Florence, où elle était assurée d'être fort bien reçue par le grand duc.

La reine, qui venait de donner un fils à Louis XIII, loin de voir son influence augmentée dans les affaires d'état, se vit contrariée dans ses affections privées : on lui retira la marquise de Sennecey, sa première dame d'honneur, pour lui donner la dame de Brassac, amie du cardinal et du père Joseph.

Le roi lui-même, qui avait repris toute sa passion pour Marie de Hautefort, passait des jours sans repos et des nuits sans sommeil. Cette jeune fille, fière de son extrême beauté et de son esprit, menaçait de suivre l'exemple de Louise de La Fayette, parce que sa grand'mère n'avait pu obtenir la place qu'on avait ôtée à madame de Sennecey, et Louis XIII, effrayé, avait donné l'ordre de ne la recevoir dans aucun couvent; mais nous devons ajouter que cela était déjà convenu entre la reine et la maîtresse de son mari.

A cette époque, la cour ne comptait que des jours de joie : d'un côté la naissance d'un prince royal, de l'autre la prise de Brisach; enfin les grands humiliés, les ennemis de l'état, ou plutôt du cardinal, vaincus, et une paix réelle dans tout le royaume. Les plus grands seigneurs, le premier prince du sang même, le prince de Condé, recherchait son alliance. Le roi n'avait d'attention que pour Marie de Hautefort, qui continuait à se jouer de cet amour, et pensait à prendre un mari; tout allait donc au mieux, surtout pour la politique du cardinal.

On donna un ballet qui avait pour sujet de rappeler les misères du passé, le bonheur du présent et les joies de l'avenir; il eut trois représentations, l'une à Saint-Germain, l'autre à l'hôtel Richelieu, et la troisième à l'Hôtel-de-Ville.

Ce qui peint naïvement les mœurs du temps, fut de voir l'évêque de Chartres, monseigneur de Valençay, au nombre des ordonnateurs de ce ballet, quoiqu'il fît partie d'une commission que le pape avait nommée dans le but d'arriver à une réforme des mœurs du clergé.

Après les fêtes, on songea à instruire le procès du duc de La Valette, que le cardinal de Richelieu, disait coupable, et qui était contumace et fugitif : il avait épousé, à la vérité, une cousine du cardinal; mais le duc l'avait toujours fort maltraitée. On le jugea donc avec la dernière rigueur; il fut condamné à mort comme criminel de lèse-majesté, et on exécuta l'arrêt sur une effigie à trois endroits différents, à Paris, à Bordeaux et à Bayonne, tandis que le duc de La Valette vivait tranquillement à Londres, auprès de la reine-mère.

CHAPITRE XXXIV.

Marie de Médicis veut rentrer en France. — Continuation de la guerre.

Cette princesse voulait à toute force rentrer en France. Après avoir fait inutilement de nombreuses démarches dans ce but, elle s'adressa à son gendre et à sa fille, le roi et la reine d'Angleterre, qui donnèrent à ces négociations un caractère officiel; elle adressa en outre une lettre au cardinal, dans laquelle elle lui promettait « assurance d'oubli, promesse d'a-
« mitié et même de reconnaissance pour le grand service
« qu'elle lui demandait. »

Le roi, sur le conseil du cardinal, qui se récusa, « parce qu'il était trop intéressé dans la question, » soumit cette demande à son conseil réuni. Il fut unanime pour le refus de recevoir la reine-mère en France. Ces conseillers ne pouvaient

répondre autrement, puisqu'ils étaient tous les créatures du cardinal, qui avait le plus grand intérêt à ce que la mère du roi restât toujours dans l'exil. L'un de ces conseillers avait été son domestique, c'était le surintendant Bouthillier, il n'en fut pas moins empressé à conseiller au roi son fils de tenir sa mère dans l'exil et de garder ses revenus; ce qui fut décidé par Louis XIII.

En 1640, la France eut de grands succès contre l'Espagne, qui vit à la fois la révolte de la Catalogne et la révolution de Portugal.

C'est dans cette même année que naquit le frère de Louis XIV.

Les Catalans se donnèrent au roi de France, et la France signa un traité de confédération avec le roi de Portugal.

En Allemagne, les troupes de France, de Hesse et de Lunebourg, commandées par le comte de Guébriant, gagnèrent la bataille de Wolfenbutel.

La guerre continua en Italie. En Flandre, le comte de Soissons, poussé à bout par le cardinal de Richelieu, uni au duc de Guise et au duc de Bouillon, avait signé son traité avec l'Espagne.

Le roi fait marcher deux grandes armées : l'une, commandée par le maréchal de la Meilleraie, qui pénètre au milieu de la Flandre, afin d'empêcher le cardinal infant d'envoyer du secours à Sedan; l'autre armée, qui s'approcha de Sedan, était commandée par le maréchal de Châtillon. Le général Lamboi amena du secours aux princes, qui sortirent de Sedan, et livrèrent bataille aux troupes du roi : c'est la bataille de la Marfée, donnée le 6 juillet, que le comte de Soissons gagna, mais où il fut tué, sans qu'on ait jamais bien su par qui, ni comment. La perte de cette bataille eût été funeste

au cardinal; mais la mort du comte de Soissons la rendit inutile aux mécontents. Ce jeune prince était bien fait de sa personne, mais d'un esprit médiocre et défiant, fier, sérieux, ennemi du cardinal, dont il avait refusé d'épouser la nièce, et plus considérable à la cour par cette haine, qui lui avait rallié tous les mécontents, que par ses autres qualités. Le duc de Bouillon fit peu après son accommodement, et conserva Sedan. Pour le duc de Guise, nommé Henri II, petit-fils de celui qui fut tué à Blois, il s'était brouillé avec le comte de Soissons avant la bataille, et ne s'y trouva point; il s'était retiré à Bruxelles, où il était amoureux de la comtesse de Bossut.

Ce prince était aussi inconstant dans ses mariages que les autres le sont en galanterie; il se fit séparer de sa première femme Anne de Gonzague, qu'il avait épousée par amour, pour épouser la comtesse de Bossut, qu'il aimait, et il passa le reste de sa vie à faire casser son mariage avec celle-ci, pour pouvoir épouser Mlle de Pons, qui à son tour devint sa maîtresse.

La ville d'Aire, prise le 27 juillet par le maréchal de la Meilleraie, fut reprise par les Espagnols, qui se servirent de nos propres lignes, que l'on avait négligé de combler, et Doncheri, dont Lamboi s'était emparé après la bataille de la Marfée, fut repris par le roi le 6 août. Le cardinal infant, frère de Philippe IV, mourut; il était gouverneur des Pays-Bas, et laissa une grande réputation. Le comte de Grancei et du Hallier prennent Bar-le-Duc, Epinal et plusieurs villes de la Lorraine sur Charles IV, qui avait repris les armes. Lens se rendait au maréchal de Brézé, et la Bassée au maréchal de la Meilleraie, qui prend aussi Bapaume le 18 septembre. Saint-

Preuil ayant rencontré la garnison de Bapaume, accompagné seulement d'un trompette du maréchal de la Meilleraie, la battit sans avoir vu le trompette. Le cardinal de Richelieu se servit de ce prétexte pour lui faire couper la tête; il y joignit aussi des plaintes qu'il disait avoir reçues pour des impositions que Saint-Preuil avait mises de son autorité privée sur les entrées d'Arras, et pour des contributions qu'il avait faites dans tout le pays; mais on prétendit alors que Saint-Preuil n'avait à se reprocher que d'avoir déplu au maréchal de la Meilleraie et à Desnoyers, qui avaient sujet de s'en plaindre. Mazarin est fait cardinal le 16 décembre.

Le duc d'Epernon mourut âgé de quatre-vingt-huit ans. Cet homme partagea avec le duc de la Joyeuse la faveur de Henri III. Il était aussi haut que violent; c'est le seul des grands du royaume qui ne fléchit jamais sous le cardinal de Richelieu; mais ce premier ministre en fut bien vengé par la soumission sans bornes de son fils, le cardinal de La Vallette.

La guerre continue en Allemagne. Les Impériaux lèvent le siége de Hothenwiel, le 7 janvier, à l'approche des Français et des Suédois. Le comte de Guébriant bat les généraux Lamboi et Merci à Kempen, le 17 du mois, et les fait prisonniers; il en eut le bâton de maréchal de France. Cette victoire le rendit maître de l'électorat de Cologne, Lemberg est rendu aux Impériaux le 14 février : ils lèvent le siége du château de Mansfeld le 3 mars, à l'approche des Suédois. Torstenson, général des Suédois, prend Grostglocau le 4 mai, et bat les impériaux près Schwidnitz le 30. Heiss se rend aux Suédois le 5 juin; ils prirent peu après Olmutz d'assaut. Torstenson fait lever le siége de Grostglocau à l'archiduc Léopold le 5 septembre, et prend le château de Leipsick le 4 décembre.

Du côté de la France, le grand objet de cette campagne fut la conquête du Roussillon. On se contenta de se tenir sur la défensive dans les Pays-Bas. Le comte d'Harcourt et le maréchal de Guiche furent chargés de défendre cette frontière; l'un du côté de la Picardie et de l'Artois, l'autre du côté de la Champagne. Guébriant commanda du côté du Rhin, et le duc de Bouillon, que l'on voulait éloigner de Sedan, eut l'armée d'Italie. Celle de Roussillon, où se devaient faire les grandes opérations, était commandée par le maréchal de la Meilleraie. Le maréchal de Brézé, installé vice-roi de Catalogne, devait se joindre à la Mothe-Houdancourt, pour empêcher les Espagnols de pénétrer dans la Catalogne et de secourir le Roussillon.

Le motif secret de tant de préparatifs, qui avaient pour objet apparent la gloire du roi, était l'inquiétude que Cinq-Mars donnait au cardinal auprès de ce prince. Cette inquiétude fut bien justifiée par la découverte du traité conclu à Madrid le 13 mars, et signé par le comte Olivarès au nom du roi d'Espagne, et par Fontraille au nom de Monsieur; messieurs de Bouillon et Cinq-Mars étaient nommés dans le traité, qui tendait à bouleverser l'Etat et à perdre le cardinal.

Le roi d'Espagne devait fournir douze mille hommes de pied et cinq mille chevaux; il donnait au duc d'Orléans quatre mille écus pour faire des levées en France, et cent vingt mille écus de pension; il donnait aussi au duc de Bouillon et au grand écuyer chacun quarante mille écus de pension : enfin il devait munir la place de Sédan et en payer la garnison. Cinq-Mars fut arrêté à Narbonne le 13 juin; le duc de Bouillon le fut au milieu de son armée le 23, et Monsieur demanda grâce à son ordinaire, en chargeant et en abandonnant ses complices.

La duchesse de Bouillon ayant menacé de remettre Sédan aux Espagnols, le duc en fut quitte pour remettre cette place au roi; encore en reçut-il depuis, en 1651, un dédommagement considérable. On fit avec lui un traité d'échange, par lequel on lui donna, pour ce qu'il avait possédé du duché de Bouillon et pour Sédan et Raucourt, la duché-pairie d'Albret, la duché-pairie de Château-Thierry, le comté d'Auvergne, le comté d'Evreux, etc. Le seul Cinq-Mars fut la victime de son ambition; il eut la tête tranchée à Lyon le 12 septembre (1). François-Auguste de Thou, son ami, subit la même peine pour avoir eu connaissance du traité et ne pas l'avoir révélé. Le motif de l'arrêt fut un édit de Louis XI du 22 décembre 1457, produit par Laubardemont. Le père du malheureux de Thou, qui rapporte, dans son histoire, plusieurs exemples de condamnations pareilles, ne prévoyait pas que son fils en servirait aussi. Il était petit-fils du premier président, et avait été grand-maître de la bibliothèque du roi, où il eut pour successeur l'illustre Jérôme Bignon. Les Mémoires de Chouppes le font plus criminel, mais sans preuve. Fontrailles se sauva en Angleterre. Fabert s'empara de Trévoux : c'était une ville de quelque conséquence, parce qu'elle appartenait à Mlle de Montpensier, et que Gaston son père en avait la garde noble. Pendant toutes ces intrigues, Louis XIII et son ministre étaient mourants, le roi au camp

(1) Cinq-Mars, second fils du marquis d'Effiat, fut grand-écuyer de France dès l'âge de dix-neuf ans. Il était un des plus beaux hommes et un des esprits les plus agréables de la cour. Cinq-Mars conseilla plusieurs fois au roi de faire assassiner Richelieu. Les preuves, quand il s'agit de condamner Cinq-Mars, auraient été insuffisantes si le faible Gaston n'eût tout révélé pour obtenir sa grâce. On fait tenir un propos atroce à Louis XIII à propos de cette mort. On dit qu'il tira sa montre et qu'il s'écria : « M. le Grand fait à ce moment une laide grimace. » Louis XIII était alors à Saint-Germain-en-Laye, et ne pouvait savoir l'heure du supplice de son ancien favori.

devant Perpignan, le cardinal à Narbonne. Ce dernier s'étant fait transporter à Tarascon, y reçut la copie du traité d'Espagne; il l'envoya au roi, qui commençait à se porter mieux. Le roi vint à Tarascon, et résolut avec son ministre (qui dès ce moment reprit toute l'autorité) les moyens qu'il fallait employer pour punir les coupables.

CHAPITRE XXXV.

Les événements de la guerre. — Mort de Charles Ier et de Marie de Médicis.

Reprenons les événements de la guerre. Elle cessa en Savoie par le traité qui fut signé le 14 juin entre Madame royale et les princes de Savoie, qui renoncèrent à l'alliance d'Espagne. La Mothe Houdancourt défit cinq mille Espagnols le 19 janvier, au combat de Vals. Une bataille à Villefranche fut gagnée sur les Espagnols le 31 mars, Collioure rendu au maréchal de La Meilleraie le 13 avril. Les événements étaient bien différents aux Pays-Bas. Les Espagnols prirent Lens le 19 avril, la Bassée, le 13 mai, et le maréchal de Guiche fut battu à Honnecourt le 26 du même mois, précisément dans le même temps que l'on découvrit le traité de Madrid; cependant les ordres furent si bien donnés, que les échecs n'eurent pas de suite et n'arrêtèrent pas les succès du Roussillon. Le maréchal de La Mothe prit Mouson le 4 juin, et Perpignan se rendit enfin le 6 septembre aux maréchaux de Schomberg et de La Meilleraie. Après trois mois de siége, la ville de Salces ne tint pas, et le roi devint ainsi maître du Roussillon, qui a toujours depuis resté uni à la France. Ensuite on marcha en Catalogne. Le maréchal de La Mothe y gagna la bataille de Lérida le 7 octobre, tandis que le duc de Longueville attaquait Tortone dans le Milanais,

qui se rendit le 26 novembre. Il y avait eu des événements peu importants du côté de la Lorraine, et le maréchal de Brézé avait remporté quelques avantages dans la Méditerranée et sur la côte de la Catalogne.

C'est alors que Charles Ier sortit de Londres le 20 janvier. Il avait manqué de prendre la ville de Hall, où s'était jeté Cromwel, qui commençait à se faire connaître, et le 2 novembre se donna la bataille de Kingston, qui ne décida rien entre le roi et les rebelles, commandés par le comte d'Essex. Serait-il possible, comme le dit le duc d'Orléans, que la raison qui porta les généraux de ce malheureux prince à le détourner de marcher sur Londres, fut la crainte qu'ils eurent que, s'il entrait dans cette ville les armes à la main, il ne prétendît sur la nation une espèce de droit de conquête qui le rendît trop absolu? Cromwel devint homme de guerre un peu tard, car il pouvait avoir environ quarante-trois ans. Ce ne fut jamais un général consommé; mais la force de son génie lui tint lieu de tout : quelques années avant cette époque (1635) il s'était joint aux puritains, secte qui établissait parmi eux l'indépendance des chefs de l'Eglise et de l'autorité royale; ils furent attaqués, et, pour s'affranchir sans retour, ils eurent l'idée de passer une souveraineté en Amérique. Cromwel devait être un des chefs de cette colonie. Ils allaient partir, et l'Angleterre en était délivrée; mais l'étoile fatale du malheureux Charles les arrêta. On lui fit entendre que c'étaient des ennemis de l'Angleterre qui allaient peupler un nouveau monde; enfin Cromwel demeura, et Charles paya de sa tête dans la suite un si dangereux conseil.

Marie de Médicis était morte à Cologne le 3 juillet dans la

dernière misère, âgée de soixante-huit ans. Depuis son départ de France, en 1631, elle avait erré plusieurs années en Flandre et en Angleterre. A charge partout, on lui donnait à Londres, où elle demeura trois ans, cent livres sterling par jour pour sa subsistance, et le cardinal obtint enfin de Charles Ier de la renvoyer; princesse dont la fin fut digne de pitié, mais d'un esprit trop au-dessous de son ambition, et qui ne fut peut-être pas assez surprise ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands rois.

C'est dans cette même année 1642 que le cardinal de Richelieu mourut, âgé de cinquante-huit ans, le 4 décembre. Il fut enterré à la Sorbonne. « L'Etat, dit le président Hénault, profita à sa mort de quatre millions qu'il dépensait pour l'entretien de sa maison; mais il perdit un grand maître. » Richelieu abaissa le roi, mais il grandit le royaume.

CHAPITRE XXXVI.

Ce qui se passa après la mort de Richelieu.

Richelieu, dit Condillac, qui avait gouverné le royaume pendant dix-huit ans, le gouverna encore après sa mort. Quoique Louis XIII ne parut pas fâché d'être débarrassé de ce ministre impérieux, il en suivit les conseils comme des ordres. Ses conseils étaient principalement de ne point faire de changement dans le ministère, de confier le soin des affaires au cardinal de Mazarin, qui s'était attaché à la France, et de ne pas s'écarter du plan qu'on avait suivi jusqu'alors. Le roi, s'étant conformé à ses vues, tout continua, au-dedans et au-dehors du royaume, comme si Richelieu eût encore vécu. « La

çour, dit M. de la Rochefoucault, demeura aussi soumise aux volontés de Richelieu après sa mort qu'elle l'avait été durant sa vie. »

La maison d'Autriche vit donc évanouir les espérances qu'elle avait fondées sur cette mort, et il ne lui restait plus de ressources que dans une minorité. Elle avait si bien compté sur une révolution, qu'elle cessa de solliciter la Suède, bien persuadée que cette couronne serait obligée de solliciter elle-même pour obtenir la paix. Quand ensuite elle tenta de lui rendre la France suspecte et de l'engager à faire une paix particulière, elle reconnut qu'il n'était plus temps. Un des premiers soins de Louis XIII avait été d'assurer les Suédois qu'il observerait fidèlement les traités. Ils sentirent eux-mêmes qu'ils devaient la prospérité de leurs armes à leur union avec la France, et que cette union pouvait seule leur assurer de nouveaux succès et terminer la guerre par une paix avantageuse et solide.

Alors, l'empereur, désespérant de diviser les alliés, consentit à ratifier le dernier traité de Hambourg et à donner des saufs-conduits dans la forme dont on était convenu. Mais les irrégularités qu'on trouva dans la ratification et dans les sauf-conduits du roi d'Espagne aurait encore retardé la négociation, si Louis XIII, qui voulait absolument la paix, n'eût ordonné à son ministre de négliger les formalités et de se contenter d'obtenir les points essentiels. On fit donc l'échange des sauf-conduits, et on fixa l'ouverture du congrès au mois de juillet de la même année 1643.

Le 14 mai, peu après la conclusion de ce traité préliminaire, mourut Louis XIII, qui languissait depuis longtemps. Il n'avait pu voir sans beaucoup d'inquiétude qu'il laissait le

royaume sous une longue minorité; son fils aîné n'avait pas encore cinq ans accomplis.

La reine, qu'il jugeait incapable de gouverner, et qu'il croyait attachée à l'Espagne, et le duc d'Orléans, qui s'était révolté tant de fois, et qui avait toujours eu des liaisons avec les ennemis de l'état, pouvaient seuls prétendre à la régence, et Louis XIII aurait voulu ne la confier ni à l'un ni à l'autre. Le cardinal Mazarin lui fit espérer qu'il préviendrait les inconvénients qu'on pouvait craindre, si, donnant à la reine le titre de régente, il créait un conseil auquel il confierait l'autorité. Il adopta ce projet, qui affaiblissait au moins ses inquiétudes, et il prit toutes les précautions possibles pour assurer l'exécution de ses dernières volontés.

La déclaration qu'il en fit fut enregistrée au parlement, après avoir été signée de la reine et du duc d'Orléans, avec serment d'en observer inviolablement tous les articles. Mais le roi n'était pas encore mort, et on désapprouvait déjà universellement ses dispositions. Comme il n'y a point de loi qui fixe les prérogatives de la qualité de régent, chacun raisonna d'après ses passions et se fit des principes à son gré. Le 18 mai, le parlement, sans égard pour l'enregistrement de la déclaration, déféra la régence à la reine, avec une autorité indépendante et absolue, et confirma à Gaston, duc d'Orléans, la qualité de lieutenant-général du royaume.

Monsieur revint à Saint-Germain le 12 janvier, et y fut suivi de quelques exilés et de quelques prisonniers, tels que le duc de Saint-Simon, Vitry, Bassompierre; celui-ci avait été forcé, lorsqu'on le mit à la Bastille, de vendre sa charge de colonel-général des Suisses au marquis de Coislin, qui la céda au marquis de la Chastre, lequel ayant déplu depuis à Mazarin,

fut obligé de la rendre à Bassompierre. Le duc de Beaufort revint d'Angleterre, où il s'était exilé volontairement, sur la fin du ministère de Richelieu.

L'attente de la régence que la mauvaise santé du roi rendait prochaine, formait alors deux partis à la cour, celui de la reine et celui de Monsieur. Le roi n'aimait ni l'un ni l'autre; mais, comme il croyait par l'expérience du passé que l'Etat ne pouvait être en de plus mauvaises mains que dans celles de Monsieur, il renvoya le savant P. Sirmond son confesseur, qui lui fit la proposition d'associer Monsieur à la régence. Desnoyers, fort attaché à la reine, obtint son congé pour que le roi le laissât aller, soit pour être rappelé par la régente, soit pour se donner auprès d'elle le mérite de n'avoir pas participé aux conseils qui devaient limiter son autorité. La reine avait mis sa principale confiance dans Potier, évêque de Beauvais. Le duc de Beaufort s'attacha à elle; le duc de la Rochefoucauld lui assura le duc d'Enghien; et Mazarin et Chavigny, qui virent qu'ils n'obtiendraient rien du roi pour Monsieur, retournèrent au parti de la reine, et firent oublier Desnoyers. Ce dernier reçut ordre de traiter de sa charge de secrétaire-d'état avec M. le Tellier, que le cardinal Mazarin avait connu en Piémont, où il était intendant de l'armée. Le Tellier avait l'esprit net, facile et capable d'affaires: personne ne sut avec plus d'adresse se maintenir dans les diverses agitations de la cour sous des apparences de modération, et il ne prétendit jamais à la première place dans le ministère, pour occuper plus sûrement la seconde.

CHAPITRE XXXVII.

Derniers moments du règne de Louis XIII.

Voici comment Sismondi peint les derniers moments du règne de Louis XIII :

« La vigueur que Richelieu semblait avoir recouvrée pour punir ses ennemis ne se soutint pas longtemps. Le jour même du supplice de Cinq-Mars et de Thou, il était parti de Lyon, le 12 septembre, non dans une voiture, dont il n'aurait pu supporter le mouvement, mais dans une sorte de litière, portée par dix-huit de ses gardes, chapeau bas, bientôt relevés par dix-huit autres. Dans cette chambre mobile, couverte de damas rouge, il était étendu sur un lit avec une table auprès de lui, et un siége pour celui qu'il admettait à lui tenir compagnie. On abattait des pans de murs et on faisait des ponts pour donner passage à cette vaste machine jusqu'au niveau des appartements qu'il devait occuper. Il arriva seulement le 13 octobre à Paris, après avoir été tour-à-tour embarqué sur la Loire et sur la Seine, s'être reposé trois jours à Fontainebleau, auprès du roi. Des plaies qui se succédaient l'une à l'autre, des hémorrhagies, une extrême maigreur, paraissaient indiquer une décomposition de sang universelle, et des symptômes presque semblables annonçaient aussi que Louis XIII marchait rapidement vers sa fin.

Une des indications du déclin de Richelieu était le sentiment de terreur dont il était poursuivi. Au lieu de songer que sa maladie l'entraînait à grand pas vers la mort, il craignait à toute heure d'être tué par l'ordre du roi. Il savait, il est vrai, avec certitude, que lorsque la proposition en avait été faite à

Louis XIII par Cinq-Mars, il ne l'avait pas décidément repoussée; que Troisville, capitaine des mousquetaires, Tilladet, Des Essarts et la Sale, capitaines aux gardes, s'étaient déclarés prêts à faire l'exécution. Quand même le roi leur avait dit qu'ils seraient excommuniés pour avoir tué un prêtre et un cardinal, ils lui avaient répondu qu'ils ne s'en mettaient pas en peine, et qu'ils iraient à Rome pour se faire absoudre.

« La mémoire du passé, dit Montglat, lui revenait toujours dans l'esprit, ce qui faisait qu'il ne pouvait s'assurer du roi, et qu'il était en perpétuelle appréhension que quelqu'un ne lui persuadât de se défaire de lui... Il ne put longtemps dissimuler la crainte qu'il avait; c'est pourquoi il envoya Chavigny trouver le roi de sa part, pour lui faire entendre les soupçons qu'il avait contre les quatre nommés ci-dessus, et lui demander leur éloignement. Le roi reçut fort mal cette proposition, et répondit qu'ils étaient tous quatre fort affectionnés à son service, et qu'ils n'avaient rien fait qui méritât ce traitement. Ce refus ne le rebuta point, mais il insista sur sa demande plus qu'auparavant, jusqu'à lui dire que s'il ne voulait pas les éloigner il devait trouver bon que les gardes du cardinal ne quittassent plus les armes en sa présence, pour le mettre en sûreté des insultes que ces gens-là pourraient lui faire... Cette demande parut au roi fort insolente, car il était glorieux et il ne pouvait digérer une telle pensée d'un sujet avec son maître. Si son éminence savait, dit Chavigny, qu'il y eut chez lui quelqu'un qui déplût à sa majesté, il ne les verrait jamais; et le roi lui repartit brusquement : Il ne vous verrait donc jamais, car je ne saurais vous souffrir, et en même temps il lui tourna le dos et le laissa-là. » Mais le roi n'osait se permettre de telles brusqueries avec le cardinal. Il céda enfin, et les renvoya tous qua-

tre le 1er décembre, quoique avec tant de déplaisir, qu'il en répandit des larmes.

Ce même jour, 1er décembre, avait au reste été marqué par des événements plus importants. C'est la date que porte une déclaration de Louis contre son frère, qu'il remit au procureur-général, en lui intimant, ainsi qu'au président Molé, qu'il voulait qu'elle fût vérifiée. « Afin qu'il n'en puisse user mal avec la reine et avec mes enfants après ma mort, je veux lui ôter toute espérance d'avoir jamais part au gouvernement de mon royaume. La déclaration avait probablement été concertée avec Richelieu; cependant il y a quelque lieu de croire qu'elle fut anti-datée de quelques jours pour en rejeter plus complètement la responsabilité sur le ministre qui ne pouvait plus songer à se venger au moment ou Louis XIII satisfaisait le ressentiment qu'il nourrissait contre son frère. Cette ordonnance flétrissait, au reste, sans ménagement, l'homme méprisable auquel le roi n'aurait pu, sans une coupable incurie, confier l'administration de ses enfants et de son royaume, et qui n'était propre qu'à renouveler la honte et la misère du règne de Henri III. Elle récapitulait ses offenses à dater de l'an 1626, où il donna la première preuve de sa mauvaise volonté par une conspiration avec Chalais; puis en 1629, sa fuite en Lorraine; en 1631, sa seconde fuite et son mariage conclu contre la volonté du roi, puis son séjour à Bruxelles, chez les ennemis de l'état; sa prise d'armes avec Montmorency, et, après sa défaite, le troisième pardon qui lui en avait été accordé; ce qui ne l'avait pas empêché de se retirer de nouveau chez les Espagnols, puis de venir solliciter un quatrième pardon, après lequel il devint bientôt nécessaire d'ôter d'auprès de lui Puy-Laurens, qui allait l'entraîner dans de nouveaux crimes. En 1636, il

s'engagea dans une nouvelle conspiration avec le comte de Soissons, et il obtint un cinquième pardon; enfin était venu la dernière conspiration, tramée contre le roi pendant sa campagne en Roussillon, où il était en proie à une grave maladie. C'était dans ces circonstances que son frère avait appelé en France les ennemis de l'état, et s'était engagé à se mettre à la tête de leurs forces; qu'il avait promis de ne point faire la paix qu'autant que la France aurait abandonné tous ses alliés, et restitué à l'Autriche toutes ses conquêtes. Louis XIII voulait bien accorder à son frère un sixième pardon; mais en même temps il croyait juste de prendre désormais des précautions contre lui. « Ainsi, disait-il, de notre autorité royale, nous supprimons ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, le privons de son gouvernement d'Auvergne et ordonnons qu'il ne pourra jamais, à l'avenir, avoir aucune administration en ce royaume, ni être régent pendant la minorité de nos enfants. » Cette déclaration fut enregistrée sans délibération, et avec la formule : par exprès commandement du roi. »

Ce fut le 1er décembre 1642 que Richelieu éprouva une nouvelle et plus forte attaque de ses maux. Il avait eu l'imprudence d'arrêter des hémorroïdes dont il avait longtemps souffert; c'est à dater de cette prétendue guérison qu'il avait été affecté d'un ulcère au bras, puis que s'étaient formés deux abcès au poumon, qu'on découvrit à l'ouverture de son corps. Le 1er décembre, il fut saisi d'un violent accès de fièvre, d'une cruelle oppression à la poitrine et d'une vive douleur au côté. Le malade sentit lui-même alors que sa fin était prochaine; il se confessa. Il reçut le lendemain la visite du roi; il lui recommanda sa famille, il lui indiqua les personnes les plus capables de le servir, puis il se prépara à

la mort. Le jour suivant, il reçut encore une visite du roi, qui avait quitté Saint-Germain pour le Louvre, afin de se rapprocher de lui. Comme les médecins déclaraient que leur art ne présentait plus de ressources, on essaya de celles d'un empirique, qui lui rendit en effet quelques heures de vigueur; mais lui-même ne s'y trompa point, et vers midi, le 4 décembre, il expira dans la cinquante-huitième année de son âge. Richelieu, de même que presque tous les personnages de ce siècle, fit une mort chrétienne. Ceux qui furent envoyés à l'échafaud, comme ceux qui les y envoyèrent, exprimèrent d'une manière touchante, dans leurs derniers moments, leur foi, leur résignation, leur confiance en Dieu et leur oubli des injures qu'ils avaient reçues.

Richelieu, en recevant le saint-sacrement, s'écria : « Voilà mon juge devant qui je paraîtrai bientôt; je le prie de bon cœur qu'il me condamne si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'Etat..... Je pardonne de tout mon cœur, dit-il encore, à mes ennemis, et comme je prie Dieu qu'il me pardonne à moi-même. » Le roi fut peu ému de la mort de Richelieu; quelques-uns assurent même qu'il en témoigna de la joie. La maladie les avait aigris tous les deux; ils se faisaient souffrir mutuellement, et Louis XIII était bien las de la tyrannie de son ministre; toutefois il ne se sépara point de ceux que le ministre avait élevés. Le soir même, il appela le cardinal Mazarin à son conseil, et le lendemain il adressa aux parlements, aux gouverneurs de province, ainsi qu'aux ambassadeurs, une circulaire par laquelle il annonçait vouloir maintenir en ses conseils les mêmes personnes qui l'avaient servi pendant l'administration de Richelieu, y appeler Mazarin, maintenir la bonne intelligence avec ses alliés, et agir

avec la même vigueur et la même fermeté qu'il avait montrées jusqu'à ce jour. Il fit faire au cardinal, le 13 décembre, les plus magnifiques obsèques; il approuva la distribution de sa fortune et de ses charges qu'il faisait par son testament, et il accepta les legs splendides qui lui étaient destinés à lui-même.

Le public, qui avait tremblé si longtemps devant Richelieu, lorsque la mort eut abattu celui qu'aucune intrigue, aucune conspiration n'avait pu ébranler, celui qui disposait de tous les tribunaux, et ouvrait à son gré toutes les prisons du royaume, se livra bientôt à une haine que la peur avait augmentée en la comprimant.

Le nombre des victimes du pouvoir despotique était grand, surtout comme on ne voulait tenir aucun compte des crimes d'Etat, pour lesquels plusieurs avaient mérité leurs châtiments; tous étaient attribués à une atroce vengeance. Aussi tous ceux qui vivaient encore dans la prison ou l'exil, toutes les familles de ceux qui avaient péri, faisaient entendre en même temps leurs exécrations contre le ministre.

On le rendait seul responsable de toutes ces rigueurs, dans l'espoir que le roi ne s'en ferait point solidaire, encore que le caractère triste, jaloux, capricieux, de ce prince, fussent entrés pour beaucoup dans la distribution des châtiments. Les regrets de la France ne portaient pas sur des libertés qui lui eussent été ravies; ce que Richelieu avait contenu, ce qu'il avait supprimé, c'étaient surtout les droits anarchiques, les habitudes de violence des grands, des commandants de province, des gentilhommes, des soldats; c'étaient encore les voleries des financiers. Des milliers d'intérêts privés avaient été froissés; tous ceux qu'avaient atteints les réformes faisaient entendre en même temps leurs clameurs, tous se plai-

gnaient d'une tyrannie intolérable. Le peuple, quoiqu'il eût été lui-même victime des abus, joignait sa voix aux plaintes de ceux qui les regrettaient, en haine de la terreur qu'il avait éprouvée, et parce que son fardeau n'avait pas été allégé; car on lui avait fait payer au fisc ce qu'il payait auparavant à de petits tyranneaux. Chaque jour le déchaînement contre la mémoire du grand cardinal devenait plus violent; des centaines de pièces de vers injurieuses, d'épitaphes, de quatrains, circulaient contre lui.

L'ami, le confident de Richelieu, le négociateur habile qu'il avait chargé de ses mémoires les plus difficiles, le prélat pour lequel il avait demandé deux ans la pourpre romaine, et qu'il en avait enfin revêtu; le cardinal Mazarin, était naturellement appelé à continuer son système et à présider le conseil d'état; mais il y était associé avec deux secrétaires d'état, Bouthillier de Chavigny, et Sublet Desnoyers, tous deux créatures de Richelieu, dont il entrevoyait déjà la jalousie, et qui cherchaient toutes les occasions de le supplanter. Il sentait aussi combien sa position était rendue difficile par le caractère du roi. « Celui-ci, dit Monglat, devenait si chagrin qu'on n'osait plus parler à lui, et il était de si méchante humeur qu'il gourmandait tout le monde, et faisait des rebuffades à tous ceux qui l'abordaient, en sorte que les ministres le craignaient, et tremblaient toujours devant lui. Cette mauvaise humeur était causée par son peu de santé, qui empirait tous les jours, et il devenait si maigre et si pâle, qu'on le voyait diminuer à vue d'œil. »

Mazarin voyait donc clairement que Louis XIII, sombre, jaloux, cruel, se refuserait à alléger le joug qui pesait sur la France, et s'irriterait de la moindre faveur qu'on voudrait

montrer à sa femme, à son frère, aux princes du sang, qu'il avait si durement traités dans sa défiance; il fallait aussi se garder de le blesser dans son goût pour la guerre, qu'il avait déclaré vouloir poursuivre avec la même vigueur qu'avait déployée son ministre. Mais d'autre part, Mazarin voulait être prêt pour le moment de la mort du roi, qu'il voyait clairement être prochaine; il ne voulait point accepter le funeste héritage de Richelieu, toutes ces haines qui grondaient déjà de toutes parts autour de lui, et qui éclateraient au moment où Louis XIII n'inspirerait plus de terreur. Le nouveau ministre était seulement âgé de quarante ans; aussi, quoiqu'il désirât recevoir le pouvoir des mains du roi mourant, c'était vers un autre règne qu'il dirigeait son ambition, c'était durant la prochaine régence qu'il lui importait de gouverner. Il voyait bien que s'il ne trouvait pas moyen de se relâcher des rigueurs pratiquées par son prédécesseur, de se réconcilier avec les ennemis du pouvoir, de regagner quelque popularité, il courait risque d'être choisi comme victime expiatoire de ce terrible ministère. Mazarin entreprit donc, avec ses formes douces et polies, avec son caractère conciliant, de servir d'intermédiaire entre les partis, de calmant pour les passions, de ménager à la fois les souvenirs de Richelieu, les traditions des deux secrétaires d'état, les rigueurs et la cruauté du roi, les intérêts de la reine, l'impatience des exilés et des incarcérés, et les ressentiments du public; il voulut détendre tous les ressorts, tout adoucir, gagner partout de la reconnaissance, et n'amener aucun brusque changement du système. Le tout premier acte du ministère de Mazarin avait paru cependant être un acte de rigueur contre le second personnage de l'Etat, le frère du roi. Richelieu était encore exposé sur son lit de pa-

rade lorsque, le 9 décembre, le parlement enregistra le pardon flétrissant de Gaston.

Ce prince lui-même ne le regarda que comme une dernière vengeance du ministre mort, et il sollicita aussitôt son successeur pour avoir la permission de revenir à Paris. Ce fut l'abbé de La Rivière qu'il chargea de traiter pour lui. La permission fut accordée, et il arriva le 15 janvier 1643. « Il vint descendre chez moi, dit sa fille, M[lle] de Montpensier, alors âgée de quinze ans; il soupa chez moi, où étaient les vingt-quatre violons; il y fut aussi gai que si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue que je ne le pus voir sans penser à eux, et que dans ma joie je sentis que la sienne me donnait du chagrin. Le lendemain, il alla à Saint-Germain, où il fut fort bien reçu du roi. »

Le 19 janvier, le cardinal et M. de Chavigny obtinrent du roi qu'il remît en liberté les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et le comte de Cramaie. « Ne voyant pas, dit La Châtre, que le roi y eût beaucoup d'inclination, ils le prirent par son faible, et lui représentèrent que ces trois prisonniers lui faisaient une extrême dépense dans la Bastille, et que, n'étant pas en état de faire cabale dans le royaume, ils seraient aussi bien dans leurs maisons, où ils ne lui coûteraient rien. Ce biais leur réussit, ce prince étant préoccupé d'une si extraordinaire avarice que tous ceux qui lui pouvaient demander de l'argent lui pesaient sur les épaules. Jusque-là, qu'après le retour de Troisville et des autres, que la violence du feu cardinal l'avait forcé à abandonner lorsqu'il mourut, il chercha une occasion de leur faire une rebuffade à chacun, pour leur ôter l'espérance d'être récompensés de ce qu'ils avaient souffert pour lui. L'archevêque de Bordeaux fut rappelé au gou-

vernement, non de sa flotte, mais de son diocèse. Le maréchal d'Estrées eut permission de revenir d'Italie; le duc de Mercœur, de revenir à la cour, et il obtint le rappel de son père et de son frère les ducs de Vendôme et de Beaufort. Enfin le corps de la reine-mère fut ramené, en grande pompe, de Cologne à Saint-Denis, où il fut déposé, le 8 mars, dans la sépulture des rois; et ce retour fut aussi compté parmi les déviations du système de rigueur de Richelieu.

Une nouvelle campagne allait s'ouvrir, et il semble que Mazarin, en distribuant le commandement des armées, ne montra ni la confiance en lui-même ni la défiance des autres, qui avaient tant nui à la France sous son prédécesseur. Il ne traça point, pour ses généraux, les plans de campagne qu'ils devaient suivre; il ne les associa point deux à deux pour qu'ils se surveillassent l'un l'autre. Le maréchal de Guébriant fut continué dans le commandement de l'armée d'Allemagne, sous la charge de concerter ses opérations avec le général Suédois Torstenson. Le vicomte de Turenne fut choisi pour commander les Français en Italie, en déférant toutefois l'honneur de général en chef au prince Thomas de Savoie; le maréchal de La Motte fut conservé dans la vice-royauté de Catalogne; enfin Mazarin, par une heureuse audace, fit choix, pour commander l'armée de Picardie, d'un jeune homme de vingt et un ans et demi, le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, auquel il donna pour conseillers le maréchal de Guiche et du Hallier. Peut-être songeait-il seulement à se concilier le premier prince du sang, et en même temps la famille de Richelieu, à laquelle il s'était allié. Mais Enghien, en qui on avait remarqué seulement une brillante valeur et un caractère fier, emporté, fougueux, avait aussi le coup d'œil du génie mi-

litaire que l'étude ne donne pas, et qui naît avec les héros.

Pendant qu'on se préparait à la guerre, pendant aussi qu'on était convenu que les conférences pour la paix commenceraient en même temps dans les villes de Munster et d'Osnabruck, on voyait déchoir rapidement la santé du roi. « Chacun désirait du changement, dit Montglat; aussi durant sa maladie, qui fut fort longue, on connaissait dans le visage des courtisans l'état de sa santé, car tout le monde était triste quand il se portait mieux, et dès qu'il empirait la joie se remarquait dans les yeux d'un chacun. » Il avait eu, le 21 février, à Saint-Germain, où il habitait, une crise alarmante; il avait paru s'en relever; mais bientôt il était retombé dans un état de langueur, durant lequel on ne permettait qu'à un bien petit nombre de personnes de parvenir jusqu'à lui. Mazarin, Chavigny, et Desnoyers, voyaient bien que la régence devait être déférée à la femme du roi plutôt qu'à un prince aussi décrié que l'était Gaston; en la servant, ils voulaient d'ailleurs se faire des droits à sa reconnaissance; mais avant tout il fallait éviter d'effaroucher la susceptibilité du roi, qui conserva jusqu'au bout sa défiance et sa rancune. Sublet Desnoyers, qui, par ses pratiques religieuses, sa mine chétive et ses propos cagots, s'était acquis le plus de crédit auprès de Louis XIII, manifesta avec trop d'empressement, aussi bien que le Père Sirmond, confesseur du roi, son zèle pour la reine : l'un et l'autre furent renvoyés. « Il veut faire le petit cardinal, dit Louis, il m'a mis le marché à la main; s'imagine-t-il être si nécessaire qu'on ne puisse se passer de lui ? J'en trouverai un plus habile et plus capable de remplir son emploi. » Le Tellier, qu'il lui donna pour successeur, était effectivement plus habile.

Mazarin et Chavigny comprirent alors que pour se conserver en faveur auprès du roi, il fallait affecter une mauvaise volonté obstinée contre la reine; qu'il fallait en même temps avertir celle-ci de ne pas se créer d'obligations envers trop de gens, puisqu'en réalité elle n'avait besoin de personne. Le cardinal, qui personnellement, à ce qu'on assure, ne lui déplaisait pas, réussit, dans quelques entretiens secrets, à lui faire comprendre qu'elle ne devait point s'inquiéter des conditions auxquelles elle serait déclarée régente, car une fois instituée, les moyens ne lui manqueraient pas pour affermir son pouvoir et pour gouverner seule. Anne d'Autriche accepta le rôle de dissimulation qu'on lui suggérait, elle affecta une haine ouverte pour Mazarin et pour Chavigny, ce qui fut cause que tous ceux qui s'étaient particulièrement attachés à la reine, MM. de Vendôme, de Metz, de Retz, de Fiesque, de Béthune, de La Châtre et de Marillac s'éloignèrent absolument d'eux et ne les visitèrent plus. Le 20 avril le roi, qui depuis dix-neuf jours ne s'était pas habillé; qui la veille avait exigé du médecin qu'il lui fît connaître son état, et qui avait été averti par lui qu'il n'avait pas longtemps à vivre, convoqua dans sa chambre une assemblée solennelle. La reine s'y trouvait avec ses enfants, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les grands seigneurs qui habitaient alors Paris, les principaux officiers de la couronne, le chancelier et les ministres. Le roi prononça quelques paroles d'un ton grave et d'une voix élevée; le secrétaire-d'état La Vrillière donna ensuite lecture de l'édit par lequel Louis réglait la régence et l'administration du royaume après sa mort. Des expressions de piété et d'amour pour ses peuples servaient d'introduction à cette ordonnance; puis le

roi déclarait ne pouvoir rien faire de mieux que de suivre l'exemple de ses prédécesseurs « qui ont jugé avec beaucoup de raison qu'ils ne pouvaient faire un choix plus judicieux pour la régence du royaume, et pour l'instruction et l'éducation des rois qui sont en âge de minorité, que dans la personne des reines leurs mères. » Il ordonnait donc, qu'en cas qu'il vînt à mourir avant que le dauphin fût entré dans sa quatorzième année, ou que le dauphin vînt à mourir avant la majorité de son second fils, la reine « sa chère et bien-aimée épouse et compagne » serait régente; mais avec l'avis d'un conseil dont les articles suivants réglaient l'institution. Le duc d'Orléans était nommé lieutenant-général du roi mineur, sous l'autorité de la régente et du conseil, « nonobstant la déclaration qui le rend incapable de toute espèce d'administration. Mais, ajoutait le roi, comme le fardeau de la régence est si pesant, que l'état se repose entièrement de son salut sur celle qui est revêtue de cette charge, et qu'il est impossible qu'elle ait toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter d'un emploi si difficile..... nous avons jugé à propos d'établir un conseil auprès d'elle pour la régence, par l'avis et l'autorité duquel les affaires importantes de l'état seront examinées et résolues à la pluralité des voix. » Il le composait du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier, du surintendant des finances Bouthillier et du secrétaire d'état Chavigny; il défendait d'y apporter aucun changement pour l'augmenter ou le diminuer; et en cas de vacance, c'était à la pluralité des voix des survivants qu'un remplacement devait être effectué. Il répétait « que toutes les affaires de paix et de guerre et autres qui concernent l'état, comme aussi celles qui regardent la disposition de nos finances, seraient décidées dans ledit

conseil, à la pluralité des suffrages; que les charges de la couronne, celles de surintendant des finances, de premier président de *notre cour* de parlement, de secrétaire d'état, celles de la guerre et des armées, et les gouvernements des places fortes et frontières qui viendraient à vaquer, soient remplies par la reine régente, avec l'avis du conseil sans lequel elle ne pourra disposer d'aucune de ces charges. »

Ainsi il regardait le royaume comme étant toujours sa propriété même après sa mort; et il ne montrait pas moins de défiance du pouvoir absolu, dès que ce n'était plus le sien propre, que l'aurait pu faire aucun de ses sujets. Il voulait que, pour la nomination des bénéfices ecclésiastiques, la reine s'en rapportât au cardinal Mazarin, afin qu'il ne les conférât, comme Louis XIII déclarait l'avoir fait lui-même, « qu'à des personnes d'un rare mérite et d'une piété singulière. » Il voulait que l'ancien garde-des-sceaux Châteauneuf, et la duchesse de Chevreuse, dont il craignait le crédit auprès de la reine, demeurassent l'un en prison à Angoulême, l'autre en exil jusqu'à la conclusion de la paix générale; qu'alors même ils ne pussent recouvrer leur liberté que de l'avis du conseil, sans jamais pouvoir revenir à la cour. La rentrée de tous les autres exilés devait également être subordonnée à l'avis du conseil. Anne d'Autriche et Gaston signèrent ensuite la déclaration et prêtèrent serment l'un et l'autre de n'y point intervenir. Le lendemain Gaston lui-même porta cette déclaration au parlement, où elle fut enregistrée. Aucun de ceux cependant qui venaient de prendre ces engagements n'avait intention de les tenir.

Ce fut aussi le 21 avril que Louis XIII fit baptiser son fils, cérémonie qui avait été différée jusqu'alors, l'enfant ayant été

ondoyé dès sa naissance. Il fut présenté au baptême par le cardinal Mazarin et la princesse de Condé. Le roi était persuadé lui-même qu'il devait mourir le vendredi 24 avril; il avait communié, béni ses enfants, pleuré avec sa femme et reçu l'Extrême-Onction ; celle-ci lui fut administrée le jeudi 23 avril; en raison de l'agitation extraordinaire qui se manifesta ce jour-là, on le nomma le grand jeudi. Les exilés, les mécontents accouraient tous à Saint-Germain, où était le roi, pour profiter du moment de sa mort, afin de se remettre en possession de ce qui leur avait été ôté. Le duc de Vendôme en particulier, avec ses deux fils, les ducs de Mercœur et de Beaufort, se préparaient à faire quelque violence au maréchal de La Meilleraie, pour le forcer à leur rendre le gouvernement de Bretagne dont ils se croyaient injustement dépouillés. La Meilleraie, qui était grand-maître de l'armée, appela à lui de Paris tous les officiers dépendants de sa charge; il se trouva ainsi avoir de trois à quatre cents chevaux. Monsieur et le prince de Condé firent aussi venir les gens sur lesquels ils pouvaient compter; Saint-Germain se remplit de gens armés. Toute la cour était logée au vieux château, le roi seul habitait le château neuf. La reine, en traversant la place pour se rendre auprès de lui, fut alarmée de ce tumulte ; elle croyait que son mari était sur le point de rendre l'âme, et dans ce moment d'émotion elle recourut à un homme pour lequel il paraît qu'elle avait du goût, le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme, jeune, beau, hardi, présomptueux; elle lui recommanda, avec une sorte d'effusion de tendresse, la sûreté de ses deux fils qu'elle avait laissés au château neuf vieux; elle commanda à La Châtre, colonel général des Suisses, et à Charost, capitaine des gardes, de pourvoir avec

leurs troupes à la défense du château. La terreur de voir enlever ses enfants par le duc d'Orléans, peut-être de les voir périr, l'avait saisie. La confiance de la reine fit tourner la tête à Beaufort; il exagéra les précautions, la surveillance, de manière à blesser profondément le duc d'Orléans et le prince de Condé; mais il sembla aussi prendre à tâche de faire croire qu'il était assuré de toute la faveur de la reine, et qu'il entrait déjà dans les allures du plein pouvoir. A dater de ce jour, lui et ses amis furent nommés les *importants*. Il paraît que les ministres surent profiter de la pétulante ambition de ce jeune imprudent, pour mettre la reine en garde contre lui, faire sentir qu'il la compromettait, et resserrer avec elle leur secrète alliance. Une amélioration momentanée dans la santé du roi leur en donna le temps. Celui-ci tout occupé désormais de ses sentiments religieux, semblait avoir déposé ses haines et sa défiance. Il consentit à recevoir l'un après l'autre tous les exilés dont il avait permis le retour; il vit Beringhen, son ancien valet-de-chambre, la duchesse de Guise et ses enfants, et le vieux duc de Bellegarde; il promit aussi de voir la princesse de Lorraine, duchesse d'Orléans, qu'un gentilhomme de son mari alla chercher à Bruxelles le 29 avril. Le 1er mai, il retomba dans un douloureux accablement; souvent il appela la mort pour mettre un terme à ses souffrances, mais l'agonie se prolongea jusqu'au 14 mai 1643, qu'il expira à deux heures après midi, à l'âge de quarante-deux ans, trente-trois ans, jour pour jour, après l'assassinat de son père.

CHAPITRE XXXVIII.

Jugement de Voltaire sur Louis XIII et sur Richelieu.

Jamais, dit Voltaire, Louis XIII, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même ; car tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés en Italie : il marchait au secours du duc de Mantoue au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, et chassait les Espagnols de Casal. Ce roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de Richelieu négociait avec tous les souverains, et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands et pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie : en même temps Charnacé était chargé d'encourager le roi de Suède, Gustave-Adolphe, à descendre en Allemagne ; entreprise à laquelle Gustave était déjà très-disposé. Richelieu songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de Gaston et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de troubles dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres états. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique et de desseins bien concertés qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber et pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si

funestes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire pendant l'expédition de son fils à La Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de Richelieu, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, et sa majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit, enflammé de colère et les lèvres tremblantes : « Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient. » La reine fut indignée, le cardinal s'emporta ; il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; et deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui surmonte les passions dans la cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre, que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointements de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand amiral de France sous le nom de surintendant de la navigation, et, ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Hâvre-de-Grâce, d'Oleron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis : il avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône ; tout l'extérieur royal l'accompagnait et toute l'autorité résidait en lui.

Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, Gustave-Adolphe, avec les provinces-unies et le prince d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les

mains de Richelieu, et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'état : cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrâce aux empressements opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entre par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine : le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Hâvre-de-Grâce, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre, que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de Marillac, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ : ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haîne publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse, achetée par Louis XIII vingt mille écus, devenue depuis, sous Louis XIV, un des plus grand palais de l'Europe et un abîme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de La Force et Schomberg, pour faire arrêter le maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que le maréchal de Marillac

avait reçu la nouvelle de la disgrâce de Richelieu. Le maréchal est prisonnier dans le temps qu'il se croyait maître de l'état avec son frère. Richelieu résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau; et, ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années.

Le cardinal de Richelieu ne se bornait pas à soutenir son autorité, liée à celle du roi : ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine, Marie de Médicis. C'était une entreprise délicate depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, et de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'état pour étouffer la voix du sang, et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin Joseph de Tremblai, homme en son genre aussi singulier que Richelieu même, enthousiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. Cet homme, admis dans un de ces conseils secrets de conscience, remontra au roi qu'il pouvait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiégne. Le roi en part, et y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la Bastille et dans d'autres prisons. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de Bassompierre soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

Depuis ce moment Marie ne revit plus ni son fils, ni Paris, qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encore le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de Henri-le-Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que Louis XIII fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

Cette reine, qui avait si longtemps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, et de cet asile elle crie à son fils; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, et qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut régente : tant la manière de penser change avec la fortune! On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, etc. » Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentiments à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables; enfin en déplorant ses malheurs elle ne fit que les augmenter.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de Gustave-Adolphe rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire, et laissaient

un libre cours à ses vengeances, que le bien de l'état semblait autoriser. Il établit une chambre de justice où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine; on rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas longtemps à vivre; et deux furent envoyés aux galères. Enfin les biens, le douaire de la reine-mère, furent confisqués. « Je ne veux point vous attribuer, écrivit-elle, la saisie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait comme si j'étais morte; il n'est pas croyable que vous ôtiez les aliments à celle qui vous a donné la vie. »

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix; la crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère et du duc d'Orléans.

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de Montmorency. Son supplice fut juste, si celui de Marillac ne l'avait pas été; mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses grâces avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de Marillac. On a écrit que lorsqu'il fut conduit en prison on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine Anne d'Autriche : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour; elle est conforme à l'esprit du temps. Madame de Motteville, confidente de cette reine, avoue dans ses Mémoires que le duc de Montmorency avait, comme Buckingham, fait vanité d'être touché de ces charmes; c'était le *galanteur* des Espagnols, quelque chose d'approchant des *sigisbés* d'Ita-

lie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de Louis XIII. Montmorency, avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau du Carrache au cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, et par les autres comme une faiblesse. Il n'y eut pas un jour sans intrigues et sans factions : lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, et qui, malgré tous les déguisements qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur.

On prétend que la duchesse de Chevreuse, toujours intrigante et belle encore, engageait le cardinal-ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, et qu'elle le sacrifiait au Garde-des-sceaux Châteauneuf. Le commandeur de Jars, et d'autres entraient dans la confidence. La reine Anne, femme de Louis XIII, n'avait d'autre consolation dans la perte de son crédit que d'aider la duchesse de Chevreuse à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, et formait des intrigues dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal fut ce qui l'offensa davantage.

Le cardinal, mieux gardé que Henri IV, n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine Marie et de Monsieur, errante et désolée, était encore plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Le cardinal de Richelieu avait de plus puissants ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agi-

taient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au-dehors, et de remplir le grand projet de Henri IV, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent près de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient les bornes de la France : on pouvait les reculer tandis que les Suédois étaient encore dans l'empire. Les Provinces-Unies étaient près d'attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre pour peu que la France les secondât. Ce sont là les seuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Westphalie; et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura longtemps après jusqu'au traité des Pyrénées : toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

Le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. Gaston, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France; et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de Soissons le commandement de l'armée qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de Retz, les premiers troubles de la fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès-lors toutes les occasion d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. Gaston et

le comte de Soissons consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais le duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus : ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne, les Espagnols de la Picardie : le duc de Veimar réussit en Alsace, et s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire, qui dépendait des succès.

Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres et du bel-esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes, et parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois : il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, et qu'il écrivit au comte d'Estrades ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : « Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser. »

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident qu'on appelle un favori, qui pût amuser son humeur triste, et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de Saint-Simon occupait ce poste ; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour et relégué à Blayes.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait mademoiselle de La Fayette, fille d'honneur de la reine régnante,

comme un homme faible, scrupuleux et peu voluptueux, peut aimer. Mademoiselle de La Fayette, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maîtresse et sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux reines. Mademoiselle de La Fayette, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent.

La duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, veuve de Louis-Amédée, et régente de la Savoie, avait un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal de Richelieu. Le ministre préféra la vengeance et l'intérêt de l'état au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les états de la duchesse.

Les intrigues de la cour, les cabales continuent toujours. La reine Anne d'Espagne, que nous nommons Anne d'Autriche, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une sujette criminelle : ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier Séguier. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de Henri IV ; à persécuter sa veuve dans les pays étrangers ; à maltraiter Gaston, son fils ; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille ; à se rendre maître de la duchesse de Savoie, son autre fille; enfin à humilier Louis XIII en le rendant puissant, et à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger; et l'on vit presque chaque année des rébellions et des châtiments. La révolte du comte de Soissons

fut la plus dangereuse; elle était appuyée par le duc de Bouillon, fils du maréchal, qui le reçut dans Sédan; par le duc de Guise, petit-fils du *balafré*, qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la fortune; enfin par l'argent du roi d'Espagne et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celle de Gaston.

Le comte de Soissons et le duc de Bouillon avaient une bonne armée; ils savaient la conduire; et pour une plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, et faire soulever Paris. Le cardinal de Retz, encore très-jeune, faisait dans ce complot son apprentissage des conspirations. La bataille de Marsée, que le comte de Soissons gagna près de Sédan contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés; mais la mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger; il fut cette fois seule dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, et l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de Bouillon, possesseur de Sédan. Le seul duc de Guise, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Le duc de Bouillon, reçu en faveur à la cour, et raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, et dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, Richelieu lui avait donné lui-même le jeune d'Efiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil; et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un

ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus Cinq-Mars à conspirer, ce fut le roi lui-même : souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, et parlait de Richelieu avec tant d'aigreur, qu'il enhardit Cinq-Mars à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner ; et c'est ce qui est prouvé par une lettre de Louis XIII lui-même au chancelier Séguier. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori, qu'il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt Cinq-Mars haït également Louis XIII et Richelieu. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de Soissons, il les continuait avec le duc de Bouillon ; et enfin Monsieur, qui, après ses entreprises malheureuses, se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidents, entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du cardinal ; et ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

Louis XIII et Richelieu, tous deux attaqués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de Bouillon, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols ; et c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur et avec Cinq-Mars. Les conjurés faisaient un traité avec le comte-duc Olivarès pour introduire une armée espagnole en France, et pour y mettre tout en confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. Cinq-Mars alors, ayant suivi le roi à Narbonne,

était mieux que jamais dans ses bonnes grâces ; et Richelieu, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains ; il en coûta la vie à Cinq-Mars. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, et dit : « Je crois que *cher ami* fait à présent une vilaine mine. » Le duc de Bouillon fut arrêté au milieu de son armée, à Casal ; il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sédan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'état conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sédan des terres d'un plus grand revenu. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que, s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'état dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort : une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de Louis XI, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration ; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour Gaston, duc d'Orléans, il accusa ses complices, à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneur ; et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : les gardes se relayaient; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes : c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris, à cinquante-huit ans, et qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu et embarrassé d'être le maître.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort; et ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné et qu'il ne régnait plus, c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en sortirent, comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc; somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence; les gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre quand il allait chez son maître; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne; et même, lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de Henri IV l'avait précédé de cinq mois, et Louis XIII le suivit cinq mois après.

Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux : la reine-mère, longtemps errante, mourut à Cologne dans la pauvreté ; le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité ; toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer ; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même ; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé ; se défiant de sa femme, haï de son frère, trahi par ses favoris, abandonné sur le trône ; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfants : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de Richelieu fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, et qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense, dont il fut souvent près d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations et de supplices le royaume fleurit pourtant ; et, malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. Louis XIII n'y contribua en rien ; mais le cardinal de Richelieu servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scholastique ; mais Corneille commença, en 1636, par la tragédie du Cid, le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. Le Poussin égala Raphaël d'Urbin dans quelques parties de la peinture : la sculpture fut bientôt perfectionnée par Girardon ; et le mausolée même du cardinal de Richelieu en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les grâces et les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le

commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler ; nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après, dans le siècle de Louis XIV. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillements, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères ; les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches et une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous, que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées et en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère par année que la moitié du revenu de Louis XIV. On était encore moins riche en industrie : les manufactures grossières de draps de Rouen et d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France ; point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre ; on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges. Le commerce maritime dans les échelles du levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada ; nul vaisseau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, et l'Angleterre de grands établissements.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous Louis XIV : le gouvernement empruntait à un plus haut prix ;

les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept et demi pour cent à la mort du cardinal de Richelieu.»

Jugement sur Louis XIII par M. de Laporte.

La fin tragique du bon Henri avait fait sur le monarque enfant une impression si vive et si profonde, que, dans la nuit qui suivit cette catastrophe, il fut agité par les songes les plus effrayants, « rêvant, dit l'Etoile, qu'on voulait aussi lui donner la mort; de sorte que pour le calmer on fut obligé de le transporter dans le lit de la reine. »

Peu d'années après, recevant l'annonce d'une visite du connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, qui marchait accompagné d'une grande suite de seigneurs du même pays, il demanda son épée avec une intention très-marquée. On eût dit que la nature lui inspirait une forte antipathie pour une nation qui avait ourdi tant de trames contre les rois auxquels il succédait et mis la France à deux doigts de sa perte.

A l'avénement de Louis XIII, le royaume était encore agité par les factions composées soit du corps des protestants soit des débris de la ligue, les princes mécontents, s'étaient retirés de la cour; mais le traité de Sainte-Ménéhould, conclu le 16 mai 1614, et le succès des conférences de Loudun, rétablirent le calme, qui toutefois ne fut pas de longue durée. On assembla les Etats-Généraux, qui n'eurent d'autre résultat que beaucoup de discours sur les abus anciens et nouveaux, sans qu'on parvînt à en réformer un seul. Le gouvernement, la puissance et l'orgueil de Concini, d'abord marquis et puis ensuite maréchal d'Ancre, étant devenus odieux au roi comme à tous les Français, les troubles recommencèrent et ne furent apaisés qu'après la mort du

favori de la reine-mère, ou plutôt son assassinat, conséquence funeste d'un ordre de le faire arrêter que Louis XIII s'était laissé arracher. L'éloignement de Marie de Médicis, au joug de laquelle son fils était pressé de se soustraire, contribua aussi au retour de la tranquillité publique : privée de ses gardes et retenue prisonnière dans son appartement, cette princesse finit par être exilée à Blois. C'était un des résultats de la faveur subite de Charles d'Albert, duc de Luynes, depuis connétable, faveur qui causait beaucoup d'ombrage aux plus grands seigneurs du royaume : ils saisirent ce nouveau prétexte pour soulever plusieurs provinces, se rendirent auprès de la reine-mère, qui avait été tirée très-audacieusement du château de Blois par le duc d'Epernon, et ils épousèrent sa querelle. Ayant échoué dans leurs projets au pont de Cé, où ils furent taillés en pièce, ils demandèrent et obtinrent leur pardon. Marie de Médicis, grâce à l'habileté de Richelieu, alors évêque de Luçon, eut part au traité de paix signé le 9 août 1620. Un peu plus tard, Louis XIII voulut réunir le Béarn à la couronne, et contraindre les protestants à restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient usurpés avant le règne de Henri : ils se révoltèrent, le roi marcha contre eux; Saumur, Sancerre, Nérac, Pons, Castillon, Sainte-Foi, Bergerac et diverses autres places de la Guienne et du Languedoc lui ouvrirent leurs portes; Saint-Jean-d'Angély ayant refusé d'en faire autant, ses remparts furent démolis. Montauban, qui était défendu par le maréchal de La Force, arrêta le cours des succès du roi, et il fut obligé, à son grand mécontement, de lever le siége, pendant lequel un grand nombre de personnes de distinction avaient péri. Le duc de Mayenne fut tué dans la tranchée. Le connétable mourut la même année, et fut remplacé dans la confiance

du monarque par le cardinal de Richelieu, qui, ayant eu l'adresse de captiver Louis, devint son premier ministre et l'excita à continuer la guerre. Ce prince donna une preuve remarquable de courage, lorsqu'à la tête de ses gardes il passa dans l'île de Ré, séparée du Poitou par un petit bras de mer, et en chassa le duc de Soubise, un des chefs des factieux. Mais un des faits les plus mémorables de son règne fut le siége de La Rochelle, boulevard des calvinistes, qui étaient soutenus par l'Angleterre. Cette place résista plus d'un an, et elle aurait pu tenir encore davantage, sans la fameuse digue ordonnée par Richelieu et exécutée par Métézéan, qui rendit les secours des Anglais impossibles. Le roi, qui assista au siége depuis le mois de mars 1628 jusqu'à la reddition de cette ville, y fit son entrée le 1[er] novembre, et signala sa clémence après avoir montré la plus grande intrépidité. A la suite de cette brillante campagne, Richelieu, qui s'intéressait à la gloire du prince, et qui en même temps voulait l'enlever aux cabales que la reine et son conseil excitaient contre son ministre, lui persuada d'aller lui-même secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, et le défendre contre les prétentions que le duc de Savoie manifestait sur le Montferrat-Mantouan. Louis XIII part de Paris au milieu d'un hiver rigoureux, force en personne le Pas-de-Suze, bat la petite armée du duc de Savoie, chasse les Espagnols de Casal, s'empare de Pignerol, et par le traité de Quérasque, conclu en 1631, met son allié en possession du duché qu'il revendiquait; ce traité acquit au monarque français le titre de libérateur de l'Italie. Revenu dans sa capitale avec Richelieu, il y trouva plus d'intrigues qu'il n'en avait laissé au-delà des Alpes entre l'empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome et la France; Gaston, duc d'Orléans, frère du

roi, s'étant révolté par jalousie de l'autorité du cardinal, plusieurs seigneurs embrassèrent son parti, notamment le duc de Montmorency, qui aspirait à en devenir le chef; celui-ci souleva le bas Languedoc dont il était le gouverneur; mais il fut pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, et Richelieu lui fit trancher la tête à Toulouse, le 30 octobre 1632. En vain les Espagnols et les Allemands, irrités de nos succès guerriers, s'unirent-ils pour en arrêter le cours : leur ligue fut dissipée, grâce à l'alliance contractée par Louis XIII avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, et plus encore grâce au courage de nos troupes. Les ennemis, battus sur plusieurs points, l'orgueil de la maison d'Autriche abaissé, la conquête de la Lorraine effectuée, ainsi que celle d'une grande partie de la Catalogne, la réduction du Roussillon, tels furent pour la France les fruits de cette coalition formée contre elle. Louis XIII ne jouit pas longtemps de ses triomphes, troublés par des murmures de l'intérieur de la France, qui, à la vérité, n'arrivaient pas toujours jusqu'à lui; il n'eut même pas la satisfaction de voir la guerre terminée, il mourut à Saint-Germain en 1643, dans le moment où il espérait conclure une paix avantageuse. Il était alors âgé de quarante-deux ans. Richelieu l'avait précédé de quelques mois au tombeau.

On a remarqué que ce prince termina sa carrière le même jour où il était monté sur le trône, et presque à la même heure où avait eu lieu l'assassinat de son père. Il n'avait pas été aimé pendant sa vie, il ne fut pas regretté après sa mort. Louis XIII ne possédait aucune des qualités brillantes qui distinguaient les grands; Il était d'un caractère timide et un peu sauvage : naturellement triste, se défiant toujours de lui-même, et presque continuellement malade, il ne goûta ni les plaisirs de la

grandeur ni les douceurs de la vie privée. Il craignait la représentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimait beaucoup. Il était essentiellement juste et religieux; ses intentions étaient pures, son esprit droit, et il ne manquait pas de discernement. Quand il jugeait d'après lui, il jugeait bien, et on ne le gouvernait guère qu'en le persuadant. Les hommes plutôt que les femmes eurent de l'empire sur lui; et sous son règne le titre de favori, selon l'expression du président Hénault, fut *comme une charge dans l'état*; mais ses favoris le trahissaient.

Si Louis XIII avait eu des vertus éminentes, il aurait manqué de moyens pour les faire paraître au grand jour. Il n'était ni assez éclairé ni d'un caractère assez ferme pour opérer par lui-même le bien de son peuple, mais il le désirait de bonne foi. Incapable de vastes projets, il en connaissait du moins le prix, et il les appuyait de toute son autorité. Du reste, dégoûté de la lecture dès sa plus tendre jeunesse, il ne perfectionna point par l'étude ce que la nature avait commencé en lui. Il ne montra aucun goût pour les lettres, quoique Corneille eût déjà enfanté sa tragédie du *Cid*, et quoique Richelieu, sous le nom de son maître, établit, en 1637, l'Académie Française, en triomphant de la résistance du parlement de Paris. Le prince ne contribua en rien aux progrès que commençaient à faire, depuis qu'il était sur le trône, la politesse et les arts. Sobre, chaste, ennemi du faste, il ne se permettait guère d'autre amusement que la chasse, pour laquelle il était passionné sans que, cependant, elle l'entraînât jamais à oublier ses devoirs de roi. Il tirait au vol si parfaitement, qu'un plaisant, faisant allusion au surnom de juste, disait : « Juste à tirer de l'arquebuse. »

Jugement du président Hénault sur Richelieu et Louis XIII.

Je me bornerai, sur le sujet de Richelieu, qui semble épuisé, à une seule considération. Le cardinal de Richelieu, uniquement occupé d'accroître l'autorité de son maître, qui était devenue la sienne propre, passa sa vie dans le trouble que lui causait nécessairement la crainte de ses ennemis, tandis qu'il aurait eu besoin de tout le calme de son âme pour former des projets aussi vastes et aussi compliqués qu'étaient les siens. Ce même homme, qui s'exposait à la haine et à la vengeance de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume pour rendre le gouvernement de son maître plus absolu, avait autant à craindre du roi, pour qui il risquait tout, que du ressentiment de ceux qu'il forçait d'obéir.

Que de cette situation il naisse des résolutions méditées, un système suivi, des entreprises aussi sages qu'éclatantes; qu'il puisse y avoir un homme né assez grand et assez ennemi de lui-même pour s'occuper tout entier de l'administration d'un royaume où il est également craint, et de celui qu'il sert, et de ceux qu'il soumet, en vérité c'est un problème qu'il n'appartient qu'aux passions de résoudre, ou un amour du bien public fort au-dessus de l'humanité! Ce qui ajouterait, s'il était possible, à la gloire de ce ministre, c'est l'anecdote suivante, qui, quoique assez connue, ne saurait être trop répétée en l'honneur de deux grands hommes.

Le czar Pierre, étant en France, fut conduit en Sorbonne, où on lui montra le fameux mausolée du cardinal. Il demanda quelle était cette figure, on lui dit que c'était le cardinal; aussitôt, transporté par cet enthousiasme qu'il ressentait pour tout ce qui était grand, il s'élança pour embrasser la statue,

en disant : « Ah ! que n'es-tu en vie ! je te donnerais la moitié de mon empire pour gouverner l'autre. » Le cardinal consomma le projet, déjà commencé avant qu'il entrât dans le ministère, de détruire les fortifications de toutes les places situées au-dedans du royaume. Montesquieu a dit de Richelieu : « Il fit jouer à son monarque le second rang dans la monarchie, et le premier dans l'Europe ; il avilit le roi, mais il illustra le règne. » Quand on annonça qu'il venait d'expirer, Louis XIII dit simplement : « Voilà un grand politique mort. » Cette courte oraison funèbre, dit Anquetil, renferme tout ce qu'on peut dire de lui. C'est le cardinal de Richelieu qui a établi l'imprimerie royale ; les frais de cet établissement coûtèrent trois cent mille livres. Trichet du Fresne était chargé de la correction, Cramoisi était l'imprimeur, et Jules Desnoyers en était le surintendant. Le Palais-Royal, que nous voyons aujourd'hui, avait été bâti par Richelieu sous le nom de Palais-Cardinal ; il en fit don au roi. Il voulut que sa sépulture même se ressentît de la grandeur avec laquelle il avait vécu. La Sorbonne, qui est devenue, selon Mézerai, le concile perpétuel des Gaules, l'aréopage de l'Eglise et le flambeau de la foi, n'était dans le commencement qu'une communauté de pauvres écoliers, nommés les pauvres-maîtres, établie par Robert de Sorbonne. Comme saint Louis, dont il était confesseur, avait contribué à cet établissement et en avait même posé la première pierre, Robert ne voulut pas prendre le titre de fondateur, et se contenta de celui de proviseur. Le cardinal de Richelieu, en la même qualité, choisit cette demeure pour sa sépulture, après l'avoir rebâtie avec une magnificence vraiment royale. Le mausolée qui s'y voit est le chef-d'œuvre du célèbre Girardon. Le roi avait rendu un édit, le 1er décembre

de l'année précédente, par lequel, en déclarant que Monsieur ne pourrait jamais avoir la régence, il le privait en même temps de son gouvernement et supprimait ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers. Le roi révoqua cet édit trois semaines avant sa mort. Le même jour de la mort de Richelieu, le roi fit entrer dans son conseil le cardinal Mazarin; il continua messieurs de Chavigny et Desnoyers dans leurs fonctions. Il écrivit aux cours supérieures de son royaume et à ses ambassadeurs qu'il n'y avait rien de changé à tout ce qui s'était pratiqué. En un mot, *la cour*, dit M. de Larochefoucauld, *demeura aussi soumise aux volontés du cardinal de Richelieu après sa mort qu'elle l'avait été durant sa vie*. Monsieur revint à Saint-Germain le 12 janvier, et y fut suivi de quelques exilés et de quelques prisonniers, comme le duc de Saint-Simon, Vitry, Bassompierre, etc. Celui-ci avait été forcé, lorsqu'on le mit à la Bastille, de rendre sa charge de colonel-général des Suisses au marquis de Coislin, à qui le marquis de La Chastre avait succédé; mais le marquis de La Chastre ayant déplu depuis au cardinal de Mazarin, la charge fut rendue à Bassompierre. Le duc de Beaufort revint d'Angleterre, où il s'était exilé volontairement sur la fin du ministère Richelieu. L'attente de la régence, que la mauvaise santé du roi rendait prochaine, formait alors deux partis à la cour; celui de la reine et celui de Monsieur. Le roi n'aimait ni l'un ni l'autre; mais comme il croyait, par l'expérience du passé, que l'état ne pouvait être en de plus mauvaise mains que dans celles de Monsieur, il renvoya le savant père Sirmond, son confesseur, qui lui fit la proposition d'associer Monsieur à la régence. Desnoyers, fort attaché à la reine, obtint son congé, qu'il demanda soit qu'il se crût trop nécessaire pour que le roi le

laissât aller, soit pour être rappelé par la régente, et se donner auprès d'elle le mérite de n'avoir pas participé aux conseils qui devaient limiter son autorité. La reine avait mis sa principale confiance dans Potier, évêque de Beauvais. Le duc de Beaufort s'attacha à elle, le duc de La Rochefoucauld lui assura le duc d'Enghien, et Mazarin et Chavigny, qui virent qu'ils n'obtiendraient rien du roi pour Monsieur, retournèrent au parti de la reine et firent oublier Desnoyers. Ce dernier eut ordre de traiter de sa charge de secrétaire d'état avec M. Letellier, que le cardinal Mazarin avait connu en Piémont, où il était intendant de l'armée. Letellier avait l'esprit net, facile et capable d'affaires; personne ne sut avec plus d'adresse se maintenir, dans les diverses agitations de la cour, sous des apparences de modération, et il ne prétendit jamais à la première place dans le ministère, pour occuper plus sûrement la seconde.

Déclaration du roi du 19 avril pour la régence, qui est déférée à Anne d'Autriche, M. le duc d'Orléans est déclaré lieutenant-général du roi mineur, sous l'autorité de la régente, et le roi nomma un conseil de régence. Cette déclaration fut enregistrée le lendemain au parlement. Le roi, huit jours avant sa mort, consent au mariage de Gaston avec Marguerite, princesse de Lorraine, à condition que le mariage sera célébré de nouveau en France; ce qui fut exécuté le 26 mai, douze jours après la mort du roi. Il y eut publication de bans le 25, et l'archevêque de Paris en fit la cérémonie à Meudon, où Gaston déclara qu'il était venu pour ratifier son mariage, qu'il n'était point nécessaire de renouveler, puisqu'il avait été fait à la face de l'Eglise, mais que ce qu'il en faisait était pour obéir aux volontés du roi; en conséquence l'archevêque prononça : *Ego*

vos conjungo in matrimonium, in quantum opus est. Louis XIII meurt le 14 mai jour de l'Ascension.

Louis XIII était d'un caractère un peu sauvage; il craignait la représentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimait beaucoup.

Henri IV, étant dans une grande nécessité, payait ses officiers de bonnes paroles; mais ce n'était pas là le tour d'esprit de Louis XIII; il avait, comme il le reconnaissait lui-même, une sécheresse qu'il tenait de la reine-mère.

Son goût pour la retraite faisait qu'il s'attachait à ses favoris, dont il dépendait, tant qu'il ne les renvoyait pas; mais comme il tenait moins à eux par le goût que par le besoin d'avoir quelqu'un qui partageât sa solitude, il était aisé de les lui enlever et de lui en substituer d'autres, car il lui en fallait; et le titre de favori était alors comme *charge dans l'état*. Il n'aima jamais le cardinal de Richelieu, qui le domina toujours; il était jaloux de ce même ministre, à qui il se livrait sans réserve, et il ne lui pardonnait pas intérieurement de ce qu'il ne pouvait s'en passer. Il eut des maîtresses comme des favoris; il en était jaloux, et c'était là où ses sentiments se bornaient. Les vues de ce prince étaient droites, son esprit sage et éclairé; il n'imaginait point, mais il jugeait bien; son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant, et ce n'est point un prince médiocre, que celui qui ne se laisse conduire que par de grands moyens.

Il était tout aussi vaillant que Henri IV, mais d'une valeur sans chaleur et sans éclat, qui n'eût pas été bonne pour conquérir un royaume. La Providence l'avait fait naître dans le moment qui lui était propre; plus tôt, il eût été trop faible; plus tard, trop circonspect; fils et père de deux de nos plus

grands rois, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du règne de Louis XIV.

Gomberville, dans son livre de la *Doctrine des Mœurs*, dit que Louis XIII n'aimait pas la lecture, et que ce qui en dégoûta ce prince ce fut qu'on lui donna d'abord à lire l'*Histoire de France* par Franchet.

On n'est point d'accord sur l'occasion qui fit donner à Louis XIII le surnom de *Juste*, : il est certain seulement qu'il eut ce titre dès les premières années de son règne. On ne convient pas davantage sur l'époque du surnom de *Grand* donné à Henri IV, puisque Barclai, dans son épitre dédicatoire de *l'Argenis*, avance que ce titre ne lui fût donné qu'après sa mort, quoique le père de ce même Barclai, en dédiant à Henri IV son livre *de Regno*, lui eût déjà donné le titre de grand : *Henricus magnus*.

« Les revenus de la France, sous Louis XIII, montaient à quarante-cinq millions ; mais le marc d'argent ne valait alors que vingt-six livres. Ces quarante-cinq millions représentent environ quatre-vingt-cinq millions actuels, le marc d'argent monnayé étant estimé à quarante-neuf livres dix sous et l'argent fin à cinquante-quatre livres. Dans les commencements de la régence et sous le règne suivant, les revenus augmentèrent jusqu'à soixante-quinze millions de livres et ne furent pas suffisants. »

CHAPITRE XXXIX.

De la situation des finances.

Lorsque les entreprises excèdent les forces, on fait de vains efforts, ou si on réussit l'on s'épuise avec des succès. Or, les

forces d'un état ne consistent pas seulement dans l'étendue des terres et dans le nombre des habitants, mais bien plus encore dans la culture des terres et dans l'industrie des habitants. La puissance ou la faiblesse est donc principalement dans le gouvernement, suivant que dirigeant bien ou mal toutes les forces il les augmente ou les diminue. Un prince n'est pas puissant parce qu'il peut mettre chaque jour de nouvelles impositions; car cette méthode aura nécessairement un terme dans la pauvreté des peuples.

Afin d'augmenter les revenus du souverain, il faut donc commencer par augmenter ceux des sujets, c'est-à-dire qu'il faut faire fleurir l'agriculture, les arts et le commerce. C'est sous ce point de vue qu'il nous reste à considérer la France.

Depuis 1610 jusqu'en 1629, l'agriculture, les arts et le commerce ont dépéri, bien loin de faire des progrès. Néanmoins sans acquérir de nouvelles forces, le royaume est devenu plus puissant au-dehors lorsque les factions des grands et des huguenots ont cessé de le diviser. Mais il serait difficile de se faire une idée de l'épuisement où il avait été réduit par les dissipations de Marie de Médicis et par la mauvaise administration des finances; toutes les pensions avaient été triplées, et cette générosité ne se borna pas aux princes et aux grands de la cour, elle se répandit encore dans les provinces sur les gentilshommes les plus qualifiés. Cette augmentation de dépense fut pour l'état une nouvelle charge de 4 millions; somme considérable, puisque les revenus du roi ne passaient pas 26, desquels il fallait encore retrancher 6 d'anciennes charges. Il ne lui en restait donc plus que 16, et cependant 20 suffisaient à peine à la dépense courante.

On avait cru s'assurer de l'obéissance par des bienfaits, et

dans sept ans on vit trois guerres civiles; alors les dépenses de l'état montèrent tout-à-coup de 20 à 50 millions. On ne sait pas ce que ces troubles coûtèrent aux peuples; mais on sait que les rebelles levèrent des tailles et des subsides pour faire subsister leurs armées; qu'ils obtinrent à différentes reprises près de 17 millions de gratifications extraordinaires; que Concini en retira 11 ou 12 pour sa femme, et qu'il créa plusieurs offices à son profit. Ajoutons à cela le dégât que les troupes faisaient dans les campagnes.

A la mort de Concini, c'est-à-dire en 1615, l'augmentation des impôts avait porté les revenus à 31 millions; mais, en même temps, on avait augmenté de plus de 3 les charges, qui étaient déjà de 10 au commencement du règne de Louis XIII. Le roi n'avait donc que 18 millions de rente, et dépensait au-delà.

Un ministre aussi avide que Concini n'était pas capable d'arrêter l'avidité des autres. Si les directeurs des finances ne pillèrent pas, ils n'eurent pas le courage d'empêcher de piller. Tous les trafics en usage avant Sully recommencèrent, et la Galigaï vendait sa protection à qui en avait besoin. Quelques gens d'affaires étant poursuivis pour leurs malversations, elle s'engagea, par contrat public, à les faire déclarer innocents, moyennant trois cent mille livres.

Les finances restèrent dans ce désordre jusqu'en 1626, qu'elles furent confiées au marquis d'Effiat. Ce surintendant joignait les lumières à l'intégrité; mais les malheurs des temps ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il était capable. Il comparait les trésoriers à la sèche, qui trouble l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs, et il leur reprochait d'avoir tout brouillé, au point qu'il n'était plus possible de se faire une idée de la dépense, ni même de la recette.

Depuis que François Ier, imagina de créer de nouveaux offices, cette méthode a paru si commode, qu'elle a été la grande ressource des surintendants. Il n'y en a pas de plus ruineuse. On n'achète pas des offices pour le seul honneur de les posséder, on en veut retirer à peu près l'intérêt de son argent. Le roi est donc obligé, pour se procurer un secours passager, d'aliéner à perpétuité une partie de ses revenus. Il faut qu'il assigne les gages des officiers sur les tailles, sur les gabelles ou sur d'autres impôts. Il vend des offices parce que les revenus ne suffisent pas à la dépense : l'année d'après ils suffiraient encore moins, s'il ne remplaçait par les fonds aliénés en augmentant les impositions.

Sous Louis XIII, ces créations d'offices étaient l'unique ressource des surintendants. Les effets de cette mauvaise administration ne tardèrent pas à se faire sentir : on le voit par le compte que le marquis d'Effiat rendit de l'état des finances à l'assemblée des notables en 1626.

Le roi ne retirait plus rien de ses domaines : de 19 millions de tailles qu'on levait sur les peuples, il n'en venait que 6 au trésor de l'épargne : tout le reste se trouvait aliéné. La ferme générale des gabelles était de 7 millions 400 mille livres, en rabattant les frais des fermiers, qui revenaient à 2 millions ; et de ces 7 millions 400 mille livres, il y en avait 6 millions 300 mille livres d'aliénés ; de sorte qu'il ne restait au roi que 11 cent mille livres qu'on venait d'engager encore. La perte était à peu près la même sur tous les autres revenus de l'Etat. Ce qui contribuait encore à la ruine du royaume, c'est la multitude de personnes qu'on employait pour la recette et pour la dépense. Les tailles passaient par les mains de 22 mille collecteurs, qui les portaient à 160 receveurs particuliers, d'où

elles passaient à 21 receveurs-généraux pour les voitures à l'épargne. L'argent était-il tiré de l'épargne pour être employé à sa destination? Il n'y arrivait pas, ou du moins des millions se réduisaient à peu de chose, parce que les trésoriers et les autres officiers, par les mains de qui on les faisait passer, prélevaient des gages, des taxations, des droits, des ports et des voitures. Les revenus des rois sont grands comme le Rhin, et se perdent de même.

Quand le marquis d'Effiat fut chargé des finances, au commencement de juin 1626, il voulut savoir quelle était la recette sur laquelle il pouvait compter pendant le reste de l'année, et quelles étaient les dépenses auxquelles il serait obligé de faire face. « Je trouvai, dit-il, toute la recette faite, et toute la dépense à faire. » C'est qu'on avait dissipé d'avance tous les revenus de 1626, et même une partie de ceux de 1627. Cependant, le roi devait 22 millions de paie aux troupes, 3 millions de gratifications, et plus de 2 millions de pensions et d'appointements. Il s'en fallait donc de 27 à 28 millions, qu'il eût quelque chose, et il fallait fournir au courant, sans rien recevoir de dix à douze mois.

La guerre de la Valteline continuait, et celle des huguenots, qui recommença en 1627, fut un nouveau surcroît de dépenses. Le siége de La Rochelle coûta seul 40 millions. Les armées néanmoins ne manquèrent jamais de rien. Le bon ordre du surintendant fut la ressource de l'état; il gagna la confiance, et il rétablit si bien le crédit, que les financiers lui prêtèrent à 10 pour 100, quoique jusqu'alors ils eussent toujours retiré 20 ou 25 pour 100 de leurs avances. Mais ce ministre, qui mourut en 1632, ne put pas corriger les abus :

c'était assez, dans les conjonctures où il se trouvait, d'en suspendre les progrès.

Voici l'état des revenus de l'année 1639; celui des charges et celui de la recette au trésor de l'épargne.

Revenus.	80,210,185
Charges	49,819,665
Parties de l'épargne	33,390,520

En comparant cet état à celui de 1609, on trouve que, dans l'espace de trente ans, les impositions ont été augmentées de 54 millions, les charges de 40, et la recette seulement de 13. Les abus s'étaient accrus depuis la mort du marquis d'Effiat, et le royaume s'épuisait tous les jours davantage. Mais les temps n'étaient pas favorables à une réforme.

HUITIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

PRÉFACE.

J'espère avoir accompli ce qu'on a tant désiré, que l'Histoire de France fût présentée dans son unité, c'est-à-dire dans ses véritables principes, dans leurs développements, œuvre du temps et du génie national ; et dans les combats que ces principes ont eu à soutenir à toutes les époques contre les passions des hommes. C'est ainsi seulement que l'histoire peut être ramenée sous un point de vue commun, étudiée selon les mêmes règles et jugée d'après les mêmes principes.

C'est la première fois que ce plan a été suivi et qu'on a vu une nation naître, grandir, vivre de la même vie, et, fidèle à sa constitution primitive, ne pas cesser de s'élever de progrès en progrès à la plus haute perfection possible chez un peuple. Tout a servi à ces progrès : la première, la seconde comme la troisième race ; les grands hommes comme les hommes médiocres, la guerre comme la paix, les lois, les conquêtes, les maladies même du corps social, l'aristocratie féodale, la théocratie, le pouvoir absolu, la révolution, tant la France a en elle de force vitale pour se dégager de ce qui ne lui est pas bon et ne s'assimiler que ce qui peut lui être utile. J'ai prouvé cette grande vérité en me servant des témoignages de tous les écrivains nationaux et étrangers, afin qu'on ne pût pas m'accuser d'esprit de système. Les autres écrivains exposent, et je conclus. Me voici parvenu, de progrès en progrès, à la grande phase du dix-septième siècle.

Louis XIV a suivi les errements de François Ier, et la France a été jetée par lui dans les voies du pouvoir absolu. On en a usé ainsi dans tous les temps, disait Louis XIV, lorsqu'on lui parlait de l'iniquité des lettres de cachet. « Ses ministres, dit un écrivain célèbre, lui avaient sans doute persuadé ce mensonge qui s'accordait si bien avec son humeur altière. Ce prince, qui demandait *à quoi servait de lire*, n'avait aucune connaissance de l'histoire. L'expérience pouvait seule lui avoir donné quelques lumières; mais l'expérience, qui ne s'acquiert point à force d'agir (car la vie la plus active est encore très-bornée par les choses et par le temps), sera toujours un guide très-infidèle, lorsque la théorie ne l'éclairera pas (1). Louis XIV dédaignait peut-être autant l'une que l'autre. Tout avait fléchi sous le poids de sa volonté; il prenait le fait pour le droit : il ignorait qu'un grand nombre d'ordonnances de ses prédécesseurs avaient défendu à tous juges « d'avoir aucun égard aux lettres closes ou de cachet qui seraient accordées sur le fait de la justice; » il ignorait qu'en remontant dans les fastes de la nation, on trouve que tout Français jugé par ses pairs jouissait du privilége de ne pouvoir être emprisonné sous quelque prétexte que ce fût, à moins d'un crime capital et notoire, et que depuis l'anéantissement des priviléges nationaux, nos citoyens se sont engagés par des lois formelles, à ne point retenir un de leurs sujets prisonnier plus de vingt-quatre heures sans lui faire son procès.

Il faut bien le reconnaître, l'administration des Guise et des Italiens, avait changé toutes les notions politiques en France. Richelieu, Mazarin, usèrent largement de l'arbitraire, et commencèrent cette révolution qui, continuée par Louis XIV, changea notre constitution, notre gouvernement et nos mœurs.

C'est Louis XIV qui le premier, en 1705, rendit un édit pour les lettres d'exil. Il y parle « de ceux qu'il juge quel-

(1) Mirabeau.

quefois à propos d'éloigner pour un temps, du lieu de leur établissement ordinaire, par des ordres particuliers, pour bonnes et justes causes à lui connues, qui, oubliant l'obéissance qu'ils doivent à l'ordre spécial qu'ils ont de lui, quittent le lieu du séjour qui leur est marqué pour se retirer hors du royaume; il défend à ceux qui seront relégués par lui en quelque lieu du royaume que ce soit, d'en sortir sans sa permission, sous peine de confiscation de corps et de biens pour raison de leur désobéissance formelle. »

Cependant il y eut des protestations contre le pouvoir absolu, et les Mémoires de Fénélon au duc de Bourgogne, et les conseils de Colbert et de Torcy prouvent que l'esprit de la cour n'était pas l'esprit de la France. On ne peut pas dire cependant que la nation ne fût pas de moitié avec Louis XIV dans tout ce qu'il faisait à l'extérieur et à l'intérieur. A l'intérieur, elle approuvait tout ce qu'il faisait pour l'égalité, et à l'extérieur tout ce qu'il faisait pour la gloire.

Ce qui prouve combien la monarchie de Louis XIV servait à un travail de progrès et d'égalité, tout en foulant aux pieds les libertés traditionnelles de la France, c'est l'étonnement de Hume, l'historien anglais, dans son chapitre *sur la liberté et le despotisme*, de voir que la France dément toutes ses théories.

Les anciens, dit-il, ont observé que tous les arts et toutes les sciences sont nés parmi des nations libres, et il cite la Grèce, Rome, puis il ajoute : « La France est cependant la preuve la plus frappante des progrès que fait le savoir sous les gouvernements despotiques. Quoique ce pays n'ait jamais joui d'une liberté avouée (1), on y a porté tous les arts et toutes les sciences aussi loin que partout ailleurs. Les Anglais excellent peut-être en philosophie; les Italiens en peinture et en musique, les Romains en éloquence, les Français sont le seul peuple, après les Grecs, qui ait produit tout-à-la-fois des

(1) Grande erreur démentie par toute notre histoire et par les réflexions de Hume lui-même.

poètes, des orateurs, des historiens, des peintres, des architectes, des sculpteurs et des musiciens. Enfin si nous descendons dans la vie commune, il n'y a point de nation qui ait tant perfectionné cet art, le plus agréable de tous : l'art de la société et de la conversation qu'ils nomment souvent *le savoir-vivre.* »

Continuons à montrer les surprises de Hume, elles servent à faire comprendre l'histoire de l'époque du grand roi :

« C'est une opinion généralement reçue que le commerce ne peut fleurir que dans les Etats libres, et cette opinion paraît fondée sur une expérience plus longue et plus étendue que celle qui regarde les arts et les sciences. Si nous suivons le commerce dans tous les progrès qu'il a faits à Tyr, à Athènes, à Syracuse, à Carthage, à Venise, à Florence, à Gênes, à Anvers, en Hollande, en Angleterre, nous le trouverons toujours fixé dans les républiques. Londres, Amsterdam et Hambourg, les trois villes les plus commerçantes de la terre sont toutes trois libres. Cependant l'ombrage que le commerce de la France nous a donné depuis peu, ne semble-t-il pas prouver que cette maxime n'est pas plus certaine et plus infaillible que la précédente, et que les sujets d'un monarque absolu peuvent devenir nos rivaux dans le négoce aussi bien que dans les lettres? »

Hume trouve la raison de ce fait dans la sécurité dont jouissaient les propriétaires en France. « Dans une monarchie civilisée comme le sont les monarchies européennes, dit-il, on n'est guère exposé à des violences de la part du souverain, et l'on n'a pas plus sujet de les craindre que les effets de la foudre, les tremblements de terre ou d'autres événements des plus extraordinaires. La police a été beaucoup perfectionnée dans le siècle passé. Salluste nous apprend que l'armée de Catilina s'était considérablement grossie par l'affluence des voleurs qui exerçaient leur brigandage dans les environs de Rome. Si l'on assemblait actuellement tous les gens de cette profession, qui sont répandus dans l'Europe, je ne crois pas qu'on en pût faire un régiment. D'ailleurs on peut appliquer

aujourd'hui aux monarchies civilisées ce qu'on disait autrefois à la louange des républiques, *qu'elles ne sont pas gouvernées par les hommes, mais par les lois.*

« On est surpris de voir l'ordre et la régularité dont elles sont susceptibles, et la consistance que l'on a su leur donner. Chacun y jouit en assurance de ce qui lui appartient, l'industrie est encouragée, les arts fleurissent, le souverain vit parmi ses sujets comme un père au milieu de ses enfants. Il y a peut-être en Europe environ deux cents princes absolus, en les y comprenant tous, les petits comme les grands, et depuis deux siècles, le nombre est le même. De sorte que, si l'un portant l'autre on compte vingt ans pour chaque règne, on trouve cet intervalle rempli en tout par deux mille de ces monarques à qui les Grecs avaient donné le nom de tyran. On n'en trouve pas un seul parmi eux, pas même Philippe II d'Espagne, qu'on puisse comparer en méchanceté à un Tibère, à un Caligula, à un Néron, à un Domitien, qui font déjà quatre des douze premiers empereurs de Rome. »

On va voir, d'après un autre passage de Hume que nous allons citer encore, que la seule chose qui manquât à la monarchie de Louis XIV et de Louis XV, c'était une représentation nationale, puisque les abus que Hume signale auraient disparu devant la convocation d'une assemblée de la France :

« Dans la France, qui est le plus parfait modèle d'une pure monarchie, les plus grands abus ne naissent pas du nombre des impôts ni de leur grandeur, ces deux articles ne sont pas si excessifs si on les compare à ce qui se pratique à cet égard dans les contrées libres. Ces abus résultent de la méthode dont on se sert pour lever les impôts, méthode coûteuse, inégale, arbitraire, qui décourage les pauvres, les paysans, et surtout les fermiers, qui arrête l'industrie, qui fait de l'agriculture une occupation de mendiants et d'esclaves. Ces vexations ne profitent qu'aux financiers. Or je suppose qu'il s'élevât un roi ou un ministre qui eût assez de discernement pour connaître ses avantages et le bien public, assez de pouvoir et de courage pour enfreindre de vieilles

coutumes et pour remédier à ces abus, en ce cas, dis-je, la différence qu'il y a entre le gouvernement absolu de la France et notre gouvernement libre ne paraîtrait plus si grande. » Ces aperçus de Hume sont vraiment curieux.

« Louis XIV, dit Thomas, a été plus loué pendant son règne que tous les rois ensemble de la monarchie ne l'ont été pendant douze siècles. On ne le louait pas seulement comme on loue tous les princes, par intérêt, par reconnaissance, par flatterie, par habitude, par vanité; on le louait encore par admiration et par enthousiasme. Ce fut une ivresse de quarante ans. On n'écrivait, on ne prononçait rien où le nom de Louis XIV ne fût mêlé. Le style avait pris partout je ne sais quel ton de panégyrique; ce fut celui même des Massillon, des Fléchier, des Bossuet, toutes les fois qu'ils parlaient de Louis XIV, et où n'en parlent-ils pas? Il n'y a pas un de leurs discours où, en déplorant les vanités du monde, ils n'aient l'art d'amener adroitement ce nom; où ils ne célèbrent, en passant, les exploits, les merveilles et la sagesse étonnante de ce prince. Si des orateurs de ce mérite donnaient un tel exemple, on se doute bien qu'il était suivi. Tous ceux qui prêchaient prirent l'habitude de louer. On parlait à Louis XIV de ses devoirs, mais on lui parlait presque autant de ses vertus; on mêlait avec adresse au langage de l'évangile le langage des cours.

« Outre ces éloges périodiques et saints, il y en avait d'autres tout profanes, que chaque circonstance et chaque année faisaient naître. On n'en trouve guère avant la mort de Mazarin : jusqu'à ce moment le roi n'exista point. Malheureusement le crédit du ministre se prolongeait par l'enfance du maître; mais peu après cette époque les panégyriques commencent. Dès 1663, panégyriques sur Louis-Dieu-Donné : c'était le nom de ce prince, dont la naissance fut regardée comme une faveur du ciel. Il avait alors vingt-cinq ans, avait humilié le pape, forcé le roi d'Espagne à lui céder le pas, donné un carrousel, et acheté cinq millions la ville de Dunkerque.

« En 1664, année où le pape envoya faire des excuses au roi,

panégyrique où la magnanimité de Louis XIV est comparée à celle de Jules-César, par un cordelier. Une autre année, panégyrique sur les jeux et les divertissements que Louis XIV donnait trois fois la semaine dans le grand appartement de Versailles.

« En 1667 et 1668, panégyriques sur la conquête de Flandre et de la Franche-Comté. En 1672, débordement de panégyriques sur la conquête de la Hollande. En 1679, panégyrique de Charpentier sur la paix de Nimègue. En 1680, panégyrique sur Louis-le-Grand, par un évêque d'Amiens. En 1685, panégyrique prononcé à Caen sur une statue élevée à Louis XIV. En 1687, panégyrique où l'on célèbre le triomphe du roi sur l'hérésie. En 1690, panégyrique prononcé à Valence par un capucin. Autre panégyrique à Arras par un carme. Autre panégyrique prononcé à Valence par un carme. Autre panégyrique, en 1699, par un cordelier. Je ne compte pas tous ceux des Jésuites : je ne crains pas d'exagérer en disant qu'il y en eut au moins une centaine de leur part, en français, en latin, en italien, en espagnol. A cette liste, qui est déjà longue, joignez encore un panégyrique par un M. Tallement, orateur assez inconnu aujourd'hui, et un panégyrique historique du roi, par un M. de Callières, qui avait été négociateur; et le fameux panégyrique de Louis XIV, par Le Pelisson, qui parut grand dans le malheur de Fouquet, qui fut ensuite adroit et heureux, qui fut longtemps célèbre par son éloquence, et que l'on cite encore, mais qu'on lit peu. Ajoutez le panégyrique du roi, commencé par Bussy-Rabutin dans le temps même où il était, par ordre du roi, à la Bastille; ouvrage où, avec toute la sincérité d'un homme disgracié qui veut plaire, Bussy parle à chaque ligne et de sa tendresse passionnée, et de sa profonde admiration pour le plus grand des princes, qui n'en voulut jamais rien croire. Tout le monde connaît les douze panégyriques prononcés dans différentes villes d'Italie, par des hommes à qui la magnificence de Louis XIV avait prodigué les pensions, et qui, dans un roi étranger, honoraient un bienfaiteur. Enfin, on peut y joindre cette foule de compliments et de

panégyriques prononcés dans l'Académie française, qui fut pendant soixante ans une espèce de temple consacré à ce culte. Ce n'est que pour Louis XIV, comme on sait, que l'élégant et harmonieux Despréaux suspendait sa satire, et ce zèle ardent de déchirer ses ennemis pour l'honneur du goût. Tout-à-coup caustique et flatteur, mais flatteur brusque, il épuisait son esprit à imaginer de nouvelles formules de satire et d'éloge. On cite encore aujourd'hui ses remerciements et ses discours en vers, et son discours de la mollesse; et cette fameuse épître, où, selon un poète anglais un peu de mauvaise humeur, il fit deux cents vers pour chanter que Louis n'avait pas passé le Rhin. C'est pour Louis XIV que le grand Corneille, déjà vieux, composa, avec son génie qui agrandissait tout, un demi-volume de vers qu'on ne lit plus. Racine le loua indirectement dans ses tragédies et dans quelques pièces détachées; Molière dans ses comédies, aujourd'hui peu connues, qu'il fit pour les fêtes de Versailles. Enfin, il n'y eut pas jusqu'à La Fontaine qui ne devînt courtisan, et le fablier de Madame de Bouillon porte des vers pour Louis XIV. Je ne parle pas de la quantité innombrable de poètes qui, n'ayant que du zèle sans talents, étaient vils ou empressés sans plaire, et composaient de petites épîtres obscures et des sonnets sur le roi, que ni lui, ni personne ne lisait. Il ne s'agit ici que des hommes qui flattaient avec génie. Dans ce nombre, on ne doit pas oublier Quinaut et ses prologues célèbres. Il fallut que l'auteur immortel d'Atys, de Thésée et d'Armide pliât son génie à ce refrain éternel de flatteries harmonieuses.

« Ainsi, tout prédicateur, tout orateur, tout historien, tout poète; enfin, tout ce qui parlait, tout ce qui écrivait sous ce règne, louait et flattait à l'envi. Cet esprit avait passé jusque dans les ateliers des artistes : la peinture, la sculpture et la gravure retraçaient sans cesse à Louis XIV tout ce qu'il avait fait de grand. Enfin, les inscriptions immortalisaient l'éloge sur le marbre ou l'imprimaient sur l'airain. Je ne parle pas de celles qui ne furent que projetées, mais qui marquent toujours l'esprit du temps, telles que l'incroyable passage du

Rhin, la merveilleuse prise de Valenciennes. Heureusement, il y a un point où l'excès est ridicule, et si on ne craint pas de s'avilir, on craint au moins de choquer le goût. Ces inscriptions n'eurent pas lieu : je parle de celles de la place Vendôme, où il est dit, par exemple, que Louis XIV ne fit la guerre que malgré lui. L'Europe et la France savent quelle fut la vérité de cet éloge.

« Ce torrent de panégyriques s'arrêta pourtant, et fut suspendu pendant la guerre de la succession d'Espagne. Des hommes qui n'entendent parler au dehors que de batailles perdues, et qui chez eux ont le triste spectacle de la misère et de la faim, ne seraient pas disposés à louer le gouvernement même qui serait le plus sensible à leurs maux. Toujours les rois sont jugés par les succès, et le contraste de la misère présente obscurcit même l'ancienne grandeur. S'il est vrai, comme on le dit, qu'en 1709, un prince ennemi de Louis XIV, maître de Bruxelles, y donna pendant l'hiver un spectacle composé tout entier des prologues de Quinault ; ce fut la vengeance la plus cruelle.

« La hauteur insultante des conférences de Gertruidemberg n'a rien de plus humiliant, peut-être même un pareil triomphe est au-dessous d'un grand homme. C'était les armes à la main, c'était à Hochstet, à Malplaquet, à Turin, et non sur un théâtre d'opéra qu'il était beau au prince Eugène de se venger de Louis XIV. La bataille de Denain et Villars ramenèrent enfin la paix et les panégyriques. On recommença à louer avec moins de faste. La paix d'Utrecht fut célébrée. On vit même paraître un éloge historique du roi, en 1714, par un abbé de Bellegarde. On sait qu'il mourut l'année suivante ; et tandis que le peuple, toujours extrême, était loin de témoigner pour sa cendre le respect qu'il lui devait et comme à son souverain, et comme à un homme qui avait fait de grande choses pour la France, les orateurs sacrés et les gens de lettres portèrent leurs derniers hommages sur sa tombe. Par une loi éternelle, tout prince doit naître, vivre, mourir et être enterré au bruit des éloges. L'habitude, la reconnaissance et le

respect satisfirent à tout. La Mothe, avec sa prose harmonieuse et facile, prononça dans l'Académie française l'éloge funèbre de ce roi. Toutes les chaires retentirent de ses vertus. Il y eut en France vingt-sept ou vingt-huit oraisons funèbres. On en prononça en Espagne, en Portugal, à Rome, en différentes villes d'Italie, dans presque toute l'Europe.

« Il ne serait peut-être pas inutile maintenant de peser ce roi si célèbre, et d'apprécier tous les éloges qu'on lui prodigua. Longtemps on porta son culte jusqu'au fanatisme; aujourd'hui, peut-être, on cherche trop à se venger de cette admiration. On fut trop ébloui de ses succès : on est trop frappé de ses fautes. La balance de la renommée, qui est presque toujours inégale pour les rois, a penché tour à tour des deux côtés opposés pour Louis XIV. Essayons, s'il est possible, de la fixer.

« Jamais la France n'eut tant d'éclat que sous Louis XIV; mais cet éclat, comme on sait trop, fut mêlé d'orages. Sous lui, la France compta trente ans de victoires et dix ans de désastres; elle conquit des provinces, et vit ses provinces épuisées. Elle donna la loi à l'Europe, et fut sur le point d'être démembrée par toutes les puissances de l'Europe. Ce contraste de malheur et de gloire, cette brillante administration pendant un temps, cette administration pénible et forcée pendant l'autre, naquit des mêmes principes; tout fut enchaîné. Louis XIV eut dans son caractère je ne sais quoi d'exagéré, qui se répandit sur sa personne comme sur tout son règne. Il fut jetté, pour ainsi dire, hors des bornes de la nature. Cependant, cette exagération même lui donna une idée de grandeur d'où résulta beaucoup de bien. C'est à elle que Louis XIV dut les principales qualités de son âme : cette droiture, ennemie de la dissimulation, et qui ne sut presque jamais s'abaisser à un déguisement; cet amour de la gloire, qui, en élevant ses sentiments, lui donnait de la dignité à ses propres yeux, et lui faisait toujours sentir le besoin de s'estimer; cette application, qui, dans sa jeunesse même, fut toujours prête à immoler le plaisir au travail;

cette volonté qui savait donner une impulsion forte à toutes les volontés, et qui entraînait tout; cette dignité du commandement, qui, sans qu'on sache trop pourquoi, met tant de distance entre un homme et un autre homme, et, au lieu d'une obéissance raisonnée, produit une obéissance d'instinct, vingt fois plus forte que celle de réflexion; ce désir de supériorité qu'il étendait de lui à sa nation, parce qu'il regardait sa nation comme partie de lui-même, et qui le portait à tout perfectionner; le goût des arts et des lettres, parce que les lettres et les arts servaient, pour ainsi dire, de décoration à tout cet édifice de grandeur; enfin, la constance et la fermeté intrépide dans le malheur, qui, ne pouvant diriger les événements, en triomphait du moins, et prouva à l'Europe qu'il avait dans son âme une partie de la grandeur qu'on avait cru jusqu'alors n'être qu'autour de lui.

« Mais le même caractère qui peut-être donna à Louis XIV toutes ses qualités, fit aussi la plupart de ses défauts. Il créa en lui un goût de magnificence et de luxe qui s'accorde rarement avec une âme élevée, et qui, cependant, chez lui ne l'excluait pas, goût qui se répandit sur ses bâtiments, sur ses jardins, sur ses fêtes, et trop souvent substitua des dépenses de faste à des dépenses utiles. Il lui donna ce goût éternel de représentation qu'il porta partout, même à la guerre, où cependant ses armées et ses victoires représentaient assez bien pour lui. Il répandit sur toute sa personne, et mit dans ses regards même, une affectation de grandeur qui avait un peu besoin de sa réputation et de son rang pour ne pas étonner, et semblait vouloir commander le respect plutôt que de l'attendre. Il forma au dedans le caractère de sa politique, et lui fit croire que la nation était à lui, et que ses propres besoins étaient ceux de l'Etat. Enfin, il lui inspira au dehors une ambition qui, comme celle de la plupart des conquérants, n'était pas en lui l'effet d'une âme ardente et emportée, mais qui, tenant plus à la hauteur qu'à l'impétuosité du caractère, méditait tranquillement et exécutait, avec une fierté calme, des plans d'agrandissement et de conquêtes. De là ce débordement d'un pouvoir

qui menaçait tout : cette hauteur avec les rois et presque tous les États ; ce plan si vaste de subjuguer la Flandre, d'abaisser la Hollande, de resserrer la Savoie, de dominer en Italie, de donner des électeurs à l'empire, un roi à l'Angleterre, son petit-fils à l'Espagne, et embrasser par lui ou par ses enfants, Paris, Naples, Milan, Madrid, tandis que ses flottes iraient parcourir l'Océan, et feraient respecter son nom des ports de Brest ou de Toulon jusqu'à Siam, et aux côtes de la Jamaïque ou du Brésil.

« Il faut convenir que ces projets ont de la grandeur, mais une espèce de grandeur qui manque, pour ainsi dire, de proportion et de règle. On peut dire, en général, que Louis XIV mesura un peu trop ses forces par son caractère. Il ne prévit point assez que, dans la constitution économique des Etats, de longues victoires ressemblent presque à des défaites ; que tout ce qui est violent, s'use par sa violence même ; que de grandes puissances, unies pour résister, doivent à proportion s'affaiblir beaucoup moins qu'une grande puissance armée pour attaquer ; que les grands hommes qui, à la tête de ses armées, étaient fiers de le servir, devaient, par leur exemple, faire naître d'autres grands hommes pour le combattre ; que toutes les fois qu'on fait de grands efforts, il ne peut y avoir de succès que ceux qui sont rapides, parce que les moyens extrêmes tendent toujours à s'affaiblir. Comme l'esprit chez les hommes est presque toujours gouverné par le caractère, Louis XIV ne fit point des calculs qui n'auraient été que ceux d'une politique sage. Il exagéra dont tout à la fois et ses moyens, et ses projets : et de là, après quelques années d'éclat, le dépérissement, la ruine et le malheur. Ce défaut influa non-seulement sur la France, mais sur l'Europe entière. Partout il fallut opposer de grandes forces à de grandes forces. La paix tarit le sang et ne diminua point les charges publiques. Comme on craignait sans cesse, il fallut sans cesse être en état de combattre. Toutes les administrations furent forcées, tous les efforts tendus et l'erreur d'un seul homme changea le système de vingt gouvernements.

« On voit que le bien et le mal de ce règne célèbre tiennent à une seule idée, une idée de grandeur tantôt exagérée et tantôt vraie. Il est probable que si Louis XIV avait reçu une éducation digne de la vigueur de son caractère, il eût joint à la passion des grandes choses le génie qui les juge, et que surtout il eût appris l'art le plus difficile des rois, celui de n'abuser ni de ses vertus ni de ses forces.

« Si on l'examine du côté des talents, il avait un coup-d'œil sûr. Entouré de grands hommes, il eut le mérite de les croire. L'application lui donna le génie de l'expérience; mais il apprit plus en dix ans à l'école des malheurs, qu'il n'avait appris en quarante ans de gloire. Les événements heureux trompent et séduisent; c'est la flatterie la plus dangereuse pour les rois; au lieu que la sévérité du malheur accuse les fautes et les faiblesses. Il eut des connaissances sur le gouvernement; mais ayant passé presque tout son régne en grandes entreprises, c'est-à-dire à conquérir ou à résister, au lieu de pouvoir diriger à son gré ses plans et ses systèmes, il était forcé de plier ses plans à ses besoins. Les événements commandaient à ses principes; et son administration fut toujours entraînée par le cours violent des affaires.

« Comme guerrier, il fut éclipsé par ses sujets. Les fers de François Ier lui ont laissé plus de gloire militaire que toutes les conquêtes de Louis XIV ne lui en donneront peut-être dans la postérité. Trajan et Henri IV, quand ils commandaient leurs armées, marchaient et vivaient en soldats; Louis XIV, dans les camps, parut toujours en roi; il mêla la pompe du trône à la fierté imposante des armes, et déployant une grandeur tranquille sans jamais se montrer de près à la fortune, son mérite fut d'inspirer à ses généraux l'orgueil de vaincre, et à ses troupes l'orgueil de combattre et de mourir pour lui.

« Il est peut-être difficile de déterminer à quel point il connut les talents et les hommes. D'abord il faut lui rendre grâces, au nom de la France et de l'humanité, de ce qu'il choisit, pour élever ses enfants, Montausier et Bossuet, Fénélon

et Beauvilliers. Occupé de l'éclat de son règne, il confia l'espérance du règne suivant à la vertu et au génie. Ce fut un mérite surtout d'avoir apprécié la morale inflexible et la franchise sévére de Montausier dans une cour où la volupté se mêlait au faste, et où l'excès de la flatterie corrompait la gloire. A l'égard des autres choix, Turenne et Condé lui furent montrés par la renommée. Luxembourg qu'il n'aimait pas, le força par son génie à l'employer. Vendôme eut beaucoup de peine à parvenir au commandement. Catinat, de simple volontaire, devint maréchal de France; mais ce même Catinat après des victoires essuya des dégoûts, et fut rendu inutile à son pays qu'il aurait pu défendre. Ce prince eut deux ministres : Colbert qui enrichit l'état par ses travaux, et dont les erreurs même furent celles d'un citoyen et d'un grand homme; Louvois, dont l'esprit étendu et prompt semblait né pour la guerre, et servit son maître en désolant l'Europe. Colbert lui fut donné par Mazarin, Louvois par Le Tellier. Je ne parle pas de Barbésieux, de Pelletier, de Chamillard, du choix de plusieurs généraux dans la guerre de 1701; du moins ces choix furent réparés par d'autres, et Villars, et Vendôme, et Bervick annoncèrent que dans cette décadence même il savait encore trouver les grands hommes. Ne lui reprochons pas des malheurs encore plus que des fautes; mais la disgrâce de Fénélon et son exil; mais la proscription de l'ouvrage le plus éloquent que la vertu ait jamais inspiré au génie, il est difficile sans doute d'excuser cette erreur dans un roi aussi célèbre.

« Si on porte sa vue sur l'intérieur de l'état, on est frappé d'un grand tableau. On voit Louis XIV, à travers un enchaînement de conquêtes et de victoires, s'occuper des lois, des arts, de la population, de l'agriculture et du commerce; mais l'homme qui discute et qui juge, en admirant tant de travaux célèbres, examine ce qui leur a manqué du côté de la perfection et de la durée. On remarque sur les lois qu'en diminuant l'abus des procédures, et réglant la forme des tribunaux, il laissa subsister le vice de cent législations opposées; et ne

fit qu'ébaucher un ouvrage immense qui parmi nous attend encore le zèle d'un grand homme; sur l'agriculture, qu'il ne connut pas les vrais principes qui l'encouragent, principes découverts par Sully, employés dans les belles années du règne de Henri IV, oubliés sous le ministère orageux et brillant de Richelieu, retrouvés ensuite par Fénélon, et développés avec succès dans ce siècle où les grands besoins font chercher les grandes ressources; sur le commerce, qu'il eut peut-être sur cet objet des vues beaucoup plus vastes que solides, que ses vues même étant en contradiction avec ses besoins, d'un côté il voulait le favoriser, et de l'autre il le chargeait d'entraves; sur les manufactures, qu'il les encouragea avec grandeur, mais qu'il fit quelquefois de ces arts utiles le fléau de l'état, en immolant le laboureur à l'artisan; enfin sur la partie militaire, que la perfection même nous donna une gloire éclatante et dangereuse; qu'elle arma la France contre l'Europe, et l'Europe contre la France, et fut récompensée et punie par trente ans de carnage. Ainsi, de quelque côté qu'on jette les yeux, on voit des succès et des malheurs; on voit de grands vices et de grandes fautes; on voit le génie; mais tel qu'il est chez les hommes, et surtout dans les objets de gouvernement, toujours limité ou par les passions, ou par les erreurs, ou par les bornes inévitables que la nature a infligés à toutes les choses humaines.

« Si on cherche à travers tant d'éclat quel fut le bonheur des citoyens, on conviendra que les peuples comme les hommes ne peuvent être heureux que dans un état de calme, et loin des grands efforts qui supposent de grands besoins. Il faut pour le bonheur d'un peuple que l'industrie soit exercée, et ne soit pas fatiguée; il faut qu'il soit encouragé au travail par le travail même; que chaque année ajoute à l'aisance de l'année qui la précède; qu'il soit permis de jouir; que le laboureur, en guidant sa charrue, puisse voir au bout de ses sillons la douce image du repos et de la félicité de ses enfants; que chaque portion qu'il cède à l'état lui fasse naître l'idée de l'utilité publique; que chaque portion qu'il garde lui

assure l'idée de son propre bonheur; que les trésors, par des canaux faciles, retournent à celui qui les donne; que les dépenses et les victoires, tout jusqu'au sang versé, porte intérêt à la nation qui paye et qui combat; et que la justice même, en pesant les fardeaux et les devoirs des peuples, n'use pas de ses droits avec rigueur, et se laisse souvent attendrir par l'humanité qui n'est elle-même qu'une justice.

« D'après ces principes, qu'on juge de la félicité réelle des peuples dans un règne de soixante-douze ans, où il y eut quarante-six ans de guerre. Ce n'est pas que je confonde toutes les époques de ce règne célèbre; la France fut heureuse, ou parut l'être jusqu'à la guerre de 1687; mais après cette époque tout change. Je ne parle pas des dernières années de ce prince, je plains tant de grandeur, suivie de tant de désastres. Je répéterai seulement ce que ce roi célèbre eut la magnanimité de se reprocher lui-même en mourant. Dans ces moments où tout fuit, mais où la vertu reste, où les flatteries et les éloges de cinquante années se taisent pour laisser élever la voix de la conscience et de la vérité qui ne meurt pas, où l'âme tranquille et courageuse pèse avec un calme terrible tout ce qui a été, et seule avec elle-même, apprécie les crimes, les succès, les victoires, et toutes ces tristes grandeurs humaines qui vont la quitter; dans ces moments, il se reprocha d'avoir sacrifié à un vain désir de gloire la félicité des peuples. J'oppose les remords d'un grand homme mourant aux éloges fastueux et trop vains qui quelquefois lui furent prodigués pendant sa vie.

« Malgré ses fautes et ses malheurs, son règne sera à jamais distingué dans notre histoire, et c'est la plus brillante époque de notre nation. Jusqu'alors les Français moins grands que factieux, ayant besoin d'agiter et d'être agités, plus capables d'un mouvement prompt et rapide que d'une application et de vues suivies, n'avaient encore appris à gouverner ni leur caractère ni leurs idées. Il leur manquait je ne sais quoi de calme qui arrêtât leurs forces et qui les rassemblât, qui les rendit utiles en les dirigeant. Le gouvernement de

Louis XIV produisit cet effet. En donnant de la consistance à la nation, ce prince lui donna de la grandeur : notre esprit naturel devint du génie, notre activité inquiète, de la force, notre impétuosité, un courage docile et terrible; tout prit un caractère, et l'esprit national, (car nous commencâmes alors à en avoir un) formé par de grands exemples et de grands objets, acquit un degré de hauteur inconnu jusqu'alors. Les Français sous son règne s'honoraient d'une soumission qui les rendait grands. Au-dehors, ils donnaient des lois; au-dedans, ils mêlaient l'obéissance à la gloire. Leur nom était le premier de l'Europe. Ils furent pendant trente ans ce qu'essent été les Perses vainqueurs à Salamine et à Marathon, unissant la grandeur de Persépolis et d'Ecbatane aux arts brillants et à la politesse douce et voluptueuse d'Athènes.

« On ne peut douter que cette foule de grands hommes, qui parurent alors, ne fût le fruit d'un gouvernement attentif et éclairé. On doit savoir gré à Louis XIV d'avoir répandu de l'éclat sur les talents et sur les arts, d'avoir su apprécier ces hommes que leur fortune rend obscurs, mais que leur génie rend célèbres, qui ne sont point destinés par leur naissance à approcher des rois, mais qui sont quelquefois destinés à honorer leur règne. Ainsi, après s'être occupé de ses grands desseins avec ses généraux et ses ministres, il se délassait quelquefois en conversant avec Racine; il ordonnait qu'on représentât devant lui les chefs d'œuvres du vieux Corneille; il sentait de l'orgueil à se voir servir dans son palais par l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartuffe*, et donnant à Molière son roi pour défenseur, empêchait qu'une cabale, d'autant plus terrible qu'on y mêlait le nom de la vertu, n'opprimât un grand homme. Quel sera donc le rang que Louis XIV occupera parmi les rois? Celui d'un prince qui, placé dans une époque où sa nation était capable de grandes choses, sut profiter des circonstances sans les faire naître; qui avec des défauts employa néanmoins toute la vigueur du gouvernement; qui, suppléant par le caractère au génie, sut rassembler au-

tour de lui les forces de son siècle et les diriger, ce qui est une autre espèce de génie dans les rois; qui enfin donna un grand mouvement et aux choses et aux hommes, et laissa après lui une trace forte et profonde.

« On l'a comparé à Auguste, il lui ressembla bien peu. Il sut comme lui employer les talents et faire servir les grands hommes à sa renommée; mais il fallait qu'Octave se servît de ses égaux pour sa grandeur, et leur persuadât qu'il avait droit à leurs victoires, quoiqu'il ne tînt ce droit que de leurs victoires même. Louis XIV armé de la souveraineté commandait aux hommes, qui lui devaient en tribut leur sang et leur génie. Tous deux protégèrent les lettres, mais Auguste, en honorant de sa familiarité Virgile, Horace et Tite-Live, honorait des hommes nés tous citoyens comme lui, les proscriptions avaient décidé s'ils auraient un maître. Louis XIV, né à la tête d'une monarchie, où par la constitution de l'Etat, il n'y a de rang que celui qui est marqué par les titres, Louis XIV, porté par son caractère même à une fierté de représentation qui augmentait encore les distances, en rapprochant de lui les hommes de génie, fit peut-être plus et pour leur gloire et pour la sienne.

« Si maintenant on le compare aux rois célèbres de notre nation, on trouvera qu'il fut loin de cet esprit vaste et puissant de Charlemagne; mais l'un déploya de grandes vues chez un peuple barbare; l'autre seconda les lumières et les vues d'un peuple instruit. On trouvera qu'il eut moins de sagesse, mais plus d'éclat que Charles V; moins de bonté, mais beaucoup plus de talents que Louis XII; il fut plus laborieux, plus appliqué, plus roi que François Ier, mais il n'eut point ses grâces fières et aimables, ni cette valeur éblouissante qui parut à Marignan, et qui fit pardonner Pavie. On ne le comparera pas à Henri IV, le mérite de l'un fut de rappeler toujours la grandeur, le mérite de l'autre, de faire oublier la sienne. Ainsi Louis XIV eut un caractère unique et qui ne fut qu'à lui. Sa gloire fut d'avoir élevé sa nation. Je voudrais donc que lorsque les monuments qui ont été élevés à ce roi si cé-

lèbre, seront détruits par le temps, et que les statues et les marbres menaceront de s'écrouler, on lui élevât alors un autre monument.

« Je voudrais qu'on le représentât debout et désarmé, tel qu'il était dans sa vieillesse et peu de temps avant de mourir, foulant à ses pieds toutes les médailles de ses conquêtes : lui-même, au lieu d'esclaves, serait entouré de la plupart des grands hommes qui ont illustré son règne. Là on verrait et Turenne, et Condé, Catinat et Vauban. Lamoignon tiendrait à la main le code des ordonnances ; Colbert ses plans de marine et de commerce ; Racine s'avancerait sur les pas de Corneille ; Molière et La Fontaine suivraient. Après eux viendraient les artistes célèbres. Louis XIV paraîtrait animant tout de ses regards ; et au bas de sa statue, la postérité écrirait les mots : *Sous lui les Français furent grands.* »

Ecoutons le jugement de M. de Châteaubriand sur Louis XIV :

« Tout devint individuel sous Louis XIV Le peuple disparut comme aux temps féodaux, on eût dit d'une nouvelle conquête, d'une nouvelle irruption de barbares, et ce n'était que l'invasion d'un seul homme. Observons néanmoins une différence ; le nom du peuple ne se rencontre nulle part dans la monarchie de Hugues Capet, parce que le peuple n'existait pas, il n'y avait que des serfs ; la nation, militaire et religieuse, consistait dans la noblesse et le clergé. Sous Louis XIV, le peuple était créé, il se perdait seulement dans l'arbitraire, ce qui fait qu'il se retrouva au moment où ses chaînes se rompirent.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La royauté, qui avait favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avait élevé un autre rival moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit sur le terrain de l'égalité. Il y eut monarchie absolue sous Louis XIV parce que la liberté aristocratique était morte et que l'égalité démocratique vivait à peine : dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore

en germe, il y eut despotisme, et il ne pouvait y avoir que cela.

Le despotisme de Louis XIV fut un fait progressif naturel, venu à point dans son temps, dans son lieu, un résultat inévitable des opinions et des mœurs à cette époque, un anneau de la chaîne qui servait à joindre le principe répudié de la liberté au principe non encore adopté de l'égalité.

L'empire a été forcé d'abandonner ses conquêtes, et nos soldats, en se retirant, entraînèrent deux fois avec eux les étrangers à Paris. La monarchie de Louis XIV n'alla pas si loin chercher ses combats, mais le fruit de ses victoires nous est resté; notre indépendance vit encore à l'abri dans le cercle de remparts qu'elle a tracés autour de nous. A quoi cela a-t-il tenu? à l'esprit positif du grand roi et à la longueur du règne de ce prince. Louis chercha à donner à notre France ses bornes naturelles; on a trouvé dans les papiers de son administration des projets pour reculer la frontière de la France jusqu'au Rhin et pour s'emparer de l'Egypte; on a même un Mémoire de Leibnitz à ce sujet. Si Louis XIV eût complètement réussi, il ne nous resterait plus aujourd'hui aucune cause de guerre étrangère.

Louis XIV eut quelque chose de Dioclétien, sans en avoir les mœurs et la philosophie; il établit comme lui le faste de l'Orient à sa cour, éleva comme lui des monuments, et fut comme lui grand administrateur. L'attention qu'il donnait à l'agriculture s'étendait sur les autres parties de l'état: il chercha jusque dans les pays étrangers les hommes qui pouvaient faire fleurir le commerce et les manufactures. Magnifiquement occupé de ses plaisirs, il travaillait néanmoins avec ses ministres; laborieux, il entrait jusque dans les moindres détails. Le plus petit bourgeois lui pouvait soumettre des plans et obtenir audience de lui: de la même main dont il protégeait les arts et faisait céder l'Europe à nos armes, il corrigeait les lois et introduisait l'unité dans les coutumes.

La monarchie absolue n'était pas un état de privilége pour les individus; on se figure que la classe mitoyenne était éloi-

gnée de tout, que les emplois n'appartenaient qu'aux nobles; rien de plus faux que cette idée. Toutes les carrières étaient ouvertes aux Français : l'Eglise, la magistrature et le commerce étaient presque exclusivement le partage des plébéiens. La plus haute dignité civile, celle du chancelier, était roturière. Les bourgeois parvenaient aux premières places militaires et administratives. Louis XIV surtout ne fit aucune distinction dans ses choix : Fabert, Gassion, Vauban même et Catinat furent maréchaux de France; Colbert et Louvois étaient ce que, plus tard, on appela impertinemment *des hommes de peu*. En général, dans toute l'ancienne monarchie, les familles nobles ne fournissaient pas les ministres. « Le chancelier Voisin, dit Saint-Simon, avait essentiellement la plus parfaite qualité, sans laquelle nul ne pouvait entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV en tout son règne, *qui est la pleine et parfaite roture*, si l'on en excepte le seul duc de Beauvilliers. » Les ambassadeurs du grand roi n'étaient pas tous choisis parmi les grands seigneurs. La plupart des évêques (et quels évêques, Bossuet et Massillon !) sortaient des rangs médiocres ou tout-à-fait populaires. Mais cette jalousie de la bourgeoisie contre la noblesse, qui a éclaté avec tant de violence au moment de la Révolution, ne venait pas de l'inégalité des emplois ; elle venait de l'inégalité de la considération. Il n'y avait si mince hobereau qui n'eût le privilége d'insulte ou de mépris envers le bourgeois, jusqu'à ce point de lui refuser de croiser l'épée : ce nom de gentilhomme dominait tout. Il était impossible qu'à mesure que les lumières descendaient dans les classes mitoyennes, on ne se révoltât pas contre des prétentions d'une supériorité devenue sans droits. Ce ne sont point les nobles que l'on a persécutés dans la Révolution; ce ne sont point leurs immunités d'eux-mêmes abandonnées que l'on a voulu détruire en eux : c'est une opinion que l'on a immolée dans leur personne; opinion contre laquelle la France entière se soulèverait encore, si l'on essayait de la faire renaître.

Louis XIV révéla à la France le secret de sa force; il prouva

qu'elle se pouvait rire des ligues de l'Europe jalouse. Ce prince eût une fois huit cent mille hommes sous les armes, onze mille soldats de marine, cent soixante mille matelots, mille élèves de la marine, cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de soixante canons et trente galères armées. Les étrangers qui cherchaient à rabaisser notre gloire devaient ce qu'ils étaient à notre génie. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, partout on reconnait qu'on a suivi les édits de Louis XIV pour la justice, ses réglements pour la marine et le commerce, ses ordonnances pour l'armée, ses institutions pour la police des chemins et des villes; tout jusqu'à nos mœurs et à nos habits fut servilement copié. Tel pays qui se vantait de ses établissements publics en avait emprunté l'idée à notre nation; on ne pouvait faire un pas chez les étrangers sans retrouver la France mutilée. A ce beau côté de Louis XIV, il y a un vilain revers.

Ce prince qui fit notre patrie pour l'administration, la force extérieure, les lettres et les arts à peu près ce qu'elle est demeurée, écrasa le reste des libertés publiques, viola les priviléges des provinces et des cités, posa sa volonté pour règle, enrichit ses courtisans de confiscations odieuses. Il ne lui vint pas même en pensée que la liberté, la propriété, la vie d'un de ses sujets, ne fussent pas à lui. Dans les idées formées par Louis XIV cela ne choquait point. Les esprits les plus frondeurs, comme Saint-Simon qui n'aimait pas son maître et qui met à nu ses faibleses, ne songeaient guère plus au peuple que le souverain. Mais ce que l'on ne sentait pas alors, les générations suivantes le sentirent; l'impression du despotisme resta: et quand Louis XIV eut cessé de vivre, on en voulut à ce roi d'avoir usurpé à son profit la dignité de la nation. Ce prince fit encore un mal irréparable à sa famille : l'éducation orientale qu'il établit pour ses enfants, cette séparation complète de l'enfant du trône et des enfants de la patrie, rendirent étranger à l'esprit du siècle, aux peuples, sur lesquels il devait régner, l'héritier de la couronne. Henri IV courait pieds nus et tête nue avec les petits paysans,

sur les montagnes du Béarn. Le gouverneur qui montrait au jeune Louis XV la foule assemblée sous les fenêtres de son palais, lui disait : « Sire, tout ce peuple est à vous. » Cela explique les temps, les hommes et les destinées. Cependant comme la pensée sociale ne rétrograde point, bien que les faits retournent souvent vers le passé, un contre-poids s'était formé par les lumières de l'intelligence, aux principes de Louis XIV. Au moment où l'ancien droit politique intérieur de la France s'anéantit, le droit public extérieur des nations se fonda : les publicistes parurent, Grotius à leur tête. Le cardinal de Richelieu, en abaissant la maison d'Autriche, donna naissance au système de la balance européenne, système maintenu par Mazarin. Les relations diplomatiques se régularisèrent, et des traités confirmèrent l'existence des gouvernements populaires qui s'étaient affranchis les armes à la main. Locke et Descartes avaient appris à raisonner; Corneille avait exhumé les vertus républicaines.

Pascal osa écrire : « Ce chien *est à moi*, disent ces pauvres enfants; c'est ma place au soleil : voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » Pascal avait dit encore : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité ou de peu d'années de possession. Les lois fondamentales changent, le droit a ses époques; plaisante justice qu'une rivière ou une montagne borne; vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà ! » Ajoutez à ces incursions de la pensée, dans des régions encore inconnues, les effets de la révolution de l'Angleterre et de l'émancipation de la Hollande, qui avaient mis en circulation des idées directement opposées aux principes du gouvernement de Louis XIV. Enfin l'esprit même de l'administration et l'instinct de grandeur de ce prince favorisaient la marche progressive de l'esprit humain. Il fut question d'établir l'uniformité des poids et mesures, d'abolir les coutumes provinciales, de réformer le code civil et criminel, d'arriver à l'égale répartition de l'impôt. Tous les projets pour les embellissements de Paris avaient été discutés; on voulait ache-

ver le Louvre, faire venir des eaux, découvrir les quais de la cité, etc. La liberté de la chaire, alors la seule inviolable, avait donné un asile à la liberté politique, et même, sous un certain rapport, à l'indépendance religieuse. Massillon dit tout sur la souveraineté nationale; dans le Télémaque, les leçons ne manquent pas; Bossuet s'était occupé sérieusement de la réunion de l'Eglise protestante à l'Eglise romaine. Les souvenirs des fureurs de la Ligue et les brouilleries de la Fronde avaient favorisé l'établissement de la monarchie absolue; les souvenirs du despotisme de Louis XIV, quand ce grand prince s'alla reposer à Saint-Denis, rendirent plus amers les regrets de l'indépendance nationale. La vieille monarchie avait traversé six siècles et demi avec ses libertés féodales et aristocratiques, pour venir tomber aux pieds du trentième fils de Hugues-Capet. Combien l'état, formé par Louis XIV, a-t-il duré? Cent quarante années. Après le tombeau de ce monarque, on n'aperçoit plus que deux monuments de la monarchie absolue: l'oreiller des débauches de Louis XV et le billot de Louis XVI. Le siècle de Louis XV, précédé des grandeurs et des désastres du siècle de Louis XIV, et suivi des destructions et de la gloire du siècle de la révolution, disparait écrasé entre son père et son petit-fils. »

Je me borne à ces jugements sur cè grand prince. Voyons maintenant, avec M. de Lourdoueix, le travail des institutions et des principes de la France.

Nous avons montré le principe monarchique s'efforçant de détruire toutes les barrières que l'esprit de rébellion, l'inféodation des fonctions publiques et l'hérédité des cours souveraines mettaient à ses développements et à sa puissance. Nous allons voir maintenant les parlements se relever à la faveur des embarras d'une régence, se placer dans l'intérêt national alarmé de l'établissement du despotisme, s'appuyer sur l'ambition des grands, se servir des passions du peuple pour constituer son monopole, et, proclamant plusieurs maximes conformes aux vrais principes de la liberté politique, obtenir

pendant quelque temps le concours des populations et la force de l'esprit public.

Si le moyen auquel s'était arrêté Louis XIII pour lier la volonté de la régente au système absolu de Richelieu, manquait de cette force logique qui avait caractérisé ce système, tant que la volonté royale, qui l'avait librement adopté, pouvait présider à ses développements, l'expédient employé par la reine pour s'affranchir de ce conseil de régence organisé par testament, n'était pas moins déraisonnable et moins dérisoire : cet expédient consistait à faire tenir un lit de justice par Louis XIV, âgé de sept ans, et à faire déclarer par cet enfant-roi *qu'il voulait* que les dispositions limitatives de l'autorité de la régente fussent et demeurassent annulées. Ainsi un roi mineur venait instituer lui-même les formes du gouvernement pendant sa minorité, comme si cet acte n'eût pas impliqué contradiction avec son objet, puisque la régence eût été fort inutile si le roi avait été doué de la sagesse nécessaire pour la régler.

Pour soutenir cette fiction d'un lit de justice tenu par un roi de sept ans, la reine s'appuyait sur un parti devenu puissant par la mort de Richelieu et la longue agonie de Louis XIII : c'était le parti des *importants*, à la tête duquel se trouvaient les princes et les grands seigneurs qui s'attendaient à recevoir de la régente le prix des persécutions et des disgrâces qu'ils avaient subies pendant quinze ans, et qui s'étaient vus atteints dans leurs espérances par l'institution du conseil de régence, composé des créatures de Richelieu; ils avaient formé, à Saint-Germain, autour de la reine, une petite armée de gentilshommes qui se faisaient fort d'expulser les ministres et de l'établir dans la plénitude de son autorité. C'est avec cet entourage qu'Anne d'Autriche conduisit le jeune Louis XIV au parlement; leur entrée dans la capitale fut une marche triomphale : ce triomphe était celui du parti qui venait à la curée de la France.

La déclaration de Louis XIV fut reçue à l'unanimité par le parlement, après une discussion dans laquelle le système de

Richelieu fut flétri, comme l'œuvre d'un odieux despotisme. Tout semblait donc annoncer une réaction complète et imminente, et l'on ne doutait pas que le premier soin de la régente ne fût de déférer aux exigences de ses amis; toutefois, ces exigences étaient d'une telle nature, qu'elle n'aurait pu y céder sans ruiner la monarchie. Les hauts emplois et les gouvernements de provinces et de places fortes que les proscrits avaient perdus, étaient passés en d'autres mains; vouloir en dépouiller les possesseurs, c'eût été déplacer les griefs et les ressentiments, sans d'autre avantage pour le pouvoir, que de substituer des hommes arrogants et impérieux à des agents façonnés à l'obéissance. Ce n'étaient pas seulement des réactions et des abus qu'on demandait à la régente : on lui demandait des positions militaires et politiques, afin de lui dicter des lois et de rendre son gouvernement impossible. Anne d'Autriche fut donc amenée, par la force de sa situation nouvelle, à chercher dans le parti contraire des moyens de résister aux prétentions de ses anciens amis. Mazarin avait été choisi par Louis XIII pour diriger ce conseil de régence que la reine avait fait casser, elle le prit pour premier ministre, et pour être en mesure de tenir tête à l'orage que ce revirement allait exciter parmi les princes et les grands seigneurs, elle se ménagea l'appui de la maison de Condé, qui s'était attachée au système de Richelieu, par le mariage du duc d'Enghien avec une nièce de ce ministre : dès-lors la guerre fut allumée entre la régente, la maison de Condé et ses adhérents, d'une part; et de l'autre, les princes, la noblesse de cour et de province, et les assemblées souveraines, qui n'attendaient que l'occasion de reprendre le rôle politique si violemment interrompu par l'ordonnance de 1641.

Cette guerre commença dans les palais. Une princesse de la maison de Condé, madame de Longueville, fut attaquée dans ses mœurs par une lettre supposée, publiée et soutenue par tout le parti des importants; le prince de Condé, l'appui nécessaire de la régence, exigea de la reine la punition de cet outrage, et après de vaines tentatives pour ob-

tenir, par les duels et les négociations, une rétractation de la calomnie, le duc de Beaufort fut emprisonné à Vincennes, les duchesses de Montbazon et de Chevreuse, le duc et la duchesse de Vendôme, le duc de Mercœur et le duc de Guise furent exilés; les comtes de Béthune et de Montrésor furent envoyés à la Bastille, et le marquis de La Châtre fut privé de sa charge de colonel-général des Suisses. Ainsi Mazarin se trouva rejeté dans les errements de Richelieu : seulement ce n'était pas pour les complots faits avec l'étranger contre l'état, qu'il avait recours aux arrestations et à l'exil, c'était pour des diffamations et des querelles de famille. Il ne montrait pas le pouvoir royal au-dessus de la féodalité, mais au-dessous d'elle; puisque c'était pour satisfaire le prince de Condé, chef de la noblesse, qu'il avait fait ce coup d'état. Richelieu, qui dominait son siècle, choisissait les occasions, et Mazarin les subissait : pour l'un, les proscriptions étaient une preuve de force; chez l'autre, elles furent un aveu de faiblesse.

Pour neutraliser autant que possible l'irritation du parti qu'il venait de frapper, Mazarin employa l'argent du trésor royal, déjà épuisé par les dépenses des guerres étrangères. Il s'efforçait, par des largesses pécuniaires, de racheter les exigences politiques des seigneurs mécontents; inflexible quand on lui demandait des provinces et des forteresses, il était prodigue des deniers de l'Etat, ne voyant pas que ruiner les finances était une autre manière de ruiner l'autorité royale. Richelieu avait évité cet écueil par les proscriptions et l'exil; en frappant les princes et les grands, il se dispensait de les enrichir. Mazarin, ne pouvant les abattre, fut réduit à les pensionner; il donna de l'argent tant qu'il y en eut dans le trésor, et se trouva ensuite en présence d'une cupidité qu'il avait éveillée sans avoir les moyens de la satisfaire. Les choses en vinrent à ce point, qu'on fut obligé d'engager les pierreries de la couronne pour défrayer la table du roi, et qu'il fallut enfin se résoudre à des mesures fiscales qui livrèrent la cour à la merci du parlement.

Cette compagnie s'était abstenue d'intervenir dans les contestations du ministère et des courtisans; instruite par l'expérience, elle choisit, pour engager la lutte, une question populaire : le pouvoir royal l'avait facilement vaincue dans l'isolement du monopole; elle le vainquit à son tour en se plaçant, autant que sa nature le permettait, dans l'intérêt national et dans la liberté publique.

Jusque-là, les moyens de finances s'étaient réduits à des augmentations des tailles, à *des taxes sur les traitants et sur les aisés*, et à des créations d'offices de finances et de judicature. Le premier moyen n'était praticable qu'en convoquant les Etats-Généraux, car les parlements ne se sentirent jamais assez puissants pour imposer la nation entière. Le second compromettait le parlement, qui ne voulait plus se rendre complice de ces spoliations arbitraires des fortunes privées. Le troisième moyen, l'augmentation des offices, était devenu impossible par l'abus qu'on en avait fait; le nombre de ces offices avait été tellement exagéré que les prétextes même étaient épuisés, et, comme la création de nouveaux emplois était un préjudice pour les officiers anciennement pourvus, le monopole représenté par les cours souveraines était en mesure de se défendre contre le développement qu'on aurait voulu lui donner.

Dans cette situation, on essaya de pourvoir au dénuement du trésor par des inventions financières qui avaient tout l'odieux des avanies sans offrir de véritables ressources : de petites maisons avaient été bâties hors de l'enceinte de Paris sur un terrain public; on s'avisa d'obliger les pauvres gens qui avaient commis ces empiétements à payer ce terrain, arbitrairement taxé par le domaine; la fermentation fut grande dans le peuple, le parlement intervint pour défendre de passer outre. Le ministère, humilié, fit d'autres tentatives du même genre, qui n'amenèrent pour lui que des défaites; et l'opposition des salons, se passionnant pour la cause du peuple, donnait, par son exaltation, une gravité politique à ces incidents particuliers.

Enfin le gouvernement imagina un expédient qui semblait devoir obvier à ses embarras, ce fut de rendre un édit qui taxait, à l'entrée de Paris, les marchandises servant à la consommation de cette capitale; cet impôt, rentrant par sa nature dans la catégorie des aides et gabelles, c'était la cour des aides qui devait recevoir le nouveau tarif pour le rendre valable; et cette cour l'ayant enregistré, on espérait ainsi se soustraire à la domination du parlement.

L'assemblée comprit qu'elle était atteinte, dans sa prétention à remplacer les Etats-Généraux; elle subtilisa sur la nature de l'impôt, pour prouver qu'il n'avait pu être enlevé à son contrôle; et, après une lutte d'une année, dans laquelle tous les partis se livrèrent à une polémique animée, sur des questions de forme très-étrangères aux préoccupations habituelles des hautes classes de cette époque, le ministère fut forcé de retirer l'édit du tarif, et d'aborder enfin le fond même des difficultés qu'il essayait vainement d'éviter.

Des édits bursaux furent présentés pour créer de nouveaux offices; un d'entre eux augmentait d'un cinquième le nombre des maîtres des requêtes du parlement : pour faire passer une mesure qui atteignait le monopole dans sa forteresse, la grande ressource des lits de justice fut jugée nécessaire, cette ressource se trouva insuffisante : le lendemain de la séance royale, on déclara « que l'enregistrement, en présence du « roi n'étant pas libre, devait être considéré comme une for- « malité sans valeur. »

Pour comprendre toute l'importance de cette résolution du parlement, il faut songer que l'usage des lits de justice restant suspendu au-dessus des discussions et des résistances parlementaires, et se présentant à tous les esprits comme le dernier terme des oppositions les plus violentes, comme la solution de tous les conflits qui pouvaient s'élever entre les assemblées souveraines et la royauté, le principe monarchique conservait la suprématie politique, même lorsqu'il n'usait pas de cet expédient. Car, dans les gouvernements compliqués, le pouvoir qui donne son nom à la société n'est pas celui qui

commence les différends, c'est celui qui les finit; ce n'est pas celui qui pose les questions, c'est celui qui a le moyen de les résoudre. Sous le régime du monopole parlementaire, l'obéissance des assemblées aux injonctions directes de la royauté était la condition tacite de la faculté délibérative qu'elle leur laissait; le pouvoir royal permettait au parlement, institué par lui pour rendre la justice, de jouer le rôle des véritables assemblées représentatives, moyennant que ce rôle n'irait pas jusqu'à tenir lieu de la réalité; du moment où le parlement s'appliquait le droit des Etats-Généraux, la nature du gouvernement était changée, et une révolution était accomplie.

Pour s'affranchir de la sujétion qui résultait pour lui de l'usage des lits de justice, le parlement se fondait sur cette vérité, que la France étant un pays de liberté, la royauté ne pouvait devenir absolue sans violer les droits de la nation à discuter et à consentir les charges publiques. « En France, « sire, disait au roi l'avocat-général Talon, en France, le « pays le plus policé du monde, les peuples ont toujours fait « état d'être nés libres et de vivre comme vrais Français; « c'est une illusion dans la morale de croire que des édits « passent pour vérifiés, lorsque votre majesté en a fait lire « et publier le titre en sa présence. » C'était là, comme on voit, une contre-partie de l'ordonnance de Louis XIII, qui rappelait aux compagnies souveraines qu'elles n'avaient été instituées que pour rendre la justice, et que, n'ayant aucun mandat pour se mêler des affaires d'état, elles ne pouvaient intervenir dans le gouvernement sans usurper sur les droits de la royauté. On trouve ici le fond de ce dialogue entre Hugues Capet et un personnage féodal : « Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? » La royauté, sous Louis XIII, avait dit au parlement : Qui t'a fait assemblée politique? Le parlement répondait, sous Louis XIV : Qui t'a fait monarque absolu? Les deux partis avaient raison l'un contre l'autre; tous deux avaient tort envers la France, et c'est pour cela que, pendant ce long différend, ni la royauté ni le parlement, ne

voulurent se trouver en présence des véritables représentants de la nation.

Dans cette situation, la régente, qui savait qu'en poussant le parlement à l'examen de son origine, il y trouverait le principe monarchique, se persuada qu'elle ramènerait par là cette assemblée à la subordination dont elle était sortie; elle lui ordonna donc de répondre nettement, et par arrêt, à cette question : « Le parlement se croit-il le droit de limiter l'auto-« rité royale? » C'était une réplique assez vive à la déclaration du parlement, et qui ne laissait pas d'être embarrassante pour un corps attaché à la lettre des lois. Toutefois la reine oubliait que ce corps était devenu indépendant le jour où il avait acheté l'hérédité, et qu'à défaut du titre légal qui lui manquait, pour justifier son émancipation, il pourrait vouloir se donner le fait en s'appuyant sur l'insurrection, ressource naturelle de tous les pouvoirs qui ne tirent point leur mandat de la constitution.

Conformément à cette injonction de la régente, les magistrats se mirent à feuilleter les registres pour y chercher ces lois fondamentales, si souvent invoquées par eux à l'appui de leurs prétentions législatives. C'était chercher la liberté politique dans les archives du monopole, on ne l'y trouva point; mais le résultat de cette vaine investigation fut, pour les assemblées souveraines, qu'il fallait se donner ce qu'on n'avait pas : ainsi le parlement éprouvait le besoin d'une loi fondamentale qui l'autorisât à intervenir dans la politique; et il se croyait le droit, bien plus exorbitant, de faire cette loi fondamentale, nécessaire, de son aveu, à sa puissance législative. On voit que le monopole, comme le despotisme, est condamné aux cercles vicieux, supplice inévitable de toutes les usurpations de pouvoirs; il n'y a que les constitutions naturelles qui soient rationnelles. La logique appartient à la vérité.

Les quatre compagnies souveraines résolurent de se réunir et de former, par délégation, une assemblée qui prît l'initiative sur les moyens de limiter le pouvoir royal, et

de corriger les abus du gouvernement. Cette assemblée s'organisa elle-même sans titre, sans précédents, et malgré les défenses réitérées de la régente, qui, ayant vu son autorité formellement méconnue, fut forcée d'autoriser les compagnies à continuer leurs travaux, « espérant du moins, pour prix de « sa complaisance, qu'on ne refuserait pas de pourvoir aux « besoins du trésor, qui devenaient chaque jour plus pres- « sants. »

La forme qui fut suivie dans ces délibérations était elle-même une création constituante; les quatre compagnies souveraines nommèrent des députés qui, réunis au nombre de soixante dans la chambre de Saint-Louis, proposaient et discutaient les mesures de réformation de l'état; ces mesures étaient ensuite portées au parlement, qui leur accordait ou leur refusait sa sanction.

On ne peut varier d'opinion sur le caractère de ces articles. Les cours souveraines, instituées par la royauté, tenaient d'elle leur existence et leurs pouvoirs ; elles s'étaient séparées de leur origine; elles avaient donné à soixante députés pris dans leur sein le mandat, qu'elles n'avaient pas, de travailler à la réformation de l'État. La royauté avait interdit ces assemblées, les compagnies avaient passé outre, dès ce moment elles étaient en révolte flagrante. La réformation de l'Etat était nécessaire dans la situation où la vente des offices et l'avidité des grands avaient mis l'administration des finances; les tailles étaient affermées, les produits dévorés d'avance, toutes les sources du revenu public étaient épuisées, et le peuple, vendu pour ainsi dire aux usuriers et aux traitants, n'avait, en l'absence des assemblées nationales, aucun moyen de faire entendre ses plaintes, mais cette réformation ne pouvait se faire que par la nation et la royauté : elle devait venir de la constitution et non de l'usurpation; les parlements, gardiens des lois et des maximes fondamentales, devaient refuser leur complicité au pouvoir absolu, pour les ressources précaires par lesquelles il cherchait à prolonger son existence : ils auraient ainsi ramené la royauté aux conditions nationales dont la

crise protestante l'avait fait sortir. Mais vouloir chercher dans la révolte la réparation des maux que le pouvoir absolu avait causés, c'était placer la France dans cette alternative de despotisme et d'anarchie qui fut en effet toute l'histoire de cette crise.

Il était naturel que la royauté à laquelle on enlevait, par une usurpation de mandat, la puissance qu'elle avait usurpée, ne se soumît pas volontairement à la sujétion qu'on lui imposait. Non-seulement le pouvoir royal était atteint dans l'extension abusive qu'il avait prise sous le dernier règne, mais le principe monarchique lui-même était violé, puisqu'il y avait dans la société un corps qui se plaçait au-dessus de tout; qui prétendait régler, sans la royauté, les formes du gouvernement du roi; qui s'attribuait un *veto* absolu sur toutes les mesures de politique intérieure, et qui concentrait en lui-même les pouvoirs constituant, administratif et judiciaire.

La régente ne pouvait donc accepter, sans combattre, la véritable déchéance qui résultait pour la royauté des nouvelles formes de gouvernement que la révolte lui imposait. La régente résolut, avant de pousser les choses à l'extrême, de se rapprocher par des concessions des exigences du parlement, de faire déclarer par le roi, du haut du trône, ce qu'elle croyait devoir réserver, de rappeler les lois fondamentales violées par les assemblées souveraines, et d'ordonner la cessation de leurs délibérations irrégulières. Tel fut l'esprit de la déclaration royale dont le chancelier donna lecture dans la séance tenue par le roi en personne, le **16** juillet **1648**.

Cette déclaration est fort remarquable, parce qu'elle prouve que le pouvoir absolu n'avait point perdu de vue tous les principes de la constitution nationale dont les troubles civils avaient suspendu l'action et le développement. Voici le préambule de cette déclaration :

« Comme il n'y a rien qui maintienne et conserve davan-
« tage les monarchies en leur perfection que l'observation des
« bonnes lois, il est du devoir d'un grand prince de veiller à

« ce qu'elles ne soient pas corrompues par les abus qui se « glissent insensiblement dans les états les plus parfaits, afin « d'éviter la ruine qui pourrait arriver si, par négligence, « les maux devenaient incurables. Aussi, les rois nos pré- « décesseurs ont-ils de temps en temps ordonné des assem- « blées pour voir et connaître les imperfections et les dé- « sordres qui s'étaient formés dans leur état et aviser aux « moyens les plus convenables pour les retrancher. Mais ces « assemblées, soit des notables, soit des états, ont toujours « été réglées par eux, aucuns ne pouvant, par la loi du « royaume, prendre connaissance du gouvernement et ad- « ministration de la monarchie qu'avec l'autorité et puis- « sance des rois. Aussi les assemblées, après avoir reconnu « les abus et avisé aux moyens d'y remédier, ont-elles tou- « jours présenté aux rois les cahiers de leurs remontrances « pour servir de matière à faire des lois et ordonnances, les- « dites lois et ordonnances envoyées ensuite dans les compa- « gnies souveraines, instituées principalement pour établir la « justice des volontés des rois et la faire recevoir par les peu- « ples avec le respect et la vénération qui leur est due. »

Ainsi, la nécessité pour les rois de convoquer de temps en temps des assemblées représentatives, le droit d'en régler les formes, l'initiative des lois reconnue comme un droit de ces assemblées, la sanction réservée au pouvoir royal, et l'obligation pour les cours judiciaires d'en assurer l'exécution : voilà les bases constitutives indiquées dans ce préambule. A la vérité, on affectait de confondre les assemblées des notables avec les Etats-Généraux, et l'on ne disait pas que les assemblées nationales dussent être convoquées à époques fixes ; mais il fallait bien que le despotisme, obligé de se réfugier dans la constitution, s'y réservât une porte de derrière : c'est beaucoup à notre avis qu'Anne d'Autriche et Mazarin, les continuateurs de Richelieu, aient été forcés d'évoquer cette grande image de la liberté politique pour défendre la majesté royale contre les outrages du monopole parlementaire ; rien ne prouve mieux la puissance indestructible de la

constitution nationale que cet hommage incomplet de la royauté absolue.

La déclaration royale promettait d'assembler les notables, adoptait plusieurs articles de la chambre de Saint-Louis, en repoussait quelques autres, et finissait par l'injonction formelle à cette chambre de cesser ses délibérations, et aux officiers du parlement, de reprendre le cours de leurs occupations judiciaires.

Nonobstant cette injonction, dès le lendemain les assemblées recommencèrent, et il fallut les vives instances du duc d'Orléans, Gaston, pour obtenir qu'elles fussent suspendues jusqu'à ce que le rapport sur la déclaration royale eût été préparé par la commission qu'on avait chargée de l'examiner.

Quelques jours après, le prince de Condé gagna la bataille de Lens : cette victoire éclatante sur les Espagnols fit croire à la régente qu'elle pouvait tout tenter pour rétablir son autorité. Les gouvernements faibles sont sujets à ces sortes d'illusions; mais les avantages extérieurs ne changent point les vices intérieurs qui déterminent les crises politiques : on a vu des vaisseaux, sortis victorieux d'un combat, se briser contre des écueils que l'équipage aurait évités sans l'enivrement de la victoire.

Anne d'Autriche, qui, selon l'expression de Mazarin, *était brave comme un soldat qui ne connaît pas le danger,* profita de l'allégresse publique causée dans Paris par le succès des armes françaises, pour faire arrêter dans leurs maisons quatre magistrats qui s'étaient signalés dans les assemblées par la fougue de leur opposition : mesure qui, violant la liberté individuelle pour atteindre l'esprit de faction, faisait de la cause d'un parti la cause de tous les citoyens. Le lendemain de ce coup d'état, le parlement s'assembla pour aller demander à la reine la liberté de ses membres arbitrairement emprisonnés; cent mille hommes se trouvèrent en armes pour appuyer cette démarche, et en moins de trois heures deux mille barricades furent dressées « avec tant d'intelligence, « disent les mémoires du temps, que, de l'aveu des gens de

« guerre, tout le reste du royaume assemblé n'eût pas été « capable de les forcer. » La reine céda : les prisonniers furent rendus, et quelques jours après la cour quitta Paris furtivement et alla s'établir à Saint-Germain. De nouvelles arrestations furent ordonnées : le parlement devait discuter un réglement attendu depuis longtemps pour les impôts de Paris; il retarda ce travail, et les bourgeois refusèrent le paiement de tous les droits. Des négociations furent entamées avec la régente, qu'une députation alla supplier de ramener le roi à Paris : elle répondit par l'ordre de cesser à l'instant les assemblées illégitimes; et le parlement, qui se voyait menacé d'un siége, se disposa à le soutenir. Il rendit un arrêt portant « qu'il serait pourvu à la sûreté de la ville; que « le prévôt des marchands enverrait dans tous les lieux qui « sont sur la rivière pour y réunir des blés et autres subsis-« tances nécessaires à l'approvisionnement de Paris; que les « bourgeois se tiendraient armés pour la sûreté publique, et « que le lendemain, toute affaire cessant, il serait délibéré « sur l'arrêt de 1617, arrêt rendu à l'occasion du maréchal « d'Ancre, et qui interdisait le ministère à tout étranger sous « peine de mort. »

Toutefois ces apparences de guerre civile furent conjurées pour quelque temps; le prince de Condé, sur lequel on comptait pour conduire l'armée royale, ne se souciait pas d'engager la lutte sur une question de liberté individuelle, qui, au fond, intéressait les princes du sang plus encore que les bourgeois, et la reine fut obligée de signer cette déclaration royale du 24 octobre 1648, qui ratifiait tous les actes de la chambre de Saint-Louis, et consacrait ainsi le pouvoir politique du parlement. Cet acte fut appelé à cette époque *la loi fondamentale de la monarchie*; ce fut le champ de bataille des partis dans toutes les vicissitudes qui suivirent. L'opposition y puisait ses griefs et ses défiances contre la reine et Mazarin. On ne crut jamais que la régente et son ministre fussent bien sincèrement attachés à ce pacte léonin, que la révolte avait dicté, et qui annulait le pouvoir royal; on avait placé ce pou-

voir dans une situation contraire à son intérêt et à sa nature; la force matérielle qui lui avait imposé cette charte semblait nécessaire pour la maintenir.

Il existait, dans le parlement, un parti royaliste dirigé par le premier président Mathieu Molé: ce grand magistrat, entraîné, par sa position, dans une lutte que sa sagesse n'avait pu prévenir, savait maintenir dans sa compagnie toutes les maximes monarchiques qui se conciliaient avec la résistance armée qu'on se croyait en droit d'opposer au pouvoir absolu de la régente et de son ministre. De son côté, le prince de Condé, qui commandait le parti de la cour, ne voulait pas que la victoire de la régente fût trop complète, dans la crainte d'être sacrifié par Mazarin, s'il cessait d'être nécessaire. Toutes ces raisons se réunirent donc pour amener une paix que les émeutes, suscitées par les généraux, ne purent empêcher de s'accomplir, et qui, sans rien changer à la situation du parlement et de la royauté, puisque la charte du 24 octobre fut maintenue, donna naissance à des revirements assez curieux et à des troubles d'une nature plus sérieuse.

Le prince de Condé, dont les exigences s'exaltèrent par les services qu'il avait rendus, s'avisa de demander, pour ses amis, des gouvernements de province et de places fortes, ce qui rejetait la régente dans les embarras qu'elle avait voulu éviter par son alliance avec cette maison; refusé par Mazarin, il s'unit avec les frondeurs: la cour se trouvant alors avoir contre elle une coalition de trois partis, fut forcée de céder à l'orage, et Mazarin s'éloigna, pour attendre que la division de ses ennemis lui permît de reprendre l'offensive. La reine sut faire naître cette division, favorisée à souhait par la hauteur du prince de Condé, qui mécontenta bientôt le parlement et la noblesse; elle s'unit à son tour avec la Fronde, et, forte de cet appui, elle rappela Mazarin, et fit arrêter le prince de Condé, qu'elle enferma dans une prison d'état, violant, sans réclamation cette fois, la liberté individuelle et la charte du 24 octobre, qui avait fait le sujet de la lutte. Puis, quand il fallut compter avec les prétentions de ses alliés, Mazarin,

obligé de s'éloigner de nouveau, alla délivrer lui-même le prince de Condé, qui, revenu à Paris, et ne pouvant dicter des lois ni à la Fronde, ni à la reine, s'en alla dans le midi commencer, avec une arrière-pensée d'usurpation, cette guerre civile qui absorba bientôt, par son extension et sa gravité, tout l'intérêt et toutes les passions de l'époque. C'est qu'alors la question avait atteint son véritable terme : la féodalité tout entière se trouva aux prises avec la royauté. Ainsi le parlement, par ses prétentions constituantes et la charte du 24 octobre, n'avait réussi qu'à dégager le grand et le petit vasselage, et il avait mis les provinces en feu pour une cause qui n'était pas la sienne.

Tous ses efforts, pendant cette lutte, se bornèrent à maintenir Paris dans une neutralité armée entre le parti du roi et le parti des princes : il avait mis Mazarin hors la loi, et l'avait livré aux passions de la multitude ; et la faction du prince de Condé se servait de ces passions pour dominer le parlement lui-même, lié par ses arrêts, et pour le tenir séparé de la cause royale. Le nom de *Mazarin* était devenu un mot de proscription contre tous ceux qu'on soupçonnait d'adhérer au parti de la reine. Le parlement, qui avait contribué à forger cette arme, était menacé par elle quand il résistait à la faction.

La guerre civile, après avoir traversé la France, vint se résumer sur la place Saint-Antoine, dans ce combat terrible où le grand Condé, ayant vu tomber à ses côtés ses plus illustres compagnons d'armes, aurait succombé à l'ascendant de la cause monarchique, soutenue par le grand Turenne, si la hardiesse d'une princesse n'eût sauvé le héros vaincu, en ouvrant aux débris de son armée les portes de Paris, que la prudence du parlement avait fermées à son approche.

Ainsi la révolte féodale était venue combattre et mourir au pied des murailles de cette grande ville, qui lui avait mis les armes à la main et qui prétendait rester neutre ; et une faible femme réalisa la conséquence logique de la première insurrection, en forçant Paris de recevoir dans son sein la rébellion

blessée et sanglante qui évoqua l'anarchie pour contraindre la bourgeoisie et les parlements de se perdre avec elle. Cette dernière phase de la Fronde renferme toute l'instruction de dix années d'agitations et de conflits. Le prince de Condé, maître de Paris, somma les magistrats de se prononcer en sa faveur; sur leur refus, il déchaîna contre eux l'émeute, et les fit massacrer à l'Hôtel-de-Ville. L'horreur de cette catastrophe acheva de ruiner sa cause; il quitta Paris, et se jeta dans les bras des Espagnols, et l'autorité royale, ayant vaincu à force ouverte la grande féodalité, fut rétablie dans la plénitude de sa puissance. Ainsi la révolution, qui avait commencé dans les salons, passa dans les assemblées, et finit dans les rues : c'est là l'histoire de ces sortes de crises.

Louis XIV, ayant fait son entrée dans Paris, au milieu des acclamations universelles, alla tenir un lit de justice pour faire enregistrer une déclaration royale, qui accordait une amnistie générale, et qui finissait par le passage suivant, conclusion prévue de ce long conflit :

« Considérant que tous ceux qui ont voulu commencer la « guerre civile ou exciter quelques désordres dans notre état « ont ordinairement essayé de surprendre la religion de notre « parlement en gagnant et séduisant les esprits de plusieurs « officiers d'icelui; qu'ils leur ont fait employer l'autorité que « nous leur avons accordée par les charges qu'ils exercent « dans la compagnie, pour décrier nos affaires dont leur « profession leur avoit donné peu de connaissance; que, « pour faire réussir leurs desseins, ils ont artificieusement « suscité des assemblées générales de toutes les chambres « pour y faire délibérer indifféremment sur toutes proposi- « tions que les moindres particuliers ont voulu faire;

« Voulant éviter que de tels maux n'arrivent plus dans « notre royaume, à l'avenir, nous avons fait et faisons très- « expresse inhibition et défenses aux gens tenant notredite « cour de parlement de Paris de prendre ci-après aucune « connaissance des affaires générales de notre état et de la « direction de nos finances; de rien ordonner ni entreprendre

« contre ceux à qui nous en avons confié l'administration, à « peine de désobéissance. Déclarons dès à présent nul et de « nul effet tout ce qui a été ci-devant et pourroit être ci-« après résolu et arrêté sur ce sujet dans ladite compagnie « au préjudice de ces présentes, et voulons que nos autres « sujets n'y aient aucun égard. »

Cette déclaration fut reçue sans aucune objection au parlement, à la chambre des comptes, à la cour des aides et à l'Hôtel-de-Ville. Les seigneurs et les magistrats exilés sortirent de Paris sans que le peuple en fût ému.

Il ne faut pas méconnaître dans cette crise de la Fronde le travail du principe représentatif, qui cherchait à se faire jour dans le parlement pour protester contre le pouvoir absolu de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, et obliger la royauté, paralysée dans sa marche, à convoquer les Etats-Généraux. On ne saurait expliquer, sans la force de ce principe, ni la coopération de tant de vertueux magistrats à des actes dont ils ne pouvaient se déguiser l'illégalité radicale, ni l'enthousiasme universel qui secondait leurs efforts pour limiter le pouvoir royal. L'image d'une assemblée délibérante s'occupant, quoique sans mandat, de législation et de finances, aidait à maintenir l'idée de la liberté politique ; le principe représentatif se servait des éléments qui se rapprochaient le plus de sa nature, et la France soutenait cette image, tout imparfaite qu'elle était, comme on conserve un portrait pour maintenir dans une famille le souvenir et les droits d'un absent.

Au reste, il s'en est fallu de peu que le principe représentatif n'ait obtenu, dès cette époque, le but véritable de ses efforts. Pendant toute la Fronde, la convocation des Etats-Généraux ne cessa d'être demandée à la régente : plusieurs pamphlets du temps invoquent cette mesure comme le seul remède possible aux maux qui désolaient la France. Un de ces mille écrits, *le Formulaire d'état*, appuyait cette opinion par ce raisonnement : « La royauté, disait-il, est distincte « du roi, qui est seulement le corps de la royauté. Les rois « ne sont que pour gouverner, c'est-à-dire pour assurer l'exé-

« cution des lois fondamentales ; donc les lois fondamentales « sont au-dessus du pouvoir des rois. »

C'était surtout la noblesse qui demandait avec le plus d'instance la convocation des Etats-Généraux. Il y eut à Paris une assemblée de huit cents gentilshommes, à laquelle vinrent se joindre des princes et des ducs et pairs, désespérés d'avoir vu leurs conditions rejetées dans la paix de Saint-Germain ; l'usurpation des parlements fut violemment attaquée dans cette assemblée ; les orateurs s'indignaient « qu'à la honte du siècle, « et par le renversement des anciennes lois du royaume, de « jeunes écoliers devinssent, au sortir du collége, les arbitres « de la fortune publique, par la vertu d'une peau de parchemin « qui leur coûtait soixante mille écus. » On en vint bientôt à vouloir rétablir la constitution du royaume. Le parlement prit l'alarme et rendit des arrêts pour dissoudre la réunion. La lutte menaçait d'être sérieuse, car il fut délibéré, dans l'assemblée de la noblesse, « de se transporter au parlement « pour le châtier de son insolence, et jeter dans la rivière le « premier président et M. de Champlâtreux, son fils. » Il fallut que le duc d'Orléans sortît de son indécision pour déclarer qu'il se mettrait à la tête des troupes, afin d'obliger les gentilshommes à se séparer. L'assemblée obéit, mais sur la promesse formelle qui fut faite par la reine de convoquer les Etats-Généraux pour le 8 du mois suivant ; des assemblées de bailliage furent, en effet, autorisées pour la nomination des députés : de toutes parts on pressait la régente de tenir sa promesse, et à défaut d'une ordonnance royale, les gentilshommes de plusieurs provinces étaient résolus à se réunir spontanément sous la présidence du prince de Condé. Mazarin parvint, par ses intrigues, à diviser la noblesse ; et des rixes sanglantes eurent lieu dans plusieurs bailliages à l'occasion des élections. Le parlement de Paris joignit ses efforts à ceux du ministre pour empêcher cette convocation, qui menaçait également le pouvoir absolu et le monopole parlementaire ; la guerre civile, allumée par le prince de Condé, vint donner une autre direction aux événements. De tout

temps, le recours aux voies violentes a été funeste à la liberté et a suspendu le développement des institutions.

A l'avénement de Louis XIV, l'Espagne possédait la Flandre et la Franche-Comté ; la Lorraine appartenait au duc Charles, prince qui vendait au plus offrant son alliance et sa petite armée ; l'Alsace avait été réunie à la France par un traité que le cardinal Mazarin avait su ménager au milieu des troubles de la Fronde ; mais Strasbourg étant restée ville indépendante, livrait le passage du Rhin aux Impériaux, en sorte que l'Alsace, séparée de la France par la Lorraine, était exposée à l'invasion. Il s'ensuivait que la France était découverte au nord et à l'est, et qu'elle ne pouvait faire aucun mouvement pour se dégager sur un point, sans se trouver entamée sur tous les autres. L'Espagne avait portée dans la Flandre toutes ses forces offensives ; elle avait dans cette province des arsenaux et des places d'armes formidables, et ne manquait pas d'appuyer, par une diversion sur les Pyrénées, toutes les tentatives d'invasion qu'elle faisait dans la Picardie. Il s'agissait donc, pour la France, d'un de ces efforts extraordinaires qui exigent toute l'énergie, toute la puissance morale et matérielle d'une nation ; il fallait non-seulement soutenir une lutte violente dans une position désavantageuse, mais il fallait élever son courage jusqu'à prendre l'offensive, quand la défensive était si difficile qu'on avait vu, sous le règne précédent, les Espagnols pénétrer jusqu'à Pontoise. La France devait conquérir à la fois la Flandre, la Franche-Comté, la Lorraine, Strasbourg, et retourner contre l'ennemi les canons de cent forteresses qui la menaçaient, avant de pouvoir se reposer dans sa force et marcher dans sa liberté.

C'est ce grand, ce prodigieux effort du principe territorial qui fit toute la grandeur du règne de Louis XIV. Ce roi se plaça, jeune encore, dans cet intérêt national qui dominait tout, pour dominer lui-même les hommes et les événements. Il puisa dans cette œuvre héroïque la force et la majesté qu'il reporta ensuite dans l'administration intérieure et dans ses rapports avec les étrangers. Le pouvoir absolu qu'il exerçait

ne semblait en lui qu'une extension du principe monarchique, motivée par cette lutte herculéenne dans laquelle toutes les forces sociales avaient besoin de s'exalter. Ce pouvoir participait de celui des dictateurs militaires dans les républiques. Ses commandements étaient sacrés, car c'était l'intérêt de la patrie qui les dictait : l'obéissance était facile, car beaucoup de gloire en était le prix. C'est seulement quand les traités eurent réalisé pour la France les résultats obtenus par la guerre ; quand deux lignes de forteresses, conquises par la valeur française, eurent couvert nos frontières du nord et de l'est ; quand un fils de Louis XIV, placé sur le trône d'Espagne, eût rendu à la France la liberté de ses mouvements sur l'Allemagne et la Hollande, qu'on put examiner si la société avait conservé quelques garanties contre les abus de ce pouvoir sans limites que la victoire avait consacré.

Il faut reconnaître que ce grand développement monarchique, qui s'accomplit sous Louis XIV, avait été préparé par le génie de Richelieu. Ce ministre, en abattant la puissance militaire de la révolte protestante, avait détruit le premier obstacle à ce ralliement des forces de la France, dans l'unité du pouvoir royal, pour dégager le territoire ; et sa politique habile et infatigable avait su former ces alliances avec la Suède, la Hollande, le Portugal et la Savoie, qui avaient arrêté les progrès de la maison d'Autriche en Allemagne et en Italie. L'ambition des princes et des gentilshommes, leur soif de pouvoir et de domination, la fière indépendance de la bourgeoisie, l'audace et la turbulence du peuple, la chaleur et le courage que tous avaient puisés dans ces conflits politiques, devinrent les éléments de la puissance monarchique que Louis XIV tourna contre les étrangers. Tout ce qui pouvait servir à faire de la force fut employé à fonder la prépondérance de la France au dehors : l'orgueil individuel se perdit dans l'orgueil national ; toutes les facultés furent en relief et en valeur, et contribuèrent à former ce fond commun de grandeur et de gloire où les hommes de tous les rangs, de toutes les professions, de tous les partis, trouvèrent la satis-

faction des besoins moraux qui les avaient agités si longtemps. Les armes, l'administration, les affaires étrangères, avaient des honneurs pour tous les mérites : sous ce règne, quatre-vingt-sept Français parvinrent à la dignité de maréchal de France.

Ainsi le pouvoir absolu de Richelieu était tourné à l'intérieur contre les résistances qu'il excitait; celui de Louis XIV attirait à lui et s'assimilait tout ce qui avait résisté, pour en composer une force militaire et politique, à l'aide de laquelle il sut élever la France au premier rang des nations. Le ministère de Richelieu fut une lutte de la royauté contre la féodalité; sous le règne de Louis XIV, la royauté absorba la féodalité, et réalisa un des mystères du principe monarchique, en personnifiant dans un grand roi toute la puissance d'un grand peuple.

C'est le sentiment de cette puissance nationale personnifiée dans ce monarque, qui produisit à l'intérieur ces créations gigantesques, monuments éternels de cette prépondérance que la France venait de conquérir. Ce glorieux effort, qui s'accomplissait par les armes, augmenta toutes les proportions de la société : la royauté grandit dans les pensées, et la note tonique étant haussée par la victoire, toutes les idées se mirent à l'unisson et s'exaltèrent jusqu'au sublime; et cette loi des harmonies qui régit le monde intellectuel comme le monde naturel, conduisit les artistes et les écrivains dans la sphère du beau et du grandiose. La suspension de la liberté politique favorisa cette direction nouvelle : toutes les hautes facultés de l'esprit se développèrent dans les arts et dans les lettres; le progrès se fit dans les livres ; et la royauté à cette époque étant la voie et le moyen du mouvement social, les plus grands hommes se pressèrent autour du roi, pour exécuter les plus grandes choses. Le principe chrétien avait eu son siècle, pour couvrir l'Europe de ses basiliques imposantes qui devaient durer autant que le monde; le principe monarchique eut le sien pour élever ses monuments qui devaient décorer la France. Les magnifiques colonnades, les somp-

tueux palais et ces vastes jardins où la nature vivante est soumise aux savantes symétries de l'architecture, sont devenus des types d'élégance et de grandeur qui ont déterminé les embellissements successifs de nos villes, qui ont imposé leurs proportions à toutes les constructions publiques, et qui conserveront à jamais dans le peuple le sublime qui les a produits.

Ainsi non seulement Louis XIV personnifia en lui l'intérêt de la France, mais il s'inspira de l'esprit et du génie de la nation qu'il représentait. Aucun prince ne contribua plus que lui à favoriser ce sentiment d'égalité, trait dominant du caractère national. Sous son règne, la noblesse perdit son existence féodale pour chercher son lustre et son influence dans les services rendus à l'Etat. Il exigea des grands seigneurs qu'ils abandonnassent les châteaux où ils tenaient leurs cours, pour venir contribuer, dans Versailles, à la splendeur de la sienne, les forçant d'échanger une existence de domination contre une vie de sujétion et de servitude. Les grandes guerres, dans lesquelles des plébéiens s'élevèrent au grade de maréchal de France, habituèrent les gentilshommes à placer dans le mérite les idées de supériorité qu'ils ne voyaient que dans la naissance; et la considération qu'il montra pour les savants et pour les gens de lettres, les immenses travaux qu'il exécuta et la gloire qui en rejaillit sur les artistes, fondèrent dans l'opinion cette aristocratie du génie et des talents, rivale dangereuse de l'aristocratie de la naissance et de la richesse. Non-seulement il fournit aux classes inférieures tous les moyens de s'élever au niveau de la noblesse, mais il favorisa la petite réaction plébéienne, qui tendait à s'exercer par le théâtre aux dépens des seigneurs de sa cour. Molière, né dans son palais, et aussi près que possible de sa personne, livra *les marquis* de l'Œil-de-Bœuf à la malignité populaire; et ce grand satirique a écrit, sous l'inspiration de Louis XIV, plus d'une comédie dont la représentation n'a pas été un faible embarras pour quelques-uns des successeurs de ce monarque.

Tout cela explique comment la nation française a pu sup-

porter aussi longtemps la privation de ses libertés et la suspension des institutions représentatives. Louis XIV représentait la France autant qu'un homme peut représenter un peuple. C'était le monopole réduit à l'individualité humaine, au lieu d'être étendu à une assemblée de magistrats, comme sous le parlement de la Fronde, ou à cent mille électeurs, comme sous le régime des chartes du dix-neuvième siècle, avec cette différence que Louis XIV pouvait dire, non sans quelque raison : *La France, c'est moi*; car il avait placé en lui l'intérêt territorial de la France, le sentiment de la puissance, de la dignité, de l'orgueil même de cette nation, et jusqu'à ses passions et à son esprit; le peuple français se sentait vivre et régner dans Louis XIV; c'était la France qui forçait le pape d'envoyer son neveu porter des excuses à Versailles, pour une insulte faite par les troupes papales à l'ambassadeur français, et à élever à Rome une pyramide qui consacrât le souvenir de cette réparation; c'était la France qui envoyait des gratifications et des pensions à tous les savants de l'Europe; c'était elle enfin, qui ne trouvait pas qu'un palais fût trop splendide pour servir d'hôpital aux simples soldats blessés en conquérant les frontières. Par malheur, ce juste orgueil d'une nation fut trop grand pour être contenu dans un être humain, et le ciel permit que la fragilité de l'homme se montrât par les abus les plus exorbitants, afin de tourner contre le pouvoir absolu un exemple qu'il aurait invoqué pour se perpétuer en France; afin que la sagesse et la nécessité de la constitution nationale fussent mises en lumière par le roi qui la violait, et que les principes, suspendus pendant ce règne, se conservassent dans les idées et dans la raison de la France.

Jusqu'alors les édits bursaux envoyés à l'enregistrement des parlements, n'avaient eu pour objet que des créations de nouveaux emplois, des augmentations dans les redevances annuelles imposées aux possesseurs d'offices, et quelques impôts indirects assis sur la vente de certaines denrées; mais les impôts généraux, les tailles et capitations, qui portaient

sur les propriétés et sur les personnes, avaient été fixés par les assemblées générales : c'étaient des contributions perpétuelles qui s'étendaient avec la population et qui constituaient le fond des finances du royaume. Les parlements représentant les quarante-cinq mille familles qui possédaient les emplois, on conçoit qu'ils fussent compétents pour consentir les redevances que la royauté exigeait de ces familles, en échange de l'hérédité des fonctions qu'elle leur laissait. Mais ce motif de compétence n'existait plus pour les impôts directs qui frappaient la généralité des citoyens. Cependant Louis XIV ayant résolu, dans un besoin d'argent, de prélever un dixième du revenu de ses sujets, crut pouvoir suppléer au consentement des Etats-Généraux par cet enregistrement des parlements, qu'il avait réduit à une simple formalité. Ce ne fut pas toutefois sans de grands scrupules religieux, et sans des craintes fort vives sur les suites politiques de cette mesure, qu'il se détermina à la tenter; ces scrupules et ces craintes prouvent que les principes constitutifs qu'il violait avaient une voix dans sa conscience.

Dans quelques provinces, les tailles étaient remplacées par des cotisations qui, sous le nom de *dons gratuits*, devaient être consenties par les Etats provinciaux. Il ne détruisit pas cette forme de liberté, qui était pour lui un moyen de finances; mais il la rendit complètement illusoire pour les peuples, en faisant marcher des troupes contre ces assemblées, quand elles résistaient à ses demandes; enfin, les créations de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, et le retranchement d'un quartier des intérêts de la dette publique, étaient les moyens ordinaires auxquels il avait recours, soit pour faire face aux dépenses de ses ruineuses constructions de Versailles et de Marly, soit pour réparer quelque désastre militaire, confondant ainsi les besoins réels de l'Etat et ceux de sa magnificence, et sacrifiant à la fois, dans ses expédients financiers, la propriété municipale, la fidélité aux engagements contractés et le crédit public.

Enivré de plus en plus par cette gloire et cette autorité sans

limites qui étaient en lui, il crut qu'il pouvait attenter aux droits personnels des Français, parce qu'il avait suspendu l'exercice de leurs droits politiques, et il se permit, à cet égard, ce que les assemblées générales elles-mêmes, d'accord avec la royauté, n'auraient pas eu le pouvoir de faire, car il y a des droits qui sont supérieurs à la représentation nationale, qui n'est instituée que pour les garantir : ainsi il détruisit la liberté municipale en vendant des offices de maires et d'échevins, qui de tout temps avaient été électifs; il viola les droits de propriété en confisquant les biens des citoyens pour simple fait de désobéissance; il détruisit la liberté individuelle en faisant arrêter sans procès les hommes dont il avait à se plaindre, en décernant contre eux des lettres de cachet; en les exilant dans des villes éloignées de la capitale, pour qu'ils fussent soumis à la surveillance de sa police, les déclarant frappés de mort civile s'ils essayaient de se soustraire à ces vexations par une émigration volontaire.

Il ne se mit pas seulement au-dessus des droits de liberté et de propriété, il se crut supérieur à la morale et à la raison : il exigea pour ses maîtresses les hommages et le respect de tous les dignitaires de l'état; et il employa ce pouvoir arbitraire qu'il exerçait à punir de l'exil ou de la prison ceux qui blâmaient ses faiblesses ou qui contrariaient ses passions et ses intrigues galantes. Bussy Rabutin passa sa vie dans l'exil, pour s'être permis certaines allusions de cette espèce *dans les Amours des Gaules*; plusieurs personnes de sa cour furent atteintes dans leur liberté et dans leur propriété, sur le soupçon d'avoir fait connaître à la reine les infidélités du roi. Ainsi il prétendait s'imposer tout entier au respect et à l'admiration de ses sujets avec ses qualités et avec ses défauts, avec ce qu'il y avait en lui de national et ce qu'il y avait d'humain. Enfin, enivré de plus en plus par sa puissance et par son orgueil, il crut pouvoir changer selon ses vices la valeur des mots, la raison des choses, la nature des idées et des faits. Il ordonna que ses enfants naturels seraient *légitimes* et qu'ils succéderaient au trône à défaut des princes du sang.

Ce scandaleux abus d'une volonté sans règle et sans principe marqua le terme du pouvoir absolu de ce monarque ; ce pouvoir rencontrait dans les lois éternelles du monde moral des limites contre lesquelles se sont toujours brisés les efforts de l'orgueil humain.

Tandis que cette gloire, acquise par cinquante-cinq années de succès militaires, s'éteignait dans les adversités d'une guerre ruineuse et dans les aberrations d'un pouvoir désordonné, un grand homme préparait pour la France un avenir de bonheur et de liberté, en replaçant la royauté dans les principes de la constitution nationale. Fénélon, chargé de l'éducation de l'héritier du trône, avait puisé dans sa haute mission le sentiment du véritable intérêt de sa patrie, et des devoirs imposés à son royal élève par ces lois fondamentales qui l'appelaient à gouverner un peuple libre. Il avait reconnu que les malheurs qui assombrissaient le déclin de ce règne, le désordre des finances, les abus de toute espèce enracinés dans la société, et cet affaiblissement d'un pouvoir qui avait épuisé les expédients et les ressources, auraient été évités, si la royauté, au lieu de s'isoler dans son principe, avait cherché son appui dans les droits, dans les intérêts et dans l'affection des Français, et qu'elle n'eût pas été entraînée hors des limites du vrai et du possible ; si la France, représentée par des députés librement élus, avait exprimé ses besoins, ses vœux, les bornes de ses moyens et de ses sacrifices, et toutes ces conditions des choses auxquelles un prince chrétien doit se soumettre pour gouverner, parce que ces conditions sont la volonté de Dieu. Fénélon avait appris au duc de Bourgogne que le pouvoir des rois a sa source dans l'intérêt des peuples ; que la royauté n'est placée si haut, que pour protéger la liberté et la propriété de tous, et que les droits des princes ont leur force et leur garantie dans les mêmes idées de justice que ceux des particuliers.

Le jeune prince avait puisé dans sa première éducation les idées d'un despotisme altier et des habitudes de faste et d'intempérance qui n'étaient contenues que par les pratiques

d'une religion étroite. Pour connaître les fruits que les sages préceptes de Fénélon avaient portés dans cet esprit, faussé par les exemples qui entouraient son enfance, nous citerons un historien philosophe qu'on ne saurait accuser de préventions pour l'éducation chrétienne qui avait rectifié les opinions et les sentiments de ce prince.

« Ses maximes, dit Duclos, étaient que les rois sont faits « pour les peuples, et non les peuples pour les rois ; qu'ils « doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens « des lois ; donner des récompenses, parce que ce sont des « dettes ; jamais de présents, parce que, n'ayant rien à eux, « ils ne peuvent donner qu'aux dépens des peuples. S'étant « refusé un meuble qui lui faisait envie, il répondit à un « courtisan qui lui conseillait de se satisfaire : — Les sujets « ne sont assurés du nécessaire que quand les princes s'in« terdisent le superflu. — En remplissant les devoirs reli« gieux, il y sacrifiait les plaisirs, mais non pas les affaires. « Le roi, son aïeul, embarrassé et peut-être humilié d'une « dévotion plus gênante que la sienne, lui dit, un jour de « fête, de se trouver au conseil de l'après-midi : *à moins*, « ajouta-t-il, *que vous n'aimiez mieux aller aux vêpres*. « Le prince vint au conseil ; mais il refusa, le même jour, « d'assister à un bal, parce que ce n'était pas un devoir, et « qu'il préférait le repos de la nuit qui le préparait au tra« vail du lendemain ; il approuva fort que la princesse, sa « femme, s'y trouvât ; son devoir était de plaire. Il ne blâ« mait aucun des plaisirs, tels que bals, fêtes, spectacles, « mais il ne les pardonnait qu'à l'oisiveté. Plein de respect « pour le roi et de retenue sur le gouvernement, il n'en fai« sait la critique que par sa conduite. Les libertins auraient pu « craindre son règne, les philosophes l'auraient béni ; les « prêtres n'auraient peut-être pas été les plus contents d'un « prince qui aurait mis les intérêts de la religion avant les « leurs. »

Tel était le roi que le génie et la sagesse de Fénélon avait préparé pour réparer les fautes de Louis XIV. Des documents

authentiques prouvent que le duc de Bourgogne aurait rendu à la France ses institutions et ses libertés, et qu'il aurait rattaché son règne à celui de Louis XII, franchissant ainsi deux siècles dévorés par l'insurrection, le monopole et le pouvoir absolu.

On sait que le plan de cette restauration sociale a été trouvé dans les papiers de Fénélon, après la mort de ce prélat. Ce plan, écrit tout entier de sa main, a été publié en 1808. On y voit non-seulement le rétablissement des Etats-Généraux, tels qu'ils existaient sous Louis XII, mais plusieurs principes relatifs à la convocation et aux attributions de ces assemblées, qui prouvent que ce long intervalle n'avait pas été perdu pour les progrès de l'institution représentative. D'après ce plan, les Etats-Généraux devaient s'assembler périodiquement dans un lieu fixé à l'avance, à moins que le roi n'en indiquât un autre, et continuer leurs délibérations aussi longtemps qu'ils le jugeraient nécessaire : ils devaient corriger les actes des états provinciaux qui donneraient lieu à des plaintes fondées; délibérer sur toutes les matières de finances, de justice, de police, de guerre, d'alliance, d'agriculture et de commerce; faire une révision générale des comptes, des dépenses ordinaires, et noter les fonds à lever pour les dépenses extraordinaires; ils devaient abolir tous priviléges, toutes lettres d'Etat abusives. L'élection devait être libre; nulle recommandation du roi ne pouvait être faite aux électeurs, et aucun député ne pouvait recevoir du roi aucun avancement, que trois ans après la députation finie.

On le voit, les idées que Fénélon donnait à son élève sur la constitution de France n'étaient pas seulement puisées dans les conquêtes que la liberté politique avait faites sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, mais elles étaient un progrès véritable pour les institutions représentatives. Ces institutions, quand elles sont suspendues, ne sauraient rester en arrière; elles participent à la marche de la civilisation générale, et quand la royauté est obligée, par la force des choses, de les rétablir dans la société, ce n'est point où elle

les a laissées qu'elle doit les reprendre, c'est où la raison publique les a portées. Si donc on nous demandait ce que devenait le travail des principes constitutifs pendant ce règne, la réponse serait dans l'extrait qu'on vient de lire. Ce travail se faisait dans l'opinion nationale qui s'élevait contre le pouvoir absolu de Louis XIV; il se réalisait dans l'éducation de son héritier.

Cependant le moment arriva où l'image de cette constitution, que Louis XIV avait mise sous ses pieds, devait se présenter à lui-même, associée aux deux intérêts qui lui étaient le plus chers, celui de maintenir son fils sur le trône d'Espagne et d'assurer sur le trône de France la perpétuité de sa dynastie.

La condition mise par l'Europe coalisée à la cessation d'une guerre entreprise pour détrôner Philippe V et à la reconnaissance de ce roi, était la double renonciation de la branche espagnole à la couronne de France et de la branche de France à la couronne d'Espagne. Mais les alliés exigeaient que la parole royale fût garantie par les deux nations; ils demandaient à Philippe de faire sa renonciation au milieu de l'assemblée des cortès, et ils demandaient à Louis XIV de convoquer les Etats-Généraux pour recevoir celles du duc de Berry et du duc d'Orléans. Cette condition ne souffrit pas de difficulté pour le roi d'Espagne; mais elle jeta le monarque français dans le plus grand des embarras, et peu s'en fallut que son refus ne fît rompre les négociations dont dépendaient la paix de l'Europe et le salut de la France. Ce ne fut qu'à l'aide de la médiation de l'Angleterre, qu'il obtint, des puissances coalisées, qu'elles se contentassent d'un enregistrement au parlement de Paris. Ainsi tout l'éclat de la monarchie de Louis XIV n'avait pas effacé du souvenir de l'Europe ces Etats-Généraux, qui seuls avaient représenté la France. On n'avait point adopté cette fiction officielle d'une constitution où le pouvoir royal n'avait d'autre entrave que l'obligation d'aller faire enregistrer ses volontés absolues dans un parlement muet et obéissant.

La seconde occasion qui ramena sous les yeux de Louis XIV la nécessité des Etats-Généraux présentait des difficultés réellement insurmontables. Une mort soudaine avait frappé son fils, son petit-fils et le premier né de son petit-fils; et ce pouvoir, élevé par une volonté humaine hors des conditions naturelles où il aurait trouvé sa sûreté et sa perpétuité, ce pouvoir, maintenu, à force d'expédients et d'injustices, hors de ces principes, qu'il avait violés, allait se trouver personnifié dans un roi de cinq ans; et l'on ne voyait, pour exercer la régence, qu'un prince profondément corrompu dans ses mœurs et dans ses maximes, et dont, par conséquent, le caractère ne repoussait pas suffisamment les horribles soupçons élevés dans tous les esprits par suite de tant de morts précipitées qui ne laissaient plus entre lui et le trône que la frêle existence d'un orphelin. Louis XIV, qui partageait ces soupçons, éprouvait une invincible répugnance à confier au duc d'Orléans les rênes du gouvernement pendant la minorité de Louis XV, et cette répugnance s'accordait avec cette faiblesse de cœur qui lui faisait désirer de mettre ses enfants naturels en possession du rang et de la puissance qu'il leur avait attribués par divers édits. Il résolut donc de donner à l'un d'eux, le duc du Maine, la tutelle du roi mineur, avec le commandement de la maison militaire, et de borner le pouvoir de son neveu, le duc d'Orléans, à la présidence d'un conseil de régence, « composé, dit Lémontey, de courtisans « médiocres et de ministres odieux gouvernant tout à la plu- « ralité des voix, se renouvelant par ses propres choix, et « n'ayant, dans le duc d'Orléans, qu'un chef fantastique sans « force et sans action. » La difficulté, pour Louis XIV, était d'assurer, après sa mort, l'exécution de ces dispositions, et l'exemple du testament de son père, présent à sa pensée, ne permettait pas à son orgueil les illusions de puissance, qui, dans une circonstance pareille, avaient aveuglé l'esprit de Louis XIII.

C'est dans cette perplexité qu'un Mémoire, conservé au ministère des affaires étrangères, vint présenter au monarque

la convocation des Etats-Généraux comme le seul moyen d'écarter de la régence un prince devenu suspect à la nation. Lémontey, qui a eu communication de ce Mémoire, s'exprime ainsi sur son contenu : « Dans ce vaste écrit, dit-il, on éta-
« blissait que la disposition des régences ne se règle en
« France ni par les droits du sang ni par la volonté des lois.
« On prouvait ensuite combien il serait insensé d'attendre des
« parlements une garantie certaine, et le mépris qui avait
« couvert le testament de Louis XIII était rappelé avec amer-
« tume. La seule mesure convenable, y disait-on au monar-
« que, consiste à faire, dès à présent, nommer un régent par
« les Etats-Généraux. Il est hors de doute qu'une telle assem-
« blée, convoquée pour ce seul objet, opérera sans trouble,
« se séparera sans résistance, et fixera sur la tête la plus
« agréable au roi une qualité au-dessus de toute atteinte. »

Louis XIV ne put se déterminer à suivre ce conseil ; il préféra confier au parlement l'exécution de son testament ; c'était rendre certaine l'annulation de sa volonté dernière : car il était évident qu'en réformant les dispositions testamentaires du monarque, cette compagnie ferait un acte de pouvoir qui lui rendrait toute son existence politique ; tandis qu'en enregistrant ce testament, elle ferait un acte d'obéissance qui la laisserait dans la position où Louis XIV l'avait placée. Elle avait donc intérêt à favoriser le duc d'Orléans, afin que ce prince fût obligé de reconnaître une autorité qui serait la source de la régence.

Ainsi, à la mort de Louis XIV comme à la mort de Louis XIII, le pouvoir absolu n'avait pas le moyen de se transporter d'un règne à l'autre : il fallut nécessairement qu'il reconnût au parlement les droits qu'il lui avait déniés ; il fallut briser la sphère judiciaire où l'on avait enfermé cette compagnie, pour lui donner tout à coup les plus hautes attributions des assemblées nationales. Le despotisme fut obligé deux fois de suite de confesser l'impossibilité de vivre par lui-même dans cette société, qu'il croyait avoir conquise ; et tout ce que put faire le monopole royal, ce fut de s'abdiquer en faveur du

monopole parlementaire, au lieu de rendre la France au principe représentatif et à cette constitution, qui portait en elle les moyens de conserver la royauté dans la ligue d'hérédité où elle l'avait mise, contre les intérêts des branches collatérales, et indépendamment des circonstances d'âge, de faiblesse et de maladie, qui peuvent se rencontrer dans la succession des rois.

Le règne de Louis XIV présente donc deux parties fort distinctes : l'une, honorable pour sa mémoire, l'autre, funeste et condamnable ; l'une, que la France adopte et glorifie, l'autre, qu'elle a flétrie d'une éternelle réprobation : la première comprend l'immense service rendu au principe territorial par la conquête de la Flandre, de la Franche-Comté et de l'Alsace ; par l'érection de ce double rang de places de guerre fortifiées et armées avec une magnificence toute nationale ; par l'établissement d'une famille française sur le trône d'Espagne, établissement qui rectifiait à notre avantage la constitution de l'Europe, reléguait la maison d'Autriche dans ses possessions d'Allemagne, et rendait à la France la liberté de ses mouvements sur le Rhin ; elle comprend aussi cette impulsion donnée aux lettres, aux sciences et aux arts, qui a fondé la prépondérance morale de la France, et ces imposantes constructions d'utilité publique ou de représentation royale qui sont l'ornement de cette monarchie et l'admiration des étrangers.

La partie de ce règne que la France n'a point adoptée, c'est cette déviation du principe monarchique qui a fait tomber la royauté dans l'isolement du pouvoir absolu ; qui lui a fait violer la liberté religieuse, la liberté politique, la liberté municipale et provinciale, la liberté individuelle, la propriété, la morale et la justice, méconnaître tous les droits, toutes les lois fondamentales, et suspendre les institutions représentatives, laissant les abus s'enraciner, les mœurs se modifier et se corrompre, et léguant aux générations suivantes un travail violent et convulsif pour mettre ces institutions en rapport avec la société, qui ne pouvait exister sans elles.

Ce pouvoir absolu, qui avait tant d'attrait pour Louis XIV, et auquel il sacrifiait la paix de sa vieillesse, les scrupules de sa conscience et le bonheur de ses descendants, était-il donc si favorable à sa puissance? Nous ne le croyons pas: quand on pense au grand nombre d'exemptions abusives qui réduisaient les contributions générales; quand on considère combien était faible et précaire la ressource de ces petits édits bursaux par lesquels il suppléait à l'insuffisance des tailles, on ne peut s'empêcher de reconnaître que des assemblées nationales qui auraient appelé à contribuer la classe la plus riche, exempte jusque-là d'une partie des charges, et se seraient opposées à la spoliation des rentiers, au désordre des finances, qui privaient le roi de la richesse du crédit public, auraient augmenté la puissance militaire et politique du gouvernement royal; d'un autre côté, la royauté serait rentrée, par la suppression de la vénalité des offices, dans la disposition de tous les emplois d'administration générale, de finances et de judicature. La liberté politique aurait rendu, avec usure, au principe monarchique, tous les biens qu'elle en aurait reçus. Le pouvoir absolu n'est donc pas dans l'intérêt de la royauté. Le despotisme n'est pas la puissance: c'est une maladie de l'esprit royal qui énerve le cœur des princes, les condamne à la chaîne des expédients, rétrécit la sphère de leur action et de leurs pensées, leur ôte la liberté du présent et la domination de l'avenir. Le premier acte de la vie politique de Louis XIV avait été de soustraire l'autorité royale au contrôle du monopole parlementaire, et le dernier acte de cette vie a été de remettre la royauté dans la dépendance du parlement; toute cette existence n'a donc pu changer la situation du principe monarchique, toujours placé en France entre la constitution et le monopole, entre la fiction d'une représentation nationale et sa réalité.

Quant aux effets qu'auraient pu avoir les assemblées générales sur la tranquillité intérieure du royaume, Louis XIV, après ses conquêtes, après l'établissement de son fils sur le trône d'Espagne, était assez populaire et assez puissant pour

dominer les partis et établir, dans la convocation et dans le mode de délibération des Etats, les réformes devenues nécessaires pour mettre l'institution représentative en harmonie avec les changements qui s'étaient opérés depuis Louis XIII dans les intérêts et dans les mœurs. Sans doute ce mode d'existence aurait eu ses difficultés et ses embarras; mais chaque règne a sa part de travail et de combats, et cette part n'est point au-dessus des forces et de la sagesse d'un homme, quand elle n'est pas augmentée outre mesure par les fautes des règnes précédents. Dans la politique comme dans les finances, les ressources du jour sont suffisantes aux dépenses du jour; l'arriéré seul produit les catastrophes et les banqueroutes. Le despotisme aussi a ses difficultés, qui ne sont pas moins grandes que celles des régimes de liberté. Louis XIV, en appliquant au maintien du pouvoir absolu la force et la sagesse qui lui avaient été départies pour développer la constitution nationale, ressemblait au père de famille qui, laissant en friche l'héritage de ses aïeux, consumerait ses efforts à cultiver et à ensemencer une terre ingrate et stérile, et condamnerait ses enfants à la disette et à la mort.

Les sociétés se corrompent quand le pouvoir qui ne marche pas empêche les idées de marcher; quand le développement des institutions est interrompu; quand toutes les issues par lesquelles les principes pourraient pénétrer dans le gouvernement sont fermées par le despotisme : alors les esprits ardents, chassés de la sphère politique, retombent dans la vie privée et la détruisent; les liens de la famille se trouvant trop faibles pour les contenir, se brisent, et livrent les hommes à cet égoïsme individuel qui sacrifie tout à ses caprices, et finit par ériger en maximes ses aberrations et ses excès.

Tandis que les esprits, subissant la chaîne des voluptés terrestres, dissolvent la société par les exemples et par les préceptes, la morale politique est attaquée par les intérêts. Ils se classent dans les abus, les développent et les fortifient; de grandes fortunes héréditaires se fondent en dehors de la constitution; les coutumes deviennent des lois, et de prétendus

droits, opposés au droit public, naissent et se multiplient dans l'Etat, altèrent la valeur des mots et des idées, et paralysent l'action du gouvernement, cause et victime de ces désordres.

Ainsi, l'eau dont on arrête le cours se décompose et se couvre bientôt d'une végétation parasite qui se développe et fleurit à sa surface. La stagnation et la corruption sont deux faits qui s'enchaînent dans le monde physique et dans le monde moral.

Pendant la première partie du règne de Louis XIV, le principe territorial avait absorbé toute l'activité de la société. Sur la fin de ce règne, le mouvement social était arrêté, et les mœurs publiques, que ce roi avait offensées par les passions de sa jeunesse, étaient contenues plutôt que conservées par la sévérité de sa vie intérieure, par la contrainte et l'étiquette qu'il imposait aux classes élevées. La mort, qui avait frappé deux générations royales, avait enlevé de cette cour la jeunesse et la gaieté, et n'y avait laissé qu'un vieux monarque attristé par le malheur de son peuple, et cherchant toutes ses consolations dans l'intimité d'une favorite, dont un mariage secret autorisait la rigidité, sans lui donner l'autorité morale et la majesté d'une reine. La piété de madame de Maintenon était comme celle du roi, sans indulgence et sans esprit, et son zèle religieux, agissant sur la vie extérieure et n'atteignant pas les convictions, était de nature à faire plutôt des hypocrites que des prosélytes. En opposition à cette action offensive d'une cour vieille et impérieuse, il s'était formé à Paris, autour du duc d'Orléans, un parti d'hommes dissolus qui prétendaient faire du vice et de la débauche une sorte de protestation contre la rigidité de Versailles, échappant à la raideur du cérémonial par la licence des orgies, à la dévotion par l'impiété, et à l'hypocrisie par le scandale. La société parisienne, excédée de la longueur de ce règne qui arrêtait tout, et impatiente d'un changement de régime, toléra quelque temps ce parti qui promettait une émancipation plus complète : la lassitude du joug faisait accueillir aveuglément tout ce qui se présentait pour le briser.

Telle était la situation des esprits, lorsque la mort de

Louis XIV livra au public les dispositions de son testament. Les droits du duc d'Orléans, soutenus avec chaleur par ce parti d'hommes sans mœurs dont il était le chef, furent adoptés dans Paris par opposition au duc du Maine, qui aurait essayé de continuer les traditions de Louis XIV. En voulant donner à ses enfants adultérins le titre et le pouvoir des princes légitimes, ce roi avait blessé profondément tout ce qu'il y avait de considérable dans la société et dans l'Etat; et l'homme le plus corrompu de son temps put s'étonner de voir la cause de son concurrent abandonnée de tout le monde. On oublia pour un moment et les vices du duc d'Orléans et jusqu'aux soupçons qui planaient sur sa tête; on ne voulut voir dans son exclusion que la faiblesse d'un vieillard qui s'était armé d'un prétexte de bien public, pour donner l'autorité à ses enfants; et le parlement, qui avait résolu de faire un régent pour rentrer en partage du pouvoir politique, trouva partout des dispositions favorables à cette usurpation de souveraineté nationale, que les circonstances lui permettaient d'accomplir.

D'ailleurs, le duc d'Orléans et son parti prodiguaient les promesses et les engagements qui pouvaient séduire les hommes politiques de cette époque. Quand le despotisme et le monopole ont pris possession de la société, les hommes qui sont le plus près du pouvoir, et qui, à raison de leur position centrale, ont une grande action sur l'opinion, ne sont préoccupés que des abus contre lesquels ils sont immédiatement engagés. Ce qui avait paru le plus insupportable à ces hommes dans le régime de Louis XIV, ce n'est pas la suspension des Etats-Généraux, la privation de liberté politique, la violation du droit de propriété et de la liberté individuelle, c'était la concentration du gouvernement dans les mains du roi, qui était lui-même son premier ministre et décidait, sur les rapports des secrétaires d'Etat, toutes les questions d'administration intérieure et de politique extérieure; on reportait sur cette prétention du monarque à gérer lui-même toutes les affaires, ce qu'il y a d'odieux dans l'idée du pouvoir absolu; et l'on

disait que la raison, la justice et la liberté seraient satisfaites, si le droit de remontrances était rendu au parlement, et si chaque département ministériel était dirigé par un conseil dont le roi nommerait les membres, mais qui déciderait les affaires courantes à la pluralité des voix. La réunion de tous ces conseils administratifs dans un conseil supérieur, présidé par le chef de l'Etat, pour décider les grandes questions du gouvernement, paraissait au libéralisme d'alors le dernier degré de perfection où la société pût atteindre. Le duc d'Orléans promettait d'organiser ainsi le gouvernement de la régence, et ce programme, colporté par ses amis, enflammait le zèle du parlement et de tous les ambitieux, qui voyaient dans ces sept conseils, composés chacun de dix ministres, des moyens d'arriver aux grands emplois de l'Etat.

Aussi, quand le parlement se fut assemblé pour ouvrir le testament de Louis XIV, aucune voix ne s'éleva dans cette compagnie pour soutenir cet acte, et il en fut à peine donné lecture. Le duc d'Orléans parla, comme avait fait Anne d'Autriche, de gouverner par les sages avis du parlement. Les jeunes magistrats des enquêtes, impatients de reprendre le rôle politique des assemblées de la Fronde, prononcèrent par acclamation l'annulation des dispositions si péniblement combinées par Louis XIV. Le duc d'Orléans fut établi dans la plénitude du pouvoir suprême avec le titre de régent, et le duc du Maine perdit, sans la défendre, la position que son père lui avait réservée. Tous les arrangements qui constituaient le nouveau pouvoir furent emportés en quelques heures; le nom des Etats-Généraux ne fut pas même prononcé; on croit qu'avant la séance, l'engagement de ne jamais les convoquer avait été demandé au duc d'Orléans comme une des conditions de sa nomination à la régence.

Il est certain que Louis XIV dut en partie à la magnificence et à la majesté qui environnaient son trône l'admiration respectueuse qu'il inspirait à ses sujets et à l'Europe entière. Quoiqu'on puisse lui reprocher avec justice de l'orgueil et même de la vanité, il fut cependant le modèle de la véritable

grandeur, de la dignité sans morgue, de la politesse sans affectation, du bon goût dans les arts et du bon ton dans la société. S'il aima les louanges, il souffrit du moins la contradiction, et dans sa vie privée il fut toujours affable, imposant et généreux. Il ne donnait à sa mère aucune part au gouvernement, mais il remplissait envers elle tous les devoirs d'un fils; il était infidèle à son épouse, mais il observait les bienséances et multipliait les égards : bon père, bon maitre, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et descendant quelquefois de son rang avec dignité, il a été de mode pendant quelque temps d'attaquer le règne de ce monarque, dont la plus grande gloire peut-être est d'avoir connu l'art de régner. Je ne connais pas de plus belle réponse à ses détracteurs que celle que leur adressait un orateur célèbre au milieu de l'Académie française, et dans un temps où la gloire des morts importunait l'amour-propre de quelques hommes vivants qui s'étaient fait une grande renommée. « C'est sous le règne de ce prince, disait le cardinal Maury, qu'on vit éclore tous ces modèles d'éloquence, de poésie et d'histoire qui feront l'honneur éternel de la France. Corneille donna des leçons d'héroïsme et de grandeur dans ses immortelles tragédies; Racine, s'ouvrant une autre route, fit paraître sur le théâtre une passion que les anciens poètes dramatiques avaient peu connue, et la peignit des couleurs les plus touchantes; Despréaux, dans ses épîtres et dans son *Art poétique*, se montra l'égal d'Horace; Molière laissa bien loin derrière lui les comiques de son siècle et de l'antiquité; La Fontaine surpassa Esope et Phèdre, en profitant de leurs idées; Bossuet immortalisa les héros dans ses Oraisons funèbres, et instruisit les rois dans son *Histoire universelle;* Fénélon, le second des hommes dans l'éloquence et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable, inspira, par son *Télémaque*, la justice et l'humanité. Dans le même temps, le Poussin faisait ses tableaux; Puget et Girardon leurs statues; Lesueur peignait le cloître des Chartreux, et Lebrun les

batailles d'Alexandre; Quinault, créateur d'un nouveau genre, s'assurait l'immortalité par ses poëmes lyriques, et Lully donnait à notre musique naissante de la douceur et de la grâce; Perrault élevait la colonnade du Louvre; Mansard construisait les palais du monarque, et Le Nôtre dessinait le plan de ses jardins. Descartes, Huyghens, L'Hôpital, Cassini, Pascal, sont des noms éternellement célèbres dans l'empire des sciences. Louis XIV encouragea et récompensa la plupart de ces grands hommes, et le même roi qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Villars dans ses armées; les Colbert et les Louvois dans son cabinet; choisit Racine et Boileau pour écrire son histoire; Bossuet et Fénélon pour instruire ses enfants; Fléchier, Bourdaloue et Massillon pour l'instruire lui-même: c'est au milieu de tous ces grands hommes, appuyé pour ainsi dire sur eux et sur leurs ouvrages, que Louis XIV apparait à la postérité pour défendre la gloire de son siècle et celle de sa nation. »

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques; tous les peuples ont éprouvé des révolutions; toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire.

Le premier de ces siècles est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aris-

tote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce : le reste de la terre alors connue était barbare (1).

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps; et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de

(1) Le peuple juif seul avait la vraie lumière, seul il connaissait l'unité de Dieu, et la Grèce était païenne.

Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France ; elle s'est étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie ; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

CHAPITRE II.

Des états de l'Europe avant Louis XIV.

Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes ; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondant les uns avec les autres ; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes ; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européennes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats ; et qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au mi-

lieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours près d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint, la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire), étaient devenus son patrimoine; et si tant d'états avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne. Le premier est celui des catholiques; le second est celui des protestants, les ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les états de la maison de Brunswick, le Wirtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'empire, et, ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Ferdinand II fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et il fut sur le point d'être dé-

trôné par Gustave-Adolphe. Son fils Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays, fertile et peuplé, manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps, sous les mêmes étendards, tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir longtemps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potose semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. On a vu ce projet de la

monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Philippe III, qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce, que l'Espagne négligeait par fierté; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires.

Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit état des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était, depuis environ un demi-siècle, un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran Philippe II, éludèrent les desseins de plusieurs princes qui voulaient les secourir pour les asservir, et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés : la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet état, d'une espèce si nouvelle, était depuis sa fondation attaché intimement à la France : l'intérêt les réunissait; ils

avaient les mêmes ennemis ; Henri-le-Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais Charles I[er], qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter ; bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Evangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était longtemps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome

essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés; celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne les bulles de tous les évêchés.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : *J'ai vu un consistoire de rois*. La plupart de nos écrivains se sont élevés contre l'ambition de cette cour ; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si longtemps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder (1).

(1) Le jugement suivant est de Voltaire, qui souvent a été juste pour les grands hommes du catholicisme :

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes ; mais le roi d'Espagne, possesseur de cet état, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'état du pape était dans une paix heureuse qui n'avait été altérée que par la petite guerre entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme.

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur ; elle défendait à peine ses états de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand

On sait ce qu'il a dit de saint Louis ; voici comment il a parlé du pape Alexandre III :

« L'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme moyen-âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III ; ce fut lui qui, dans un concile, au douzième siècle, abolit, autant qu'il le put, la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de l'empereur Frédéric Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becquet ; il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois.

« Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes : les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves.

« Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, et les possesseurs de fiefs dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine.

« Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables, c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur. »

commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis; les lettres, les arts et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux : ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître, mais ils étaient sages et heureux.

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans mêmes dans les Etats-Géné-

raux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemark, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne ; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet et les Soliman : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leurs sérails, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim venaient de mourir par le cordon ; Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans ; mais quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté ; car depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux états de Venise on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour-à-tour en proie aux armes des Turcs ; et dès l'an 1644 ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européennes vers le temps de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis et funeste à la

maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois: mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1637, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Wallenstein, un duc de Weimar, Piccolomini, Jean de Wert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'état ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'Etat et de guerre célèbres : la po-

litique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV; les armées n'étaient pas si nombreuses; aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on assiégeait et l'on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage; on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelle déclarer la guerre à l'Espagne en 1635.

Rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal Infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mende avait été souvent intendant d'armées.

Les ambassadeurs ne faisaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même l'ambassadeur d'Estrades fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hom-

mes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sous.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni préparés ni gardés; les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait

rien de réglé : il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains.

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées ; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On consultait les astrologues, et l'on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'*Histoire du président de Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sully rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée, qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, faisant croire aux possessions et aux sortiléges, on en faisait un point de religion. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au

feu comme magicien par une commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement jusqu'à la dernière postérité, que la maréchale d'Ancre fût brûlée en place de Grève comme sorcière.

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet, un procès commencé en 1610, au sujet d'un cheval qu'un maître industrieux avait dressé à peu près de la même manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'état fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on faisait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Eglise. Ils opposaient à nos superstitions populaires une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières ; point d'académies, point de théâtre réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE III.

Minorité de Louis XIV. — Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais, comme nous l'avons vu, la première démarche de sa veuve, Anne d'Autriche (1), fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtemps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des re-

(1) Anne Marie d'Autriche, sœur de Philippe IV, était née à Burgos, le 22 septembre 1601; elle était donc âgée de quarante-deux ans à la mort de son époux. Elle était grande et bien faite; son air était doux et majestueux en même temps; ses yeux étaient parfaitement beaux, et elle conservait encore beaucoup du charme qui l'avait rendue une des beautés les plus remarquables de son siècle. En vraie espagnole, elle croyait pouvoir allier la galanterie et la dévotion; les voyages, les maladies, les veilles, les chagrins, les divertissements ni les affaires ne lui firent jamais interrompre les heures de sa retraite et de ses prières; mais elle aimait les hommages, elle n'avait jamais été sans quelque flamme plus ou moins avouée; alors même on la croyait dominée par son sentiment pour le duc de Beaufort, le second des fils du duc de Vendôme; hautaine et passionnée, elle ne pouvait concevoir d'opposition à ses volontés; la gloire d'un trône, c'était, à ses yeux, le pouvoir absolu; les limitations de ce pouvoir la révoltaient autant qu'ils avaient révolté les rois d'Espagne, de qui elle était née, ou le roi de France, auquel elle s'était unie; mais elle était paresseuse autant qu'absolue; elle doutait de sa capacité, et se refusait à la fatigue d'étudier ou de vouloir. Elle prétendait au pouvoir illimité, parce que le lui ravir lui paraissait une insulte, mais elle voulait le posséder pour le remettre tout entier à un seul, parce qu'elle ne voyait que du travail et des soucis à s'en charger elle-même. (SISMONDI.)

montrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen (1). Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. On se battait depuis 1635. Le cardinal de Richelieu s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Veimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *condottieri*, c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il atta-

(1) Riencourt, dans son *Histoire de Louis XIV*, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé; mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

quait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les Espagnols sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom du grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience (1).

(1) Torstenson était page de Gustave-Adolphe en 1624. Le roi, près d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier général, pour profiter d'un mouvement qu'il fit faire aux ennemis. Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit « Torstenson, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement con- « traire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit mot; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grand capitaines de l'Europe.

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder la bataille. Le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal-de-camp, digne d'être consulté par lui : ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément, qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil profond; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup-d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infan-

terie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les états, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville. De là il courut mettre le siége devant Syrck, et s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général

Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Gramont, et l'autre ce Turenne fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différents. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingen. Il y gagne une bataille complète; le maréchal de Gramont y est pris, mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille, et on grava sur sa tombe: STA, VIATOR; HEROEM CALCAS: *Arrête, voyageur; tu foules un héros.*

Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége. On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé (1) en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois, Condé, rendu à ses troupes, qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : *Amis, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg, et de Nordlingen.*

Il dégagea lui-même le maréchal de Gramont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils

(1) Son père était mort en 1644.

perdirent plus de cent drapeaux et trente-huit pièces de canon; ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes; le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Tandis que le prince de Condé comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines, par celle de Courtrai et de Mardick, le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses états à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le comte d'Harcourt prit Balaguier, et battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armées françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son état par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée

contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans états. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix (1).

(1) Qu'Anne d'Autriche ait été attaquée dans ses mœurs pendant les troubles de la Fronde, cela se conçoit; on sait que les guerres civiles sont aussi fertiles en calomnies qu'en cruautés; mais lorsque sa vie entière parle en sa faveur et que l'histoire a pris plaisir à la venger, qu'on ait vu des romanciers français répéter froidement les injures des frondeurs et établir leurs calomnies sur des mensonges aussi odieux, c'est ce qu'on ne pouvait attendre que d'une époque où toutes les conve-

Il est très-vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les Mémoires de La Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner.

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu longtemps avec un ministre, pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé, appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'état.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance ex-

nances ont été oubliées; heureusement, dans les arts qui dépendent de l'imagination, l'oubli des convenances tient toujours à l'absence du talent, et les romanciers dont nous parlons ne semblent avoir écrit que pour confirmer la vérité de cette observation. (Fiévée.)

trême, le brigandage au comble : mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'état était huit fois moins endetté, on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'état montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère : mais en 1646 et 1647 on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Emeri, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin ; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris ne se montaient alors qu'à près de onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers ; on augmenta les droits d'entrée, on créa quelques charges de maîtres des requêtes, on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers, s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Emeri, et le relégua dans une de ses terres, on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique dans ce temps-là même il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster ; car il faut bien remarquer

que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples; mais des magistrats, des hommes d'état procèdent avec plus de maturité et commencent par observer les bienséances autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature il préviendrait tous les troubles; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce, qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule; et, comme on ne cède jamais

à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires : c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus; il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée.

Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché*. Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, Novion Blancménil, président qu'on appelait à mortier, Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour, sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva; on prit Blancménil sans peine; il n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse, on le brise; les gardes françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de *fer* qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cent mille voix crient *liberté!* et *Broussel!*

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, madame de Motteville, l'avocat général Talon, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à

quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier, et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de Sully, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de Luynes, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses et d'une escorte de gendarmes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués; la duchesse de Sully est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent, et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre; et, par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier s'est peint lui-même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite (1).

(1) Voir la notice sur le cardinal de Retz, à la fin du règne de Louis XIV.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis longtemps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois ; il n'avait sur les autres parlements du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom ; et, pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les Etats-Généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume ; il avait commencé un procès criminel contre Henri III ; il avait en

tous les temps résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'état, et qui l'aimait au péril de sa fortune; qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple, et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable. Quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés, on l'appelait *le père de l'état;* et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu était impossible à trouver; car, enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guéméné, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

Anne d'Autriche s'enfuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand

Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de Louis XIV, fille de Henri-le-Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Longtemps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser, selon l'usage; et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen, ne put démentir tant de

services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'Etat, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un

cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingt*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte, dans ses Mémoires, que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap. « Voilà, dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes; et madame de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons, et

de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le Saint-Sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée; et l'on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit, dans la grand'chambre, un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France,

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût çru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les Etats-Généraux : c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Madame de Pons. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, étaient bien différentes. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique, et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple, avec autant d'ordre,

et avec le même appareil de justice, que si on avait condamné un citoyen criminel, sans que, dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français alors se précipitaient dans les séditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour faisait et rompait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi (1).

(1) Voici les femmes qui étaient à la tête du mouvement :

Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, avait deux ans de plus que lui. Produite dès l'âge le plus tendre au célèbre hôtel de Rambouillet, elle s'y était fait admirer par l'esprit le plus délicat ét lé goût le plus fin. Sa physionomie, où la langueur et la mélancolie se mêlaient aux attraits les plus piquants, faisaient dire aux contemporains qu'elle avait quelque chose d'évangélique. Les hommages universels ayant enivré cette jeune princesse, elle se livrait aux illusions les plus séduisantes. Recherchée d'abord par le duc de Beaufort, elle avait trouvé dans la duchesse de Montbason une rivale à laquelle il avait fallu céder ; et le dépit seul l'avait déterminée à donner sa main au duc de Longueville, qui aurait pu être son père. Dans cette position, elle se montrait sensible aux soins du prince de Marsillac, fils du duc de la Rochefoucauld, dont le tour d'esprit avait plus d'un rapport avec le sien. »

Elisabeth Ferronie de Berry, épouse du duc de Bouillon, encore à la fleur de l'âge, s'était dévouée pour lui dans ses malheurs, et c'était à elle qu'il était redevable de sa liberté et de sa vie. Rivalisant de beauté avec madame de Longueville, mais méprisant la galanterie, toutes les passions cédaient en elle à une ambition démesurée. Les deux époux, irrités de se voir déchus, et voulant assurer le sort des nombreux enfants qui étaient nés de leur mariage, comptaient sur les désordres d'une régence, non-seulement pour recouvrer Sedan, mais pour élever leur fortune beaucoup plus haut qu'elle n'avait jamais été. Deux princesses de la maison de Gonzague, alors très-malheureuse en Italie, étaient fixées à la cour de France, et avaient l'une et l'autre fourni des preuves d'un caractère très-entreprenant. La princesse Marie s'était vue enfermée à Vincennes pour avoir inspiré une passion à Gaston, frère de Louis XIII ; puis, ayant accueilli les hommages de Cinq-Mars, favori du monarque, elle avait été nommée dans sa conjuration, et ses lettres à cet infortuné étaient tombées entre les mains de Richelieu. Compromise doublement, et comme complice d'un crime d'état, et comme femme galante, elle ne se montrait point abattue par sa disgrâce, et elle nourrissait des projets ambitieux, qui, trois ans après, devaient la

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Veimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Veimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du

conduire à partager un trône, Anne de Gonzague, sa sœur, destinée d'abord à être religieuse, n'avait témoigné que de l'horreur pour cet état. Sortie du couvent aussitôt après la mort de son père, elle fut aimée par le jeune duc Henri de Guise, prince du caractère le plus romanesque, et reçut de lui une promesse de mariage.

Le duc ayant abandonné la cour pour embrasser le parti du comte de Soissons, elle courut après lui jusqu'à Cologne, et le quitta bientôt, parce que, occupé d'une nouvelle passion, il l'avait accueillie froidement. Cet éclat, qui aurait dû perdre une toute autre femme, ne l'avait pas empêchée d'épouser le prince Edouard, comte palatin du Rhin, l'un des fils de Frédéric V, qui, appelé, par les protestants d'Allemagne, au trône de Bohême, ne s'était pas montré digne d'une telle fortune. Ce mariage lui avait fait donner le nom de *princesse palatine*, qu'elle rendit depuis si fameux. Peu attachée à son époux, liée intimement à madame de Longueville, qui avait la même froideur pour le sien, elle faisait de la galanterie un ressort puissant pour la politique : pleine d'activité et d'adresse, habile, aimable, insinuante, elle promettait de grands avantages au parti pour lequel elle se déclarerait. Ces deux sœurs étaient parvenues à un âge où les femmes jouissent de toutes les facultés de leur esprit, sans avoir rien perdu de leurs charmes. Deux autres femmes, moins jeunes, mais aussi renommées pour leur beauté et leur penchant à l'intrigue, se disposaient à exercer une influence plus grande encore que les princesses de Gonzague. Marie d'Aragon était la seconde épouse d'Hercule de Rohan, duc de Montbason, homme très-avancé en âge et vivant dans la retraite. Laissée presque entièrement libre au milieu d'une cour voluptueuse, elle était parvenue à un degré de dépravation qui étonnait les hommes les plus corrompus. Elle ne conservait aucune décence ni dans ses manières ni dans ses propos, et son avidité excessive ne laissait aucun doute sur le peu d'élévation de ses sentiments; ses vices l'auraient rendu généralement odieuse, si une beauté, vraiment éblouissante, et que les contemporains comparaient à tout ce que les statues antiques offrent de plus régulier et de plus parfait, n'eût attiré sur ses pas une jeunesse, dont, par cet avantage seul, elle était devenue l'idole. Jalouse des succès qu'obtenait madame de Longueville, elle avait, comme on l'a vu, détourné le duc de Beaufort de l'épouser; et, peu satisfaite de ce triomphe, elle s'était opposée à son mariage avec le duc de Longueville, qu'elle avait eu pour amant. Exerçant alors le plus grand empire sur le duc de Beaufort, qu'elle trompait, elle espérait se servir du crédit qu'il aurait pendant la régence pour assouvir son ambition et son avarice. La duchesse de Chevreuse (Marie de Rohan) était issue du premier mariage d'Hercule de Rohan, duc de Montbason, et par conséquent madame de Montbason était sa belle-mère, quoique plus jeune qu'elle. Mariée d'abord avec le connétable de Luynes, favori de la reine, qui mourut à la fleur de l'âge, devenue ensuite l'épouse du duc de Chevreuse, prince de Lorraine, elle avait

canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV. Mais il fut inébranlable; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gammare, avec lequel il fut battu à Rethel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connait ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles*. On sait ces vers du duc de La Rochefoucauld pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine,

été, dans les premières années du ministère de Richelieu, la confidente intime de la reine. Aimant l'intrigue et la galanterie, elle n'y portait pas les passions honteuses de sa belle-mère : elle ne voyait dans la politique qu'un moyen de faire la fortune de ses amants; et celui qu'elle préférait lui faisait toujours embrasser ses opinions et ses passions. Peu après son second mariage, elle avait, presqu'en même temps, inspiré de l'amour à Gaston, frère du roi, et au cardinal de Richelieu. Sensible aux soins du jeune prince, elle s'était moquée de lui dans le cercle de la reine; indiscrétion qui l'avait rendu son ennemi implacable. Bientôt elle fut compromise dans une intrigue qu'on voulut regarder comme un complot, et il y eut un ordre de l'arrêter; mais, avertie à temps, elle s'échappa; et, poursuivie de près, elle fut obligée de passer la Somme à la nage pour gagner Calais, et de là l'Angleterre.

Depuis dix-huit ans, que durait son exil, elle entretenait une correspondance secrète avec la reine, dont elle avait dissipé les chagrins, égayé la solitude, et qui aimait son esprit, sans estimer sa conduite. Ayant parcouru divers états, où elle avait tramé beaucoup d'intrigues, elle se trouvait à Bruxelles, et n'attendait que la mort de Louis XIII pour revenir en France, dans l'espoir qu'elle serait l'unique favorite de la régente. Quoique âgée de plus de quarante ans, elle conservait la vivacité, les goûts et les grâces de la jeunesse. Sa fille unique, qui l'avait accompagnée dans tous ses voyages, n'était que trop disposée à suivre l'exemple d'une telle mère.

un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux.

On voit, dans les Mémoires de Mademoiselle, une lettre de Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises ; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue ; et, ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joly conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusils dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entreprise ; est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort et le vieux Broussel, en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère, qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était, en même temps, le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre : le prince parce qu'enfin il sut le mépriser; La Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition : mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentiments de la reine.

Ces ressentiments n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'état ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait. Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis.

Le cardinal, pour se rendre maître de ces prince, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de trom-

per les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Le grand Condé signe lui-même l'ordre de sa détention.

Ce qui montre combien les événements trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au parlement. Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui de simple valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la Fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par là.

Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Hâvre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques

années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber ; mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple : il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion en 1654.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état ; ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoyen. Il part de Paris ; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Alors le cardinal Mazarin, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession de ses états ; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là,

que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe : la blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître; mais il ne put résister à cette vanité : c'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère allèrent au-devant de lui.

Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts, il proscrivit Mazarin, et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligny mort ou vif. On mit le même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se trans-

porter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller, avec quelques paysans, faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux, nommé Bitau, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin, et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'é-

tant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols avec lesquels il avait été battu à Rethel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône, ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues, sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée.

Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grand'-gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait

pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire, et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine

chassé de ses états, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de M. le Prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de la Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait

que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin, par cette action violente; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de la Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de la Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame, pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grande chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte

de Rieux, fils du prince d'Elbeuf, chez le duc d'Orléans; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé.

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort; et le marquis de Villars, surnommé *Orondate*, qui secondait Nemours, tua son adversaire Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une *gaieté qui les rendit moins funestes*.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante, et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la Ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peu-

ple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin : tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français !

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible ; celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent et les forces manquaient à tous ; les factions se multipliaient ; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume : pour surcroit de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services et en se plaignant de son exil.

Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford, son ami, à son parlement : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois : et Louis XIV, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra ; et tout y fut si paisible, qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à

Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri-le-Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre; et, après avoir été conduit de prison en prison, il mena longtemps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main (1).

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'Hôtel-de-Ville, au milieu des acclamations des citoyens: il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plu-

(1) Mémoires de Gourville.

tôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant, que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si longtemps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pontoise ; il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer, on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres ; le parlement se tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

Etat de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin en 1661.

Pendant que l'Etat avait été ainsi déchiré au-dedans, il avait été attaqué et affaibli au-dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroy, de Lens et de Nordlingen fut perdu. La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols ; ils chassèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Westphalie, par laquelle l'empereur et l'empire vendirent

au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire pour environ six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général Wrangel était près d'entrer en Autriche. Le comte de Kœnigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France, elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des

traités; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Vestphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si longtemps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

Ils étaient si puissants, que, dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre Blake, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre, La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc en 1653 maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordre en tout genre d'administration, mais plein de ressources; n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français qui avaient fait la guerre civile étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligny et Bouteville; et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroy et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rethel, lorsque de général du roi de France il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol : le prince de Condé eut le même sort devant Arras. L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes : les troupes de l'archiduc furent mises en fuites. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne ; et, tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de la Ferté, et se retira victotorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : *J'ai su que tout était perdu, et que vous avez tout conservé.*

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles ; mais il est certain que Condé était un des plus grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire, dans cette journée, de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire ; et l'on observa que, dans la

lettre écrite au nom du roi au parlement (1) sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenay, que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événements, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne pût effacer.

Le roi ne se trouva pas à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenay; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'Etat et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi, de l'autre don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné ou flétri, ou inconnu dans les autres Etats.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y trainait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Cromwel, avait pris le nom de *protecteur*, et non

(1) Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

celui de roi ; parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont les peuples étaient jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors, et il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres ; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant ; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses faisaient respecter son nom sur toutes les mers ; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France, comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien ; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance

de l'Angleterre sous Jacques I[er] et sous Charles I[er], la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles I[er], entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clés de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus que son nom, et qui était sans parti en France, et sans pouvoir chez les Espagnols.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque, île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses états Charles II et le duc d'York, petits-

fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin faisait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que, lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri-le-Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfants allaient, dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche, apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfants de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute

réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de La Ferté, le fit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. Il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi; il alla même un mois après assiéger et prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé. Turenne assiégeait à peine Cambrai, que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants, et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée : d'un côté l'amiral Blake alla brûler les galions d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit per-

dre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir ; de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya un ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falcombridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui, et Mancini duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable ; Mazarin lui dit qu'*il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde*. C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire : elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui depuis furent rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi, il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère Monsieur. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries et les promesses au maréchal du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et

au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique, que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bon homme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

Peu de mois après mourut Cromwel, à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il faisait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : *Je veux qu'on respecte la république anglaise autant qu'on a respecté autrefois la république romaine.* Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurloe, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne sont point d'un prophète, mais d'un homme très-sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi l'une après l'autre deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie, et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'Etat. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats ; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France : on sait qu'à Montpellier le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : *Olivier Cromwell était un grand homme ;*

mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son père. Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'a jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant, la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire sans la moindre preuve qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si longtemps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : « J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi; mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je me tiens autant honorée par votre estime que par la couronne que j'ai portée. Si, après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais une action qui m'a semblé belle par un lâche repentir; et s'il arrive que vous condamniez cette action, je vous

» dirai pour toute excuse que je n'aurais pas quitté les biens « que la fortune m'a donnés, si je les eusse crus nécessaires « à ma félicité; et que j'aurais prétendu à l'empire du monde, « si j'eusse été aussi assurée d'y réussir, ou de mourir, que « le serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues; elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent, que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique : indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentiments du peuple chez qui elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs; mais à peine lui parla-t-il. Elevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent : mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité.

Après la mort de Cromwell et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. Charles-Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se faisait redouter dans le nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou

les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter ; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de Gramont et par Lionne, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'empire.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au-dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations ; mais le dedans souffrait ; il était épuisé d'argent ; on avait besoin de la paix.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère : faire la paix, et assurer le repos de l'état par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement ; il aimait éperdument mademoiselle Mancini, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de Motteville, favorite de la reine-mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur : celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'é-

taient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine-mère : *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce.* La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine, mais il prit le parti sage de penser comme elle; il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce; et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé Lionne en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante; mais don Louis de Haro, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance malsaine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'états, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie; mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe-Prosper, et sa femme étant en-

core enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans. Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse, celle de don Louis la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : *Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper.*

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées, il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix ; mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait

prévoir. Il méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi Très-Chré-« tien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, « en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la suc-« cession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à « l'infante ; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, « puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût « exclure. » Ce prince était alors Balthazar, qui mourut en 1649.

Le cardinal se trompait évidemment, en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises ; comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde, et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile ; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Balthazar mourrait en 1649 ; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau ; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité ; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît ; et des événements étranges l'ont justifié après plus de cinquante années.

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil ; il en coûta davantage au

roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri-le-Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages; on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait, parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses Etats, en démolissant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Câtelet, et d'autres places dont il

était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus : il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec Mazarin, ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean-de-Luz; il se faisait respecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible; et toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses Etats par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards qui étaient de ce nombre m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et Charles II était déjà paisible pos-

sesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas encore marié par procureur.

Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien n'en eût pas usé autrement que Mazarin; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : *Sire, il n'y a rien dans les coffres de Votre Majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera.* Mazarin était riche d'environ deux cent millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu,

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut; et il n'y eut que le roi qui sembla le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin; honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue.

CHAPITRE VII.

Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux Etats-Généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.

Louis commença par mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement; c'est ce que nous ferons à part. Il suffit de dire que ses peuples, qui depuis la mort de Henri-le-Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir

pas de premier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrades, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue, comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France, que *les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France*.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur; ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se faisait alors un honneur d'atta-

quer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créqui s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parents du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il faisait déjà passser des troupes en Italie, et que le maréchal Duplessis-Praslin était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV; mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'empire était attaqué par les Turcs : l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes

usées, et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât ; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère ; d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, en qualité de légat *à latere*, faire satisfaction au roi ; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fût jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères et par des monuments qui le sont aussi (car il permit, quelques années après, la destruction de la pyramide) ; mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Commachio ; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir (27 octobre 1662). Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardick du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois.

Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre ; de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'état qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses états même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs; non-seulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent : enfin ses traités avec l'Empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligny, seul reste de la maison de ce Coligny autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les

offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade, homme entreprenant et avide de gloire et de fortune. Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli, qui tenait tête alors au grand-visir Kiuperli ou Kouprogli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemands même, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive : le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1667. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre

l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable : mais en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait con-

tre les pirates de Barbarie; et lorsque les états généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brulôt, qu'on eût honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

Il donna aux états un secours de ses forces de terre plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard de Galen, prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents. Colbert mit sur leur compte non-seulement la solde de ces troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux catholiques; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuse pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissait Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveu-

glément, et marquait l'impatience de se signaler, et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut : il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV ; mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si longtemps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de la couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas-âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant, et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger par les lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint ; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi, était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés ; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne

combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat; mais la seule raison d'Etat était écoutée. Cette raison d'Etat fut bien extraordinaire. Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les *Mémoires du marquis de Torcy*, mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois, la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts. Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent, dans son enfance, à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire, ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eût pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit : il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance; qu'on n'en fît point une double copie, selon l'usage; et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette

de métal, dont l'empereur aurait une clé, et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis, et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles, et non à Florence; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'Etat pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins : quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la

dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès-lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore : par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe ; enfin, ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ces avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait affaire qu'à sa belle-mère, femme faible, dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris ; Ath, Tournay, furent prises en deux jours ; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six

mille hommes, capitula après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis depuis maréchal de Créqui. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie: plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes. On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban; il fut le premier gouverneur d'une citadelle.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. — Paix d'Aix-la-Chapelle.

On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain,

lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin le 2 février il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon ; et le grand Condé parait à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général Montmorency-Boutteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre ; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche, et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était parta-

gée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre; et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pellisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances. On s'assura de l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers; et à la fin même, le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension, et le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé: Luxembourg court à Salins: le lendemain, Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint suaire fort révéré dans cette ville. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait

volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune, qui faisait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte : elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols, qu'il haïssait, et au parlement, qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe et s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de

trois semaines toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur : « Que le roi de France aurait dû en-« voyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu « d'y aller en personne. »

Tant de fortune et tant d'ambition révéillèrent l'Europe assoupie; l'empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand pensionnaire; homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que, dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui cependant fut depuis très-malheureux.

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la

Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événements rapides. La Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois; la Franche-Comté, en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande; mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit état tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois; et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toutes sortes de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-

la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès, pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit, trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation?

Ce Van-Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer, dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi?* lui disait M. de Lionne dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit Van Beuning; *je considère ce qu'il peut*. Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre, et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

Travaux et magnificence de Louis XIV. — Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. — Secours en Candie. — Conquête de la Hollande.

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante gros vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; et, dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient ; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie.

Une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des Mahomet, des Sélim et des Soliman, mais dangereux encore, et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant

huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire.

Le roi donna inutilement aux princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie, et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines.

Le roi, peu touché de ces événements éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers : mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités, et sur les avantages d'un commerce immense. Autant que ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en

leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied ; les officiers, les commandants même des places de guerre étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme les prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu ; et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné ; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne, et à Louvois.

Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi ; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres

à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais, pour voir son frère qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions; l'une, de républicains rigides à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand pensionnaire Jean de Witt, et Corneille son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté : mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Les états généraux consternés écrivirent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés ; en quoi ils l'avaient offensé ; quelle réparation il exigeait. Il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa « dignité, dont il ne devait compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil, avec cette légende : *Nec pluribus impar*. On prétendait que Van Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme : IN CONSPECTU MEO STETIT SOL : *A mon aspect le soleil s'est arrêté* (1). Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les états avaient fait frapper une médaille dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus ; emendatis sacris ; adjutis, defensis, conciliatis regibus ; vindicata marium libertate ; stabilitâ orbis Europœ quiete*. « Les lois affermies ; la « religion épurée ; les rois secourus, défendus et réunis ; la « liberté des mers vengée ; l'Europe pacifiée. »

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : ce-

(1) Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a crue être celle de Van Beuning ; mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat, avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants. La légende est, *Stetit sol in medio cœli*. Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstedt, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit : Sta, sol gallice ! solque stetit.

Van Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad.

pendant ils firent briser le coin de cette médaille, pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, ou Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés, dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les états, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot, *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit état des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte de cent voiles. Le roi avec son

frère alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maëstricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne. Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout, avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée si magnifique, et en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant, que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes du corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent-suisses même accompagnaient le roi, et ses régiments des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en faisaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles remplissait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la

baionnette en usage dans quelques régiments : avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires : c'était Pellisson, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice, qui le réprimandait sur un tel négoce : *Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles.*

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse et de l'argent avec lequel on attaquait la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine général des for-

ces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand pensionnaire y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité ; enfin, presque en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose ; son pouvoir même était limité par les états. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilly, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Vesel, Burick. Elles furent prises presqu'aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en per-

sonne, n'essuya pas un coup de canon; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maëstricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Over-Yssel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clés dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve; et après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si l'on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys, la maison du péage,* dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régiments d'in-

fanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Condé les cotoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière, pour faire semblant de combattre; ils s'enfuirent l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : *Point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembrœk (1), qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crève-

(1) On prononce Ossembrouck; l'*œ* fait *ou* chez les Hollandais.

cœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçut la nouvelle de quelque conquête.

Utrecht envoya ses clés, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand aumônier, son confesseur, et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle.

Les provinces d'Utrecht, d'Over-Yssel, de Gueldre, étaient soumises : Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine, Les Juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers allant en maraude s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clés à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clés et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam entre les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans

leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'Etat était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire De Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt lièrent De Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que De Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la

même ardeur. Les états résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat malgré les De Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois, dur et altier, né pour bien servir plûtôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les états lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république, lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces sédi-

tions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean De Witt; ensuite on accuse Corneille son frère d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace : *Justum et tenacem, etc.*, convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi :

Les torrents impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

Enfin la populace effrénée massacra dans La Haye les deux frères De Witt : l'un qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligny, etc.; on poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se

conserve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent surtout d'eau douce: elle se vendit six sous la pinte; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un état, demeurât encore redoutable sur la mer : c'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin et prenait trois pro-

vinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'état le revenu de ses charges, et tout son bien, pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande; et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montécuculli à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises

devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été; et, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

CHAPITRE XI.

Evacuation de la Hollande. — Seconde conquête de la Franche-Comté.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Westphalie, pour s'opposer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédents.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leyde et vers La Haye. Un dégel survint : La Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en

attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource; mais la fortune qui avait sauvé La Haye sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événements dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles : celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Swammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Ce pillage laissa une impression si profonde, que, plus de quarante ans après, les livres hollandais dans lesquels on apprenait à lire aux enfants retraçaient cette aventure pour inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise, indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put

empêcher que l'empereur, l'Empire et l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause.

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin, entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Maëstricht dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Maëstricht était pour lui une clé des Pays-Bas et des Provinces-Unies ; c'était une place forte, défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les

tranchées pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra dans ce siége plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail, sa nation, accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuise bientôt. Maëstricht se rendit au bout de huit jours.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obstacle à la jonction de Montécuculli et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des états-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monuments de la conquête étaient à peine achevés que la conquête était déjà abandonnée. Les Hol-

landais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son état parurent bien davantage encore lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées et contre tant de généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flandre française, la Franche-Comté et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage; mais l'empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières; le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut; et le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siéges, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne; mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands

hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois faisait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours; et au bout de six semaines toute la Franche-Comté fut soumise au roi.

CHAPITRE XII.

Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. — Dernière bataille du grand Condé à Senef.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attachés encore à sa destinée, Turenne, qui ne faisait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile.

D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philisbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses états et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat sa cavalerie à Ladenbourg; de là il court à un autre général des impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille.

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces ; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace : Brisach et Philisbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie : alors il traverse, par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige ; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table ; ils n'eurent que le temps de s'échapper ; la campagne était couverte de fuyards.

Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne à un

combat singulier, par une lettre pleine de reproches (1). Turenne ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla avec le même sang-froid les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre, que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla sou-

(1) Pendant le cours de cette édition, M. Collini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin, aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur Charles-Louis ne put écrire les lettres que Sandras de Courtilz et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien en effet attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette, nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les Mémoires du marquis de Beauvau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre amère que l'electeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que la Palatinat ait été embrasé deux fois! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Collini reproche à M. le président Hainault d'avoir dit, dans son *Abrégé chronologique*, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade*. La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas en guerre ouverte avec le Palatinat; et ce n'était point une bravade, dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit, dans les lettres de Pellisson, que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold.

vent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre*. Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples, qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait paraissait nécessaire; sa gloire couvrait tout; d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine et au Palatinat.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé; mais on admira la manière dont il rétablit le combat, et l'on n'approuva pas que Condé voulut ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir, par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni

le champ de bataille ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, voulut faire croire qu'il avait eu la victoire, et assiégea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siége et en poursuivant le prince d'Orange.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montécuculli, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

Montécuculli était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité; enfin ils étaient près d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, son fils, se jetant tout en larmes auprès de lui : *Ce n'est pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer* : paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne.

Ce qui arriva en Alsace immédiatement après la mort de Turenne rendit sa perte encore plus sensible. Montécuculli, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au-delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenants-généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef non-seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créqui venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck. Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappa à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu com-

mettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer, s'il ne signe. Créqui se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler.

Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montécuculli faisant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montécuculli. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne. Deux seuls campements arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montécuculli les siéges d'Haguenau et de Saverne.

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtemps victorieuses, étaient animées du même esprit, qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai. On l'accusa, au siége de

Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes, pour tenter de jeter du secours dans la place.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg et de Lorges. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces deux demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canon. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition. Louvois la condamna. Vauban

tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat : « vous l'épargnez bien davantage quand il combattra de jour, « sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une par- « tie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop « souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi, il s'attend tou- « jours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet, « lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, il sou- « tienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette « raison que s'il y a dans cette armée des soldats de peu de « courage, la nuit favorise leur timidité; mais que pendant le « jour l'œil du général inspire la valeur, et élève les hommes « au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

A neuf heures du matin les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup : mais quelques mousquetaires noirs ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent; on tue et on poursuit les assiégés : les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres : ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue. On donnait des otages de part et d'autre; le conseil de ville s'assemblait; on députait vers le roi : tout cela se faisait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître.

Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours, et Ypres en sept. Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philisbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philisbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses Etats. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda longtemps les armées de l'Empire avec gloire : mais, malgré la prise de Philisbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses Etats. En vain il mit sur ses étendards, *Aut nunc, aut nunquam*, ou maintenant, ou jamais.

Le maréchal de Créqui racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. Il le battit dans le petit comté de Kokersberg en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. Il prit Fribourg à sa vue; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rheinfeld. Il passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence; et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siége de Maëstricht et de Charleroi; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Montcassel contre Monsieur, en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi, son frère, parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas

même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navaille battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

Il sut aux conférences de Nimègue semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre ; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'Empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Westphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire, qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses Etats : il attendit sa fortune du temps et de son courage.

Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient

signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur : victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses Etats la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre; et ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *Grand* avec solennité, et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. — Bombardement d'Alger. — Soumission de Gênes. — Ambassade de Siam. — Le pape et Rome. — Electorat de Cologne disputé.

L'ambition de Louis XIV ne fut point retenue par cette

paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande, licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes : il fit de la paix un temps de conquêtes : il était même si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit dans Metz et dans Brisach des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Evêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, etc. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace au même titre que l'avaient eue les empereurs ; déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve ; elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès longtemps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg. Les magistrats furent gagnés. Le peu-

ple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts, les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment; Louvois aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre. Les pleurs et le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost et tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix; et, sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince, duc de Mantoue, qui aurait vendu tout son Etat pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent; les Espagnols voulurent la guerre, le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer; mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups.

Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Il portait enfin sa marine au-delà des espérances des Français et des craintes de l'Europe : il eut soixante mille matelots.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Hâvre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux : la nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons, et quelques-uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste était celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on pouvait réduire des villes maritimes en cendres.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquesne, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Duquesne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écrasée et consumée

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois faisait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sarrelouis, les forteresses de Strasbourg, Mont-Royal, etc., et pendant que le royaume acquérait tant de force au-dehors, on ne voyait au-dedans que les arts en honneur, l'abondance,

les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV; son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs, qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestants en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire; mais protégeait sous main les protestants et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix, pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et, l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattants, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir comme il pourrait la fortune de l'Empire.

Personne ne doutait que le grand vizir Kara Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maî-

tre de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue à la vérité par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille, On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'empire, et faire son fils roi des Romains.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande, prête à succomber : il voulait, pour prix de son inaction, qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost, qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était près de succomber : c'était au commencement de septembre; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption

du grand vizir, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur, le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver; et, avec le secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute. L'empereur revint dans sa capitale, avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église, où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : *Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean*. L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France, n'ayant plus rien à ménager, fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai, de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trève de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre.

Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les esclaves que faisaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon, et recevoir la paix; il rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens au nom du

roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déja à bord, soutinrent à Damfreville que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : *Ces gens-ci*, dit-il, *prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi : le mien ne prend point la liberté de leur offrir sa protection ; je vous les remets ; c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre*. Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II, et le respect des nations pour Louis XIV, se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte Ottomane, tel que celui du sofa ; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du Grand Seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit, par son envoyé Saint-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates, sortent du port de Toulon. Seignelay, nouveau secrétaire de la marine, et à qui le fameux Colbert, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre ;

avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Duquesne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemart les galères; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'État. On arrive devant Gênes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors il fallut s'humilier, pour prévenir une ruine totale. Le roi exigea que le doge de Gênes, et quatre principaux sénateurs, vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles; et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Impériale Lescaro, doge de Gênes, avec les sénateurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo et Salvago, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent : son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelay. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres Louvois, Croissy et Seignelay, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait : *Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministre nous la rendent*. Ce doge était un

homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelay lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : *C'est de m'y voir*.

L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu *barcalon*, c'est-à-dire premier ministre ou grand vizir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais ; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. Il envoya, au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands présents à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites ; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats ; mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition : quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir ; et sa veuve, après

avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanais, était sur le trône de l'Église. C'était un homme vertueux, un pontife sage, prince courageux, ferme et magnifique. Il secourut contre les Turcs l'Empire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs, qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi. Il y avait depuis longtemps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile, affecté à leur maison, jusqu'à une très-grande distance qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions, toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholique, qu'ils renonçassent à ces

droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très-mécontent du pape, répondit « qu'il ne « s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à « lui de servir d'exemple. » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade, pour braver le pape. Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre.

Le cardinal d'Estrées, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution.

Louis voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses interêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre, comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par là devient électeur. Celui qui remplissait ce siége était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié et depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses, firent élire le cardinal de Furstemberg comme

coadjuteur; et, après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'evêché à l'élu, et l'empereur et le pape Innocent XI, persuadés que c'était presque la même chose, de laisser Furstemberg sur ce trône électoral ou d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune prince de Bavière, frère du dernier mort. Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur, droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia presque tous les princes; mais aussi presque tous se réunissaient contre lui.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg; ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le nord, la Suède était alors du parti des im-

périaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cent mille protestants, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux hors de France leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi Jacques.

Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente ; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des états généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. Barillon, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas : il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince, son gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua à lui-même. Il écrivit en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : *Il ne vous est arrivé que ce que nous vous avions prédit*. Il comptait sur sa flotte ; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes ; et s'il les avait menés au combat sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu ; mais il leur

laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent; entre autres ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom du duc de Marlboroug. Il était favori de Jacques, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant-général dans l'armée : cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin sa propre fille la princesse Anne, l'abandonnèrent.

Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis; haï des sujets même qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite, maltraité et reconduit à Londres; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais; après avoir vu sa garde relevée sans coup férir, par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume; il alla chercher un asile en France.

Ce fut alors que le parlement voulut fixer les bornes, si longtemps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple; et, ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre et libérateur de la nation. Mais en France il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des Etats de son beau-père.

Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou : *Je vous rends, madame*, lui dit-il, *un triste service : mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux*. Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France ; tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

Il y avait parmi tous ces présents une bourse de dix mille louis d'or sur la toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose, auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collége des Ecossais à Paris, était son secrétaire d'état. Un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était

nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : *Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais revoir.* A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport, le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement ; et ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante et douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures : Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nemond, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés et démâtés allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que Louis XIV

souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva : il eut l'empire de la mer, empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. Seignelay, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit, par leur moyen, une descente aisée à Tingmouth.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'Etat, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais; les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur; son concurrent Guillaume était absent : cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londonderry; il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé, pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé Walker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il faisait braver aux habitants la famine et la mort. Enfin Walker contraignit le roi de lever le siége.

Certe première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur : Guillaume arriva, et marcha à lui. La rivière de Boyne était entre eux. Guillaume entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait en-

core traverser un marais; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boyne : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'ayant paru, dans l'engagement, ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier. Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut apportée à Paris. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches; on brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûlait le pape dans Londres; on tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu, et les familles irlandaises catholiques qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie ; d'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres grands vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea ; il ne put joindre Tourville, dont les quarante-quatre grands vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, forte de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent, après un combat de dix heures. Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances.

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelay, qui après Colbert, son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'état de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de la Ho-

gue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà; car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports; et même quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédents, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français; mais cette flotte ne fit que se montrer; les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres que celles de son protecteur avaient été bien prises en France.

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival. Ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice; et il est à croire que, quand même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis, et d'une pension de soixante et dix mille francs qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné. Il mourut en 1700, à Saint-Germain.

Peu de princes furent plus malheureux que lui; et il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si longtemps infortunée. Le premier des rois d'Ecosse ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets. Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort

par des juges anglais, et eut la tête tranchée. Charles Ier, petit-fils de Marie, roi d'Ecosse et d'Angleterre, vendu par les Ecossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. Jacques, son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince Charles-Edouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits et essuyer les malheurs les plus incroyables.

CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. — Nouvel embrasement du Palatinat. — Victoire des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc.

Revenons à ce qui se passait sur le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime telle qu'aucun état n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'empire; l'Espagne; les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef; la Savoie, et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France; et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille

combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel pour aller chasser le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, son fils le dauphin, qu'on nommait Monseigneur : prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ : *Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort.*

On avait tout prévu et tout disposé pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Boufflers avait un corps de troupes en deçà du Rhin; le maréchal d'Humières, un autre

vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence étaient pris. Le siége de Philisbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant-général, homme capable de tout, et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se faisait aimer de tout le monde, sans se faire craindre de son père.

Philisbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois jours, Franckendal en deux : Spire, Trèves, Vorms et Oppenheim se rendirent, dès que les Français furent à leurs portes.

Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ces villes seraient prises. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes; une autre se réfugia dans les pays voi-

sins, pendant que le soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs ; leurs palais furent détruits comme les maisons des citoyens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors ; les cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV ; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils ; mais Louis avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre ; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique ; car si les ennemis avaient pénétré dans ses états, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre : Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les

assemble, on les paie plus difficilement : elles paraissent plus tard en campagne; mais la discipline, la patience dans les fatigues, les rendent, sur la fin d'une campagne, aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine Charles V les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son État par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'empire à l'empereur Léopold : il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége, après que le baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été blessé à mort dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit pour défendre Mayence des dispositions si bien entendues, que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour; enfin, il fallut se rendre faute de poudre, au bout de sept semaines.

Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de Valdeck; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre qui le haïssait, comme il avait haï Turenne. *Je vous*

promets, lui dit le roi, *que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a pour vous : vous n'écrirez qu'à moi, vos lettres ne passeront point par lui*. Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelques succès en Catalogne; mais en Flandre sous Luxembourg et en Italie sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais faisant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat. Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Staffarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. Catinat passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suse, prend Suse, Villefranche, Montalban, Nice réputée imprenable, Veillane, Car-

magnole, et revient enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait, et le duc de Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut longtemps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée, d'autant plus glorieuse, que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis.

A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie, fécond en ressources, tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti, que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations. pour avoir des troupes et de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *je veux.* Cependant, après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que l'armée française.

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes; mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg, et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége. il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte,

en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuze; action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante et quinze escadrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours, et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête; et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend, avec raison, des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour: une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand génénal pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers généraux assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire; car un seul officier supérieur qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre.

Luxembourg était malade ; circonstance funeste dans un moment qui demande une activité nouvelle : le danger lui rendit ses forces : il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif ; mais c'était beaucoup, pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenants-généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé Monsieur le Duc ; l'autre, François-Louis, prince de Conti ; rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation : Monsieur le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire ; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres ; Monsieur le Duc faisant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze

ans; et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de Choiseuil, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattait autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi Guillaume; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille avec ses dragons, et acheva la victoire.

Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne; il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume par une marche

de sept lieues, et l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour; on le trouve à la tête du régiment de Ruvigni, tout composé de gentilshommes français que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite La Chaise et des cruautés de Louvois. Guillaume, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui : mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de Villeroi fut le premier qui sauta dans les retranchements des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait pour la troisième fois à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se trouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre; on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait *monsieur le duc*, le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main; ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais

aux officiers généraux, depuis que le feu décide tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais : son fils, le duc de Montmorency, se mit au-devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes prirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus : *Quelle nation êtes-vous?* lui dit ce prince, *il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire.*

Le maréchal de Lorges avait aussi de son côté gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Virtemberg : il avait pénétré dans son pays ; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris ; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Staffarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie, ni, après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille sur le bord du Ter. Il prit Girome et quelques petites places ;

mais il n'avait qu'une armée faible; et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu. Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort; on était très mécontent de Barbesieux, son fils. Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français : il y avait déjà longtemps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais, furent bombardés par les flottes anglaises. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissements à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre-de-Grâce furent écrasées et brû-

lées par les bombes; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renversé, etc.* Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué des éloges à Louis XIV pour l'avoir prise, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume, pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne quand Louis XIV l'assiégea. Il trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française qui la défendit était une armée; car, dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régiments de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes, et prête à tout moment à être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet du Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats, défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirables, qui ne reculèrent pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la

ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à Louis XIV.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes que celle de Pondichéry, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France, à peine établi.

Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale, qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Pointis, chef de l'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de Duguay-Trouin, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes, pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse.

Jean Bart se fit aussi une grands réputation parmi les corsaires. De simple matelot il devint enfin chef d'escadre,

ainsi que Duguay-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. — Mariage du duc de Bourgogne. — Paix de Ryswick. — Etat de la France et de l'Europe. — Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat : elle faisait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, et épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'un et l'autre.

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son pays ; on lui donnait de l'argent ; on proposait le mariage de

sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France.

Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France, pour épouser, à onze ans, le duc de Bourgogne, qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Rysvick, près de La Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin. Catinat en avait autant en Piémont. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il prit Barcelone. Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue. Le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur. Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru longtemps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de

lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre : Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes; sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugements rendus par les chambres de Brisach et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monuments d'une puissance et d'une fierté dangereuses, furent abolis; et les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistements, on restitua à l'empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philisbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbach, le Mont-Royal; ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris en Europe, et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc Charles V, appui de l'empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Rysvick, possession de sa souveraineté; dépouillé à la vérité de ses droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets; droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de Rysvick, qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective : citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti, connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi; monsieur le duc avait autant de réputation que lui à la guerre; M. de Vendôme en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promesses, l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait. Louis-François, prince de Conti, fut élu roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu deux heures après par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince souverain et puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait pour lui que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère

français passa pour en avoir fait trop en envoyant le prince de Conti, et trop peu en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick; ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi pe Pologne.

Cette disgrâce du prince de Conti ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Rysvick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. La bataille de Zanta, où le prince Eugène battit le Grand-Seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand visir, de dix-sept bachas et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Azof; les Polonais, Kaminieck; l'empereur, la Transylvanie. La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du dix-septième siècle; époque d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar Pierre Alexio-

vitz, empereur de Russie; et l'autre le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier héros de son temps; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses états. Le roi Charles, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redontable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances qui dévoraient déjà en idée cette succession immense faisaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfants.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré; tous deux descendaient de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfants de l'empereur : c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfants de Léopold n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur la table suivante.

BRANCHE FRANÇAISE.	ROIS D'ESPAGNE.	BRANCHE ALLEMANDE.
	PHILIPPE III.	
ANNE-MARIE, l'aînée, femme de LOUIS XIII, en 1615.	PHILIPPE IV.	MARIE-ANNE, la cadette, épouse de FERDINAND III, empereur, en 1631.
LOUIS XIV épouse, en 1600, MARIE-THÉRÈSE, fille aînée de PHILIPPE IV.	CHARLES II.	LÉOPOLD, fils de FERDINAND III et de MARIE-ANNE, épouse, en 1666, MARGUERITE-THÉRÈSE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut
MONSEIGNEUR.		MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHE, mariée à l'électeur de Bavière MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle
Le duc de Bourgogne..... Le duc d'Anjou, roi d'Espagne. Le duc de Berri........		JOSEPH-FERDINAND-LÉOPOLD DE BAVIÈRE, nommé héritier de toute la monarchie espagnole à l'âge de quatre ans.

Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne; ensuite le nom d'Autriche; le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes, la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française;

enfin, les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Rysvick; mais la faiblesse de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession; et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans; et quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau, pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du nouveau monde. Charles II, alors gouverné par elle, fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine-mère autrichienne avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi, le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Rysvick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles

avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre et la Hollande, alors puissante, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'Empire ou celle de la France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants. Cela était absurde ; il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre le Justicier, au quinzième siècle ; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropeza, de la maison de Bragance ; il était membre du conseil. Il osa en parler ; il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la succession, et il ne pouvait venir la demander. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II. Il est très-vraisemblable que ce fut le ministre Torcy ; car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland-Benting, ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV.

Le roi Guillaume entra vivement dans ce nouveau projet. Il disposa dans la Haye, avec le comte de Tallard, de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses États. Le dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, la Sicile et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'Empire.

Le sort d'une partie de l'Europe et de la moitié de l'Amérique ainsi réglé, Louis promit, par ce traité de partage, de renoncer à la succession entière de l'Espagne. Le dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des États; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe : toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur, ou l'empereur Léopold, ou un fils de cet empereur; qu'il lui donnerait cette récompense, de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. Il en fit un en effet; mais il déclara, pour la seconde fois, ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses États. La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles.

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haye et à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume et les États-Généraux disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. Ils assignaient à l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de Louis XIV devait posséder Naples et Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la Lorraine, si souvent envahie et si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulait point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événements avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur, et la reine, sa femme, fut transportée d'une si vive colère, qu'elle brisa les meubles de son appartement, et surtout les glaces et les autres ornements qui venaient de France, tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs! Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel. La nation espagnole était comptée pour rien; on ne la consultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait, on proposa d'assembler *las cortes*, les États-Généraux; mais Charles frémissait à ce seul nom.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses États à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné, tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, et tant il était sûr qne la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands établissements dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe! Il demandait que

l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des hommes en Italie, pour s'assurer cette partie des États de la monarchie autrichienne espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit : la fierté allemande révoltait la hauteur castillane. La comtesse de Perlipz, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les ministres de Léopold, écrivait-il, ont « l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé, et, à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa

magnificence, par sa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi. Il employa ce temps à gagner les esprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis Ferdinand-le-Catholique; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unis avant ce Ferdinand, *de couronne à couronne*, *de peuple à peuple*, *d'homme à homme*, Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France; ses ministres, à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche; et Charles II lui-même, à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné.

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché; mais la reine, sa femme, en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid; et Charles II approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur Léopold piqué rappela son ambassadeur, le comte de Harrach; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche

se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne; et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torcy. Ainsi le roi moribond, menacé tour-à-tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses états allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey, et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'état, et servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation. Le pape, qui

croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi que « les lois d'Espagne et le « bien de la chrétienté exigeaient de lui qu'il donnât la pré- « férence à la maison de France. » La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'état, tandis que le roi d'Espagne faisait de cette grande affaire d'état un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome : c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut longtemps être le seul, et donna tous ses états au duc d'Anjou. On saisit un moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes; car le roi de France faisait avancer des troupes sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage; tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans, la vie obs-

cure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère, et de sa première femme Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement. Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fit croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; et cette faiblesse s'était répandue sur ses états. C'est le sort des monarchies, que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre. Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses états, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret, que le comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit longtemps l'issue du grand conseil qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantès vint à lui les bras ouverts : l'ambassadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'Abrantès lui dit en l'embrassant : *Vengo a despedirme de la casa de Austria. Je viens prendre congé de la maison d'Autriche.*

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des états espagnols, la maison de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences, qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité, dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchel d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si longtemps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir. Louis les voyait aussi; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament; et rencontrant, au sortir du conseil, les prin-

cesses de Conti avec madame la duchesse : *Hé bien!* leur dit-il en souriant, *quel parti prendriez-vous?* Puis, sans attendre leur réponse : *Quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je sais bien que je serai blâmé.*

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement; et ses ministres furent poursuivis pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre Guillaume qui avait fait le traité, et contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante et deux ans entouré d'une nombreuse postérité; un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie, et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre; et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V, comme au roi légitime d'Espagne. Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur,

gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de La Rochefoucauld au sujet des propositions que l'empereur lui faisait alors, il se servit de ces termes : *Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit.*

Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande : il mit encore le Danemarck dans ses intérêts; enfin il signa à La Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu; et, comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies

de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Rysvick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Rysvick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de Beauvilliers surtout fit voir, avec une éloquence forte, tous les fléaux de la guerre qui devait être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torcy appuya par des principes de politique ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil; et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

Le jour même, Marie de Modène, veuve de Jacques, vient parler à Louis XIV dans l'appartement de madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi

Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France; et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles. Ces représentations et ces larmes furent appuyées par madame de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu, le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de Torcy a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses Mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, dit-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais m'ont dit que peut-être sans cette démarche leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentants furent violentes.

Le roi de France se donne un vice-roi, en conférant le titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles : notre condition serait bien malheureuse, si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu et les galères, pour détruire les protestants de ses états : aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres sujets?

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahi-

son : un bill d'*attainder* fut porté contre lui, c'est-à-dire, qu'il fut condamné à mort comme son grand-père ; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne entre les mains de son petit-fils semblait devoir nécessairement armer contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement, gagnés, n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'est un problème à résoudre, si madame de Maintenon ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eût pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme.

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'état de Venise; car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir; et ce fils

de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais dans un corps sans force et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche que pour abaisser Louis XIV.

Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire; et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV : sombre, retiré, sévère, sec, silencieux, autant que Louis était affable. Il haïssait les femmes autant que Louis les aimait. Louis faisait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent

en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. — Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703.

A Guillaume III succéda la princesse Anne, fille du roi Jacques et de la fille d'Hyde, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre. Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes.

Il arrive, dans toutes les alliances, que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique et sur ses flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattants; dépense presque incroyable pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur; car, après tout, la république des Etats-Généraux n'est qu'une illustre compagnie de commerce: et l'Angleterre est un pays fertile, rempli de négociants et de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'Empire, et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid, et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire; mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles.

Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche. Son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres. Cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français et du ministère de Versailles lui faisaient craindre avec raison d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres, qui tenaient resserrés ses Etats de tous côtés. Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'Empire pour la France. Il était vraisemblable qu'étant si peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Mme de Maintenon, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un Etat. Elle contribua à faire donner le ministère des finances en 1699, et celui de la guerre en 1701, à sa créature Chamillart, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lors-

qu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit après la mort de Louvois, au roi Jacques : *J'ai perdu un bon ministre*; *mais vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal.* Lorsqu'il choisit Barbesieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : *J'ai formé votre père*, lui dit-il ; *je vous formerai de même.* Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si longtemps et si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi ; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de M[me] de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée ou le général battu.

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régiments presque au sortir de l'enfance; tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693, et qui était l'objet de l'émulation des officiers, se ven-

dirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régiments. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre, produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands, ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait affaire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais.

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français; car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olimpe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus,

accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui faisaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte?* et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix ; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes, comme tous les généraux ; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'Empire ; et, dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène,

soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réussit-on, quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de desseins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige faisait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat voulait aller à l'ennemi; mais quelques lieutenants-généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir. La modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Frémont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite, qui leur paraissait sage; et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promises par le ministre la rendait nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espéraient de commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal

de Catinat, malgré les victoires de Staffarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur; il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout. Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander, que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et des dégoûts au duc de Savoie. Il faisait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *mons de Savoie* : Il le traitait comme un général à la solde de la France, et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui la retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sep-mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari, près de l'Oglio. Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives; c'est qu'il n'était d'au-

cune conséquence, et que les retranchements en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide de camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois; puis se tournant vers les officiers qu'il commandait : *Allons donc*, dit-il, *messieurs*, *il faut obéir*. On marcha aux retranchements. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à se faire tuer. Il fut blessé; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte, et munie d'une très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement aussi étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé Bazzoli, prévôt de Sainte-Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde des deux portes; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait

avant que le gouverneur, qui était espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles, avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil : tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Revel, lieutenant-général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre; il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments irlandais, qui faisaient parti de la garnison, arrêtent les efforts des impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène en-

tra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet qu'étant entrés par la porte du midi voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone du côté du nord par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi et plusieurs officiers généraux prisonniers, mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire (1) : *On se*

(1) Voyez les *Mémoires de Dangeau*.
On chantait à la cour, à Paris, et dans l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori : terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat . ils combattaient pour le duc de Vendôme; ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé; mais un jour d'action, il réparait tout par une presence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives; et ces jours d'action, il les cherchait toujours; moins fait à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il les avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût

dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts; qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur, Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petits-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est ce mélange d'activité et d'indolence, avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire : telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne : mais dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

Au milieu de ces combats, et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait, Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'An-

gleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique : mais il y manqua dans un autre point bien essentiel; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre II, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique; en un mot, il partageait tout ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare pour avoir du blé et des chevaux, mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, Muley Ismaël, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et

honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchill, comte et ensuite duc de Malborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand trésorier, dont le fils épousa la fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril que les Anglais appellent COLD HEAD, *tête froide*. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantage aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt.

Malborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à La Haye et dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France. Il excitait

les ressentiments de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table, pour en tirer un secours de sept à huit mille soldats. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient souvent à La Haye avec le grand pensionnaire Heinsius et le greffier Fagel, qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les Barnevelt et les De Witt, et avec plus de bonheur. Ils faisaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon; et le ministère de France était alors bien faible pour résister longtemps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins et ne les confiaient à ceux qui devaient les seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangements par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué, avant même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison : et madame de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de

la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que *le bel Anglais*; mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau*. Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur. Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'Athlone, général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils, le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne. Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venloo, Ruremonde, Liège, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république : créé duc par la reine, et, ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir ras-

surer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant-général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune par son opiniâtreté à faire au-delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur; mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir longtemps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province, mais aussi il a sauvé l'état; et d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que des courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans les pays ennemis, prix de sa valeur et de sa conduite; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour, pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir,

quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : *Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté, et je vous laisse au milieu des miens*. Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'état appelé système : *Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis*. Ces discours, où il se permettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencements de la guerre, l'un des lieutenants-généraux qui commandaient des détachements dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par Mélac pendant quatre mois. Ce prince faisait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain, et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes de Brisgaw qui touchent à la forêt Noire ; et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des françaises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantages. L'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint permission de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie française gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie alle-

mande, retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : *Nous sommes coupés!* A ce mot, tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous! vive le roi!* Les soldats répondent, *Vive le roi!* en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide souvent du gain des batailles!

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour preuve de sa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'état en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube; et

quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses états à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit le maréchal au prince : *Il faut tomber sur Styrum, et marcher tout-à-l'heure*. L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. *C'est moi qui suis votre ministre et votre général*, lui répliquait Villars. *Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille?* Le prince, occupé du danger de ses états, reculait encore; il se fâchait contre le général : *Hé bien!* lui dit Villars, *si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français;* et aussitôt il donna ordre pour l'attaque. Le prince indigné, et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochsted, auprès de Donavert.

Après la première charge, on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et l'armée française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux, on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout. Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux,

de Tallard et de Vauban, venait de prendre le vieux Brisach. Tallard venait non-seulement de reprendre Landau, mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Hesse, depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugements, le maréchal de Tallard ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : *Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats.*

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse les disciplina, de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très-aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraye plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné

contre les Turcs les célèbres batailles de Témiswar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu problablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée.

Cependant la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande : mais ce même caractère qui en faisait un chef redoutable le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi ; et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du ministre d'état Chamillart, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations de guerre les plus savantes et d'une bataille gagnée. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévennes réprimer des paysans fanatiques ; et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible.

CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochsted, et ses suites.

Le duc de Malborough était revenu vers les Pays-Bas au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, résidence de l'électeur de Cologne.

De là il avait repris Huy, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de Villeroi, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre Marlborough qu'il ne l'avait été contre le prince Eugène. En vain le maréchal de Boufflers venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre Obdam, général hollandais : un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant, si le général anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau. Trente mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin, qui avait succédé à Villars, inondaient le pays au-delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Ragotski, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, et secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Italie : il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de Marlborough. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille Anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche, il arrive vers le Danube auprès de Donavert, vis-à-vis des lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille Français et autant de Bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat, Marlborough perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavarois et les Français. On dit qu'il tua six mille hommes, et qu'il en perdit presque autant. Peu

importe à un général le nombre des morts, quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert, il passe le Danube : il met la Bavière à contribution.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de Tallard, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à Marlborough par un autre chemin, et se joint à l'électeur ; dans le meme temps le prince Eugène arrive et se joint à Marlborough.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Ayant reçu une lettre de l'armée de Tallard, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallard voulait combattre, il écrivit au président de Maisons, son beau-frère, que si le maréchal de Tallard donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV ; elle a été publique.

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui faisait à peu près soixante mille combattants, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes, car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée si sanglante et si décisive mérite une atten-

tion particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français : la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner au maréchal de Villeroi le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis, ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquières compte douze fautes capitales que firent l'électeur, Marsin et Tallard, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé les deux corps d'armée.

Le maréchal de Tallard était à l'aile droite, l'électeur avec Marsin à la gauche. Le maréchal de Tallard avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité française, un esprit actif, perçant, fécond en expédients et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la fortune par toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de Feuquières; car un général victorieux n'a point fait de fautes, aux yeux du public; de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue.

Mais le maréchal de Tallard avait un malheur bien dangereux pour un général : sa vue était si faible qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Son courage ardent, tout contraire à celui de Marlborough, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière. Ce défaut lui venait d'un sang sec et allumé.

Le maréchal de Marsin n'avait jusque-là jamais commandé en chef; et, avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général.

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin, la bataille commença entre midi et une heure. Marlborough et ses Anglais ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de Tallard. Ce géneral, un peu avant ce temps-là, venait de passer à la gauche pour voir comment elle était disposée. C'était déjà un assez grand désavantage, que l'armée de Tallard combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur et de Marsin n'était point encore attaquée par le prince Eugène. Marlborough entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallard apprend que Marlborough attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée; la cavalerie française trois fois ralliée et trois fois repoussée. Il va vers le village de Blenheim, où il avait posté vingt-sept bataillons et douze escadrons. C'était une petite armée séparée : elle faisait un feu continuel sur celle de Marlborough. De ce village, où il donne ses ordre, il revole à l'endroit où Marlborough, avec de la cavalerie et des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

M. de Feuquières se trompe assurément quand il dit que le maréchal de Tallard n'y était pas, et qu'il fut fait prisonnier en revenant de l'aile de Marsin à la sienne. Toutes les rela-

tions conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui qu'il y était présent. Il y fut blessé ; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa présence. Marlborough vainqueur perce d'un côté entre les deux armées françaises ; de l'autre, ses officiers généraux percent aussi entre ce village de Blenheim et l'armée de Tallard, séparée encore de la petite armée qui est dans Blenheim.

Le maréchal de Tallard, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français. Il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince Eugène, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale, et la fuite précipitée dans le corps du maréchal de Tallard. La consternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et soldats se jetaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne pensait à sauver ces vingt-sept bataillons et ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Blenheim, ou à les faire combatre. Le maréchal de Marsin fit alors retraite. Le comte du Bourg, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie, en se retirant par les marais d'Hochsted ; mais ni lui, ni Marsin, ni personne, ne songea à cette armée qui restait encore dans Blenheim, attendant des ordres et n'en recevant point. Elle était d'onze mille hommes effectifs ; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses ; mais l'endroit où l'on se trouve posté décide de

tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village, pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse, qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie et par les canons mêmes de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérambault, fils du maréchal de Clérambault, courut pour demander des ordres au maréchal de Tallard ; il apprend qu'il est pris : il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier, qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui : plusieurs officiers même des autres régiments y accourent ; ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée ; mais après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé Des-Nonvilles, revint à cheval un moment après dans le village avec milord Orknay, du nom d'Hamilton. *Est-ce un Anglais prisonnier que vous nous amenez ?* lui dirent les officiers en l'entourant.. *Non, messieurs, je suis prisonnier moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay qui vous offre la capitulation.* Toutes ces vieilles bandes frémirent ; Navarre déchira et enterra ses drapeaux ; mais enfin il fallut plier sous la nécessité ; et cette armée se rendit sans combattre.

Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'Hochstedt, en Allemagne de Pleintheim, et en Angleterre de Blenheim. Les vainqueurs y eurent plus de cinq mille morts et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du

prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs.

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra sur le chemin son frère l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses États; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit fils de Louis XIV. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que Mme de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

L'Angleterre a érigé un monument à la gloire du duc de Malborough. La reine et le parlement lui ont fait bâtir, dans sa principale terre, un palais immense qui porte le nom de Blenheim. Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remercîments des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre, furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poëme du célèbre Addison, monument plus durable que le palais de Blenheim, est compté par cette nation guerrière et sa-

vante parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough. L'empereur le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis changée contre une autre ; mais il n'a jamais été connu sous ce titre, le nom de Marlborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin ; ils entrent en Alsace. Le prince Louis de Bade, général célèbre pour les campements et pour les marches, investit Landau, que les Français avaient repris. Le roi des Romains, Joseph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce siége. On prend Landau ; on prend Trarbach.

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough, et on les fit. On rassembla les débris de l'armée ; on épuisa les garnisons ; on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée, et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, et se trouva près de Trèves, avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille ; mais le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough. C'était beaucoup alors. Le duc de Marlboroug, qui estimait assez le maréchal de Villars pour vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : « Rendez-moi la justice de croire « que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je

« vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. »

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier, de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols ; le second, du secours des Anglais, et des partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis empereur, et alors second fils de l'empereur Léopold, n'ayant rien que ce titre, était allé sur la fin de 1703, presque sans suite, à Londres implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine sa bienfaitrice le titre de *Majesté :* on ne la traitait que de *Sérénité*, selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer depuis, quand la fierté a plié sous la nécessité.

CHAPITRE XX.

Pertes en Espagne : pertes des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites.

Un des premiers exploits des troupes anglaises fut de

prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendent toute approche du côté de terre; il n'y a point de port. Une baie longue, mal sûre et orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes, et à l'artillerie de la forteresse et du môle: les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux et cent mille hommes; mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison; c'en était assez; mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le prince de Hesse avait débarqué avec dix-huit cents soldats dans l'isthme qui est au nord derrière la ville: mais de ce côté-là un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchèrent dans des barques sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer; elle ne joua point. Ils montent sur le môle; ils s'en rendent maîtres: les troupes y accourent; il fallut que cette ville imprenable se rendît. L'Espagne, redevenue une puissance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe V, et victorieuse depuis en Afrique et en Italie, voit encore, avec une douleur impuissante, Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse, amiral de France: bataille indécise à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral du royaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre ga-

lères. Il se retira avec gloire et sans perte. Mais depuis, le roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête; une autre prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes, qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de Valence et la Catalogne pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone, par un hasard qui fut l'effet de la témérité des assiégeants.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais portés ce pays si fertile en esprits fiers, courageux et bizarres. C'était le comte Péterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures en Afrique : il avait à vingt ans commencé la révolution d'Angleterre, et s'était rendu le premier en Hollande auprès du prince d'Orange : mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique; et de là il était allé à La Haye sur un vaisseau Hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois. Il faisait alors la guerre en Espagne presque à ses dépens, et nourrissait l'archiduc et toute sa maison. C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le prince de Darmstadt. Il lui propose une attaque

soudaine aux retranchements qui couvrent le fort Mont-Joui et la ville. Ces retranchements, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, et le fait sauter : le fort est pris : la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterborough à la porte de cette ville. Les articles n'étaient pas encore signés, quand on entend tout à coup des cris et des hurlements. *Vous nous trahissez*, dit le vice-roi à Péterborough : *nous capitulons avec bonne foi, et voilà vos Anglais qui sont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent, ils pillent, ils violent. Vous vous méprenez*, répondit le comte Péterboroug ; *il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre ville, c'est de me laisser entrer sur-le-champ avec mes Anglais, j'apaiserai tout, et je reviendrai à la porte achever la capitulation.* Il parlait d'un ton de vérité et de grandeur qui, joint au danger présent, persuada le gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses officiers : il trouve des Allemands et des Catalans, qui, joints à la populace de la ville, saccageaient les maisons des principaux citoyens ; il les chasse ; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient ; il rencontre la duchesse de Popoli, entre les mains des soldats, prête à être déshonorée ; il la rend à son mari. Enfin, ayant tout apaisé, il retourne à cette porte et signe la capitulation.

A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout. Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec vingt-cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le maréchal de Tessé

forme le siége, avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons : mais la flotte anglaise arrive; la française se retire; le maréchal de Tessé lève le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses : il fuit, et abandonne quinze cents blessés à l'humanité du comte Péterborough. Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne, qu'il lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois le petit-fils de Louis XIV se soutenait par l'affection de la nation castillane qui met son orgueil à être fidèle, et qui persistait dans son choix.

Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vengé du duc de Savoie. Le duc de Vendôme avait d'abord repoussé avec gloire le prince Eugène, à la journée de Cassano, près de l'Adda : journée sanglante, et l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes, sans avancer les affaires d'aucun parti. Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Cassinato, en l'absence du prince Eugène : et ce prince étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encore un détachement de ses troupes entièrement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guère que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes; et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières fut plus que jamais funeste à la France.

Près de la Méhaigne, et vers les sources de la petite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstedt. Il eût pu éviter la bataille. Les officiers généraux lui conseillaient ce parti; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta. Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées ni complètes, étaient au centre : il laissa les bagages entre les lignes de son armée; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi.

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer la droite; il dégarnit aussitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M. de Gassion, lieutenant-général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : « Vous êtes perdu, « si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégarnissez « votre gauche, pour vous opposer à l'ennemi à nombre égal. « Faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un « moment, il n'y a plus de ressources. » Plusieurs officiers appuyèrent ce conseil salutaire. Le maréchal ne les crut pas. Marlborough attaque. Il avait affaire à des ennemis rangés en bataille comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. L'armée française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstedt, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux mille cinq cents : ce fut une déroute totale : les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre

l'avantage. La Bavière, Cologne, avaient été perdues par la bataille d'Hochstedt, toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende; Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villerei, au désespoir, n'osait écrire au roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de courriers. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle, qui consternait déjà la cour de France. Et quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : *Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge*.

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyait pas nécessaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugène n'était pas à portée de paraître pour secourir cette ville. Il était au-delà de l'Adige; et ce fleuve, bordé en deçà d'une longue chaîne de retranchements, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante six escadrons et cent bataillons.

Le duc de la Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume; et quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de la Feuillade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires. On voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait, pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France. Chamillart, son beau-

père qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès.

On avait fait venir cent quarante pièces de canon; et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon et trois cent mille d'une autre, vingt et une mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instruments pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses; et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le duc de la Feuillade, plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation et du temps, pressait ce siége contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'état que soi-même, avait proposé au duc de la Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur, et de servir dans son armée comme volontaire; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda, dans une lettre que j'ai vue : *J'espère prendre Turin à la Cohorn.* Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées à la Vau-

ban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin; mais l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres pouvaient y entrer; le duc de Savoie pouvait en sortir; et plus le duc de la Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de la Feuillade. Celui-ci, se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, et la conduite du siége en souffre.

Depuis le 13 mai jusqu'au 20 juin, le duc de Vendôme, au bord de l'Adige, favorisait ce siége; et il comptait, avec soixante-dix bataillons et soixante escadrons, fermer tous les passages aux prince Eugène.

Le général des impériaux manquait d'hommes et d'argent. Les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres : il fit enfin venir des troupes des cercles de l'empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie; mais la lenteur du siége de Turin était encore plus grande.

Vendôme était déjà nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais, avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugène passe l'Adige; il lui laisse traverser le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large et en quelques endroits plus difficile que le Rhône. Le général français ne quitta les bords du Pô qu'après avoir vu le prince Eugène en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles parais-

saient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi; et le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vint commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Eugène avait passé le Pô à la vue de Vendôme; il passe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans; il prend Carpi, Corregio, Reggio; il dérobe une marche aux Français; enfin il joint le duc de Savoie près d'Asti. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de La Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugène le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il était encore auprès de Veillane. Le duc d'Orléans assemble un conseil de guerre; ceux qui le composaient étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstedt, le duc de la Feuillade, Albergoti, Saint-Frémont, et d'autres lieutenants-généraux. « Messieurs, leur dit le duc d'Orléans, si nous restons dans « nos lignes, nous perdons la bataille. Notre circonvallation « est de cinq lieues d'étendue; nous ne pouvons aborder tous « ces retranchements. Vous voyez ici le régiment de la ma- « rine qui n'est que sur deux hommes de hauteur; là vous « voyez des endroits entièrement dégarnis. La Doire, qui « passe dans notre camp, empêchera nos troupes de se porter « mutuellement de prompts secours. Quand le Français at- « tend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses avanta- « ges, cette impétuosité et ces premiers moments d'ardeur « qui décident si souvent du gain des batailles. Croyez-moi, « il faut marcher à l'ennemi. » Tous les lieutenants-généraux

répondirent : *Il faut marcher*. Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : et son avis fut de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné, vit qu'on ne l'avait envoyé à l'armée que comme un prince du sang, et non comme un général; et, forcé de suivre le conseil du maréchal de Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvements jetaient l'incertitude dans le camp des Français. Le duc d'Orléans voulait une chose, Marsin et La Feuillade une autre; on disputait, on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergoti, placé loin de l'armée sur la montagne des Capucins, avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des milices, qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze mille homme. Il répond qu'il ne peut se dégarnir : il donne des raisons spécieuses; on les écoute : le temps se perd. Le prince Eugène attaque les retranchements, et au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans blessé s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale. Aussitôt il faut fuir; les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée dispersée. Tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur.

Le maréchal de Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse; et le maréchal mourut quelques moments après l'opération. Le chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc et le plus brave homme de son pays qu'on ait jamais employé dans les ambassades, avait toujours combattu à côté de ce souverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marsin, et il fut témoin de ses derniers moments. L'impossibilité de subsister, qui fait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite. Tout était si en désordre, que le comte de Medavi-Grancei, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes, et qui battit à Castiglione les Impériaux commandés par le landgrave de Hesse, depuis roi de Suède, ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples.

CHAPITRE XXI.

Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne. — Louis XIV envoie son principal ministre demander la paix. — Bataille de Malplaquet perdue, etc.

La bataille d'Hochstedt avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée, et tout le pays du Danube au Rhin; elle avait coûté à la maison de Bavière tous ses états. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais, et cette petite armée victorieuse sous le comte de Medavi. On oc-

cupait encore quelques places. On proposa de céder tout à l'empereur, pourvu qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Lucques, Gênes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'empereur qui jouit de tous ces avantages, n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné Joseph, vif, fier, emporté, et qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie, c'était Joseph Ier. Il domina delà les monts; il rançonna le pape : il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire : il les dépouilla de leur électorat : il retint en prison les enfants du Bavarois, et leur ôta jusqu'à leur nom. Leur père n'eût d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre espagnole en 1712. S'il avait gardé cette province, c'était un établissement qui valait mieux que la Bavière, et qui le délivrait de l'assujétissement à la maison d'Autriche : mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur et de Charleroi; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait aupara-

vant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrer en France. L'Angleterre et l'Ecosse se réunissaient pour ne plus composer qu'un seul royaume; ou plutôt l'Ecosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encore frontière; mais Landau perdu laissait toujours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était pas encore entamé; et, dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Flandre. On prétend que le siége de Barcelonne avait été encore plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon. Barcelonne secourue, le siége abandonné, l'armée française diminuée de moitié s'était retirée sans munitions dans la Navarre.

A ces désastres s'en joignait un autre, qui parut décisif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, et s'avancèrent jusque dans l'Éstramadoure espagnole, différente de celle de Portugal. C'était un Français devenu pair d'Angleterre qui les commandait, milord Galloway, autrefois comte de Ru-

vigny ; tandis que le duc de Berwick, Anglais et neveu de Marlborough, était à la tête des troupes de France et d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune. Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, et lui avaient donné Minorque, Iviça et Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. Galloway y entra sans résistance, et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède.

Tout parut alors si désespéré pour Philippe V, que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens, homme toujours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, et toujours singuliers, proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique ; ce prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou et du Mexique n'eût plus été que pour les Français ; et dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encore trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles : mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, et dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe, et une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle four-

nit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands, qui avaient juré d'être fidèles, ne fut traître. Quand Galloway fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria, *vive Philippe!* et à Tolède, le peuple ému chassa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

Les Espagnols avaient jusque-là fait peu d'efforts pour soutenir leur roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, et montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, et qui se rebutent. Il est difficile de donner un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens, qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toujours inévitables dans un pays étranger, et furent battus en détail. Enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, et fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur et de répugnance.

Louis XIV redoubla ses efforts quand il vit que les Espagnols en faisaient; et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, en y plaçant des milices; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille.

Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway. Almanza, ville bâtie par les Maures, est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire. Ni Philippe V ni l'archiduc ne furent présents à cette journée; et

c'est sur quoi le fameux comte Péterborough, singulier en tout, s'écria *qu'on était bien bon de se battre pour eux*. Le duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, et qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain; mais il profita de la victoire; il prit plusieurs places, et entre autres Lérida, l'écueil du grand Condé.

D'un autre côté le maréchal de Villars, remis en France à la tête des armées, uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstedt. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au delà du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager faisait respirer sur les frontières de l'Allemagne; mais en Italie tout était perdu. Le royaume de Naples sans défense, et accoutumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux; et le pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes allemandes passassent par son territoire, voyait, sans oser murmurer, que l'empereur se fît son vassal malgré lui.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le col de Tende. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre et l'Alsace, théâtre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi, et qui donnent le temps d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que peut-être on puisse en alléguer d'autre raison, sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les

côtés. Le roi de France voyait, avec une indignation douloureuse, que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, et le prince Eugène, qui avait été élevé dans sa cour, fussent près de lui enlever Toulon et Marseille.

Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port et le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions et de concert, aurait fait tomber Toulon. Marseille sans défense n'aurait pas tenu ; et il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le vraisemblable n'arrive pas toujours. On eut le temps d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée de Villars, dès que ces provinces avaient été menacées ; et on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne, pour sauver une partie de la France. Le pays par où les ennemis pénétraient est sec, stérile, hérissé de montagnes ; les vivres rares, la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour Louis XIV. Le siége de Toulon fut levé, et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger : tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays ! Charles-Quint y avait échoué ; et, de nos jours, les troupes de la reine de Hongrie y échouèrent encore.

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français : elle avait ravagé une grande étendue de terrain, et divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas que dans un temps d'épuisement, et lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur et de ressources pour tenter lui-même une invasion

dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, et malgré les flottes des Anglais, qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par des Ecossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux, mais Louis XIV envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soutenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits, et tenter de rétablir du moins sur le trône d'Ecosse le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne, c'était une idée pleine de grandeur, et qui, après tout, n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Ecossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appelaient unanimement le descendant de leurs anciens rois, chassé, au berceau, des trônes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes qui combattraient pour lui, s'il pouvait seulement débarquer vers Edimbourg avec quelques secours de la France.

Louis XIV, qui dans ses prospérités passées avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils dans le temps même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante et dix bâtiments de transport furent préparés à Dunkerque. Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes. Le chevalier Forbin-Janson, l'un des plus grands hommes de mer, con-

duisait la flotte. La conjoncture paraissait favorable ; il n'y avait en Ecosse que trois mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie. Ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marlborough. Mais il fallait arriver ; et les Anglais avaient en mer une flotte de près de cinquante vaisseaux de guerre. Cette entreprise fut entièrement semblable à celle que nous avons vue, en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques II. Elle fut prévenue par les Anglais. Des contre-temps la dérangèrent. Le ministère de Londres eut même le temps de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit dans Edimbourg des hommes les plus suspects. Enfin le prétendant s'étant présenté aux côtes d'Ecosse ; et n'ayant point vu de signaux convenus, tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il sauva la flotte ; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions de maréchal de France, récompense de ce qu'il voulut et qu'il ne put faire.

Quelques historiens ont supposé que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. C'est une trop grande simplicité de penser qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les temps : on a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis, elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur ?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un

esprit ferme et intrépide, était pieux, juste et philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Élève de Fénélon, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs : il aimait les hommes; il voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain, et comme une nécessité malheureuse, que comme une source de gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough : on lui donna pour l'aider le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis; et dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces; la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes, et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. Il avait encore l'avantage des négociations dans un pays si longtemps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres; mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. La division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, et que deux heures après on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis. On fut mis en déroute vers Oudenarde; ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite.

Les fautes se multiplièrent. Les régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques lignes du champ de bataille.

L'armée, découragée, se retira sans ordre sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande et aussi fortifiée que Lille, sons être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hasard d'être à tout moment surpris, c'est ce que l'Europe appela une action téméraire, mais que la mésintelligence et l'esprit d'incertitude, qui régnaient dans l'armée française, rendirent excusable : c'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point. Les troupes qui les escortaient, et qui devaient être battues par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchements de l'armée ennemie imparfaits, ne les attaqua pas. Lille fut prise au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le duc de Bourgogne plus en état d'assiéger Eugène et Marlborough, que ces généraux en état d'assiéger Lille. Le maréchal de Boufflers la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitants s'accoutumèrent tellement au fracas du canon et à toutes les horreurs qui suivent un siége, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en temps de paix ; et qu'une bombe qui tomba près de la salle de comédie n'interrompit point le spectacle.

Le maréchal de Boufflers avait mis si bon ordre à tout, que les habitants de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens et les récompenses du roi.

Cependant l'armée, qui avait regardé faire le siége de Lille, se fondait peu à peu; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, et tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales. Les officiers attachés au duc de Vendôme reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne, et ce conseil rejetait tout sur le duc de Vendôme. Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph. Despotique dans l'Empire, maître de Landau, il voyait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déjà même un parti hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'auprès de Versailles, et avait enlevé, sur le pont de Sèvres, le premier écuyer du roi, croyant se saisir de la personne du Dauphin, père du duc de Bourgogne (1). La terreur était dans Paris.

L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère Charles en Espagne, que Louis XIV d'y conserver son petit-fils. Déjà cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie et le royaume de

(1) Ce furent des officiers au service de Hollande qui firent ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'édit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie; ils prirent la chaise du marquis de Beringhen pour celle du dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à cheval; mais comme il était âgé et infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes une chaise de poste. Cela consuma du temps. Les pages du roi coururent après eux, le premier écuyer fut délivré, et ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard, ils auraient pris le dauphin, qui arrivait après Beringhen avec un seul garde.

Naples. Charles, son frère avait encore la Catalogne et une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne. Ce pape avait toujours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur; et il était attaché à la maison de Bourbon. L'empereur l'en punit, en déclarant dépendants de l'Empire beaucoup de fiefs qui relevaient jusqu'alors des papes, et surtout Parme et Plaisance; en ravageant quelques terres ecclésiastiques, et en se saisissant de la ville de Comacchio.

Le pape désarma; il laissa Comacchio en dépôt à l'empereur; il consentit à écrire à l'archiduc : *A notre très-cher fils, roi catholique en Espagne*. Une flotte anglaise dans la Méditerranée, et les troupes allemandes sur ses terres, le forcèrent bientôt d'écrire : *A notre très-cher fils, roi des Espagnes*.

Restait à la monarchie espagnole, au delà du continent, l'île de Sardaigne avec celle de Sicile. Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'empereur Joseph; car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne. Leurs armes faisaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre temps, et aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques-uns, qu'à donner à l'empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, et plus en danger : les ressources s'épuisaient, le crédit était anéanti; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partisans, à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ses besoins pressants, s'engraissaient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur

luxe. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négociants, et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou, et rapportèrent trente millions dont ils prêtèrent la moitié à l'État, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes. La guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne. Les galions qui ne furent pas pris par les Anglais servirent à défendre Philippe. Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit en 1708 des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne; et en 1709 il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes, Le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux où les fautes sont inévitables. Voisin, qui après lui gouverna l'état militaire, et Desmarets, qui administra les finances, ne purent ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti.

Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très-peu de magasins. Les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des échelles du levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe, mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées

florissantes des alliés dans l'abondance, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourirent de pain d'avoine. Madame de Maintenon en donna l'exemple.

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais autrefois si maltraités par lui.

Les États-Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume; et les magistrats hollandais, qui appelaient déjà leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils; *qu'on dise à Hesse de nous venir parler*. Ainsi s'expliquaient les marchands qui, dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand, qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur.

On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV en 1665; soutenir leurs malheurs en 1672, et les réparer avec un courage intrépide; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance; ils voulaient que leur état eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre

autres Lille qui était entre leurs mains, et Tournai qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non-seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche pour laquelle ils combattaient, comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après; car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough, plus maître alors que sa souveraine en Angleterre, et gagné par la Hollande, fit conclure par les Etats-Généraux, en 1709, ce célèbre traité de la barrière, par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient garnison dans vingt places de la Flandre, aux dépens du pays, dans Huy, dans Liége et dans Bonn; et auraient en toute souveraineté la haute Gueldre. Ils seraient devenus en effet souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas, ils auraient dominé dans Liége et dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Ils nourrissaient déjà ces projets élevés, quand le roi leur envoya secrètement le président Rouillé pour essayer de traiter avec eux.

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux magistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderdussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent, avec l'envoyé du plus fier des rois, toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui, dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez longtemps,

on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi son petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'électeur de Bavière François-Marie, et son frère l'électeur de Cologne, demandassent grâce, ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêches desespérantes du président Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil, dans le temps de la plus déplorable misère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses: le peuple périssait de famine; les troupes n'étaient point payées; la désolation était partout. Les gémissements et les terreurs du public augmentaient encore le mal.

Le conseil était composé du dauphin, du duc de Bourgogne son fils, du chancelier de France Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torcy, du secrétaire d'état de la guerre Chamillart, et du contrôleur général Desmarets. Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce pût être. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressources. *Une scène si triste*, dit le marquis de Torcy, *serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant*. Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le marquis de Torcy, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on faisait au roi dans la personne du président Rouillé; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé? Il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

Les alliés commençaient déjà la campagne. Torcy va, sous un nom emprunté, jusque dans La Haye. Le grand pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France est dans son antichambre. Heinsius avait été autrefois envoyé en France par le roi Guillaume, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. Il s'était adressé à Louvois, secrétaire d'état ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le ministre de Guillaume parla vivement, non-seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croirait-on que Louvois lui répondit *qu'il le ferait mettre à la Bastille* ? Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torcy, suppliant dans la Haye au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance; le duc, sa gloire et une fortune immense qu'il aimait également; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent non pas une paix, mais une trêve; et pendant cette trêve une satisfaction entière pour tous leurs alliés, et aucune pour les alliés du roi; à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils dans l'espace de deux mois, et que pour sûreté il commencerait par céder à jamais

dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg et Brisach, et renoncer à la souveraineté de l'Alsace. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'était pas encore colonel en Angleterre, et qu'à peine le nom de Heinsius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torcy voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions : le duc qui aimait autant la gloire que l'argent; et qui, par ses gains immenses produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile. Torcy rapporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux; il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire, par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur, et même leur pitié. Les politiques dirent que Torcy n'était allé s'humilier à La Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix. On laissa même encore quelques jours le président Rouillé à La Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes; et, pour toute réponse, les états ordonnèrent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein conseil : *Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants.* Il se prépara donc

à tenter encore la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain se firent soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avait eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre, comme celui en qui l'état mettait son espérance.

Déjà Marlborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siége. Déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui. Boufflers aimait véritablement le roi et la patrie. Il prouva, en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit), que dans un état monarchique, et surtout sous un bon maître, il y a des vertus. Il y en a, sans doute, tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur.

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet.

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattants, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon; les alliés, cent quarante. Le duc de Marlborough commandait l'aîle droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre. Le prince Eugène était au centre; Tilly et un comte de Nassau à la gauche avec les Hollandais.

Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtemps malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recrues, et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois.

Tout ce que je sais, c'est ce que le maréchal dit lui-même que les soldats, qui ayant manqué de pain un jour entier venaient de le recevoir, en jetèrent une partie, pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil. Marlborough, à la droite, faisait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchements qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants.

On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingry-Montmorency, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quesnoy et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV; et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si longtemps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que sans sa blessure il aurait remporté la victoire.

On peut s'étonner qu'une armée qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu, n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts, allassent faire le siége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entreprise : ils hésitèrent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus, et les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire; et le soldat à qui on dit qu'il a été battu craint de l'être encore. Ainsi Mons fut assiégé et pris, et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent ainsi que Tournai et Lille.

CHAPITRE XXII.

Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. — Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône.

Non-seulement les ennemis avançaient ainsi pied à pied, et faisaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France; mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté, et pénétrer par les deux bouts dans le

cœur du royaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entreprise, en entrant dans la Haute-Alsace par Bâle, fut heureusement arrêté près de l'île de Neubourg sur le Rhin par le comte depuis maréchal du Bourg. Il fut vaincu de la manière la plus complète. Rien ne fut entrepris du côté de la Savoie; mais on n'en craignit pas moins du côté de la Flandre; et l'intérieur du royaume était dans un état si languissant, que le roi demanda encore la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune; de donner quatre places en ôtage; de rendre Strasbourg et Brisach; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace; et de n'en garder que la préfecture; de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philisbourg; de combler le port si longtemps redoutable de Dunkerque, et d'en raser les fortifications; de laisser aux états-généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondement à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertruidenberg les prières de ce monarque : il choisit le maréchal d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé et hardi; et l'abbé depuis cardinal de Polignac, l'un des plus beaux esprits et des plus éloquents de son siècle, qui imposait par sa figure et par ses grâces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux : ce sont les victoires qui font les traités. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertruidenberg. Les députés venaient en-

tendre leurs offres, et les rapportaient à La Haye au prince Eugène, au duc de Marlborough, au comte de Zinzendorf, ambassadeur de l'empereur; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageants, tous composés par des réfugiés français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV que Marlborough et Eugène.

Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés. On exigea que Louis XIV, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès.

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur et la fierté de Louis XIV également abaissées, ils prenaient la ville de Douai. Ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant; et le lord Stair proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même temps, l'armée de l'archiduc, commandée en Espagne par Gui de Staremberg, le général Allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugène, remporta, près de Saragosse, une victoire complète sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux. On remarqua encore que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, et qui étaient l'un et l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille. De tous les princes pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fit la guerre par lui-même. Il était triste qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont

il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain, sur lequel l'empereur Joseph lui faisait déjà des difficultés, et dont on l'aurait dépouillé à la première occasion.

Cet empereur était heureux partout, et n'était nulle part modéré dans son bonheur. Il démembrait de sa seule autorité la Bavière; il en donnait les fiefs à ses parents et à ses créatures. Il dépouillait le jeune duc de la Mirandole en Italie; et les princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient; tant était encore dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui semblait le premier des intérêts! La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontents de Hongrie. La France avait suscité contre lui le prince Ragotski, armé pour ses prétentions et celles de son pays. Ragotski fut battu, ses villes prises, son parti ruiné. Ainsi, Louis XIV était également malheureux au-dehors, au-dedans, sur mer et sur terre, dans les négociations publiques et dans les intrigues secrètes.

Toute l'Europe croyait alors que l'archiduc Charles, frère de l'heureux Joseph, régnerait sans concurrent en Espagne. L'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint; et c'était l'Angleterre longtemps ennemie de la branche d'Autriche espagnole, et la Hollande son esclave révoltée, qui s'épuisaient pour l'établir. Philippe V réfugié à Madrid en sortit encore, et se retira à Valladolid; tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient

à Gertruidenberg, d'abandonner la cause de Philippe, en faisant revenir pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne. Lui-même à peine pouvait résister vers la Savoie, vers le Rhin, et surtout en Flandre, où se portaient les plus grands coups.

L'Espagne était encore bien plus à plaindre que la France. Presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périssait, la disette était générale; mais cette disette fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étendue de pays l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens, et donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus ni troupes ni général de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain que, malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands et de toute la Castille, il y avait contre Philippe V un grand parti en Espagne. Tous les Catalans, nation belliqueuse et opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent. La moitié de l'Aragon était aussi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement : une autre haïssait plus l'archiduc qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des ministres espagnols, et de la princesse des Ursins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre; et lorsque Louis XIV avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, et qu'on parlait déjà en Espagne d'une abdication, le duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V semblait devoir

quitter. Il avait à cette couronne des droits que le testament du feu roi d'Espagne avait négligés, et que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agents une ligue avec quelques grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône en cas que Philippe V en descendît. Il aurait trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne et la France réunies dans une même main; et elle aurait apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Versailles. Ses agents furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, et d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable : mais le roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe et excusable, que de punir son neveu dans le temps qu'il voyait son petit-fils toucher à sa ruine.

Enfin, vers le temps de la bataille de Saragosse, le conseil du roi d'Espagne et la plupart des grands, voyant qu'ils n'avaient aucun capitaine à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme un autre Eugène, écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, et que la malheureuse campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Es-

pagnols. Sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand du Guesclin. Son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. Les débris de la bataille de Saragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Tout s'empressa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal ; le suit, passe le Tage à la nage ; fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec cinq mille Anglais ; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entière ; de sorte qu'en quatre mois de temps ce prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe (1).

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre plus sourde et non moins décisive se préparait en Angleterre. Une allemande avait par sa mauvaise conduite fait perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint, et avait été ainsi le premier mobile de la guerre ; une

(1) On assure qu'après la bataille Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : *Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché;* et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis.

anglaise par ses imprudences procura la paix. Sara Jennings, duchesse de Marlborough, gouvernait la reine Anne, et le duc gouvernait l'Etat. Il avait en ses mains les finances, par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles. Sunderland, secrétaire-d'état, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la maison de la reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les *whigs* et les *torys*, divisaient l'Angleterre, les whigs, à la tête desquels il était, faisaient tout pour sa grandeur, et les torys avaient été forcés à l'admirer et à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire d'ajouter que le duc et la duchesse étaient les plus belles personnes de leur temps, et que cet avantage séduit encore la multitude, quand il est joint aux dignités et à la gloire.

Il avait plus de crédit à la Haye que le grand pensionnaire, et il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur et général toujours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance et une gloire si étendues. Il pouvait encore affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. Après les partages faits à quatre enfants, il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante et dix mille pièces de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'économie que de grandeur, il pouvait se faire un parti que la reine Anne n'aurait pu détruire; et si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens. Mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission et à l'abandonnement de toute volonté.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité; ce sont eux qui font sentir le joug, et c'était la duchesse de Marlborough qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne; elle se tourna du côté de milady Masham, sa dame d'atour. Les jalousies de la duchesse éclatèrent. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de Mme Masham, changèrent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent. Le frère de la nouvelle favorite demande au duc un régiment; le duc le refuse, et la reine le donne. Les torys saisirent cette conjoncture pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du duc de Marlborough, changer le ministère, faire la paix, et rappeler, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse, elle eût régné encore. La reine et elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés. Ce mystère et cette familiarité laissent toujours la voie ouverte à la réconciliation; mais la duchesse n'employa cette ressource que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement. Elle disait dans sa lettre : *Rendez-moi justice, et ne me faites point de réponse*. Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon, elle pleura; et la reine ne lui répondit autre chose, sinon : *Vous m'avez ordonné de ne vous point répondre, et je ne vous répondrai pas*. Alors la rupture fut sans retour. La duchesse ne parut plus à la cour; et quelque temps après on commença par ôter le ministère au gendre de Marlborough, Sunderland, pour déposséder ensuite Godolphin et le duc lui-

même. Dans d'autres Etats cela s'appelle une disgrâce : en Angleterre, c'est une révolution dans les affaires; et la révolution était encore très-difficile à opérer.

Les torys, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Les whigs penchaient pour le presbytérianisme. C'était la faction qui avait détrôné Jacques II, persécuté Charles II, et immolé Charles Ier. Les torys étaient pour les épiscopaux, qui favorisaient la maison de Stuart, et qui voulaient établir l'obéissance passive envers les rois. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough, et le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume (1). Mais la reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres, dans la salle de Westminster, et que son sermon ne fût brûlé. Elle sentit encore plus sa faiblesse, en n'osant jamais, malgré ses secrètes inclinations pour son sang, lui rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des whigs. Les écrivains qui disent que Marlborough et son parti tombèrent quand la faveur de la reine ne les soutint plus, ne connaissent pas l'Angleterre. La reine, qui dès-lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à Marlborough le commandement des armées, et au printemps de 1711 Marlborough pressait encore la France, tandis qu'il était disgrâcié dans sa cour.

(1) Le marquis de Torcy l'appelle, dans ses *Mémoires*, *ministre prédicant;* il se trompe; c'est un titre qu'on ne donne qu'aux presbytériens. Henri Sacheverel, dont il est question, était docteur d'Oxford, et du parti épiscopal. Il avait prêché dans la cathédrale de Saint-Paul l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance. Ces maximes furent condamnées par le parlement; mais ses invectives contre le parti de Marlborough le furent bien davantage.

Sur la fin de janvier de cette même année 1711, arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gautier, qui avait été autrefois aide de l'aumônier du maréchal de Tallard, dans son ambassade auprès du roi Guillaume. Il avait depuis ce temps demeuré toujours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la messe daus la chapelle privée du comte de Galas, ambassadeur de l'empereur en Angleterre. Le hasard l'avait introduit dans la confidence d'un lord, ami du nouveau ministère opposé au duc de Marlborough. Cet inconnu se rend chez le marquis de Torcy, et lui dit sans autre préambule: Voulez-vous faire la paix, monsieur? je viens vous apporter les moyens de la traiter. C'était, dit M. de Torcy, demander à un mourant s'il voulait guérir (1).

On entama bientôt une négociation secrète avec le comte d'Oxford, grand trésorier d'Angleterre, et Saint-Jean, secrétaire d'État, depuis lord Bolingbroke. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France, que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien. Le pas était dangereux; c'était trahir la cause commune des alliés; c'était rompre tous ses engagements et s'exposer, sans aucun prétexte, à la haine de la plus grande partie de la nation, et aux recherches du parlement, qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir; mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage. L'empereur Joseph Ier mourut, et laissa les États de la maison d'Autriche, l'empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu quelques mois après.

(1) *Mémoires de Torcy*, tome III, page 33.

Au premier bruit de cette mort, les préjugés qui armaient tant de nations commencèrent à se dissiper en Angleterre par les soins du nouveau ministère. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile, sous le nom de son petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'États dans la main de l'empereur Charles VI? Pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? Elle payait plus que l'Allemagne et la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, et pour donner une partie de la France aux Provinces-Unies, rivales de son commerce? Toutes ces raisons qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation, et un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de ses alliés; et quand le cabinet négociait, Marlborough était en campagne. Il avançait toujours en Flandre; il forçait les lignes que le maréchal de Villars avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes; il prenait Bouchain; il s'avançait au Quesnoy, et de là vers Paris; il y avait à peine un rempart à lui opposer.

Ce fut dans ce temps malheureux que le célèbre Duguay-Trouin, aidé de son courage et de l'argent de quelques marchands, n'ayant encore aucun grade dans la marine, et devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, et alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janeiro. Son équipage revint chargé de richesses; et les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faisait au Brésil ne soulageait pas les maux de la France.

CHAPITRE XXIII.

Victoire du maréchal de Villars à Denain. — Rétablissement des affaires. — Paix générale.

Les négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La reine envoya le comte de Strafford, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marlborough qu'on demandait grâce. Le comte de Strafford obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires et à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix. Marlborough, le prince Eugène et Heinsius, persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général anglais retourna dans Londres, à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle chambre basse, et n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc et fortifié celui de la couronne. Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé ; mais il se tira d'affaire à peu près de même, par sa gloire et par la retraite. Il était encore puissant dans sa disgrâce. Le prince Eugène n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom et à sa renommée, et les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut ; le prince Eugène retourna seul achever la guerre ; et c'était encore un nouvel aiguillon pour lui d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemblait à Utrecht, tandis que les mi-

nistres de France, tant maltraités à Gertruidenberg, viennent négocier avec plus d'égalité, le maréchal de Villars, retiré derrière des lignes, couvrait encore Arras et Cambrai. Le prince Eugène prenait la ville du Quesnoy, et il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattants. Les Hollandais avaient fait un effort ; et n'ayant jamais encore fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au delà de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encore se dégager ouvertement; elle avait envoyé à l'armée du prince Eugène le duc d'Ormond avec douze mille Anglais, et payait encore beaucoup de troupes allemandes. Le prince Eugène, ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait sur l'armée française. Il proposa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre et la France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque pour sûreté de ses engagements. Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmener, avec les troupes de sa nation, celles qui étaient à la solde de la reine ; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein et d'un régiment liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemark, restèrent sous les drapeaux du prince Eugène, et furent payées par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succéder à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, et fit voir que si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française ; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, et par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siége de Landrecies. La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachements considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau ; le dernier de leurs enfants moribond ; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité ; et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire.

Précisément dans ce temps-là mourut en Espagne le duc de Vendôme. L'esprit de découragement, généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu, faisait encore redouter que l'Espagne, soutenue par le duc de Vendôme, ne retombât par sa perte.

Landrecies ne pouvait pas tenir longtemps. Il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord, sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la con-

duirait à l'ennemi malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à la tête.

Uue faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ses lignes étaient trop étendues; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné; que le général Albemarle, posté à Denain, entre Marchiennes et le camp du prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt s'il était attaqué.

Ceux qui savent qu'un curé, et un conseiller de Douai, nommé le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, serviront mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province; celui-ci au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars : le général l'approuva et l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si l'on se préparait à l'attaquer; et tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Denain, avec son armée, sur cinq colonnes. On force les retranchements du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons; tout est tué ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt, et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes, il veut attaquer un pont qui conduisait à Denain, et dont les Français étaient maîtres; il y perd du monde, et

retourne à son camp après avoir été témoin de cette défaite.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. On pousse à Marchiennes, défendue par quatre mille hommes; on en presse le siége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. L'ennemi déconcerté lève le siége de Landrecies, et voit reprendre Douai, le Quesnoy, Bouchain. Les frontières sont en sûreté. L'armée du prince Eugène se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Denain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toujours conservés; et que le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France, après l'unique arrière-petit-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne, en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendants à se priver du droit de régner, auquel auront renoncé les pères.

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt

commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, pour le moment présent, une tempête de douze années : et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

On donnait, par ce traité, au duc de Savoie l'île de Sicile avec le titre de roi; et dans le continent, Fénestrelle, Exilles, et la vallée de Pragelas. Ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée; et si l'on dépouillait la maison de France de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet sur la maison d'Autriche de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens les conservateurs et les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole, et le domaine utile des villes de la barrière. On lui assurait le royaume de Naples et la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, et les quatre ports sur les côtes de la Toscane. Mais le conseil de Vienne se croyait trop lésé, et ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire et ses intérêts étaient en sûreté. Elle faisait démolir et combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousies. L'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île Minorque. La France lui abandonnait la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, et l'Acadie. Elle obtenait pour le commerce en Amérique des droits qu'on ne

donnait pas aux Français qui avaient placé Philippe V sur le trône. Il faut encore compter, parmi les articles glorieux au ministère anglais, d'avoir fait consentir Louis XIV à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des lois, mais des lois bien respectables.

Enfin la reine Anne, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang et les secrètes inclinations de son cœur, faisait assurer et garantir sa succession à la maison de Hanovre.

Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Bavière devait retenir le duché de Luxembourg et le comté de Namur, jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électorats; car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés aux Bavarois en dédommagement de ses pertes, et les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque et qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, et assurées par les traités de Nimègue et de Rysvick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant.

Ainsi il paraissait que le ministère anglais rendait justice à toutes les puissances. Mais les whigs ne la lui rendirent pas; et la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne, pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, et de ne l'avoir pas fait (1).

(1) La reine Anne envoya au mois d'auguste son secrétaire d'état, le vicomte de Bolingbroke, consommer la négociation. Le marquis de Torcy fait un très-grand éloge de ce ministre, et dit que Louis XIV lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet, il fut reçu à la cour comme un homme qui venait donner la paix; et lorsqu'il vint à l'Opéra, tout le monde se leva pour lui faire honneur.

Tous ces traités furent signés, l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'empereur, ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau et peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la reine Anne. Il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. Le maréchal de Villars, ayant mis ce qui restait de la Flandre française en sûreté, alla vers le Rhin; et après s'être rendu maître de Spire, de Vorms, de tous les pays d'alentour, il prend ce même Landau, que l'empereur eût pu conserver par la paix; il force les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgau, défait dans ces lignes le maréchal Vaubonne, assiége et prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure.

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'empire, et ces secours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, sans l'Angleterre et la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France, et il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt avec le prince Eugène. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs maîtres. Ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au maréchal de Villars qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugène fut celui-ci : *Monsieur, nous ne sommes point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles.* En effet l'un et l'autre eurent toujours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité des droits que l'empereur réclamait toujours sur la monarchie d'Espagne, ni du vain titre de roi catholique que Charles VI prit toujours, tandis que le royaume restait assuré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg et Landau qu'il avait offert de céder auparavant, Huningue et le nouveau Brisach qu'il avait proposé lui-même de raser, la souveraité de l'Alsace à laquelle il avait offert de renoncer. Mais ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans leurs états et dans leur rang les électeurs de Bavière et de Cologne.

C'est une chose très-remarquable que la France, dans tous ses traités avec les empereurs, a toujours protégé les droits des princes et des états de l'Empire. Elle posa les fondements de la liberté germanique à Munster, et fit ériger un huitième électorat pour cette même maison de Bavière. Le traité de Nimègue confirma celui de Westphalie. Elle fit rendre par le traité de Rysvick tous les biens du cardinal de Furstemberg. Enfin, par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avouer que, dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, et la fit à l'Empire.

Cependant chaque état se mit en possession de ses nouveaux droits. Le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile, sans consulter l'empereur, qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille. Les Hollandais se saisirent des villes de leur barrière; et la Flandre leur a payé toujours douze cent cinquante mille florins par an, pour être maîtres chez elle. Louis XIV fit combler le port de Dunkerque, raser la citadelle, et démolir toutes les fortifications du côté de la mer, sous les yeux d'un commissaire anglais. Les Dunkerquois,

qui voyaient par là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV que ses sujets allassent demander grâce à une reine d'Angleterre; mais il fut encore plus triste pour eux que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque temps après, fit élargir le canal de Mardick; et, au moyen des écluses, on fit un port qu'on disait déjà égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. On a dit que Louis XIV répondit au lord Stair : *Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir*. La clause du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque, et de ses écluses, ne stipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick.

Après cette paix d'Utrecht et de Rastadt, Philippe V ne jouit pas encore de toute l'Espagne; il lui resta la Catalogne à soumettre, ainsi que les îles de Majorque et d'Iviça.

Il faut savoir que l'empereur Charles VI ayant laissé sa femme à Barcelone, ne pouvant soutenir la guerre d'Espagne, et ne voulant ni céder ses droits ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne que l'impératrice et ses troupes, devenues inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux anglais. En effet, la Catalogne, avait été évacuée; et Staremberg, en partant, s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, et l'espérance d'un prompt secours de la part de l'empereur, et même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province se flattèrent qu'ils pourraient former une république sous une protection étrangère, et que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour les con-

quérir. Ils déployèrent alors ce caractère que Tacite leur attribuait il y a si longtemps : « Nation intrépide, dit-il, qui « compte la vie pour rien quand elle ne l'emploie pas à combattre. »

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre, et des plus heureusement situés. Autant arrosée de belles rivières, de ruisseaux et de fontaines, que la vieille et la nouvelle Castille en sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme, et tout ce qui peut flatter ses désirs, en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce. Barcelone est un des plus beaux ports de l'Europe, et le pays fournit tout pour la construction des navires. Ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol, y sont abondantes : la côte orientale produit du corail. La Catalogne enfin peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle.

Loin que l'abondance et les délices aient amolli les habitants, ils ont toujours été guerriers, et les montagnards surtout ont été féroces : mais, malgré leur valeur et leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugué dans tous les temps. Les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrasins, les conquirent.

Ils secouèrent le joug des Sarrasins, et se mirent sous la protection de Charlemagne. Ils appartinrent à la maison d'Aragon, et ensuite à celle d'Autriche.

Nous avons vu que sous Philippe IV, poussés à bout par le comte d'Olivarès, premier ministre, ils se donnèrent à Louis XIII en 1640. On leur conserva tous leurs priviléges, ils fu-

rent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination autrichienne en 1652; et, dans la guerre de la succession, ils prirent le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. Leur opiniâtre résistance prouva que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui, dans les derniers temps de la guerre, n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles, son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre française bloqua le port de Barcelonne; et le maréchal de Berwick l'assiégea par terre.

La reine d'Angleterre, plus fidèle à ses traités qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés; ils se faisaient le reproche que s'étaient fait les Romains d'avoir laissé détruire Sagonte. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres, les moines coururent aux armes et sur les brèches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq cents ecclésiastiques moururent dans ce siége les armes à la main. On peut juger si leurs discours et leur exemple avaient animé les peuples.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, et soutinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeants ayant pénétré, les assiégés se battirent encore de rue en rue; et, retirés dans la ville neuve, tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent encore en capitulant qu'on leur conservât tous leurs priviléges. Ils n'obtinrent que la vie et leurs biens. La plupart de leurs priviléges leur furent ôtés; et de tous les moines qui avaient

soulevé le peuple et combattu contre leur roi, il n'y en eut que soixante de punis; on eut même l'indulgence de ne les condamner qu'aux galères. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa (1) dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble, pour faire un exemple : mais si l'on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, et dont le maintien est utile à l'état.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, et qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie qui avait ravagé si longtemps la plus belle partie de l'Europe, pour le testament de Charles II, roi d'Espagne.

CHAPITRE XXIV.

Tableau de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV.

Les espérances et la prudence humaine furent trompées dans cette guerre de la succession comme elles le sont toujours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. Louis XIV, près de succomber, se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appelé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre (2), restè-

(1) Cette ville de Xativa fut rasée en 1707; après la bataille d'Almanza, Philippe V fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'on nomme à présent *San-Felippo*.

(2) On appelle généralement du nom de Flandre les provinces des Pays-Bas, qui appartiennent à la maison d'Autriche, comme on appelle les sept Provinces-Unies la Hollande.

rent à la maison d'Autriche ; la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre, et les Hollandais dominèrent dans une autre ; une quatrième partie demeura à la France. Ainsi, l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances ; et celle qui semblait y avoir le plus de droit n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui resta pour un temps. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent et si aisément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, et ne l'eut que pour soutenir contre le pape le droit singulier, mais ancien, d'être pape dans cette île, c'est-à-dire d'être, au dogme près, souverain absolu dans les affaires ecclésiastiques.

La vanité de la politique parut encore plus après la paix d'Utrecht que pendant la guerre. Il est indubitable que le nouveau ministère de la reine Anne voulait préparer en secret le rétablissement du fils de Jacques II sur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature par celle de ses ministres ; et elle était dans le dessein de laisser sa succession à ce frère dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de Mme Masham, sa favorite, intimidée par les représentations des prélats torys qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription dénaturée. La duchesse de Marlborough était persuadée que la reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, et que, s'il avait voulu renoncer à la religion romaine, qu'on regarde en Angleterre et chez tous les protestants comme la mère de la tyrannie, elle l'aurait fait désigner pour son successeur. Son aversion pour la maison de Hanovre augmentait encore son in-

clination pour le sang des Stuarts. On a prétendu que la veille de sa mort elle s'écria plusieurs fois : Ah mon frère ! mon cher frère ! Elle mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 auguste 1714.

Ses partisans et ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre. Cependant, depuis les Édouard III et les Henri V, il n'y eut point de règne si glorieux ; jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer, jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlements plus instruits, ni d'orateurs plus éloquents.

Sa mort prévint tous ses desseins. La maison de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangère, et qu'elle n'aimait pas, lui succéda ; ses ministres furent persécutés.

Le vicomte de Bolingbroke, qui était venu donner la paix à Louis XIV avec une grandeur égale à celle de ce monarque, fut obligé de venir chercher un asile en France, et d'y reparaître en suppliant. Le duc d'Ormond, l'âme du parti du prétendant, choisit le même refuge. Harlay, comte d'Oxford, eut plus de courage. C'était à lui qu'on en voulait ; il resta fièrement dans sa patrie ; il y brava la prison où il fut renfermé, et la mort dont on le menaçait. C'était une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice. Son courage même le sauva, et ses ennemis dans le parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait alors à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante et dix-sept ans, dans la détresse où était son royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant, reconnu par lui pour roi, et qu'on appelait alors le chevalier de Saint-George ; cependant le fait est très-certain. Il faut avouer que Louis

eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, l'avait bravé. Il avait été obligé de renvoyer de France Jacques III, comme dans sa jeunesse on avait chassé Charles II et son frère. Ce prince était caché en Lorraine, à Commerci. Le duc d'Ormond et le vicomte de Bolingbroke intéressèrent la gloire du roi de France ; ils le flattèrent d'un soulèvement en Angleterre, et surtout en Écosse, contre Georges I[er]. Le prétendant n'avait qu'à paraître ; on ne demandait qu'un vaisseau, quelques officiers, et un peu d'argent. Le vaisseau et les officiers furent accordés sans délibérer ; ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas. L'Épine d'Anican, célèbre armateur, fournit le navire de transport, du canon et des armes. A l'égard de l'argent, le roi n'en avait point. On ne demandait que quatre cent mille écus, et ils ne se trouvèrent pas. Louis XIV écrivit de sa main au roi d'Espagne Philippe V, son petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le prétendant passa secrètement en Écosse. Il y trouva en effet un parti considérable, mais il venait d'être défait par l'armée anglaise du roi George.

Louis était déjà mort ; le prétendant revint cacher dans Commerci la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échafauds.

Voici l'état où Louis XIV laissa l'Europe.

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord ; et cette création d'un nouveau peuple et d'un nouvel empire était encore trop ignorée en France, en Italie et en Espagne.

La Suède, ancienne alliée de la France, et autrefois la

terreur de la maison d'Autriche, ne pouvait plus se défendre contre les Russes, et il ne restait à Charles XII que de la gloire.

Un simple électorat d'Allemagne commençait à devenir une puissance prépondérante. Le second roi de Prusse, électeur de Brandebourg, avec de l'économie et une armée, jetait les fondements d'une puissance jusque-là inconnue.

La Hollande jouissait encore de la considération qu'elle avait acquise dans la dernière guerre contre Louis XIV; mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toujours moins considérable. L'Angleterre, agitée de troubles dans les premières années du règne d'un électeur de Hanovre, conserva toute sa force et toute son influence. Les États de la maison d'Autriche languirent sous Charles VI; mais la plupart des princes de l'Empire firent fleurir leurs États. L'Espagne respira sous Philippe V, qui devait son trône à Louis XIV. L'Italie fut tranquille jusqu'à l'année 1717. Il n'y eut aucune querelle ecclésiastique en Europe qui pût donner au pape un prétexte de faire valoir ses prétentions, ou qui pût le priver des prérogatives qu'il a conservées. Le jansénisme seul troubla la France, mais sans exciter de guerre civile.

CHAPITRE XXV.

Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV.

Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes;* ils intéressent le public quand ils concernent des personnages illustres.

Les *Vies des grands hommes*, dans Plutarque, sont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines : comment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de Thésée et de Lycurgue? Il y a, dans la plupart des maximes qu'il met dans la bouche de ses héros, plus d'utilité morale que de vérité historique.

L'*Histoire secrète de Justinien*, par Procope, est une satire dictée par la vengeance; et quoique la vengeance puisse dire la vérité, cette satire, qui contredit l'histoire publique de Procope, ne paraît pas toujours vraie.

Il n'est pas permis aujourd'hui d'imiter Plutarque, encore moins Procope. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains, comme le cardinal de Retz et le duc de Larochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs Mémoires, ce fait est indubitable; quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monuments; telles sont ceux que je rapporte de Louis XIV.

Les détails domestiques amusent seulement la curiosité; les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, à moins que ces mêmes faiblesses n'instruisent, ou par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

Les Mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité; ceux qui écrivent une ou deux générations après

doivent user de la plus grande circonspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré, et combattre la satire.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres états. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste, que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guère d'historiens qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour M[lle] d'Argencourt, pour la nièce du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène; surtout pour Marie Mancini, sa sœur, qui épousa ensuite le connétable Colonne.

Il ne régnait pas encore quand ces amusements occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour Marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très-connue à la cour, qu'il avait dit, après la

mort du cardinal : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait, s'il « avait vécu plus longtemps. »

Il s'occupait à lire des livres d'agrément dans ce loisir ; il lisait surtout avec le connétable Colonne, qui avait de l'esprit ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit, et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, et à le former à cette politesse singulière, qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière qui tenait du génie espagnol de ces temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur et une liberté décente, qui n'étaient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agréments depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire. Il était triste qu'on n'eût encore réussi que dans les romans inutiles, et que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une *Traduction des Commentaires de César*, et une de *Florus* sous le nom de son frère : mais ces princes n'y eurent d'autre part que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thèmes quelques endroits de ces auteurs.

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroi, son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable : mais les guerres civiles nuisirent à

cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières. Lorsqu'il s'attacha à Marie Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle ; et, dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs, au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être (1) : ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits. Le roi partit de Vincennes, en habit de chasse, suivi de toute sa cour ; entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées : « j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes « édits. Monsieur le premer président, je vous défends de « souffrir des assemblées et à pas un de vous de les demander. »

Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après ; et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en

(1) C'est Voltaire qui parle.

France, n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain l'Auxerrois avait écrit souvent à la reine contre ces spectacles dès les premières années de la régence. Il prétendit que l'on était damné pour y assister; il fit même signer cet anathème par sept docteurs de Sorbonne; mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, se munit de plus d'approbations de docteurs, que le rigoureux curé n'avait apporté de condamnations. Il calma ainsi les scrupules de la reine; et quand il fut archevêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant abbé. Vous trouverez ce fait dans les Mémoires de la sincère M[me] de Motteville.

Le cardinal Mazarin, en 1646 et en 1654, fit représenter sur le théâtre du Palais-Royal et du Petit-Bourbon, près du Louvre, des opéras italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques-uns.

La danse, qui peut encore se compter parmi les arts (1), parce qu'elle est asservie à des règles et qu'elle donne de la grâce au corps, était un des plus grands amusements de la cour. Louis XIII n'avait dansé qu'une fois dans un ballet en 1623; et ce ballet était d'un goût grossier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la majesté

(1) Le cardinal de Richelieu avait déjà donné des ballets; mais ils étaient sans goût, comme tout ce qu'on avait eu de spectacles avant lui. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient, dans la jeunesse de Louis XIV, que des danses espagnoles, comme la sarabande, la pavane, etc.

de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang. Les courses de bagues, qu'on faisait quelquefois, et où l'on établit déjà une grande magnificence, faisaient paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner, après les horreurs d'une guerre civile, et après la tristesse de la vie sombre et retirée de Louis XIII. Ce prince malade et chagrin n'avait été servi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenantes à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze cent mille; et aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

Tout prit, au mariage de Louis XIV, un caractère plus grand de magnificence et de goût, qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe d'une invention nouvelle; le roi à cheval, à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque, qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes un arc de triomphe dont la base était de pierre; mais le temps qui pressait ne permit pas qu'on l'achevât d'une matière durable; il ne fut élevé qu'en plâtre; et il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault en avait donné le dessin. La porte Saint-Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapporter à Paris, par cette porte alors garnie d'une

herse, les corps morts ou mourants de tant de citoyens, et qui voyaient cette entrée, si différente, bénissaient le ciel, et rendaient grâces d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaisir que le roi et la reine qui y dansèrent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus du goût de la nation. Le secrétaire d'état de Lionne se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de l'*Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand Corneille qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lisis* et *Hespérie*. *Lisis* signifiait la France, et *Hespérie* l'Espagne. Quinault fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la pièce du *Faux Tibérinus*, qui, quoique mauvaise, avait eu un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même de *Lisis*. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdiac, du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même, à ses dépens, dans son château de Neubourg, *la Toison d'or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinault, jeune et d'une figure agréable, avait pour lui la cour : Corneille avait son nom et la France.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanteries, depuis le mariage du roi. Elles redoublèrent à celui de Monsieur, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II ; et elles n'avaient été interrompues qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois après la mort de ce ministre, il arriva un

événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune, et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque, dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer, s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout, et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire, et pour les dentelles. Il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin : sa peau était un peu brune; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être.

Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que

quand on l'envoya dans l'île de Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute, car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur : « Avez-vous « lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il « vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pê« cheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. » Parmi les personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très-digne de foi qui vit encore. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de *l'homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'état, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais.

Louis XIV cependant partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge, et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le secré-

taire d'Etat Guénégaud, Pélisson, Gourville, et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déjà résolue quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq (1). Il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par Le Nostre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges. Mais quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la beauté de Vaux. Louis XIV le sentit et fut irrité. On voit partout, dans cette maison, les armes et la devise de Fouquet. C'est un écureuil avec ces paroles : *Quo non ascendam? Où ne monterai-je point?* Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. La fête fut au-dessus de

(1) Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, et doivent y être encore. M. le duc de Villars, fils du maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez, dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, que le marquis de Louvois lui disait, en lui parlant de Meudon : *Je suis sur le quatorzième million.*

celles que le cardinal Mazarin avait données, non-seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta, pour la première fois, les *Fâcheux*, de Molière. Pellisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers, que, sans la reine-mère, le surintendant et Pellisson auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le ressentiment du roi, c'est que mademoiselle de La Vallière, pour qui le prince commençait à sentir une vraie passion, avait été un des objets des goûts passagers du surintendant, qui ne ménageait rien pour les satisfaire. Il avait offert à mademoiselle de La Vallière deux cent mille livres; et cette offre avait été reçue avec indignation, avant qu'elle eût aucun dessein sur le cœur du roi. Le surintendant, s'étant aperçu depuis quel puissant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le possesseur; et cela même irritait encore.

Le roi, qui, dans un premier mouvement d'indignation, avait été tenté de faire arrêter le surintendant, au milieu même de la fête qu'il en recevait, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire. On eût dit que ce monarque, déjà tout-puissant, eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur-général du parlement; et cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres assemblées; mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires, qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea, par un artifice peu honorable, à vendre sa charge. On lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres,

qui vaudraient trois millions et demi de nos jours; et par un malentendu il ne la vendit que quatorze cent mille francs. Le prix excessif des places au parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon que huit cent mille livres.

C'était la Fronde, c'était la guerre de Paris qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts et un des grands malheurs d'un gouvernement longtemps obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de juges fussent vénales, c'était une suite du levain de la sédition, et c'était une espèce d'insulte faite au trône, qu'une place de procureur du roi coûtât plus que les premières dignités de la couronne.

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'état, et pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme. Ses déprédations n'avaient été que des licences et des libéralités. Il fit porter à l'épargne le prix de sa charge; et cette belle action ne le sauva pas. On attira avec adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris. Le roi lui fit des caresses avant sa disgrâce. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissimulation alors est l'opposé de la grandeur. Elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet faisait de grandes fortifications à Belle-Isle, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au-dehors et au-

dedans du royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre madame de Sévigné, Pellisson, Gourville, mademoiselle Scudéri, plusieurs gens de lettres, se déclarèrent hautement pour lui, et le servirent avec tant de chaleur, qu'ils lui sauvèrent la vie.

On connaît ces vers de Hénault, le traducteur de *Lucrèce*, contre Colbert, le persécuteur de Fouquet :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémit sous le poids des affaires publiques;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux;

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux,
Contemple de Fouquet les funestes reliques;
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux :

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour, et la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice;
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet injurieux, demanda si le roi y était offensé. On lui dit que non : « Je ne le suis « donc pas, » répondit le ministre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponses méditées, de ces discours publics que le cœur désavoue. Colbert paraissait modéré, mais il poursuivait la mort de Fouquet avec achar-

nement. On peut être bon ministre, et vindicatif. Il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel le Tellier, alors secrétaire d'état, et son rival en crédit. C'est celui-là même qui fut depuis chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation? Mais le chancelier Séguier, président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, et qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que faire le procès du surintendant, c'était accuser la mémoire du cardinal de Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage. Il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'état. Il avait traité en son nom et à son profit des munitions des armées. « Il imposait (dit Fouquet dans ses défenses), « par lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les « généralités; ce qui ne s'était jamais fait que par lui et pour « lui, et ce qui est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

J'ai entendu conter à feu M. de Caumartin, intendant des finances, que, dans sa jeunesse, quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeait le duc, son héritier, et la duchesse Hortense; qu'il y vit une grande armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis longtemps, et l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. M. de Caumartin, étonné de cette négli-

gence, dit à la duchesse de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jetons et de médailles d'or. Madame de Mazarin en jeta au peuple des poignées par les fenêtres pendant plus de huit jours.

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès, l'acharnement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps, qui éteint l'envie publique et qui inspire la compassion pour les malheureux; enfin les sollicitations, toujours plus vives, en faveur d'un infortuné, que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes, tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664. De vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; et les treize autres (1), parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présents, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume, ni à celles de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre de justice à l'indulgence. Fouquet fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680, mais Gourville assure, dans ses Mémoires, qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant.

Le secrétaire d'état Guénégaud, qui vendit sa charge à

(1) Voyez les *Mémoires de Gourville*.

Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par la chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune. Ce qu'il y eut de plus singulier dans les arrêts de cette chambre, c'est qu'un évêque d'Avranches fut condamné à une amende de douze mille francs. Il s'appelait Bolève; c'était le frère d'un partisan dont il avait partagé les concussions.

Saint-Evremond, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrâce. Colbert, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à madame du Plessis-Bellièvre; et, dans ces papiers, on trouva la lettre manuscrite de Saint-Evremond sur la paix des Pyrénées. On lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'état. Colbert, qui dédaignait de se venger de Hénault, homme obscur, persécuta, dans Saint-Evremond, l'ami de Fouquet, qu'il haïssait, et le bel esprit, qu'il craignait. Le roi eut une extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite, il y avait longtemps, contre le cardinal de Mazarin, qu'il ne regrettait pas, et que toute la cour avait outragé, calomnié et proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, et le fut après sa mort. Saint-Evremond, retiré en Angleterre, y vécut et mourut en homme libre et philosophe.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur-général, justifia la sévérité de ses poursuites, en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'état.

La cour devint le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. Le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

Il semblait que la nature prit plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier, qui se troublait, qui bégayait en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne « tremble pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine-mère, Anne d'Autriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante savait à peine le français, et la bonté faisait son seul mérite. La princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agréments d'une conversation douce et animée, soutenue bientôt par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat. Elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encore au temps de son mariage. Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'esprit de Charles II, son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Celle qui régnait à la cour

de Charles II était plus hardie, et trop de grossièreté en déshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame et le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit et de cette intelligence secrète, qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le roi lui envoyait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux. C'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui; et la princesse l'engageait à répondre au roi. Il les servit ainsi tous deux, sans laisser soupçonner à l'un qu'il fût employé par l'autre; et ce fut une des causes de sa fortune.

Cette intelligence jeta des alarmes dans la famille royale. Le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non-seulement la rupture du roi avec le connétable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. Louis XIV est assez désigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine :

> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Ces amusements firent place à la passion plus sérieuse et plus suivie qu'il eut pour mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amusements galants et de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, composa plusieurs récits, qu'on mêlait à des danses,

tantôt chez la reine, tantôt chez Madame; et ces récits exprimaient avec mystère le secret de leurs cœurs, qui cessa bientôt d'être un secret.

Tous les divertissements publics que le roi donnait étaient autant d'hommages à sa maîtresse. On fit, en 1662, un carrousel vis-à-vis des Tuileries, dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de *place du Carrousel*. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du Balafré. Il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures, le rendaient singulier en tout. Il semblait être d'un autre siècle. On disait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé: *Voilà les héros de l'histoire et de la fable.*

La reine-mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Saulx, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine-mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblèmes que les tournois avaient mis autrefois à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina dès-lors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots: *Nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II, et plus convenable à ce roi, qui possédait la plus belle partie du nouveau monde et tant d'états dans l'ancien, qu'à un jeune

roi de France, qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornées. Le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie, et cette légende n'a pas un sens assez clair et assez déterminé. Ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, et ont de l'agrément quand les allusions sont justes, nouvelles et piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises et de basses, comme celle de Louis XIII; c'était un porc-épic avec ces paroles: *Qui s'y frotte, s'y pique.* Les devises sont, par rapport aux inscriptions, ce que sont des mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

Le 5 mai, le roi y vint avec la cour, composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantements. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monuments construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains; mais la promptitude avec laquelle on

construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Périgny et par Benserade. Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger; tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de mademoiselle de la Vallière. La fête était pour elle seule; elle en jouissait, confondue dans la foule.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du soleil. Les quatre âges, d'or, d'argent, d'airain et de fer, les signes célestes, les saisons, les heures, suivaient à pied ce char. Tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière, qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalle les musettes et les violons. Quelques personnages, qui suivaient le char

d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, aux temps, au roi et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages, qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes en argent, qui portaient des bougies; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de *la Princesse d'Elide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encore très-entêté, à la cour, de l'astrologie judiciaire; plusieurs princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. Molière osa attaquer cette illusion dans

les Amants magnifiques, joués dans une autre fête, en 1670.

On y voit aussi un fou de cour, ainsi que dans *la Princesse d'Elide*. Ces misérables étaient encore fort à la mode. C'était un reste de barbarie, qui a duré plus longtemps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusements, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou, qui était alors auprès de Louis XIV, avait appartenu au prince de Condé; il s'appelait l'Angeli. Le comte de Gramont disait que de tous les fous qui avaient suivi monsieur le prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui dit qu'*il n'allait pas au sermon*, *parce qu'il n'aimait pas le* brailler, *et qu'il n'entendait pas le* raisonner.

La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes du *Tartufe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévôts, qui voulurent intéresser la terre et le ciel pour le supprimer; et il subsistera, comme on l'a déjà dit ailleurs, tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites (1).

(1) On vient de lire le jugement de Voltaire. Voici celui de Napoléon à Sainte-Hélène :

« L'empereur nous a lu le *Tartufe*, mais il n'a pu l'achever, il se sentait trop fatigué : il a posé le livre, et après le juste tribut d'éloges donné à Molière, il a terminé d'une manière à laquelle nous ne nous attendions pas. « Certainement, a-t-il dit, l'ensemble du *Tartufe* est de main de maître; c'est un des chefs-d'œuvre d'un homme inimitable. Toutefois cette pièce porte un tel caractère, que je ne suis pas étonné que son apparition ait été l'objet de fortes négociations à Versailles et de beaucoup d'hésitation dans Louis XIV. Si j'ai le droit de m'étonner de quelque chose,

On se souvient encore de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce temps-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi représentant le soleil :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner :
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène?

La principale gloire de ces amusements, qui perfectionnaient en France le goût, la politesse et les talents, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux, il n'aurait su que tenir une cour, il n'aurait pas su régner; et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux; mais le même homme, qui avait donné ces fêtes, avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662. Il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre; il avait remis au peuple trois millions de tailles; nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée; son gouvernement était respecté au-dehors. Le roi d'Espagne, obligé de lui céder la préséance; le pape, forcé de lui faire satisfaction; Dunkerque, ajouté à la France par un marché glorieux pour l'acquéreur et honteux pour le vendeur; enfin, toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes, avaient

c'est qu'il l'ait laissé jouer : elle présente, à mon avis, la dévotion sous des couleurs si odieuses; une certaine scène offre une situation si décisive, si complètement indécente, que pour mon propre compte je n'hésite pas à dire que, si la pièce eût été faite de mon temps, je n'en aurais pas permis la représentation. »

Bossuet était de l'avis de Napoléon.

été ou nobles ou utiles : il était beau, après cela, de donner des fêtes.

Le légat *a latere*, Chigi, neveu du pape Alexandre VII, venant, au milieu de toutes les réjouissances de Versailles, faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut sous un dais les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite et le fils de ce prince à sa gauche, et vint dans cet appareil s'humilier devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée. Il dîna avec Louis XIV après l'audience, et l'on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence, et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire, que le roi concilia toujours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait ; que tous les grands fussent honorés, et qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère et par Monsieur le Prince. C'est dans cette vue qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les présidents du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit. Il régla, dans un conseil extraordinaire, que les pairs opineraient aux lits de justice, en présence du roi, avant les présidents, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence ; et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice.

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène. On les demandait presque comme le collier de l'ordre. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans; et sur cette casaque passait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne. On se piquait déjà presque partout d'imiter la cour de Louis XIV.

Il établit dans sa maison un ordre admirable, régla les rangs et les fonctions, créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand maître de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François Ier, et les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commensaux, servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains : il voulait que les étrangers y fussent tous invités : cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée et plus polie encore. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marly, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement : on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il faisait, on voyait de la splendeur et de la générosité. Il faisait présent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres à leur mariage.

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présents à quelques savants étrangers qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué; mais, sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres Lionne et Colbert de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. Lionne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les uns eurent des présents, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins et leur mérite. Le bibliothécaire du Vatican, Allacci; le comte Gratiani, secrétaire d'État du duc de Modène; le célèbre Viviani, mathématicien du grand duc de Florence; Vossius, l'historiographe des Provinces-Unies; l'illustre mathématicien Huyghens; un président hollandais en Suède; enfin, jusqu'à des professeurs d'Altorf et de Helmstadt, villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Colbert, par lesquelles il leur mandait que si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; et toutes étaient accompagnées, ou de gratifications considérables, ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeunes : ils eurent des présents. Il est vrai que Chapelain et Cotin eurent des pensions; mais c'était principalement Chapelain que le

ministre Colbert avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite. Chapelain avait une littérature immense; et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, et qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de cela au génie. La science et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain. C'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar, le compagnon d'études de Balzac et de Voiture, appelle Chapelain le premier des poètes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités; il n'avait encore fait que des satires, et l'on sait que ses satires attaquaient les mêmes savants que le ministre avait consultés. Le roi le distingua quelques années après, sans consulter personne.

Les présents faits dans les pays étrangers furent si considérables, que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or sur le frontispice : *Ædes a Deo datæ :* allusion au surnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire, et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverses villes d'Italie; hommage qui n'était rendu ni par la crainte, ni par l'espérance, et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli, et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux, en sont des preuves. Il donna même mille louis à Benserade, pour faire graver les tailles-douces de ses *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux* : libéralité mal appliquée, qui prouve seulement la générosité du souverain. Il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV : mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son maître. Ce ministre, qui avait un très-grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi ; il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas, après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'État, peut être avare comme un particulier ; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peuvent lui manquer ; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV.

Dans le temps même qu'il commençait à encourager les talents par tant de bienfaits, l'usage que le comte de Bussy fit des siens fut rigoureusement puni. On le mit à la Bastille en 1665. Les *Amours des Gaules* furent le prétexte de sa pri-

son. La véritable cause était cette chanson où le roi était trop compromis, et dont alors on renouvela le souvenir pour perdre Bussy, à qui on l'imputait :

> Que Déodatus est heureux
> De baiser ce bec amoureux
> Qui d'une oreille à l'autre va !
> Alleluia.

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons pour compenser le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement sa langue : il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore ; et il ne se servit guère de ce mérite que pour se faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreusement s'il lui avait pardonné : il vengea son injure personnelle en paraissant céder au cri public, cependant le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois ; mais il fut privé de ses charges, et resta dans la disgrâce tout le reste de sa vie, protestant en vain à Louis XIV une tendresse que ni le roi ni personne ne croyaient sincère.



NOTES.

LE CARDINAL DE RICHELIEU.

Armand-Jean Du Plessis, cardinal, premier duc de Richelieu, naquit à Paris le 5 septembre 1585; sa famille, l'une des plus anciennes de Poitou, était alliée aux plus grandes maisons de France, et même à la famille royale. Il est fait mention de plusieurs de ses aïeux dans les fastes de la monarchie. Dès le règne de Philippe-Auguste, on remarque un Laurens du Plessis, qui suivit ce prince en Palestine, s'y distingua par ses exploits, et fut seigneur de Loriaque en Chypre. Sous les rois Jean II et Charles V, Guillaume du Plessis, troisième du nom, ne se signala pas moins par sa valeur que par sa fidélité. En mourant, il déshérita ceux de ses enfants qui prendraient parti pour les Anglais.

François du Plessis, quatrième du nom, seigneur de Richelieu, et père du cardinal, avait été, dit-on, page de Charles IX. A la bataille de Montcontour, il sauva la vie au duc d'Anjou, depuis Henri III. Il s'attacha à ce prince, qui, lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne, l'envoya en avant pour recevoir le serment de ses nouveaux sujets. Après la mort de Charles IX, le duc d'Anjou, devenu roi de France, lui confia son projet de quitter subitement la Pologne, et trouva en lui autant de prévoyance que de résolution. Henri III le chargea de plusieurs négociations importantes, et le fit grand prévôt de France. A la journée des Barricades, François du Plessis garda la Porte-Neuve et protégea la retraite du roi. En 1586, il fut créé chevalier du Saint-Esprit. Henri III ayant été assassiné, il embrassa franchement la cause de Henri IV, combattit à Arques et à Ivry, contribua à la réduction de plusieurs places, et se distingua surtout au siége de Paris. Sa conduite mérita souvent les éloges d'un roi qui savait si bien apprécier la valeur, et qui le récompensa en lui donnant le commandement d'une compagnie de ses gardes. Du Plessis ne put pas même prendre possession de cette nouvelle charge, les fatigues de la guerre avaient ruiné sa santé; il mourut à Gonesse, le 10 juillet, 1590, à l'âge de quarante-deux ans. Il avait épousé Suzanne de Laporte, et laissait trois fils et deux filles : l'aîné, Henri, marquis de Richelieu, suivit la carrière des armes, devint maréchal de camp, et fut tué en duel par le marquis de Thémines, en 1618.

Le deuxième, Alphonse, entra dans les ordres, fut nommé évêque de Luçon, et quitta bientôt ce siége pour se faire chartreux. Armand-Jean, son frère cadet, étant devenu principal ministre de Louis XIII, le tira du cloître, lui fit donner, en 1628, le

chapeau de cardinal, quoique, d'après la règle établie par Sixte-Quint, deux frères ne dussent jamais porter la pourpre en même temps ; enfin, il fut grand aumônier de France et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, en 1632.

Françoise, fille aînée de François du Plessis, épousa d'abord Jean de Beauveau de Pimpeau, et se maria en secondes noces à René de Vignerod, seigneur de Pontcourlay. Nicolle, sa sœur cadette, fut mariée à Urbain de Maillé, seigneur de Brézé, capitaine des gardes de la reine-mère jusqu'en 1630 ; puis, capitaine des gardes de Louis XIII et maréchal de France.

Armand-Jean, troisième fils de François du Plessis, n'avait que cinq ans lorsqu'il perdit son père. Il resta sous la tutelle de sa mère, qui, après lui avoir fait enseigner les premiers éléments des belles-lettres par le prieur de Saint-Laurent, le mit en pension au collége de Navarre, et, au bout de quelque temps, le fit passer à celui de Lisieux, où il termina sa philosophie.

On ne sait pas que, dans le cours de ses premières études, rien ait annoncé ce qu'il serait un jour ; du moins, les mémoires du temps gardent le silence à cet égard. Aubesy lui-même, admirateur si passionné du cardinal, et qui a écrit son histoire en 1660, d'après les notes fournies par la famille, ne donne aucun détail intéressant sur la première jeunesse de son héros.

Comme on le destinait aux armes, on l'envoya à l'académie, au sortir du collége, et il y entra sous le nom de seigneur de Chillon. Au milieu des exercices qui absorbaient presque tout son temps, on remarqua qu'il n'abandonnait point la culture des lettres; il y consacrait quelques heures chaque jour. Il était encore à l'académie lorsque son frere Alphonse abandonna l'évêché de Luçon pour se retirer chez les chartreux. La famille de Richelieu était peu riche ; elle ne voulait point laisser échapper cet évêché, dont elle était en possession depuis longtemps. Le marquis de Richelieu, qui, par ses propres services, et surtout par ceux de son père, jouissait d'un assez grand crédit à la cour, obtint la nomination du roi pour son jeune frère : celui-ci, sans regretter l'état militaire, prit la soutane et se livra avec ardeur aux études théologiques. Ses dispositions naturelles et un travail assidu le mirent bientôt en état de soutenir ses thèses en Sorbonne ; étant évêque nommé, le jeune Armand se présenta aux actes en rochet et en camail, étonna l'assemblée par la vivacité de son esprit, par la facilité de son élocution, par la force de ses raisonnements, et fut reçu docteur tout d'une voix.

Ce premier succès lui fit sentir qu'il était né pour en obtenir de plus importants. Mais il ne se laissa point éblouir par les éloges qu'on lui prodiguait ; et, malgré son extrême jeunesse, il jugea qu'il ne parviendrait pas à sortir de la classe commune, s'il ne préparait lui-même son élévation en redoublant de zèle et de travail. Promu si jeune à l'épiscopat, les premières dignités ecclésiastiques s'offraient à son ambition ; mais il fallait qu'il se fît un nom parmi les évêques de France, afin de pouvoir profiter des chances de fortune qui devaient nécessairement se présenter. Armand résolut donc d'approfondir la science de la théologie ; il se retira à la campagne, dans les environs de Paris, avec un savant docteur de Louvain, et y resta pendant deux années entières, travaillant plus de huit heures par jour. Il s'exerça principalement à la controverse :

c'était par là que le cardinal du Perron s'était ouvert le chemin des grandeurs.

Cependant, le jeune évêque faisait solliciter à Rome l'expédition de ses bulles. Le cardinal du Perron, et le marquis d'Arlincourt, ambassadeur de France près le Saint-Siége, agissaient en sa faveur par ordre exprès du roi. Mais, comme il entrait à peine dans sa vingt-deuxième année, le pape Paul V faisait difficulté de lui accorder la dispense d'âge. L'affaire traînant en longueur, Richelieu se décida à aller lui-même à Rome ; il fut admis à l'audience du pape, et le harangua en latin avec tant d'habileté, que Paul V lui fit expédier sur-le-champ ses bulles, disant hautement que la grâce demandée était au-dessous du mérite du jeune prélat. Il fut sacré par le cardinal de Givry, le 17 avril 1607 ; il avait alors vingt-un ans, sept mois, douze jours. Plusieurs historiens ont répété, après Vittorio Siri, que l'évêque de Luçon, dans sa harangue, trompa le pape sur son âge ; qu'il demanda pardon de cette supercherie lorsqu'il eut été sacré, et que Paul V le lui accorda en riant, et en disant que ce jeune évêque était doué d'un rare génie, mais qu'il avait l'esprit fin et délié. Cette anecdote ne soutient pas l'examen : les bulles étaient sollicitées depuis longtemps, non-seulement par Richelieu, mais par le cardinal du Perron et par l'ambassadeur de France. Le pape ne pouvait ignorer l'âge du jeune évêque, puisque c'était le seul obstacle à l'expédition des bulles. Les pièces avaient donc nécessairement été mises sous les yeux de Paul V, et l'affaire discutée devant lui ; il avait dû s'en occuper d'autant plus sérieusement, qu'elle lui était recommandée par le roi de France, dont la médiation lui était nécessaire pour accommoder son différend avec les Vénitiens. Ainsi, il est également impossible et que l'évêque de Luçon ait essayé de tromper le pape, et que le pape ait été trompé. Nous n'avons parlé de cette anecdote que pour avoir occasion de faire remarquer que les ennemis du cardinal de Richelieu ont répandu les bruits les plus ridicules et les plus absurdes sur plusieurs circonstances de sa vie, et que ces bruits ont été rapportés sans examen par beaucoup d'historiens, soit pour satisfaire leur haine personnelle, soit pour flatter la malignité du public, toujours trop disposé à recueillir les traits qui peuvent ternir la gloire des grands hommes.

Après son sacre, l'évêque de Luçon revint à Paris, où il fut très-bien accueilli par le roi, qui l'appelait familièrement son évêque, mais qui ne chercha point à le retenir à la cour. Le jeune prélat partit pour son diocèse, dont l'administration parut l'occuper entièrement. Son activité naturelle s'y exerça sur les abus, qu'il poursuivit sans relâche ; et l'on pût dès-lors distinguer en lui cet esprit d'ordre et cette force de volonté qui assurèrent plus tard le succès de ses desseins.

Aussitôt qu'il eut appris la mort de Henri IV (1610), il se rendit à Paris, espérant trouver quelques chances favorables dans les changements qui ne pouvaient manquer de s'opérer à la suite de ce funeste événement. Afin de se faire connaître, il se livra à la prédication : ses sermons attirèrent les personnes les plus considérables de la cour ; la reine même parla avec beaucoup d'éloges au jeune orateur, mais elle ne fit rien pour lui, et il fut encore obligé de retourner dans son diocèse. Pendant le séjour qu'il y fit, il se lia avec François Leclerc du Tremblay, capucin, connu sous le nom de P. Joseph. Ce religieux, à l'âge de vingt-deux ans, avait renoncé à une fortune brillante, refusé un établissement avantageux, et résisté aux instantes sollicitations de sa

mère, pour embrasser la vie monastique. Ses talents et son zèle l'avaient élevé promptement aux dignités de son ordre; il s'était fait une grande réputation en prêchant avec énergie contre les désordres qui s'étaient introduits dans l'Église, et surtout dans les couvents, à la faveur des guerres civiles. Les religieuses de l'œuvre de Fontevrault, touchées de ses sermons, l'avaient elles-mêmes prié de travailler à la réforme de leur communauté. Il s'en était occupé avec succès; mais, pour consolider son ouvrage, il voulait que Mme d'Orléans succédât comme abbesse à Mme de Bourbon, et cette princesse s'y refusait.

Le P. Joseph alla consulter l'évêque de Luçon, qui se trouvait alors dans son prieuré des Roches, près Fontevrault. Dès les premières conférences, ces deux hommes surent s'apprécier; le religieux, plus âgé que le prélat, reconnut sa supériorité en s'attachant à lui; il lui laissa tout l'honneur de l'accommodement, et, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, il se contenta du rôle secondaire. On dit même que lorsqu'ils allèrent ensemble à la cour pour rendre compte de cette affaire, le P. Joseph peignit l'évêque de Luçon, à la reine, comme un homme d'un mérite supérieur, et en état de rendre les plus grands services.

Cependant, il ne paraît pas que Marie de Médicis ait cherché à retenir près d'elle le jeune prélat, qui fut renvoyé dans son évêché, où il resta jusqu'à l'assemblée des États-Généraux de 1614. Richelieu, nommé député de son ordre, fut chargé de présenter les cahiers du clergé au roi. Dans sa harangue, qui a été imprimée, et qui est une des meilleures du temps, on remarque : 1° qu'il pria instamment le roi de laisser l'administration des affaires à la reine Marie de Médicis, sa mère; 2° qu'il se plaignit de ce qu'il n'y avait aucun prélat dans le conseil du roi. Lorsqu'il fut parvenu au ministère, on relut cette harangue avec une curiosité maligne, et l'on crut s'apercevoir qu'il avait eu en vue beaucoup plus ses propres intérêts que ceux de son ordre et du royaume. Après les états, Richelieu resta à Paris. Lors de ses précédents voyages, il avait essayé vainement de marcher sur les traces du cardinal du Perron; le succès de ses sermons ne lui avait valu que des éloges stériles. Ses amis lui présentaient les négociations et les intrigues de cour comme des moyens plus sûrs et plus prompts pour arriver à la fortune. Il suivit leurs conseils, se lia avec Barbin, alors sous-ministre, et plus tard contrôleur-général des finances, fit assidûment la cour au maréchal d'Ancre, alors tout-puissant, et ne négligea rien pour se rendre agréable à Marie de Médicis, qui, depuis la majorité du roi, conservait toute l'autorité. Cette princesse, dont il avait habilement flatté l'ambition dans sa harangue comme orateur du clergé, le fit grand aumônier de sa maison. Il obtint peu de temps après, par la faveur du maréchal d'Ancre, la permission de vendre cette charge à l'évêque de Langres, en tira une somme considérable, qui le mit en état de vivre avec splendeur et d'attendre les événements. Chaque jour il voyait augmenter son crédit, et les factions qui agitaient la cour lui présentaient l'occasion de faire remarquer son habileté. La reine et le maréchal d'Ancre commençaient à le consulter sur les affaires les plus importantes; il sut se rendre nécessaire, et fut nommé conseiller d'État vers la fin de 1615.

La reine et le maréchal d'Ancre se trouvaient alors dans une position difficile. Les princes, qui s'étaient ligués au commencement de 1614 contre Marie de Médicis et

son favori, et qu'on n'avait apaisés qu'en leur accordant tout ce qu'ils demandaient (traité de Sainte-Menehould, 15 mai 1614), élevèrent bientôt de nouvelles prétentions. Ils avaient fondé de grandes espérances sur les États-Généraux, dont ils avaient exigé la convocation. Trompés dans leur attente, ils se retirèrent de la cour et publièrent de sanglants manifestes. Les mécontents et les religionnaires, accourant de toutes parts près d'eux, les mirent en état de lutter contre l'autorité royale. Une armée avait été nécessaire pour protéger la marche du roi, lorsqu'il était allé épouser Anne d'Autriche à Bordeaux, et terminer le mariage d'Élisabeth, sa sœur, avec le fils de Philippe III. Au retour de cette expédition, le P. Joseph avait entamé des négociations avec les princes réunis à Saint-Maixent.

Le maréchal de Brissac et Villeroy s'étaient rendus près d'eux pour traiter au nom de la reine-mère; et, après de longues conférences, on avait signé à Loudun, dans les premiers jours de mai 1616, une paix encore plus favorable aux mécontents que celle de sainte Ménehould.

Il ne paraît pas que l'évêque de Luçon ait pris aucune part à ce traité, qu'il blâme hautement. « Les princes, dit-il, reçurent de grands dons et récompenses du roi, au lieu de la punition qu'ils avaient méritée; aussi ne livrèrent-ils pas à Sa Majesté la foi qu'ils lui vendaient si chèrement, ou, s'ils la lui livrèrent, ce ne fut pas pour longtemps. » En effet, le prince de Condé, qui s'était engagé à venir résider à la cour, restait dans le Berri, dont il avait obtenu le gouvernement par le traité de Loudun. Marie de Médicis, après lui avoir inutilement envoyé plusieurs députés, fit partir l'évêque de Luçon, qui décida enfin le retour du prince. Mais à peine fut-il arrivé, qu'il forma de nouvelles cabales, et ne garda plus aucun ménagement avec la reine-mère, se croyant assez fort pour la braver impunément. Parmi les ministres, quelques-uns étaient, en secret, disposés à le servir; d'autres n'osaient se déclarer contre lui. N'ayant d'abord demandé qu'à partager le pouvoir, il prétendait l'usurper entièrement et reléguer Marie dans un monastère. On dit même qu'il convoitait la couronne; et, si, comme quelques Mémoires le rapportent, le mot *barre à bas* a couru parmi ses partisans, cette opinion acquiert beaucoup de probabilité.

Le danger devenait pressant : on ne pouvait y échapper que par un acte de vigueur; la prison des princes fut résolue, et plusieurs historiens remarquent que l'évêque de Luçon fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire prendre cette détermination; mais on concerta si mal les moyens d'exécution que le prince de Condé seul fut arrêté (premier septembre 1616); les autres princes sortirent de Paris, et se retirèrent dans les provinces, où ils comptaient le plus de partisans. La reine avait besoin d'hommes habiles, fermes et dévoués, pour tenir tête à l'orage. Plusieurs de ses ministres, qui, jusqu'alors, n'avaient trouvé d'autres moyens de ramener les mécontents que de leur accorder tout ce qu'ils demandaient, voulurent encore suivre le même système. Dès le 6 octobre, ils envoyèrent des députés aux princes; et, le 16, ils firent publier une déclaration, dans laquelle il était dit qu'on ne les considérait pas comme coupables, et qu'on les tenait tous pour bons serviteurs du roi; mais cette déclaration ne fit qu'augmenter l'audace des révoltés; de nouvelles tentatives ne furent pas plus heureuses. Richelieu, chargé d'aller négocier auprès du

duc de Nevers, revint sans avoir obtenu de lui aucune réponse satisfaisante, et les princes commençaient déjà les hostilités sur plusieurs points. La reine-mère se décida alors à appeler au ministère l'évêque de Luçon, et à lui donner la principale direction des affaires (30 novembre 1616). Peu de jours auparavant, il avait été désigné pour une ambassade extraordinaire en Espagne. Cette mission était d'une haute importance; elle était de nature à tenter l'ambition de Richelieu, qui d'ailleurs, suivant quelques Mémoires, voulait étudier la force de la monarchie espagnole, dont il projetait déjà l'abaissement. Mais, comme il le dit lui-même : *Il y a peu de jeunes gens qui puissent refuser l'éclat d'une charge qui promet faveur et emploi, tout ensemble.* Il n'hésita donc pas à accepter, lorsque le maréchal d'Ancre vint lui proposer le ministère de la part de la reine. Le favori, qui avait l'intention de le mettre entièrement dans sa dépendance, exigeait qu'il se défît de son évêché de Luçon; Richelieu s'y refusa, et dès-lors le maréchal le vit de mauvais œil.

La commission de secrétaire-d'état lui fut expédiée le 30 novembre; par d'autres lettres patentes du même jour, le roi lui donna la préséance au conseil sur tous les autres secrétaires-d'état.

A peine Richelieu fut-il entré au ministère, que le gouvernement, jusqu'alors faible et incertain dans sa marche, prit une attitude imposante; les princes et les autres chefs des mécontents furent sommés de rentrer dans le devoir, et on se mit en mesure pour les réduire, s'ils essayaient de résister. Pendant qu'on levait des troupes, on envoyait des négociateurs habiles en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, et on ôtait ainsi aux rebelles tout espoir de secours de la part des puissances étrangères; on s'assurait en même temps des chefs des protestants, toujours disposés à faire cause commune avec les révoltés. Les sommations n'ayant produit aucun effet, et les troupes étant prêtes, les princes sont déclarés criminels de lèse-majesté; trois armées se mettent en mouvement contre eux, et les attaquent à la fois dans la Champagne, dans le Berry et dans l'Isle de France. Les hostilités commencèrent le 17 février, et le 17 avril, les rebelles, battus sur tous les points, chassés de leurs places fortes, n'avaient plus d'autres ressources que de solliciter la clémence du roi. Un événement imprévu changea subitement la face des choses. Les princes, réduits à la dernière extrémité par la fermeté du ministre, avaient entamé des négociations secrètes avec de Luynes, favori de Louis XIII, et l'avaient trouvé disposé à les seconder. De Luynes faisait entendre au monarque que les princes n'étaient pas révoltés contre l'autorité royale, mais contre la puissance sans bornes du maréchal d'Ancre, qui gouvernait sous le nom de la reine-mère; il lui représentait cet étranger parvenu comme la seule cause de tous les troubles, et lui inspirait le désir de sortir de l'espèce de tutelle dans laquelle on le tenait. Le jeune prince se laissa séduire par les discours de son jeune favori, et lui permit d'agir. Luynes était redevable de sa fortune au maréchal; mais il avait contre lui, suivant l'expression de Richelieu, une haine d'envie, la plus maligne et la plus cruelle de toutes. Son âge, sa frivolité apparente, le dévouement absolu qu'il témoignait à la reine-mère et aux Conchini, éloignèrent les soupçons, et le maréchal d'Ancre fut tué à la porte du Louvre, le 24 avril 1617, sans que l'on eût eu le moindre indice du complot.

Ce complot avait non-seulement pour but de se défaire du maréchal, mais d'enlever le pouvoir à la reine-mère et à ses partisans. Depuis qu'il avait refusé de résigner son évêché, Richelieu était mal avec les Conchini, qui ne dissimulaient point la haine qu'ils lui portaient.

Sachant quel était leur ascendant sur l'esprit de Marie de Médicis, et ne voulant pas s'exposer à une chute honteuse, satisfait d'ailleurs d'avoir, dans un ministère de quelques mois, soumis les princes avec lesquels on avait jusqu'alors été obligé de traiter, il insistait pour que la reine acceptât sa démission au moment où la catastrophe éclata. Luynes n'ignorait pas la position de l'évêque de Luçon avec le maréchal d'Ancre; il crut donc pouvoir lui faire abandonner facilement le parti de la reine-mère, et se l'attacher. Il lui ménagea un accueil favorable, et lui fit conserver l'entrée au conseil. Mais Richelieu voyait rentrer en faveur ceux qu'il avait remplacés au ministère quelques mois auparavant; ne pouvant espérer ni autorité ni crédit, il demanda et obtint la permission de suivre Marie de Médicis, dont l'éloignement était résolu. Cette princesse, retirée à Blois, le fit chef de son conseil et surintendant de sa maison. Richelieu n'accepta qu'après avoir encore obtenu l'agrément du roi et du favori, et se conduisit à Blois avec une extrême circonspection. Mais son séjour près de la reine-mère, et la confiance entière qu'elle lui témoignait suffisaient pour donner de l'ombrage.

Un mois s'était à peine écoulé, qu'il reçut ordre de se retirer dans son prieuré de Courtay, et, peu de temps après, d'aller résider à Luçon. En vain affecta-t-il d'y vivre dans la retraite, et de ne s'occuper que des affaires de son diocèse et de la composition d'ouvrages théologiques, ses ennemis ne l'accusèrent pas moins de diriger les intrigues de la cour de la reine-mère, et prétendirent qu'il serait impossible de maintenir la paix dans le royaume, tant qu'il resterait en France. Cependant Richelieu ne négligeait rien pour prévenir le coup dont il était menacé. Le père Arnoux ayant prêché devant le roi contre la profession de foi des protestants, et les ministres de Charenton ayant écrit au jeune monarque une lettre dans laquelle ils attaquaient violemment l'église catholique, sous prétexte de défendre la leur, l'évêque de Luçon leur répondit de sa retraite, et publia un ouvrage intitulé : *La défense des principaux points de notre créance contre la lettre des quatre ministres de Charenton, adressée au roi*. Cette démarche devait être agréable à la cour, qui avait ordonné les poursuites contre les auteurs de la lettre. Richelieu avait en outre écrit directement au roi afin de détruire les soupçons qu'on élevait sur sa fidélité. Sa lettre, qui se trouve dans Aubery, est rédigée avec beaucoup d'art, mais elle ne produisit aucun effet; ses ennemis l'emportèrent, et, au commencement du mois d'avril 1618, ils le firent reléguer à Avignon, où il devait attendre les ordres du roi. Richelieu ne se laissa point abattre par cette nouvelle disgrâce, qu'il n'avait pas méritée; il ne songe qu'au moyen d'abréger le terme de son exil. Voulant persuader à ceux qui le redoutent, comme homme d'état, qu'il a renoncé aux affaires pour ne s'occuper que de théologie, il compose et fait imprimer un second ouvrage qui a pour titre : *l'instruction du chrétien*; il se lie avec le vice-légat Bagny, qui fait agir Paul V en sa faveur. Le pape représente avec force qu'un évêque ne peut être ainsi tenu loin de son diocèse; et

il ne dissimule point le vif intérêt qu'il prend au prélat. Malgré ses sollicitations réitérées, on hésitait encore à permettre que Richelieu allât résider à Luçon. Les circonstances le servirent mieux qu'un si puissant protecteur; elles le rendirent nécessaire, et le firent appeler au moment où il l'espérait le moins.

Marie de Médicis, reléguée à Blois, était accablée d'outrages par le favori; on proscrivait tous ses serviteurs, on flétrissait tous les actes de son administration, on la déshonorait aux yeux de toute la France et de l'étranger, en la présentant comme l'unique auteur de tous les maux qui avaient désolé le royaume. En vain demandait-elle à voir son fils, afin de se justifier; on la resserrait chaque jour davantage, on l'entourait d'espions; il ne lui était plus permis de sortir de la ville; ses promenades étaient limitées; on parlait de lui ôter le gouvernement de Normandie, dont elle était pourvue; on ne cachait même pas le projet de l'enfermer dans un monastère ou dans un château-fort. Cette malheureuse princesse, n'ayant pu fléchir ses ennemis par les déclarations les plus humiliantes qu'on avait exigées d'elle, et voyant toute l'étendue du danger qui la menaçait, accepta les offres du duc d'Epernon, gouverneur de Metz, et de quelques autres seigneurs mécontents. Suivie d'une seule de ses femmes, elle se sauva du château de Blois au milieu de la nuit, (février 1619) par une fenêtre, à l'aide d'une échelle, sortit à pied de la ville, monta en carrosse hors des murs, et alla jusqu'à Montrichard, n'ayant avec elle que cinq personnes. A Montrichard, elle trouva l'abbé de Buccelay et l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Epernon (depuis cardinal de La Valette), qui la conduisirent à Loches, où était le duc d'Epernon, et vit bientôt se réunir autour d'elle un grand nombre de seigneurs qui étaient impatients de secouer le joug du favori.

Luynes, tenant en prison le prince de Condé, se croyant sûr de la personne de la reine-mère, profitait de l'abaissement où les grands avaient été réduits par Richelieu, et ne voyait plus rien qui pût balancer son autorité; il fut atterré quand il apprit l'évasion de Marie de Médicis. Le nombre des mécontents, qui allaient la rejoindre, se grossissait chaque jour; la guerre civile paraissait inévitable, et il pouvait, comme le maréchal d'Ancre, être sacrifié à l'indignation publique. Le P. Joseph et quelques amis de Richelieu profitèrent des circonstances, et parvinrent à lui faire sentir que l'évêque de Luçon pouvait seul prévenir l'embrasement général dont le royaume était menacé. Du Tremblay, frère du P. Joseph, fut envoyé à Richelieu, avec une lettre du favori; le roi y ajouta de sa main: « Je vous prie de croire que tout le contenu ci-dessus est ma pure volonté, et que vous ne me pouvez faire un plus grand plaisir que de l'exécuter de point en point. » L'évêque de Luçon partit à l'instant, et on trouve dans ses Mémoires des détails curieux sur les obstacles qu'il éprouva en route de la part des commandants, qui ignoraient les ordres secrets de la cour.

Des difficultés, presque insurmontables pour tout autre, l'attendaient auprès de la reine-mère. Marie de Médicis voulait à tout prix participer au pouvoir; instruite de la mission du prélat, elle comptait sur lui pour recouvrer l'ascendant qu'elle avait perdu.

Les seigneurs qui s'étaient déclarés pour elle n'avaient pris les armes qu'afin d'ob-

tenir des avantages pareils à ceux qu'ils avaient déjà obtenus lors des premières guerres civiles. Son nom était nécessaire à l'exécution de leurs projets; ils ne pouvaient réussir qu'en la tenant dans leur dépendance, et ils étaient naturellement ennemis de l'évêque de Luçon, qui devait l'éclairer sur ses véritables intérêts. De son côté, Richelieu aspirait au maniement des affaires; mais il ne prétendait y arriver ni en faisant la guerre à son souverain, ni en affaiblissant l'autorité royale, ni en se soumettant aux caprices du favori. Toutes ses espérances se fondaient sur Marie de Médicis, dont le crédit était subordonné au nombre et à la puissance de ses partisans, qu'il fallait ménager en mettant un frein à leur ambition. Marie de Médicis, qui avait été longtemps indécise avant de quitter Blois, avait été ensuite obligée de partir avec tant de précipitation, que ses partisans n'avaient pu rassembler encore des forces suffisantes pour la protéger. Cependant les troupes du roi avançaient, et on n'avait aucun moyen d'arrêter leur marche. On verra, dans les Mémoires de Richelieu, comment il parvint à ménager un accommodement plus avantageux que la position critique des affaires de la reine-mère ne permettait de l'espérer. La partie de ces Mémoires, qui est imprimée, se termine après le récit des incidents qui amenèrent une nouvelle rupture.

De Luynes, qui croyait avoir anéanti la faction par le dernier traité, viola successivement toutes les promesses qu'il avait faites au nom du roi. Afin de se faire, au besoin, un appui contre la reine-mère, non-seulement il fit sortir de prison le prince de Condé, et lui donna entrée au conseil, mais il publia une déclaration qui, en justifiant le prince, accusait Marie de Médicis. Cette princesse, ne pouvant s'abuser sur les intentions du favori, sentit le besoin de s'attacher, par des bienfaits, l'évêque de Luçon, qui seul pouvait la sauver. Richelieu devint l'âme de son conseil, et dirigea toutes ses affaires. Le marquis de Richelieu, frère aîné de l'évêque, fut nommé, par elle, gouverneur d'Angers, qui était une de ses places de sûreté et le lieu où elle allait fixer sa résidence; lorsque ce seigneur eut été tué en duel par le marquis de Thémines, le commandeur de la Porte, oncle du prélat, fut pourvu de ce gouvernement; et Brézé, son beau-frère, obtint le commandement des gardes de la reine-mère. Richelieu, voyant que tout se disposait pour consommer la ruine de sa protectrice, travailla à lui former un parti assez redoutable pour forcer de Luynes à en venir à un nouveau traité. Les députés des protestants, qui étaient rassemblés à Loudun, furent accueillis; il attira la noblesse de l'Anjou, et lia des intelligences avec tous les mécontents du royaume; l'arrogance du favori en grossissait le nombre chaque jour. Les ducs de Mayenne, de Nemours, de Vendôme, avaient quitté la cour sans prendre congé du roi. Les ducs de Longueville, de Bouillon, d'Épernon, n'attendaient que le signal pour se déclarer. Richelieu s'était assuré de toute la côte maritime, depuis Dieppe jusqu'à la Garonne, et une foule de seigneurs lui répondaient des places dont ils disposaient dans les différentes provinces. Cette faction, formidable par le rang et par la puissance de ceux qui la composaient, comptait un grand nombre de personnages importants, mais n'avait pas de véritable chef. Richelieu avait été assez habile pour tenir éloignés les princes qui auraient pu se mettre à la tête des affaires, et les pousser plus loin qu'il ne voulait.

Les six premiers mois de l'année 1620 se passèrent en négociations inutiles; de Luynes essayait de tromper la reine-mère par de nouvelles promesses qu'il n'avait pas le projet de tenir; Richelieu exigeait avant tout qu'on exécutât celles qui avaient été faites lors du dernier traité. Ne pouvant rien obtenir par la ruse, le favori se décida à employer la force. Dans les premiers jours de juillet, il conduisit le roi en Normandie avec huit mille fantassins et huit cents chevaux. Néanmoins il resta étranger aux opérations militaires, et laissa le commandement des troupes au prince de Condé. Le duc de Longueville, qui avait répondu de cette province à la reine-mère, ne s'attendant pas à être attaqué si brusquement, n'avait fait aucun préparatif de défense. Il n'osa attendre l'armée royale à Rouen, et se sauva à Dieppe. Toutes les places ouvrirent leurs portes; la ville de Caen seule soutint un siége de quelques jours, et la province entière étant soumise avant la fin du mois, Condé fit prendre au roi la résolution de se rendre, sans perdre de temps, dans l'Anjou.

L'armée royale, dont la force s'élevait alors à seize mille fantassins et trois mille cavaliers, n'éprouva aucun obstacle sur sa route; tout fléchissait à son approche. Le roi arriva le 5 août à La Flèche, et se porta le lendemain au château du Verger, qui n'était qu'à cinq lieues d'Angers, où résidait la reine-mère. De Luynes, effrayé des succès rapides du prince de Condé, craignait, avec quelque raison, qu'il ne devînt tout-puissant en France, s'il consommait la ruine des mécontents, et désirait plus que jamais de traiter avec Marie de Médicis, afin de l'opposer à ce prince. L'évêque de Luçon n'était pas moins impatient de traiter; il n'avait rallié les mécontents auprès de Marie de Médicis que pour prouver au favori qu'on ne manquait pas impunément de parole à la mère du roi, et qu'il était dangereux de la tenir éloignée de la cour. Ayant toujours eu pour but de partager et non pas d'affaiblir l'autorité royale, il s'efforçait d'empêcher la guerre civile, qui ne lui présentait d'ailleurs que des chances défavorables. Si les mécontents succombaient, il était entraîné dans leur chute; s'ils triomphaient, les princes et les capitaines auxquels on aurait dû la victoire en auraient seuls tiré tous les fruits. Ses intérêts se trouvaient donc d'accord avec ceux de Marie de Médicis et de l'état; mais il était difficile de contenir les gens de guerre de son parti, qui avaient des intérêts opposés.

Pour que Marie de Médicis ne fût point à leur disposition, il ne laissa réunir auprès d'Angers qu'un corps de troupes peu considérable; il retint les principaux seigneurs dans les provinces où ils s'étaient d'abord retirés, prétextant que leur présence y était nécessaire pour s'assurer du pays. Il éluda les propositions faites à la reine-mère par le duc de Mayenne, de se retirer en Guienne à l'approche de l'armée royale, et, en excitant la jalousie des autres seigneurs contre lui, leur fit approuver la résolution de rester à Angers. Les principaux chefs du parti, éloignés les uns des autres, n'avaient aucun ombrage, et Richelieu, seul auprès de la reine, ne pouvait être contrarié dans ses projets. Les hostilités n'avaient pas rompu les négociations. Le prélat et le favori étant également disposés à la paix, qui n'était plus entravée par une foule de prétentions particulières, on fut bientôt d'accord, et le traité fut signé à Angers, le jour où le roi arriva au château du Verger.

Les plénipotentiaires du roi, qui avaient signé le traité le 6, ne voulurent pas

passer le lendemain sans avoir vu la reine-mère et pris ses ordres. Ce même jour, Bassompierre et Créqui furent envoyés au pont de Cé pour reconnaître la force et la position des mécontents. Leurs instructions étaient d'escarmoucher et non d'engager une action, parce qu'on avait déjà eu la nouvelle indirecte de la paix. A l'approche des troupes royales, celles de la reine prirent la fuite; on entra pêle-mêle avec elles dans la ville, dont le château se rendit à la première sommation, et Marie de Médicis se trouva subitement privée de tout moyen de communication avec les seigneurs de son parti.

Cet échec, qui changeait la face des choses, donna lieu à de nouvelles négociations, dans lesquelles Richelieu déploya toute son habileté. Il fit remarquer que la déroute de quelques mille hommes était loin d'anéantir le parti de la reine; que ce parti n'en était pas moins redoutable dans toutes les provinces du royaume; et que si de Luynes laissait échapper l'occasion de conclure une paix avantageuse, un embrasement général allait éclater dans tout le royaume. Suivant quelques Mémoires, Richelieu déclara qu'il avait lui-même contribué à la déroute du pont de Cé, afin de décréditer, dans l'esprit de la reine, les seigneurs de son parti, et de les forcer à accepter le traité. Quoiqu'il en fût, le favori, auquel le prince de Condé inspirait toujours les mêmes craintes, et qui ne s'abusait pas sur les autres dangers dont on le menaçait, se montra plus docile pour un accommodement définitif. La paix fut signée le 9; la reine revenait à la cour avec les honneurs et la considération dus à son rang. On s'engageait à exécuter le traité d'Angoulême, et on lui promettait l'entrée du conseil. Le roi devait demander le chapeau de cardinal pour Richelieu, dont la nièce, Mlle de Pontcourlay, épousait le marquis de Combalet, neveu de de Luynes. On rendait la liberté aux prisonniers de guerre, et on accordait amnistie à tous les anciens partisans de la reine-mère, qui poseraient les armes dans un délai de huit jours.

Il est plus facile de se figurer que de peindre la fureur des mécontents contre Richelieu, lorsqu'ils eurent connaissance du traité. Non-seulement ils se trouvaient privés de tous les avantages sur lesquels ils avaient compté, mais menacés à l'improviste par une armée victorieuse à laquelle pouvaient se joindre les troupes de la reine-mère; n'ayant pas le temps de concerter un plan de défense, une soumission entière était le seul parti qui leur restât à prendre, et cette soumission était d'autant plus pénible pour eux, qu'ils n'avaient pas l'espérance de pouvoir jamais se relever. Ils ne se bornèrent point à accuser l'évêque de Luçon de les avoir trahis, ils prétendirent que lui seul les avait provoqués à la révolte pour les sacrifier au favori, avec lequel il n'avait cessé d'être d'accord pendant le cours de cette intrigue. Le lecteur jugera le degré de confiance que méritent de pareilles accusations faites par des hommes qui considéraient Richelieu comme auteur de leur ruine. Nous ferons observer seulement que la paix, telle qu'elle venait d'être conclue, et quels qu'eussent été les moyens mis en usage pour la préparer, sauva la France d'une guerre civile qui allait désoler toutes les provinces, et mit les grands dans l'impossibilité d'exciter de nouveaux troubles. Il est incontestable que cette paix fut due à l'évêque de Luçon, et qu'il rendit le plus grand service à l'état. Dans cette circonstance, comme dans beau-

coup d'autres, il sut habilement allier son intérêt avec celui du royaume. De Luynes, qui tirait le principal fruit de la paix, chercha à éluder les promesses qu'il avait faites à Richelieu, dont il redoutait l'élévation. En demandant pour lui le chapeau de cardinal, il agissait en secret auprès du pape, afin de l'empêcher de l'obtenir. Sous divers prétextes, il différait le mariage de Mlle de Pontcourlay avec le marquis de Combalet; il tenta même de le rompre; mais la reine-mère ayant insisté fortement, ce mariage fut conclu en novembre 1620. Marie de Médicis donna deux cent mille livres de dot et pour douze mille écus de diamants à Mlle de Pontcourlay. Ce fut à peu près à cette époque que les protestants, révoltés par les cruautés que l'on avait exercées dans le Béarn en y rétablissant la religion catholique, et par les infractions faites à l'édit de Nantes, formèrent des assemblées sur divers points, afin d'empêcher les nouvelles entreprises dont ils se croyaient menacés. De Luynes voulut étouffer le soulèvement dès l'origine : il attaqua les révoltés; et cette guerre, commencée en 1621, interrompue par des traités qui étaient violés presqu'aussitôt que signés, ne fut terminée que sous le ministère de Richelieu.

Le favori, qui disposait à son gré du roi, avait été créé duc et pair en 1619; avant de marcher contre les protestants, il se fit donner l'épée de connétable, quoiqu'il n'eût jamais porté les armes. Aidé par de bons généraux, il s'empara d'abord de plusieurs places; mais il échoua devant Montauban, et mourut, dit-on, de chagrin (décembre 1621). Depuis plus de quatre ans, il était maître absolu en France. Ses manières affables et la douceur de son administration avaient fait oublier sa conduite à l'égard du maréchal d'Ancre et de sa femme. Il employait plus volontiers la ruse que la rigueur; il négociait avec ses ennemis, et se croyait assez vengé d'eux quand il les avait trompés. Ce favori si puissant, qui avait vu naguère tous les grands du royaume à ses pieds, fut abandonné, même de ses domestiques, dans ses derniers moments. Personne ne lui ferma les yeux, et il ne fut pas plus regretté du roi que de ceux qu'il avait servi. Lesdiguières lui succéda dans la charge de connétable.

Après sa mort, le cardinal de Retz et le maréchal de Schomberg prirent les rênes du gouvernement, et le prince de Condé se réunit à eux dans l'espoir de rester bientôt seul à la tête des affaires. Cette espèce de triumvirat fut bientôt rompu par la mort du cardinal de Retz.

Cependant la reine-mère, qui, depuis la paix d'Angers, avait essayé inutilement de rentrer au conseil, y fut enfin admise, mais elle ne put y faire entrer avec elle l'évêque de Luçon; les ministres savaient qu'il serait bientôt maître des affaires, s'il y avait la moindre part. Elle usa de son crédit pour déjouer les intrigues que l'on continuait à Rome contre Richelieu, qui obtint enfin le chapeau de cardinal le 5 septembre 1622. Nous passerons rapidement sur les cabales qui agitèrent la cour pendant l'année 1623 et les premiers mois de 1624. Le roi, qui ne pouvait se passer d'un favori, avait laissé prendre la place du duc de Luynes à Puisieux, fils du chancelier de Sillery; mais le marquis de la Vieuville, ayant gagné les bonnes grâces du monarque, avait fait disgrâcier le père et le fils, et s'était constitué principal ministre.

Richelieu ne lui donna pas le temps de s'affermir. Il fit solliciter de nouveau par

la reine-mère son entrée au conseil, et menacer d'une rupture en cas de refus. La Vieuville essaya de séduire Marie de Médicis en lui proposant de se défaire du cardinal et de partager avec lui-même l'autorité qu'il exerçait au nom du roi. Sa proposition fut rejetée, et il n'osa pas poursuivre une lutte qu'il se sentait hors d'état de soutenir. Après avoir hésité quelque temps, il fut obligé de céder; mais il ne négligea rien pour ôter toute influence à un homme qu'il considérait, avec raison, comme un rival trop redoutable.

Le 29 avril 1624, la cour étant à Compiègne, Louis XIII dit à sa mère, lorsqu'elle entra dans son cabinet, le matin, suivant son usage, pour l'entretenir des affaires de l'état, qu'il voulait bien, à sa considération, admettre le cardinal de Richelieu dans ses conseils; que, eu égard à sa dignité, il y siégerait vis-à-vis du cardinal de la Rochefoucault et au-dessus du connétable, mais qu'il ne traiterait toutefois d'aucune affaire chez lui, ni avec les ambassadeurs, ni avec les ministres. Cette restriction, dictée par la Vieuville, avait été adoptée d'autant plus volontiers par le roi, que le duc de Luynes et tous ceux qui avaient approché de sa personne depuis 1617 s'étaient attachés à lui inspirer les plus fortes préventions contre le cardinal.

Richelieu dissimula; il parut entièrement satisfait de la faveur qu'on lui accordait. Il fit même répandre le bruit que les choses avaient été réglées ainsi sur sa demande; que la faiblesse de sa santé lui permettait bien d'assister au conseil, mais non de se livrer au travail pénible qu'exigeraient la suite des négociations et l'expédition des affaires. On sut bientôt à quoi s'en tenir sur cette feinte modération. A peine entré au conseil, tout plia devant la supériorité de son génie. La Vieuville, qui entreprit de lui résister, fut abandonné par le roi, arrêté, et il aurait probablement porté sa tête à l'échafaud, s'il ne se fût sauvé de prison. L'ordre était donné de lui faire son procès pour cause de malversation dans les finances, qu'il avait dirigées en qualité de surintendant.

Quoique Richelieu ne dût traiter chez lui d'aucune affaire, ni avec les ministres, ni avec les ambassadeurs, un mois après son entrée au conseil, ce fut dans son hôtel que se tinrent les conférences pour le mariage de la princesse Henriette, sœur du roi, avec le prince de Galles. Cette affaire était très-importante, parce qu'elle semblait assurer l'alliance des Anglais, qui pouvaient faire beaucoup de mal au royaume, en favorisant les protestants de France, ou en se réunissant à la maison d'Autriche; mais elle éprouvait de grands obstacles à cause de la différence des religions. Tout étant réglé avec les ambassadeurs d'Angleterre, il fallait encore avoir les dispenses du Saint-Siége, et le pape Urbain V se montrait peu disposé à les accorder. Richelieu parla au nom de son maître avec une dignité et une fermeté que l'on n'avait pas remarquées dans le ministère français depuis la mort de Henri IV. Les premières négociations avaient été entamées par La Vieuville, mais les propositions n'étaient plus les mêmes depuis que Richelieu avait pris la direction des affaires. Le nonce Spada voulut s'en plaindre. « Ce serait une belle chose, lui répondit le cardinal, si on disait que La Vieuville avait fait le mariage, et que ceux qui lui ont succédé l'ont rompu. » Le P. de Bérulle, envoyé à Rome pour presser l'expédition des dispenses, les obtint à la fin;

et le traité fut signé à Paris, le 20 novembre 1624, par le cardinal de Richelieu et les ambassadeurs anglais.

Une autre affaire non moins importante occupa Richelieu dès son entrée au ministère, c'était celle de la Valteline, pays soumis aux Grisons, et qui, étant situé entre le Tyrol et le Milanais, était la clé de l'Italie pour la maison d'Autriche. Les Espagnols y avaient bâti des forts sous prétexte de défendre la religion catholique, qui était celle des Valtelins, contre les Grisons, qui étaient protestants. Les habitants, excités par eux, se soulevèrent en 1620. La France, ancienne alliée des Grisons et rivale de la maison d'Autriche en Italie, avait un double intérêt à ne pas souffrir de pareilles entreprises; mais la guerre civile, dont on était alors menacé, ne permettait pas de penser à une guerre étrangère. On négocia, et les Espagnols, par un traité du 25 avril 1621, s'engagèrent à remettre les choses dans leur premier état en Valteline. Ce traité n'ayant été exécuté ni par les Espagnols, qui conservèrent les places qu'ils occupaient, ni par les Valtelins, qui persistèrent dans leur révolte, le ministère de Louis XIII ne se crut pas assez fort pour lutter seul contre la maison d'Autriche, et se ligua avec Venise et la Savoie (7 février 1623). Les Espagnols, menacés d'une attaque sérieuse, intéressèrent le Saint-Siége dans leur querelle; ils offrirent de remettre en dépôt leurs forteresses entre les mains du pape, qui les fit occuper par ses troupes, mais qui les laissa maîtres du pays. La Vieuville, après avoir tenté d'inutiles négociations à Rome, envoya le marquis de Cœuvres comme plénipotentiaire dans la Valteline, et fit marcher des troupes de ce côté; mais comme on n'avait confiance ni dans ses talents, ni dans son caractère, ces démonstrations ne produisaient aucun effet.

Il n'en fut pas de même quand Richelieu eut pris la direction des affaires. L'ambassadeur de France à Rome ayant fait une longue énumération des difficultés qu'on lui opposait, le nouveau ministre répondit : « Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime. On enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. »

En même temps, le marquis de Cœuvres eut ordre d'entrer en Valteline, d'où il chassa bientôt les troupes du Saint-Siége et celles des Espagnols. Urbain VIII s'était flatté de conserver ce pays, mis en dépôt entre ses mains. Comme l'expédition du marquis de Cœuvres devait avoir pour résultat de faire rentrer les Valtelins catholiques sous la domination des Grisons protestants, il espérait que les intérêts de la religion balanceraient ceux de l'État auprès d'un ministre qui était membre du sacré collége. Le nonce Spada, chargé de suivre la négociation à Paris, essaya de faire entendre à Richelieu qu'un cardinal ne pouvait pas se rendre fauteur de l'hérésie. Mais Richelieu lui ferma la bouche, en répondant que lorsqu'il avait été fait secrétaire d'Etat, il avait obtenu du pape un bref par lequel il était autorisé à traiter de toutes sortes d'affaires qui regardaient le service du roi, sans encourir d'irrégularité; que d'ailleurs, on n'avait rien fait qui ne fût permis en conscience, et qu'au besoin il le prouverait par l'avis de cent docteurs de Sorbonne. Le pape fit d'autres tentatives qui n'eurent pas un plus heureux résultat. Comme il ne voulait se relâcher d'aucune de ses prétentions, la France et l'Espagne traitèrent sans lui, et le traité de Monzon (1626) termina cette

guerre, à laquelle prirent part plusieurs princes d'Italie. La France conserva son droit de passage dans la Valteline, et les Grisons la haute souveraineté sur ce pays. Le P. Joseph, que Richelieu avait pris pour confesseur, fut le principal agent des négociations. Quelque temps auparavant, Richelieu avait renouvelé l'alliance avec les Hollandais, auxquels il avait prêté trois millions, et il s'était assuré de Mansfeld, chef du parti protestant en Allemagne, par des secours assez considérables en argent.

Le traité avec l'Espagne aurait été plus avantageux, si Richelieu n'eût été sérieusement occupé par les mouvements des protestants en France. Au commencement de 1625, les Rochellois, auxquels on avait promis de raser le port Louis, bâti près de leur ville, voyant qu'on ne leur tenait point parole, prirent les armes, firent des courses sur les côtes, et cherchèrent à soulever tous les protestants du royaume. Leurs expéditions ne furent heureuses ni sur terre ni sur mer; vaincus sur tous les points, ils demandèrent la paix, que Richelieu leur accorda à des conditions assez favorables; mais cette diversion le rendit moins difficile avec l'Espagne, qui aurait pu les aider à continuer la guerre. D'ailleurs, depuis son entrée au ministère, il n'avait pas encore pu faire les préparatifs indispensables pour de grandes entreprises, et il devait surtout s'attacher à gagner du temps. Les ministres qui l'avaient précédé, et qui ne s'étaient guère occupés que d'intrigues de cour, avaient laissé presque entièrement anéantir toutes les ressources de l'État. Il n'y avait plus de marine, et on remarque que ce fut avec des vaisseaux anglais et hollandais que Montmorency, amiral de France, battit la flotte rochelloise.

Quoique le cardinal eût eu la précaution de consulter les notables avant de traiter, et que ses traités fussent aussi avantageux que les circonstances pouvaient le permettre, ses ennemis ne se déchaînèrent pas moins contre lui, et l'intérêt de la religion leur servit de prétexte. Ils l'accusèrent d'avoir sacrifié les catholiques aux protestants dans la Valteline, et d'avoir favorisé les protestants en France. Ils lui firent un crime de l'alliance contractée avec la Hollande et avec le chef des protestants d'Allemagne; ils publièrent contre lui un nombre incroyable de libelles, dans lesquels ils reproduisirent cette accusation sous toutes les formes. Richelieu fit répondre à ces libelles, dont plusieurs furent brûlés en place de Grève. D'autres événements appelèrent l'attention publique, et mirent fin à cette guerre de plume.

Richelieu était maître absolu de l'esprit du roi, et il vivait en parfaite intelligence avec la reine-mère, qui croyait gouverner sous le nom de l'homme qu'elle avait placé à la tête des affaires. Mais, plus le pouvoir du cardinal s'affermissait, plus il excitait la jalousie de ceux qui prétendaient au partage de l'autorité. Le maréchal Ornano, gouverneur de Gaston, frère du roi, âgé alors de 18 ans, éveilla l'ambition du jeune prince, qui demanda l'entrée au conseil pour lui-même et pour son gouverneur; Monsieur seul y fut admis, et le maréchal, ayant cherché à lier une cabale avec les ennemis de Richelieu, fut arrêté. A cette nouvelle, Gaston, transporté de fureur, vole chez le roi : « *Est-ce vous qui avez conseillé la prison d'Ornano?* » demande-t-il brusquement au chancelier d'Aligre, qu'il rencontre. Le chancelier, interdit, lui répond qu'il en a été surpris lui-même, et qu'il n'était pas au conseil le jour où cette résolution a été prise, ce qui était faux. Richelieu survient; le prince lui fait la même question :

« *Je ne répondrai pas comme le chancelier,* dit Richelieu, *nous avons l'un et l'autre conseillé au roi de faire arrêter le maréchal.* » La fermeté du cardinal déconcerta Gaston, qui fut obligé de dissimuler son dépit, mais qui attendit avec impatience l'occasion de se venger. Quelques mécontents ne tardèrent pas à lui offrir leurs services, et l'on forma le projet d'enlever Richelieu, qui était alors à Fleury. On dit que la reine régnante, Anne d'Autriche, jalouse du crédit du cardinal et de celui de la reine-mère, n'était pas étrangère à ce complot; du moins paraît-il certain que la duchesse de Chevreuse, sa favorite, y avait fait entrer Chalais, son amant. Ce fut lui qui révéla tout à Richelieu. Monsieur, accompagné de neuf personnes affidées, devait aller trouver le cardinal à Fleury, sous prétexte de lui demander à dîner, et se rendre maître de sa personne; on ignore quel sort lui était réservé si l'entreprise eût réussi. Le jour même fixé pour l'exécution, le cardinal arrive chez Monsieur de grand matin, le surprend au lit, le plaisante sur sa paresse, lui présente sa chemise, et se retire sans rien laisser paraître. Il était à l'abri de tout danger. Le roi lui avait envoyé trente chevau-légers et trente gendarmes, et la reine-mère tous ses officiers. Le mauvais succès de ce complot n'empêcha pas d'en former d'autres, plus redoutables par le nombre et le rang de ceux qui se réunirent contre le cardinal. Chalais s'y engagea encore; il fut arrêté, et périt sur l'échafaud, plus coupable, dit-on, aux yeux du cardinal, comme ayant été son rival préféré auprès de la duchesse de Chevreuse, que comme ayant voulu fomenter des troubles dans le royaume. Le bruit courut que sa grâce lui fut promise s'il avouait tout ce qu'il savait, et s'il faisait telles déclarations qui lui étaient prescrites; qu'il eut la faiblesse de charger les personnes qui lui furent désignées, et qu'on ne lui tint point parole après avoir obtenu ce qu'on désirait. Quoiqu'il en soit, toutes ces intrigues, qui semblaient devoir entraîner la chute du cardinal, assurèrent plus que jamais sa puissance, et n'eurent d'autre résultat que la perte de ses ennemis. Le duc de Vendôme et le grand prieur de France furent arrêtés; le comte de Soissons n'évita le même sort qu'en quittant le royaume; Mme de Chevreuse fut exilée; Anne d'Autriche elle-même fut obligée de paraître au conseil, et d'y entendre lire la déposition par laquelle Chalais l'accusait d'avoir connu le complot formé pour mettre le roi dans un couvent, et pour la marier avec Monsieur. Les choses étaient tellement disposées à l'avance, que, dans ce moment de crise, Richelieu ne craignit pas de s'éloigner de la cour et d'écrire au roi que sa santé ne lui permettait plus de conserver la direction des affaires. Louis fut obligé de le rappeler, et le ministre parut ne céder que malgré lui aux prières de son maître.

Cependant, Gaston avait fait sa paix avec le cardinal, en chargeant l'infortuné Chalais et en accusant ses amis. La reine-mère désirait vivement la conclusion du mariage que l'on négociait déjà depuis quelque temps pour le prince avec Mlle de Montpensier, fille unique de Henri de Bourbon. Richelieu leva les difficultés. Cette affaire fut terminée le 5 août 1626, malgré la reine Anne d'Autriche, qui espérait épouser Monsieur, si Louis XIII, dont la santé était chancelante, venait à mourir, et malgré le roi lui-même, qui craignait que son frère ne devînt trop puissant en France s'il venait à avoir des enfants, lui n'en ayant pas.

Dans les avantages qui furent faits à Monsieur à l'occasion de ce mariage, on re-

connaît la sagacité et la prudence du cardinal. On augmenta peu son apanage; des fonds lui furent assignés sur le trésor pour l'entretien de sa maison, ce qui mettait entièrement le prince dans la dépendance du roi. Ce fut à l'époque de son mariage qu'il prit le titre de duc d'Orléans. Ornano étant mort en prison, Gaston n'étant plus entouré que des créatures du cardinal, auquel Madame devait son élévation, Richelieu n'avait plus rien à redouter de ce côté; la reine-mère jouissait de ses triomphes, qu'elle considérait comme son ouvrage. Anne d'Autriche, humiliée et sans crédit auprès de son époux, était réduite à une haine impuissante. Il ne restait plus que les grandes charges de l'État qui pussent donner de l'ombrage au cardinal. Le connétable de Lesdiguières, qui avait succédé à de Luynes, mourut en septembre 1626, et sa charge fut supprimée. Le duc de Montmorency était amiral de France; on obtint sa démission en lui accordant des indemnités, et cette charge fut également abolie : Richelieu en exerça le pouvoir sous le titre de chef et surintendant-général de la navigation et du commerce de France.

Il ne se dissimulait pourtant point que plus sa puissance augmentait, plus la haine de ses ennemis devenait implacable, et qu'ainsi sa vie n'était pas en sûreté. Les discussions relatives aux affaires de la Valteline avaient amené une espèce de rupture entre lui et le nonce Spada. Il trouva moyen de s'en rapprocher secrètement, et le nonce alla, comme de lui-même, trouver le roi pour l'avertir des dangers qui menaçaient les jours du cardinal. Louis XIII, étonné de recevoir un pareil avis d'un homme qu'il croyait ennemi de son ministre, voulut qu'à l'avenir Richelieu eût une garde réglée. Il défendit en outre que personne allât importuner le cardinal pour des affaires particulières; quant aux affaires publiques, il était ordonné de s'adresser aux autres ministres qui écrivaient, s'il y avait lieu, au capitaine des gardes, pour faire obtenir les audiences.

Libre de tout autre soin, Richelieu put sérieusement s'occuper de l'exécution de deux projets qu'il méditait depuis longtemps : la réduction des protestants en France, et l'abaissement de la maison d'Autriche. Mais, avant de rien entreprendre, il fit convoquer les notables, dont le concours pouvait lui devenir nécessaire, et parmi lesquels il ne craignait pas de trouver des contradicteurs. L'assemblée fut ouverte le 2 décembre, avec les cérémonies d'usage, par le roi, qui avait à ses côtés Marie de Médicis et son frère. Il annonça aux notables qu'il les avait convoqués pour remédier aux désordres du royaume. Le chancelier Marillac prit ensuite la parole; dans son exorde, il établit que les rois, lorsqu'ils avaient voulu consulter leurs peuples, avaient tantôt appelé les trois états, tantôt des notables; et il chercha à mettre ainsi sur la même ligne ces deux sortes d'assemblées, si différentes entre elles, d'après les anciennes constitutions de la monarchie. Les deux principaux points de son discours furent la mauvaise administration des finances et les fréquentes entreprises des mécontents, réprimées jusqu'à ce jour par la sagesse du roi et de son ministre. Le maréchal Schomberg déclara que désormais il y aurait toujours sur pied 30,000 hommes prêts à entrer en campagne, et qu'on indiquerait les moyens de pourvoir à cette dépense.

Richelieu traita les mêmes questions que le chancelier; il fit observer aux notables

que, pour rétablir l'ordre, il s'agissait moins de faire un grand nombre d'ordonnances que de bien assurer l'exécution de celles qu'on ferait. Il reparut à l'assemblée le 11 janvier, et fit lire par le greffier divers articles sur lesquels il prononça une harangue étendue. Ce ne fut pas sans quelque étonnement qu'on l'entendit proposer de modérer les peines établies contre les criminels d'État ; il demandait qu'on se bornât à les priver de leurs charges après la seconde désobéissance. Cette proposition fut rejetée, ainsi qu'il s'y était attendu ; mais il avait trouvé moyen de justifier à l'avance son excessive sévérité envers ses ennemis, qu'il fit toujours considérer comme ennemis de l'État. Les autres articles concernaient les armements que les dispositions hostiles de l'Angleterre pouvaient rendre nécessaires, mais qui étaient destinés à agir immédiatement contre les Rochellois.

Les notables furent congédiés le 24 février 1627. Peu de jours après parurent des lettres-patentes, par lesquelles le roi donnait au cardinal de Richelieu, *son principal ministre, entrée, voix et opinion délibérative au parlement, tant ès assemblées des chambres jours de conseil que plaidoieries, avec le même rang et degré qu'il avait dans le conseil de l'État.* Il alla le 22 mars, au parlement, faire vérifier ces lettres-patentes, et celles qui lui attribuaient la surintendance de la navigation et du commerce de la France. Les personnages les plus distingués de la cour briguèrent l'honneur d'augmenter son cortége.

La paix conclue l'année précédente avec les protestants avait été, comme on l'a vu, commandée de part et d'autre par les circonstances ; elle n'avait satisfait ni le cardinal ni les religionnaires. Ceux-ci craignaient, avec raison, de ne pas avoir obtenu des garanties suffisantes ; Richelieu ne voulait pas seulement humilier ce parti, mais l'abattre entièrement ; il n'était pas dans l'intention d'exécuter ce qu'il avait promis. Les Rochellois ne tardèrent pas à s'en apercevoir, et ils envoyèrent demander des secours en Angleterre.

Buckingham, qui avait été favori du roi Jacques, exerçait un empire absolu sur l'esprit de Charles Ier. On a vu que lorsqu'il était venu en France à l'époque du mariage de ce prince, il avait osé offrir presque ouvertement ses vœux à Anne d'Autriche, et que ses folies avaient fait presser le départ de Henriette pour l'Angleterre. Voulant absolument revenir en France, il fit, dit-on, naître lui-même des difficultés entre les deux couronnes, et offrit à Louis XIII d'aller les accommoder comme ambassadeur. Le roi rejeta sa proposition. Il s'adressa au cardinal et ne put rien obtenir; dès lors, sa correspondance prit un ton d'aigreur qui annonçait une prochaine rupture.

Si l'on en croit Aubery, le cardinal s'opposa fortement à un refus dont il prévoyait les conséquences, et n'obéit que malgré lui aux ordres réitérés du roi et de la reine-mère.

Quels que fussent les ressentiments personnels de Buckingham, sa position suffisait pour le déterminer à la guerre. Le parlement lui demandait compte des finances qu'il avait administrées sous le règne précédent. Une expédition contre la France, et des secours donnés aux protestants de ce royaume, étaient les seuls moyens d'arrêter les recherches et de se mettre en crédit auprès de la nation.

Lors de la descente, il éprouva une vive résistance de la part de Toiras, mit inuti-

lement le siége devant le fort Saint-Martin ; des secours arrivèrent à temps, et il fut obligé de se rembarquer après avoir perdu une partie de son armée. Le mauvais succès de son expédition fut dû au cardinal ; il déploya toute son activité dans cette circonstance difficile. Le trésor manquait de fonds : il engagea toutes ses pierreries, conduisit lui-même à la mer les troupes destinées à repousser les Anglais, surveilla l'embarcation et dirigea toute l'entreprise.

La retraite de la flotte anglaise laissait le cardinal maître d'employer toutes ses forces contre La Rochelle, qu'il fallait absolument soumettre avant de penser à attaquer la maison d'Autriche.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cette notice l'histoire de ce siége mémorable, qui dura depuis le 10 août 1627 jusqu'au 28 octobre de l'année suivante. Nous nous bornerons à rapporter quelques circonstances importantes, qui donneront une idée des obstacles que le cardinal eut à surmonter, et des moyens qu'il employa pour réussir. N'ayant pu éviter une rupture avec l'Angleterre, il s'appliqua à empêcher ou à retarder, du moins, l'envoi de nouveaux secours aux Rochellois. Les Anglais faits prisonniers à l'île de Rhé furent renvoyés sans rançon dans leur pays, après avoir reçu en France les meilleurs traitements, et refroidirent par leurs récits l'enthousiasme de leurs compatriotes. L'Espagne aurait pu faire une fâcheuse diversion. Richelieu flatta les ressentiments de cette puissance contre l'Angleterre, et obtint un secours de quarante vaisseaux, quoiqu'il eût lieu de craindre qu'elle fût plus disposée à entretenir des troubles en France qu'à fournir des ressources pour en étouffer le germe. Cette alliance paraissait difficile à concilier avec celle des Hollandais, que la maison d'Autriche considérait comme des sujets révoltés, et qu'elle espérait encore de faire rentrer sous son obéissance.

Cependant, Richelieu parvint à faire approuver par l'Espagne le traité qu'il avait conclu avec les Provinces-Unies. C'était peu de s'être assuré des dispositions des puissances étrangères, il fallait être en état de contenir les protestants de France, qui devaient tout tenter pour secourir une ville qui entraînait la ruine de leur parti. Le duc de Rohan, leur principal chef, après avoir inutilement essayé de soulever le Poitou, s'était jeté dans le Languedoc, où plusieurs villes se déclaraient pour lui. Condé fut chargé de le contenir. Ce prince avait renoncé aux intrigues, et l'on pouvait compter entièrement sur sa fidélité. Non-seulement il arrêta les progrès des religionnaires, mais il battit leurs troupes en différentes rencontres. Dès le 13 août 1627, le roi s'était rendu devant La Rochelle, et le cardinal était allé l'y rejoindre, après avoir forcé les Anglais à évacuer l'île de Rhé. La place, défendue par sa position naturelle, par de très-bons ouvrages, par une garnison déterminée, et par des habitants qui tous étaient devenus soldats, ne pouvait être enlevée de vive force. On la resserrait en vain du côté de la terre, il n'y avait aucun espoir de la réduire par la famine, tant que son port resterait libre. Un ingénieur italien avait essayé sans succès divers moyens d'empêcher les communications. Richelieu conçut le hardi projet de fermer le port par une digue, qui devait avoir sept cent quarante toises de longueur, douze de largeur à sa base, et quatre au-dessus du niveau des plus hautes marées.

L'ouvrage était encore peu avancé lorsque Louis, fatigué de la longueur du siége, et cédant aux instances de la reine-mère et d'Anne d'Autriche, qui l'alarmaient sur sa santé, retourna à Paris (février 1628). Avant de partir, il nomma Richelieu lieutenant-général de ses armées dans le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois et l'Aunis; il était ordonné aux troupes, aux officiers et même aux maréchaux, de lui obéir comme au roi. Un pareil commandement, donné à un cardinal, semblait prêter au ridicule, et excita quelques murmures; mais Richelieu les fit cesser bientôt par la manière dont il usa de son autorité. Il entra dans tous les détails de l'administration militaire, pourvut aux besoins et à la solde de l'armée, entretint l'abondance dans le camp, sans ruiner le pays, rétablit la discipline parmi les troupes, ranima l'ardeur des soldats, et donna une ardeur nouvelle à toutes les opérations du siége. Les Mémoires du temps remarquent qu'il n'hésitait pas à consulter les généraux, qu'il déférait à leurs avis, mais qu'il savait s'en faire obéir lorsqu'il avait pris sa résolution.

La digue étant terminée, Richelieu obtint que Louis revint devant La Rochelle (24 avril); sa présence y était nécessaire dans la crise dont on était menacé.

Les Espagnols s'étaient retirés avec leurs vaisseaux, et les Anglais équipaient une flotte nombreuse pour secourir la ville. Cette flotte parut peu de temps après l'arrivée de Louis, fut battue par la tempête pendant quelques jours, s'avança vers la digue, qu'elle trouva dans un état formidable de défense, et retourna en Angleterre, sans avoir osé tenter une attaque sérieuse. Comme il paraissait difficile d'expliquer ce résultat, presque ridicule, d'une telle expédition, on a prétendu que, dans cette circonstance, Richelieu tira parti de l'amour du duc de Buckingham pour Anne d'Autriche, et que ce fut une lettre écrite par la reine à ce duc qui fit échouer l'entreprise. On trouve même le texte de la lettre dans quelques Mémoires. A l'appui de cette anecdote, on fait observer que Ludlow, qui examina les papiers de Charles Ier, dit avoir vu une lettre signée *Charles roi*, par laquelle ce monarque ordonna au chevalier Pennington, commandant de l'escadre anglaise, de suivre en tout les ordres du roi de France, quand il serait devant La Rochelle, et de couler bas les vaisseaux dont les capitaines résisteraient. Il semblerait que la flotte anglaise, ayant reconnu l'impossibilité de forcer la digue, ayant déjà beaucoup souffert par la tempête, se serait exposée inutilement à une perte presque certaine, si elle était restée devant un port où elle ne pouvait pénétrer. Sa retraite précipitée n'a donc rien de surprenant.

On n'a pas besoin d'y chercher une cause romanesque, si on remarque que, quelques mois plus tard, une flotte plus nombreuse se présenta devant La Rochelle, et fut témoin de la capitulation de la place, sans pouvoir s'y opposer. Quant à la lettre que l'on attribue à Charles Ier, et que ce prince n'aurait pu écrire que par l'effet d'une inconcevable condescendance pour les caprices de son favori, l'intérêt que ses ennemis ont eu à le rendre odieux au peuple anglais, doit mettre en garde contre leur témoignage.

Les Rochellois manquaient de vivres; ils n'avaient plus aucun espoir d'être secourus; mais ils paraissaient décidés à s'ensevelir sous les murs de la place plutôt que

de se rendre, et rejetaient toutes les propositions qui leur étaient faites de la part du cardinal. Richelieu les renouvelait sans cesse; il aurait voulu soumettre la ville et non pas la détruire. D'ailleurs le siége, en se prolongeant, excitait des murmures. Dès l'hiver précédent, on avait taxé cette entreprise de folie; on avait cherché à en dégoûter le roi, et plus d'une fois on était parvenu à l'ébranler; les efforts des ennemis de Richelieu étaient secondés par Anne d'Autriche, et même par la reine-mère, qui était jalouse du ministre. Ceux qui, trois ans auparavant, avaient accusé le cardinal de favoriser les protestants, prétendaient qu'il ne s'opiniâtrait à la réduction de La Rochelle que pour plaire au pape, et voulaient qu'on abandonnât le siége pour aller secourir les alliés de la France en Italie.

Toutes ces intrigues échouèrent contre la fermeté de Richelieu; les Rochellois se rendirent le 28 octobre, et il pût dire, avec raison, qu'il avait pris la place en dépit de trois souverains, le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne et le roi de France, et que c'était le dernier qui lui avait opposé le plus d'obstacles. Richelieu, qui s'était déjà montré, et qui se montra par la suite si rigoureux dans ses vengeances, n'abusa point de la victoire avec les Rochellois; il priva la ville de ses priviléges, la mit hors d'état de se révolter de nouveau, mais il ne fit essuyer aucun mauvais traitement aux habitants, et leur laissa même le libre exercice de leur religion. Rien ne ternit donc sa gloire dans cette grande entreprise, dont le succès fut dû à lui seul.

Il n'est pas inutile de remarquer que la capitulation ne fut signée ni par le roi ni par les maréchaux de France qui étaient à l'armée, mais seulement par deux maréchaux de camp. Richelieu n'avait pas jugé qu'il fût de la dignité de la couronne que le roi, son ministre ou ses principaux officiers, traitassent avec des sujets rebelles.

La réduction de La Rochelle anéantissait le parti protestant, jusqu'alors si redoutable en France. C'était, dit Hume, le premier pas qui devait conduire la France à de grandes prospérités. Ses ennemis étrangers et ses factions domestiques ayant perdu leur plus puissante ressource, cette couronne commença bientôt à briller d'une nouvelle splendeur. « Le roi sentait toute l'importance du service que le cardinal venait de rendre à l'état; plus on s'était attaché à lui représenter le succès de l'entreprise comme impossible, plus on avait rehaussé à ses yeux les talents supérieurs du ministre que l'on avait servi en voulant lui nuire. Mais les ennemis de Richelieu, réduits au silence, n'en étaient que plus acharnés, et la reine-mère se réunissait à eux.

La bonne intelligence entre elle et le cardinal était altérée depuis l'année dernière. Madame étant morte le 4 juin 1627, Marie de Médicis avait voulu faire épouser au duc d'Orléans une princesse de sa famille; et, quoique Richelieu eût paru approuver cette alliance, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'y opposait en secret. Quand elle avait vu le roi aller prendre en personne la direction du siége de La Rochelle, elle s'était persuadée que le cardinal n'avait d'autre but que de tenir son fils éloigné d'elle, et de le soustraire à l'ascendant qu'elle avait sur lui. Jusqu'alors ennemie d'Anne d'Autriche, elle s'était réunie à elle pour faire revenir Louis et pour l'empêcher de retourner à l'armée. Le roi étant parti malgré elle, son mécontentement

avait dégénéré en haine contre le cardinal; cependant elle s'était crue obligée de dissimuler, et avait fait dire des messes pour le succès du siége.

Mais lorsqu'après la prise de La Rochelle le cardinal revint triomphant à Fontainebleau, où était la cour, elle eut plus de peine à cacher ses véritables sentiments. Richelieu, qui savait les liaisons qu'elle avait formées avec ses ennemis, et qui en voyait plusieurs auprès d'elle, lui répondit, quand elle lui demanda des nouvelles de sa santé : « Je me porte mieux que beaucoup de gens, qui sont ici, ne le voudraient. » La reine-mère, surprise de cette réponse, changea la conversation. Elle fit quelques plaisanteries sur le cardinal de Bérulle, qui arrivait en habit court et botté. Ce cardinal jouissait, depuis quelque temps, de toute sa faveur. « Je voudrais, dit Richelieu, être aussi avancé dans vos bonnes grâces comme est celui dont vous vous moquez. » La reine-mère, poussée à bout, lui répliqua avec aigreur, et Richelieu répartit sur le même ton. Nous n'avons cité ces détails, peu importants en eux-mêmes, que parce qu'ils peignent le caractère du cardinal, et font connaître la position dans laquelle il se trouvait à la cour.

En quittant Marie de Médicis, Richelieu alla chez le roi, lui raconta ce qui s'était passé, et lui demanda la permission de se retirer du ministère, qu'il ne croyait plus pouvoir garder après avoir eu le malheur de déplaire à la reine-mère. Louis se chargea de parler à Marie de Médicis: le cardinal écrivit de son côté; comme ni cette princesse ni lui n'avaient encore le projet d'en venir à une rupture ouverte, l'accommodement se fit sans difficulté. De nouvelles altercations eurent lieu bientôt après à l'occasion d'une abbaye dont Marie de Médicis avait disposé en faveur de Vautrier, son médecin, qui était ennemi du cardinal. Richelieu fit des reproches peu mesurés à cette princesse, qui, lorsqu'il fut parti, lui envoya dire, par un simple valet, qu'elle lui ôtait la surintendance de sa maison et la direction de ses affaires. Le roi se chargea encore de faire la paix; mais la lutte était engagée, et il fallait que l'un des deux succombât. Les projets de la reine-mère, relativement aux affaires du royaume, étaient d'ailleurs absolument opposés à ceux de Richelieu.

Vincent de Gonzagues, duc de Mantoue, était mort à la fin de novembre 1627. Charles de Gonzagues, duc de Nevers, son cousin et son héritier, avait été reconnu par les habitants; mais la maison d'Autriche, sachant qu'il était dévoué aux intérêts de la France, lui opposa, pour compétiteur, le duc de Guastalla, auquel l'empereur donna l'investiture du duché, qui était un fief impérial. Le duc de Savoie élevait aussi des pretentions sur Mantoue, et il s'était arrangé avec les Espagnols pour partager le pays. Le duc de Nevers, trop faible pour résister, avait réclamé de la France des secours, qu'il avait été impossible de lui accorder pendant le siége de La Rochelle; on n'avait pu que gagner du temps en essayant de négocier avec les cours de Madrid et de Turin. Mais le danger devenait plus pressant, et il fallait que le ministère français prit une prompte détermination. L'affaire fut mise en délibération au conseil, avant que la cour quittât Fontainebleau. Le cardinal, qui se voyait enfin libre de travailler à l'abaissement de la maison d'Autriche, devait commencer par empêcher qu'elle n'opprimât un allié de la France. Il fit adopter la résolution d'envoyer sur-le-champ des forces en Italie. Marie de Médicis s'y opposa en vain; belle-

mère du roi d'Espagne et de l'héritier du duc de Savoie, elle désirait qu'on ménageât ces deux souverains; mais elle avait en outre des motifs particuliers de haine contre le nouveau duc de Mantoue. Monsieur, qu'elle avait voulu marier avec une princesse de Toscane, était devenu éperdument amoureux de Marie de Gonzague, fille de ce duc, qui cherchait à la lui faire épouser. Tout ce que la reine put obtenir, ce fut qu'on fit promettre au duc d'Orléans de ne plus penser à ce mariage.

Dès le mois de novembre, on réunit les troupes en Dauphiné, et le roi chargea son frère de l'expédition; Marie de Médicis avait demandé ce commandement pour lui, afin de le distraire de la passion dont elle le voyait occupé. Mais à peine Louis avait-il pris cette détermination, qu'il fut tourmenté de l'idée que la gloire qu'il avait acquise devant La Rochelle allait être éclipsée par les exploits de son frère; il eut recours au cardinal, qui, trop heureux de trouver un prétexte pour l'enlever aux cabales de la cour, lui conseilla de se rendre lui-même en Italie, et de partir sur-le-champ. Marie de Médicis, déjà mécontente de l'expédition projetée, fut encore plus irritée de la nouvelle résolution du roi; elle la considéra comme outrageante pour elle, et se confirma dans l'opinion que Richelieu voulait gouverner seul en s'emparant de l'esprit de son fils.

Louis se mit en route, avec le cardinal, vers le milieu de janvier 1629. La campagne fut glorieuse; elle eut pour résultat de forcer le duc de Savoie à se liguer avec la France et la république de Venise pour la conservation des états du duc de Mantoue, qui fut rétabli dans ses possessions, et d'assurer au roi l'entrée de l'Italie par l'occupation de la citadelle de Suze et du fort de Saint-François. Avant de quitter l'Italie, le roi signa un traité honorable avec l'Angleterre, qui avait envoyé demander la paix. En revenant, il entra dans le Languedoc avec les troupes victorieuses, pour achever la soumission des protestants, qui tenaient encore quelques places. La ville de Privas fut saccagée. Aubery rapporte que le cardinal, qui avait la fièvre, monta à cheval pour arracher les habitants à la fureur du soldat. On nous a conservé la lettre que Richelieu écrivit à la reine le 29 mai, en lui annonçant la prise de cette ville. « Dieu me fait cette grâce, dit-il, que je n'ai point vu cette tuerie, parce que ce peu de travail et de fatigues, depuis sept ou huit jours de ce siége, m'avait contraint de garder le lit, le jour du malheur de ces misérables. » Nous relevons ce fait, afin de montrer que les panégyristes du cardinal ne sont pas plus véridiques que ses détracteurs.

Le duc de Rohan, chef des protestants, après avoir épuisé toutes les ressources du parti, demanda la paix. Elle lui fut accordée le 27 juin. Le roi pardonnait le passé, laissait aux vaincus la liberté de conscience, mais les fortifications de toutes les villes où ils se trouvaient en plus grand nombre que les catholiques devaient être détruites.

Le duc de Rohan s'obligeait à sortir de France, et à n'y revenir qu'avec la permission du roi. Après la pacification, le roi retourna à Paris, et le cardinal resta en Languedoc pour faire raser les fortifications des villes protestantes. Tous les Mémoires s'accordent à dire qu'en faisant exécuter cette convention, qui devait déplaire aux habitants, il sut se concilier les esprits par ses manières affables. On remarqua même

qu'à Montauban les ministres allèrent le complimenter au nom du consistoire, et que le cardinal leur répondit « qu'en France ce n'était pas la coutume de les recevoir comme corps d'église, en quelque lieu et quelque occasion que ce fût, mais qu'il les recevait comme gens qui faisaient profession des lettres; qu'en cette qualité, ils seraient toujours les bienvenus, et qu'il tâcherait de leur témoigner, dans les rencontres, que la diversité de religion ne l'empêcherait jamais de leur rendre toutes sortes de bons offices, ne faisant point de différence entre les sujets, que par la fidélité, laquelle, comme il espérait, se trouvant désormais égale aux uns et aux autres, il les assisterait tous également et avec une même affection. »

Pendant l'expédition d'Italie, Marie de Médicis, chargée de la régence, avait fait arrêter et enfermer, à Vincennes, Marie de Gonzagues, sous prétexte que Monsieur avait l'intention de l'enlever. Louis, aussi opposé que sa mère au mariage du duc d'Orléans, voulait que la princesse allât rejoindre le duc de Nevers à Mantoue; mais son intention n'était pas qu'on lui fît essuyer de mauvais traitements, et il eut beaucoup d'humeur lorsqu'il apprit ce que la reine-mère avait fait sans le consulter. Cependant il ne témoigna pas d'abord son mécontentement, et ce ne fut qu'après être arrivé à Paris qu'il fit mettre la princesse en liberté. Marie de Médicis, qui jusqu'alors avait vu le roi soumis à ses volontés, se crut offensée par cet acte de justice; et elle reconnut, avec dépit, que le cardinal avait plus d'empire qu'elle sur l'esprit de son fils.

En effet, Louis n'avait agi que d'après les conseils du cardinal, dont la politique est facile à expliquer. Monsieur, auquel on n'avait laissé ni le commandement du siége de la Rochelle, ni celui de l'expédition d'Italie, s'était de nouveau déclaré contre le ministre. Il aurait pu se rendre redoutable, s'il s'était réuni à la reine, sa mère. Richelieu fut servi par les circonstances, et il sut en profiter. L'amour de Monsieur pour la fille du duc de Nevers, son refus formel d'épouser une princesse de Toscane, indisposèrent contre lui Marie de Médicis, qui l'exaspéra à son tour en faisant arrêter la princesse en prison pendant deux mois, afin d'aigrir les ressentiments de Monsieur contre la reine-mère et même contre le roi, et de rendre les rapprochements plus difficiles. D'un autre côté, la liberté, rendue à une princesse que Marie de Médicis avait pris sur elle de faire arrêter, montrait au peuple et aux grands que le roi n'était plus gouverné par sa mère.

Lorsque le roi fut de retour à Paris, le duc d'Orléans évita de le voir, partit pour Joinville, et menaça de se retirer en Flandre, s'il n'obtenait pas pleine et entière satisfaction.

L'autorité royale était trop bien affermie pour que l'on pût craindre quelques efforts des mécontents en faveur de ce prince; on lui répondit qu'il devait d'abord revenir à la cour, et y faire ses demandes d'une manière plus soumise. La reine-mère sentit alors la faute qu'elle avait faite, et elle essaya de la réparer en sollicitant pour Monsieur quelque grâce en dédommagement du mariage auquel on le forçait de renoncer; mais elle ne put rien obtenir. Le duc d'Orléans, se voyant méprisé, passa dans les états du duc de Lorraine, publia un manifeste contre le cardinal, qu'il appelait *le maire du palais de ce temps*. Il mit, à son retour, des conditions qu'il aurait à peine pu exiger s'il eût été à la tête d'une armée victorieuse.

Le cardinal était resté en Languedoc jusqu'au départ du duc d'Orléans pour la Lorraine; il avait tout dirigé sans paraître prendre aucune part aux affaires de ce prince, dont l'odieux retomba sur la reine-mère. Cependant il ne voulut point pousser les choses aux dernières extrémités, et il fit accorder une légère augmentation d'apanage à Monsieur, qui alla résider à Orléans. De pareils arrangements étaient loin de satisfaire Marie de Médicis; il y eut plusieurs discussions très-vives entre elle et le cardinal, mais le roi intervint; et, loin de pouvoir perdre son ennemi, elle fut obligée de prêter son nom aux nouvelles faveurs qui lui furent accordées. Richelieu, depuis longtemps, exerçait, dans toute son étendue, les fonctions de principal ministre : le roi l'avait qualifié ainsi dans plusieurs déclarations; mais ce titre ne lui fut conféré que le 21 novembre 1629. Les lettres-patentes portent que le roi, ayant l'intention de réformer son conseil, n'a cru devoir faire aucun choix avant d'avoir donné au cardinal le rang et la place que sa condition et ses vertus requièrent. On rappelle les services qu'il a rendus devant La Rochelle, en Italie et en Languedoc; on fait remarquer que sa modestie l'a seule empêché d'en recevoir encore la récompense, et, de l'avis de la reine-mère, il est nommé conseiller dans les conseils du roi, et principal ministre d'état. Le mois suivant, par lettres patentes du 24 décembre, le roi le fit son lieutenant-général représentant sa personne pour l'expédition qu'on projetait en Italie. Il était investi de toute l'autorité royale dans les provinces françaises et étrangères où se trouverait l'armée; les officiers civils et militaires devaient également lui obéir; enfin il avait le droit de recevoir les ambassadeurs, et de signer les trèves et les traités qu'il croirait utiles au bien de l'état.

Cette nouvelle expédition, dont le cardinal était chargé en Italie, avait pour objet de s'opposer aux entreprises de l'Espagne et de l'empereur, qui attaquaient de nouveau le duc de Mantoue, et de forcer le duc de Savoie à exécuter le traité de Suze. Le ministre ne se croyait pas pris au dépourvu; non-seulement il avait réuni une armée en Dauphiné, mais, par un traité signé avec la Bavière, il s'était ménagé au besoin les moyens de faire faire une diversion contre l'empereur. Il partit de Paris le 29 décembre, ayant à l'une des portières de son carrosse le cardinal de la Valette et le duc de Montmorency, à l'autre, les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre. Cent gentilhommes l'accompagnèrent jusqu'à plus d'une lieue de la ville; il continua sa route avec sa garde ordinaire et huit compagnies des gardes, que le roi lui avait données pour escorte. Richelieu arriva à Lyon le 18 janvier 1630. Peu de jours après, le prince de Piémont, fils du duc de Savoie, lui fit proposer, au pont de Beauvoisin, une entrevue, qu'il refusa, afin d'éviter les négociations inutiles, et de mettre le duc dans la nécessité de se déclarer sur-le-champ pour ou contre la France. N'ayant reçu que des réponses évasives aux demandes formelles qu'il faisait faire, il pénétra dans le Piémont, y fit des progrès rapides, et se rendit maître de Pignerol le 21 mars 1630. Connaissant toute l'importance de cette place, il ne perdit pas un instant pour la mettre sur un pied respectable de défense. On ravitailla Casal; mais les forces supérieures de l'ennemi et la difficulté des passages ne permirent pas de porter des secours au duc de Mantoue, dont la position devenait chaque jour plus critique.

Cependant le roi s'était rendu à Lyon, avec toute la cour, dans les premiers jours de mai; Richelieu avait lui-même provoqué le voyage, d'après une lettre du cardinal de La Valette, qui l'informait des progrès que ses ennemis faisaient auprès du prince. En effet la reine, profitant de l'absence du ministre, commençait à reprendre sur son fils l'ascendant qu'elle avait perdu. Ne pouvant empêcher le roi de partir, elle refusa, pour le suivre, la régence, qu'elle avait eue pendant les autres voyages de son fils. Louis se mit en route pour l'armée; le cardinal alla au-devant de lui jusqu'à Grenoble, où l'on régla les opérations ultérieures de la campagne; il fut décidé que l'on ferait la conquête de Savoie afin de contrebalancer les avantages que les impériaux et les Espagnols obtenaient dans les états du duc de Mantoue, où l'armée française ne pouvait pas pénétrer. Quoique cette résolution dût choquer Marie de Médicis, qui avait à cœur les intérêts du duc de Savoie, Richelieu partit pour Lyon, afin de saluer les deux reines. Les Mémoires du temps remarquent qu'il fit toutes les soumissions à la reine-mère; que cette princesse ne lui témoigna aucun ressentiment; qu'elle ne se plaignit point de ses projets contre la Savoie, et qu'elle l'exhorta seulement à conclure la paix aussitôt qu'on pourrait le faire avec honneur. Richelieu alla ensuite rejoindre le roi. Ce fut alors que parut, pour la première fois, à la cour de France, le fameux Jules Mazarin. Il était chargé de traiter, de la part du duc de Savoie; sa négociation échoua, et la Savoie fut conquise sans obstacle.

Louis retourna à Lyon, dans les premiers jours du mois d'août, et y tomba dangereusement malade. Les deux reines ne le quittèrent pas un seul instant; mais, en lui rendant les plus tendres soins, elles cherchaient à perdre le cardinal dans son esprit. On dit que Louis, naturellement faible et affaibli encore par la maladie, céda à leurs instances, et promit de sacrifier son ministre, aussitôt que la paix serait conclue. Tel fut, du moins, le bruit répandu à la cour, ainsi que le rapporte Vittorio Siri, d'après le témoignage des contemporains. Mais un autre danger plus réel menaçait le cardinal : la maladie du roi avait pris un caractère plus alarmant, et on désespérait de sa vie. Déjà la reine-mère avait expédié un courrier à Monsieur pour l'engager à se rendre auprès d'elle en toute diligence. Elle considérait la mort du roi comme prochaine, et ne croyait avoir à s'occuper que des moyens d'exercer l'autorité sous le nom du duc d'Orléans, qui allait monter sur le trône.

Aussitôt qu'il avait appris la maladie du roi, Richelieu était venu à Lyon, afin de juger par lui-même de l'état des choses, et de pouvoir, quel que fût l'événement, se soustraire à la vengeance de ses ennemis. Parmi eux, on comptait, outre les deux reines, la princesse de Conti, la duchesse d'Elbeuf, les deux Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde-des-sceaux, le maréchal de Bassompierre, la duchesse de Lesdiguières, la comtesse de Fargis, etc. La chute du cardinal leur paraissait inévitable, et déjà ils discutaient ce qu'ils feraient de lui lorsqu'ils se seraient emparés du pouvoir. On rapporte qu'il y eut une grande assemblée à ce sujet chez madame de Fargis, que le cardinal, placé dans un appartement voisin, entendit tout, au moyen d'une sarbacane, et que chacun subit plus tard le traitement qu'il avait voulu faire éprouver au ministre.

Mais le rétablissement inattendu de la santé du roi déconcerta tous les projets des

ennemis de Richelieu. La reine-mère elle-même, malgré les promesses qu'elle avait arrachées à son fils, n'était pas sans inquiétude. Elle craignait que le ministre, auquel elle n'avait pu dérober la connaissance de ses démarches à l'égard du duc d'Orléans, ne s'en fît des armes contre elle auprès d'un monarque jaloux et défiant.

Elle se prêta volontiers aux désirs du roi, lorsqu'il l'engagea à se réconcilier avec le cardinal. Celui-ci, encore ému du danger qu'il venait de courir, et n'ayant pas pu préparer la perte de son ennemie, se trouva trop heureux de saisir le moment de bienveillance apparente de la reine-mère; il s'humilia devant elle, rappela tous les bienfaits dont elle l'avait comblé, protesta de la fidélité de sa reconnaissance, et s'engagea à ne se conduire désormais que par ses avis. Marie, de son côté, promit de lui rendre ses bonnes grâces. Le roi ne douta pas que la réconciliation ne fût sincère; il voulut que le cardinal célébrât lui-même la messe, communiât la reine-mère, et que tous deux jurassent, sur l'hostie, un entier oubli du passé. Cette cérémonie, rapportée par plusieurs Mémoires du temps, eut lieu le jour de la Toussaint.

Ces intrigues de cour avaient obligé le cardinal à quitter subitement l'armée au moment où sa présence y aurait été le plus utile pour tirer parti des avantages qu'on avait remportés. Cependant son départ n'empêcha pas de suivre les négociations qui étaient entamées déjà depuis quelque temps. La paix fut signée à Ratisbonne, le 13 octobre; quoique cette nouvelle eût été apportée en Italie, le 20, il y aurait eu une bataille le 26, sans le courage de Mazarin, qui, au péril de sa vie, alla plusieurs fois d'une armée à l'autre au moment où l'action allait s'engager, et parvint à empêcher l'effusion du sang. A peine le roi avait-il été rétabli, qu'il voulut quitter Lyon, et retourner dans sa capitale. Toute la cour le suivit; les Mémoires du temps remarquent que la reine-mère et le cardinal s'embarquèrent à Roanne, dans le même bâteau; que Richelieu, fut gai, attentif, prévenant pour elle, et elle pleine de bienveillance pour lui; que leurs partisans se traitèrent comme s'il n'y eût jamais eu de sujet de discorde entre eux, et qu'une vive gaîté régna pendant tout le voyage.

Il est permis de croire que cette bonne intelligence était plus apparente que réelle, mais, en la supposant véritable, le roi la rompit par une indiscrétion. On trouve le passage suivant dans une espèce de journal, rédigé par Richelieu lui-même, et qui a été imprimé en 1649. « Le roi découvrit au cardinal, à Auxerre (en revenant de Lyon à Paris), tout ce que la reine-mère lui avait dit contre lui de plus diabolique, et les inventions dont elle s'était voulu servir pour le persuader. » Les inventions, suivant quelques Mémoires, étaient que Richelieu voulait ôter la couronne à Louis, pour la donner au comte de Soissons, avec lequel il s'était réconcilié, et qui devait épouser madame de Combalet, sa nièce, devenue veuve depuis quelque temps. Non-seulement le ministre se justifia de cette absurde accusation, mais il inspira au roi des craintes beaucoup plus fondées contre Marie de Médicis. Il retraça la conduite de la reine-mère, montra qu'elle avait été toujours prête à tout sacrifier pour satisfaire son insatiable ambition, insista sur sa prédilection marquée en faveur de Monsieur, qu'elle comptait tellement de voir monter sur le trône, que chaque jour elle consultait les astrologues à ce sujet.

Ces discours du cardinal firent une profonde impression dans l'esprit du monarque, qui fut convaincu que Richelieu seul pouvait le préserver des dangers dont il était menacé. Le cardinal d'ailleurs mettait tout en usage pour rendre ses services indispensables. La cour venait d'arriver à Paris, lorsqu'on y reçut la nouvelle de la signature du traité de Ratisbonne. Richelieu craignit que Marie de Médicis ne sommât son fils de remplir la promesse qu'il lui avait faite à Lyon, et que le roi, se trouvant en paix avec toutes les puissances, crût pouvoir se passer de son ministre.

Il prétendit donc que Léon Brulard et le père Joseph, qui avaient été chargés de négocier, avaient outrepassé leurs pouvoirs, fit partager cette opinion au roi, et parut disposé à continuer la guerre. Il fut alors impossible à Marie de Médicis de se contenir davantage; elle voyait tous ses projets déconcertés, toutes ses espérances déçues. Si on reprenait les hostilités, le ministre, redevenu nécessaire, était plus puissant que jamais; le roi le suivait à l'armée, et se livrait entièrement entre ses mains. Monsieur n'était pas moins animé qu'elle. Richelieu l'ayant rencontré au Luxembourg et s'étant avancé pour le saluer, ce prince lui tourna le dos, en lui lançant un regard de colère et de mépris. Le cardinal alla se plaindre à la reine-mère, qui lui répondit sèchement que Monsieur l'avait traité comme il le méritait. Le roi, instruit de ce double affront, déclara à Marie de Médicis que le bien de l'état exigeait impérieusement que le cardinal restât au ministère. Il ajouta que, si elle avait été offensée par le ministre, elle devait se souvenir que lui-même avait autrefois pardonné à Richelieu, lorsqu'elle l'en avait prié, et qu'elle ne pouvait le refuser quand il demandait à son tour qu'elle pardonnât au cardinal. La reine-mère n'osa pas résister; il fut convenu que le lendemain, 11 novembre, le cardinal se rendrait au Luxembourg avec Mme de Combalet, et, qu'en présence du roi, Marie de Médicis leur déclarerait, à l'un et à l'autre, qu'elle n'avait plus de haine contre eux. Elle n'avait pris qu'à regret cet engagement; ses confidents lui persuadèrent que, si elle profitait de l'entrevue pour faire un éclat tel que le roi fût obligé de se déclarer contre sa mère ou contre son ministre, leur ennemi serait nécessairement sacrifié. Marie de Médicis suivit ce conseil, qui flattait à la fois sa haine et son ambition. A l'heure fixée pour l'entrevue, elle fit d'abord appeler Mme de Combalet, qui se jeta à ses pieds pour la remercier de la grâce qu'elle lui accordait. La reine la repoussa durement, en lui adressant les paroles les plus injurieuses, et la chassa de sa présence. Le cardinal, qui attendait dans une pièce voisine, vit sortir sa nièce toute en larmes; introduit à à son tour, Marie de Médicis vint à lui le visage enflammé de colère, lui dit qu'il était le plus fourbe, le plus ingrat, le plus méchant homme du royaume. Elle le traita de perturbateur du repos public, et l'accusa de vouloir détrôner le roi. Louis essaya de la calmer et de justifier le cardinal; voyant que la reine s'animait de plus en plus, il ordonna à Richelieu de se retirer. Il tenta de nouveau, mais sans succès, d'apaiser sa mère, qui redoubla d'instances, et obtint de lui, dit-on, que le ministre serait renvoyé.

Les Mémoires du temps varient sur les détails de cette scène extraordinaire. Quelques-uns prétendent qu'il n'y avait pas d'entrevue réglée à l'avance; que le cardinal, quoique l'entrée lui eût été interdite, s'introduisit par une porte dérobée dans le ca-

binet de la reine-mère où était le roi, et où il savait que la princesse devait faire un dernier effort contre lui ; que Marie de Médicis, outrée de son audace, lui fit les reproches les plus sanglants ; que Richelieu répondit de la manière la plus soumise ; que voyant ses excuses rejetées avec emportement par la reine, il demanda au roi la permission de quitter le ministère, et que ce prince la lui accorda en lui disant de se retirer.

Quelques autres, en adoptant une partie de ces circonstances, ajoutent que la scène était concertée entre le roi et le cardinal. De quelque manière que les choses se soient passées, il est certain que Marie de Médicis crut avoir obtenu ce qu'elle désirait ; qu'elle s'empressa de l'annoncer à ses partisans, et qu'elle agit comme si la disgrâce de Richelieu eût été irrévocable. Le bruit s'en répandit bientôt dans Paris, et le palais du Luxembourg pouvait à peine contenir la foule des courtisans qui allaient féliciter la reine-mère. Richelieu, par sa conduite, confirmait lui-même la nouvelle de sa chute. Il faisait en toute hâte brûler ses papiers, emballer ses effets les plus précieux, préparer ses équipages.

Il annonçait l'intention de partir le plutôt possible pour le Brouage, et de s'embarquer s'il y était forcé par l'acharnement de ses ennemis. Plusieurs historiens prétendent qu'il se considérait effectivement comme perdu sans ressources ; qu'il ne songeait qu'à mettre sa personne et ses trésors en sûreté par une prompte fuite ; que le cardinal de La Valette le pressait en vain de faire encore une tentative auprès du roi, et qu'il ne s'y décida qu'après avoir reçu un message de Saint-Simon, qui lui annonçait les bonnes dispositions du monarque.

Louis sortit du Luxembourg, très-irrité de ce que sa mère lui avait manqué de parole. Il demanda à Saint-Simon, qui l'avait accompagné, ce qu'il pensait de tout ce qu'il venait d'entendre. Saint-Simon lui répondit qu'il croyait être dans l'autre monde ; mais qu'enfin, le roi était le maître. « Oui, je le suis, répliqua le monarque, et je le ferai voir. » Il s'arrêta quelques instants à l'hôtel des ambassadeurs, pour se remettre de l'extrême agitation où il était ; il se plaignit encore avec amertume des procédés de Marie de Médicis ; puis se décida à partir pour Versailles, et fit dire au cardinal d'aller l'y rejoindre sur-le-champ.

Richelieu y arriva presqu'en même temps que le garde-des-sceaux Marillac, qui avait été également appelé, et qui se croyait mandé pour être installé comme premier ministre. Pendant que celui-ci donnait des ordres aux fourriers pour se faire préparer un logement dans le château, le cardinal fut introduit sous prétexte de prendre congé du roi, et il ne paraît pas que sa présence ait inspiré le moindre soupçon à Marillac. Après avoir remercié le roi, il lui dit qu'il ne pouvait demeurer à la cour sans devenir la cause d'une division scandaleuse entre le fils et la mère ; et il demanda la permis- d'aller pleurer dans la solitude, le malheur qu'il avait eu de déplaire à sa protectrice. Le prince lui ordonna de demeurer, lui promit de le protéger contre tous ses ennemis, quels qu'ils fussent, ajoutant qu'il connaissait ceux qui avaient donné de mauvais conseils à Marie de Médicis, et qu'il en serait question. Cette scène eut lieu en présence d'un assez grand nombre de courtisans. On dit que Richelieu avait eu d'abord une audience secrète qui lui avait été ménagée par Saint-Simon ; qu'il y reprit son ascen-

dant sur le monarque, si toutefois il l'avait perdu, et que l'on y concerta les moyens de rendre son triomphe plus éclatant.

La journée où se passèrent ces événements, fut appelée *la journée des dupes.* Soit que l'on adopte l'opinion de ceux qui prétendent que tout était convenu d'avance entre le roi et le cardinal, pour humilier la reine-mère et la priver de ses confidents, soit que l'on pense avec d'autres, que le roi consentit réellement à sacrifier son ministre, et qu'un court entretien suffit à celui-ci pour redevenir plus puissant que jamais, il faut reconnaître la supériorité de Richelieu dans les intrigues de cour comme dans la direction des affaires de l'État. Ses ennemis s'étaient désignés et livrés eux-mêmes à sa vengeance, en se couvrant d'un tel ridicule qu'ils n'inspiraient plus aucun intérêt.

On s'est étonné avec raison que la reine-mère, qui connaissait l'esprit faible et vacillant de son fils, ne l'ait pas suivi, après avoir obtenu une vaine promesse facile à révoquer, et qu'elle n'ait pensé qu'à jouir de son triomphe au lieu de l'assurer. Nous n'entreprendrons ni d'excuser, ni de justifier sa conduite. Nous remarquerons seulement que dans cette intrigue, comme dans la plupart de celles qui agitent les cours, il y a des ressorts secrets dont le mystère n'est jamais bien éclairci.

Les mémoires contemporains ne sont presque d'aucun secours pour découvrir la vérité ; chaque auteur rapporte les bruits répandus dans le parti auquel il a appartenu, et s'il a été en position de jouer un rôle, c'est ordinairement lui seul qui a tout prévu, tout conclu, tout fait. Cette remarque, sur laquelle nous reviendrons plus d'une fois dans la suite de notre travail, s'applique à la journée des Dupes. Saint-Simon, favori du roi, ne l'a point quitté pendant toute cette journée : son récit devrait donc présenter les faits dans leur plus rigoureuse exactitude ; mais, cédant à cette manie si naturelle aux hommes, de vouloir paraître avoir été les principaux moteurs d'un grand événement, les détails qu'il donne sont trop souvent dénués de vraisemblance, et marquent trop l'intention de se faire valoir aux dépens du cardinal, dont il eut à se plaindre plus tard, pour qu'on puisse y ajouter foi. Nous avons rempli notre tâche, en indiquant les opinions diverses des contemporains; et, sans chercher à concilier des faits contradictoires, rapportés avec une égale assurance, nous allons en dire les résultats.

Marie de Médicis, fière de son triomphe, en jouissait avec ivresse. Elle donna à une de ses favorites la charge de M[me] de Combalet, qui était sa dame d'atour; elle ôta le commandement de ses gardes à La Milleraye, beau-frère du cardinal, reçut les félicitations des courtisans, et leur promit les places occupées par les amis de Richelieu. Déjà elle avait formé un nouveau ministère composé de ses créatures, et se vantait hautement de gouverner sous le nom de son fils, lorsque Brienne vint lui annoncer, de la part du roi, que Richelieu restait à la tête des affaires.

Soudain tous les courtisans disparurent, et Marie de Médicis se trouva presque seule au Luxembourg, où, quelques instants auparavant, elle avait vu tout ce qu'il y avait de plus considérable en France. Ses ennemis même conviennent qu'elle soutint avec une grande fermeté ce revers de fortune, d'autant plus accablant qu'il était inattendu. Décidée à ne pas fléchir devant le ministre, elle prenait plaisir à le braver et à

manifester hautement la haine qu'elle lui portait ; elle se promettait de renouveler sans cesse ses attaques, sous lesquelles il devait finir par succomber ; mais elle se flattait de vaines espérances, et elle allait courir à sa perte en cherchant à se venger. Le roi était convaincu que sa mère avait le projet de le remettre en tutelle, et peut-être ensuite, de le dépouiller de la couronne pour la donner au duc d'Orléans. Il voyait dans Richelieu le seul homme qui pût réprimer l'ambition de Marie de Médicis ; et, plus elle paraissait acharnée contre le ministre, plus il croyait avoir intérêt à le soutenir. La reine-mère l'avait elle-même confirmé dans cette opinion par des discours imprudents, le jour où elle pensa avoir obtenu la disgrâce du cardinal, discours qui furent rapportés au monarque, et probablement envenimés.

Marie de Médicis avait d'abord déclaré qu'elle mourrait plutôt que de voir le cardinal, même au conseil qui se réunissait ordinairement au Luxembourg ; mais le roi lui ayant répondu avec fermeté qu'il maintiendrait son ministre jusqu'à la mort, elle craignit que le conseil ne se tînt sans elle, ce qui l'aurait entièrement éloignée des affaires. Elle fut donc obligée de revenir sur sa résolution ; elle consentit à se trouver avec Richelieu au conseil, pourvu que ce fût chez la reine régnante, ne pouvant se décider, disait-elle, à le recevoir au Luxembourg. Elle essaya de faire valoir cet acte de condescendance, et d'y mettre des conditions qui furent rejetées. Elle demanda en vain la liberté du garde-des-sceaux Marillac, qui avait été arrêté au moment où il s'attendait à recevoir le brevet de premier ministre, et celle du maréchal de Marillac, que Richelieu avait aussi fait arrêter à l'armée d'Italie ; on ne voulut lui donner aucune assurance pour ses partisans. On refusa même de lui promettre que Monsieur n'aurait pas la permission de se marier sans son consentement. Mais, au milieu des mortifications dont elle était abreuvée, rien ne lui fut plus sensible que la réconciliation du duc d'Orléans avec le cardinal. Ce prince, sur lequel elle fondait une grande partie de ses espérances, était allé chez le ministre, lui avait dit qu'il pouvait compter sur son amitié et sur sa protection, et qu'il voulait, à l'avenir, l'aimer autant qu'il l'avait haï.

Trois jours après avoir assisté au conseil avec le ministre (le 26 décembre), elle le fit appeler au Luxembourg. Les détails de cette entrevue que le roi avait exigée, et à laquelle était présent le père Suffren, confesseur de la reine-mère, se trouvent dans le journal de Richelieu. En le voyant entrer, la princesse fondit en larmes, le ministre et le confesseur se mirent ensuite à pleurer ; elle voulut faire asseoir Richelieu, qui lui répondit qu'il ne méritait pas une telle faveur, puisqu'il avait eu le malheur d'encourir sa disgrâce. Marie parla de ce qui s'était passé, assura qu'elle n'avait jamais eu le dessein de l'éloigner des affaires, mais seulement de sa maison. Le cardinal lui ayant rappelé qu'elle avait dit publiquement qu'il fallait qu'elle ou lui sortissent de la cour, le P. Suffren fit observer que ce n'était qu'un mot échappé dans un moment de colère. Richelieu prit la parole, justifia sa conduite avec la reine-mère, puis ajouta : « qu'il désirerait toute sa vie être remis en son esprit comme il avait été ; mais qu'il osait bien lui dire que l'ayant servie quatorze ans comme il avait fait, il connaissait trop bien son humeur pour oser, avec raison, espérer ce qu'il devait toujours souhaiter par respect. » Il y eut quelques discussions sur les projets relatifs au mariage du

duc d'Orléans, et la reine congédia le ministre en lui disant qu'elle se comporterait avec lui comme il se gouvernerait avec elle.

Ce qui se passa dans cette conférence n'était pas de nature à amener une réconciliation entre la plus ambitieuse des reines, dépouillée du pouvoir par l'homme qu'elle avait élevé, et un ministre non moins ambitieux, qui ne pouvait se maintenir que par la ruine de sa protectrice. Leur haine réciproque était d'autant plus envenimée qu'elle succédait à une ancienne amitié; et s'il y eut une apparence de modération dans les discours, c'est qu'on cherchait à se tromper de part et d'autre pour se porter des coups plus assurés.

L'accommodement de Monsieur avec le cardinal mettait la reine-mère dans l'impossibilité de rien entreprendre. Elle vint facilement à bout de rompre avec un prince aussi peu ferme dans ses résolutions que le duc d'Orléans; et, pour prévenir un nouveau changement, elle crut prudent de l'éloigner de Paris. Il fut donc convenu que Monsieur quitterait la cour, et irait dans les provinces essayer de s'y faire un parti. Marie de Médicis devait rester à Paris, et saisir l'instant favorable pour agir de son côté. Avant de partir, Monsieur alla chez le cardinal (30 janvier), et lui dit « Vous trouverez bien étrange ce qui m'amène ici. Tandis que j'ai pensé que vous me serviriez, je vous ai bien voulu aimer. Maintenant je vois que vous manquez à tout ce que vous m'avez promis; je viens vous retirer la parole que je vous ai donnée de vous affectionner. »

Richelieu demanda inutilement quelles étaient les promesses qu'il n'avait pas remplies; le prince déclara qu'il partait pour Orléans, et que si on le pressait il saurait bien se défendre.

Cette rupture, sur laquelle Marie de Médicis avait compté pour se donner de l'importance et pour embarrasser le cardinal, produisit un effet absolument contraire. On voit par le journal de Richelieu, qu'il était informé, pour ainsi dire à chaque heure, de tous les détails des négociations qui avaient lieu entre les agents de la reine-mère et ceux du duc d'Orléans. Il ne chercha pas à les entraver, parce qu'elles servaient à l'exécution de ses desseins. Lorsque Monsieur s'était réconcilié avec lui, il avait fait accorder de grands avantages à ses favoris, et leur en avait fait promettre de plus grands encore. Le roi devait donc être convaincu qu'il était impossible de rassasier leur avidité, et de contenter son frère. Le cardinal savait d'ailleurs que le duc d'Orléans, qui aurait pu le gêner à la cour, n'était nullement redoutable dans les provinces. Cependant, quand il apprit au roi son départ, il manifesta de grandes inquiétudes. Louis se crut obligé de le rassurer par une démarche publique; il alla chez le ministre, et lui promit de déployer toute l'autorité royale contre ses ennemis.

Le roi alla aussi trouver Marie de Médicis, qui parut étonnée du parti que Monsieur avait pris, et déclara n'en avoir eu aucune connaissance. Richelieu dévoila alors à son maître tous les détails de la négociation, lui prouva que la reine-mère avait dirigé cette intrigue de concert avec des agents de la maison d'Autriche, et que, pour fournir au duc d'Orléans les moyens d'exciter des troubles dans les provinces, elle lui avait remis, avant son départ, toutes les pierreries de Madame, qu'elle avait eues en dépôt depuis la mort de cette princesse. Louis ne put plus douter des projets de sa

mère, qui sacrifiait ainsi la tranquillité du royaume à sa vengeance et à son ambition.

Ce n'était plus le ministre, mais lui-même qu'elle attaquait. Dès-lors, il ne pouvait plus voir en elle qu'une ennemie. Ce n'était point encore assez pour le cardinal, qui ne croyait pas son autorité affermie, tant que cette princesse ne serait pas renvoyée du royaume.

Louis avait déjà exilé sa mère après la mort du maréchal d'Ancre ; mais ce moyen, loin d'empêcher les troubles, avait allumé la guerre civile ; et d'ailleurs, il répugnait d'en venir une seconde fois à de pareilles extrémités. Il aurait voulu que Marie de Médicis fût mise dans l'impossibilité de former de nouvelles intrigues, et qu'elle se réconciliât avec le ministre. Le mauvais succès de toutes les tentatives qu'il avait faites jusqu'alors ne l'empêcha pas d'essayer un dernier effort ; mais le caractère altier et vindicatif de la reine ne lui permettait pas de dissimuler sa haine, et l'intérêt du ministre s'opposait à un accommodement qui lui aurait laissé sans cesse de nouveaux dangers à redouter.

Louis n'ayant pu réussir, on proposa à la reine de se retirer pendant quelque temps à Moulins. La princesse prétendit que cette proposition cachait un piége ; qu'une fois éloignée de la cour, on la ferait enlever et conduire à Florence. On lui demanda une promesse écrite de ne rien entreprendre contre la sûreté de l'État, et de ne donner aucune protection à ceux qui auraient encouru la disgrâce du roi. L'expérience lui avait appris que les ennemis du cardinal étaient considérés comme ennemis du monarque ; elle ne pouvait donc signer cette promesse, par laquelle elle aurait consenti à voir sacrifier ses partisans sans les secourir.

Ses refus étaient interprétés par le cardinal, et lui donnaient plus de facilité pour démontrer au roi qu'il devenait indispensable de prendre une grande détermination à l'égard de Marie de Médicis. Comme il était casuiste au besoin, il avait fait adopter au prince cette maxime : que *la* consciencee l'obligeait, en toutes sortes d'occasions, à préférer le bien de l'État au contentement de sa mère. Marie de Médicis, que la haine aveuglait, ne le secondait que trop par sa conduite imprudente. Dans l'espoir de nuire au ministre, elle divulguait les plus secrètes délibérations du conseil, mettait sur pied tous ses partisans pour faire déjouer les projets qui y avaient été arrêtés ; et comme le roi était informé de ses indiscrétions et de ses intrigues, elle hâtait elle-même le moment de sa perte.

La crise approchait, elle était inévitable ; mais il y avait encore un grand obstacle à surmonter : Marie avait refusé formellement de s'éloigner ; il fallait donc en venir à un acte de violence, et Richelieu n'osait l'entreprendre à Paris, où le peuple pouvait se déclarer pour la mère du roi contre le ministre. Le cardinal emmena le roi à Compiègne, certain que la reine-mère, qui avait déclaré ne plus vouloir laisser éloigner son fils d'elle, ne tarderait pas à le suivre dans cette ville. La princesse tomba dans le piége, et elle arriva à Compiègne le 17 février. Maître enfin de sa proie, Richelieu fit convoquer, par le roi, un conseil secret pour décider du sort de la reine-mère. Ce conseil n'était composé que de ses créatures. Il refusa d'abord d'y donner son avis, sous prétexte qu'il était personnellement intéressé à la chose. Mais le roi lui ayant ordonné

de parler, il prononça un discours dont on trouve la substance dans les *Mémoires secrets* de Vittorio Siri, et qui est un véritable chef-d'œuvre d'adresse et d'habileté. Il représenta que l'empereur, les rois d'Espagne et d'Angleterre et le duc de Savoie, jaloux de la gloire de Louis, et ne pouvant lui nuire par une guerre déclarée, cherchaient à se venger en troublant la prospérité du royaume par des intrigues secrètes; que des sommes considérables avaient été fournies par l'Espagne et par l'Angleterre, et qu'on n'attendait que les secours d'hommes promis par l'Allemagne pour éclater; que le duc de Lorraine et la faction de Guise favorisaient la faction, devenue déjà assez puissante pour enhardir les parlements à braver l'autorité royale; que les factieux n'avaient tant d'audace, que parce qu'ils se voyaient soutenus par les deux reines et par le duc d'Orléans; que Monsieur ne rentrerait jamais dans le devoir, tant qu'il pourrait compter sur l'appui de la reine-mère; que cette princesse serait redoutable tant qu'elle resterait à la cour et qu'on lui supposerait le pouvoir de renverser le ministre. Qu'au milieu de ces intrigues, il serait impossible de faire respecter la France au dehors et de maintenir l'ordre dans l'intérieur; que tout retard ne ferait qu'augmenter le mal en augmentant le nombre et la force des mécontents; qu'à la première maladie du roi, ils se rendraient maîtres de sa personne et de l'État, sans que ses fidèles serviteurs pussent le défendre, ni se soustraire à la vengeance de deux femmes dont la colère serait implacable; qu'il en serait de même au moindre revers; qu'il fallait donc agir sans perdre un seul instant: que les remèdes faibles irritaient les grands maux, tandis que les violents les guérissaient ou les ôtaient tout-à-fait; qu'il ne fallait pas y toucher, ou y appliquer le feu; qu'une paix solide avec la maison d'Autriche permettrait, à la vérité, d'employer toutes les forces de l'État contre les factieux; mais que jamais la paix ne serait solide tant qu'il y aurait des factions puissantes dans le royaume; qu'il était impossible de ramener Monsieur et de gagner ses conseillers, puisque l'on n'y avait pas réussi en leur accordant des avantages qui devaient passer leurs espérances; que l'on pouvait encore moins ramener la reine-mère, qui sortait d'un pays et d'une famille où l'on ne pardonnait jamais; qu'elle avait résisté aux prières du roi, violé les promesses les plus solennelles; qu'elle ne serait contente qu'après avoir exterminé tous ceux qu'elle haïssait, et envahi le pouvoir, n'importe à quel prix. Que l'on pouvait l'éloigner, lui, Richelieu, des affaires; qu'il fallait employer ce moyen sans hésiter, s'il était avantageux; qu'il le désirait lui-même, mais que son éloignement n'apaiserait point les factieux, qui ne désiraient sa chute que pour envahir l'autorité, et qui se croiraient autorisés par cet acte de faiblesse à tout entreprendre contre le gouvernement; que le dernier moyen serait d'éloigner Marie de Médicis pour un temps, et chasser d'auprès d'elle les factieux qui lui donnaient de mauvais conseils; que si on adoptait cet avis, il fallait l'exécuter avec tous les égards dus à la mère du roi, mais sans délai, et prendre ses mesures de manière à être sûr de réussir, parce que, si on commençait sans finir, on se perdrait irrévocablement. Qu'en proposant un aussi violent remède, il ne se dissimulait pas que tous ses maux dont il voulait garantir l'État allaient retomber sur lui seul; que s'il ne considérait que son propre intérêt, il ne donnerait pas un pareil conseil, qu'on croirait dicté par esprit de vengeance; qu'on ne manquerait pas de l'accuser de la plus noire

ingratitude envers sa protectrice ; qu'il deviendrait l'objet des plus mordantes satires, et qu'il aimerait mieux tomber sans reproche que de s'affermir par de tels moyens, mais qu'il devait préférer la sûreté du roi et l'honneur de la couronne à sa propre réputation ; qu'il suppliait donc le roi d'adopter ce parti, et de ne pas oublier qu'un chirurgien qui coupe un bras ne s'embarrasse point du sang qu'il fait répandre. Qu'alors il demanderait la permission de quitter le ministère, parce que les factions étant dissipées par un acte de rigueur inattendu, les ministres qui resteraient pourraient facilement maintenir la tranquillité dans le royaume. Il termina sa harangue en assurant que l'esprit de la reine-mère se calmerait d'autant plutôt, qu'elle se verrait hors d'état de nuire, et ne serait plus assiégée par ceux qui l'excitaient à la vengeance ; que ses confidents eux-mêmes, n'ayant plus d'appui, chercheraient à se réconcilier de bonne-foi avec la cour ; que les étrangers ne pouvant plus compter sur les intrigues des mécontents, seraient obligés, pour leur propre intérêt, de souscrire à une paix honorable ; qu'en peu de temps, tout prospérerait dans le royaume. Que si on rejetait cet avis, le désordre ne pourrait qu'augmenter ; mais que, dans tous les cas, il aurait satisfait à sa conscience, en découvrant la véritable cause du mal et le remède à y apporter.

Tous les membres du conseil applaudirent au discours de Richelieu ; mais ils s'élevèrent avec force contre sa proposition de quitter le ministère, où sa présence était indispensable pour la sûreté de l'État. Quant à l'objet principal de la délibération, il n'y eut rien de décidé ; le roi fut prié de donner tels ordres qu'il jugerait convenables, et chacun brigua à l'avance l'honneur de les exécuter.

Louis ne pouvait plus reculer ; il adopta un plan qui lui fut proposé par le cardinal, et qui, pour réussir, n'avait besoin que de promptitude et de secret. Il partit de Compiègne, au milieu de la nuit, avec toute la cour, laissant Marie de Médicis prisonnière dans le château, sous la garde du maréchal d'Estrées. A peine sorti de Compiègne, le cardinal réunit quelques troupes, et se dirigea sur Orléans, où était Monsieur. Il fut sur le point de se rendre maître de la personne de ce prince, qu'il amusait par des négociations, tandis que ses soldats approchaient de la ville et commençaient à la cerner. Monsieur se sauva avec peu de monde, et se réfugia en Bourgogne ; mais étant suivi de trop près par le cardinal, il fut obligé d'aller chercher en Franche-Comté un asile chez les Espagnols, et passa ensuite en Lorraine. Le roi accompagna le ministre dans cette expédition, et publia un édit par lequel tous ceux qui avaient suivi le duc d'Orléans étaient déclarés criminels de lèse-majesté. Cet édit fut enregistré sans difficulté au parlement de Dijon ; mais celui de Paris ayant donné un arrêt de partage, le ministre ramena promptement Louis dans la capitale. Le parlement eut ordre de se rendre en corps et à pied dans la galerie du Louvre. Le roi se fit apporter les registres, déchira lui-même la feuille où l'arrêt de partage était inscrit, et fit insérer à la place un arrêt du conseil, qui défendait au parlement de délibérer sur les édits concernant les affaires de l'État. Deux présidents aux enquêtes et un conseiller, qui avaient parlé avec chaleur lors de la délibération, furent interdits et exilés. Tels furent les premiers actes de Richelieu, quand il fut débarrassé de ceux qui pouvaient lui porter ombrage et balancer son crédit auprès du roi.

Cependant Marie de Médicis était à Compiègne, et le cardinal travaillait à la faire

sortir de France. Il essaya d'abord la voie des négociations, et, pour rendre la reine-mère moins difficile, il lui faisait successivement enlever ses confidents et ses serviteurs. La princesse de Conti avait été exilée une des premières; les duchesses d'Elbeuf, d'Ornano, madame de Fargis, furent bientôt après renvoyées; Bassompierre et Vautier furent mis à la Bastille, etc. Marie de Médicis rejetait toutes les propositions qui lui étaient faites; elle refusait même de quitter Compiègne pour aller résider dans une autre ville. Toute prisonnière qu'elle était, elle essayait encore de se rendre redoutable à son ennemi, soit en adressant au parlement des requêtes véhémentes et propres à enflammer les esprits, soit en cherchant à soulever ceux qui avaient à se plaindre du cardinal, ou qui étaient jaloux de sa puissance. Ces tentatives, qu'elle ne dissimulait pas, semblaient devoir la faire resserrer davantage à Compiègne : au contraire, on lui laissait chaque jour plus de liberté; on avait même fait sortir les soldats de la ville, on se contentait de garder les issues. La reine-mère, qui se flattait facilement, n'hésita pas à attribuer ces ménagements à la fermeté de sa conduite et à la crainte qu'elle inspirait. Ses affaires ne lui paraissaient pas désespérées; elle se souvenait que, jadis prisonnière à Blois, elle était parvenue à s'échapper, et avait forcé son fils à traiter avec elle. Déjà on lui offrait une retraite dans une place forte, si elle pouvait sortir de Compiègne. La comtesse de Moret, ancienne maîtresse de Henri IV, et dont le fils avait été proscrit comme partisan de Monsieur, dirigeait cette intrigue; elle avait épousé le jeune de Vardes, gouverneur de la Capelle, en survivance de son père. Secondée par quelques jeunes femmes, qui séduisirent quelques officiers, et par son mari, qui adoptait ou paraissait adopter ses projets, elle fit proposer à Marie de Médicis de se retirer dans cette place, dont elle lui répondait. La reine, avant de partir, aurait voulu concerter sa fuite avec les partisans qui lui restaient dans les provinces; mais on vint lui annoncer que le maréchal de Schomberg et Brézé étaient envoyés à Compiègne avec douze cents chevaux, qu'ils avaient ordre de l'enlever et de la conduire à un port de mer, où elle serait embarquée pour Florence. Elle se considère comme perdue, si elle ne fuit avant leur arrivée. Elle s'échappe à dix heures du soir, accompagnée d'un seul gentilhomme; une voiture et une escorte l'attendaient à trois cents pas de Choisy, sur un bac, sans éprouver aucune résistance; elle trouva des relais disposés sur toute la route; tout semble favoriser sa marche; elle approche de la Capelle, croit toucher au terme de ses malheurs, lorsqu'on vint lui annoncer qu'elle ne sera point reçue dans la place. Le vieux marquis de Vardes y était arrivé, depuis quelques heures, avec des ordres du roi; il avait fait arrêter son fils, et chasser de la ville les femmes qui avaient pris part au complot. Elles ne savaient où porter leurs pas, et la reine n'était pas moins embarrassée qu'elles. Retourner à Compiègne, c'était se remettre entre les mains de ses ennemis, qui pouvaient la faire enfermer dans un château-fort; il n'y avait aucun espoir de fléchir le vieux marquis de Vardes, aucun moyen de le forcer à ouvrir ses portes; on se trouvait près de la Flandre espagnole, il fallut s'y retirer.

La reine-mère, réduite à sortir ainsi du royaume, au moment où elle s'y attendait le moins, fut-elle le jouet du cardinal ou la victime d'un hasard malheureux? On n'a rien su de positif à cet égard; mais, plus on examine les faits, plus on est disposé

à adopter la première de ces opinions. Qu'une reine trompe la vigilance de ses gardes, et s'échappe d'un château, où elle est retenue prisonnière, qu'elle traverse vingt lieues de pays sans être arrêtée, que, ne trouvant pas, dans une place frontière, l'asile qu'on lui avait promis, elle se réfugie à l'étranger, ces divers événements n'ont pas besoin d'explication; mais si l'on considère que les mesures qui avaient été prises d'abord pour rendre impossible toute tentative d'évasion ont été successivement négligées, et que cette négligence était connue du cardinal; que la reine a pressé son départ, sur la fausse nouvelle du mouvement des troupes et d'entreprises dirigées contre sa personne; que Richelieu, informé de ses projets assez à temps pour faire arriver le vieux marquis de Vardes à la Capelle, avant la reine, aurait pu plus facilement encore la faire enlever sur la route; que ce moyen offrait moins de risques, puisque mille accidents pouvaient retarder la marche du marquis, et livrer la ville à la reine; que de Vardes a été le maître d'arrêter Marie de Médicis, qu'il vit passer tranquillement sous les murs de la place pour gagner la Flandre; si l'on considère toutes ces circonstances, il est difficile de ne pas penser que Richelieu était informé, par ses agents, des desseins les plus secrets de la reine-mère, et qu'il en facilita l'exécution, afin de les faire tourner contre elle. Le cardinal, ayant réussi à l'éloigner, était bien décidé à ne pas permettre son retour. Aussitôt qu'elle fut arrivée à Bruxelles, où elle reçut le meilleur accueil, elle écrivit au roi qu'elle ne croyait pas lui avoir déplu en cherchant à se soustraire aux persécutions du ministre, et qu'elle ne s'était rendue en Flandre que malgré elle. La réponse de son fils dut lui faire voir que tout était fini pour elle, et que jamais elle ne rentrerait dans le royaume.

« Je reconnais, lui disait Louis, par beaucoup de preuves, l'affection et la sincérité de monsieur le cardinal de Richelieu. La religieuse obéissance qu'il me rend et le fidèle soin qu'il a de tout ce qui regarde ma personne et le bien de mon état, parlent pour lui. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de vous dire, madame, que l'action que vous venez de faire, et ce qui s'est passé depuis quelque temps, fait que je ne puis ignorer quelles ont été ci-devant vos intentions, et ce que je dois en attendre pour l'avenir. Le respect que je vous porte m'empêchera de vous en dire davantage. »

La fuite de la reine-mère et de Monsieur laissa Richelieu maître absolu du royaume. Anne d'Autriche ne pouvait lui nuire: elle n'avait ni pouvoir ni crédit; le roi était convaincu qu'elle avait voulu le détrôner pour épouser le duc d'Orléans. Elle ne parvint jamais à se justifier, et, peu de jours avant de mourir, Louis répondit à Chavigny, qui lui parlait de cette reine: En l'état où je suis, je lui dois pardonner; mais je ne la dois pas croire. Le prince de Condé, le seul des princes qui ne fut pas en prison ou hors du royaume, était tellement dévoué au ministre, qu'il se chargeait d'aller le prôner dans nos provinces, et que le jour où Richelieu prit séance au parlement, comme duc et pair, il voulut l'y accompagner.

Le cardinal exerça, jusqu'à sa mort, l'autorité royale dans toute sa plénitude: il régna sous le nom du roi; ses ennemis furent considérés et traités comme ennemis de l'état; tout ce qui lui résista fut sacrifié. Dès-lors son histoire devint celle du

règne de Louis XIII; on la retrouvera dans la succinte narration et dans les autres Mémoires de cette époque. Il serait donc inutile d'en offrir le tableau dans cette notice, qui a seulement pour objet de faire connaître la jeunesse du cardinal et les moyens par lesquels il parvint à s'élever et à affermir son pouvoir d'une manière inébranlable; mais notre travail serait incomplet si nous ne donnions pas quelques détails sur les habitudes de sa vie privée, sur ses goûts, ses occupations et son caractère.

Il se couchait ordinairement à onze heures du soir, dormait trois ou quatre heures, se faisait apporter les dépêches, y répondait de sa propre main ou dictait les réponses à son secrétaire.

Vers six heures, il se rendormait, et se levait à huit. Lorsqu'il avait fait ses prières, ses secrétaires venaient prendre les dépêches qu'il avait minutées ou dictées pendant la nuit; et, si elles étaient importantes, il ne leur laissait que le temps rigoureusement nécessaire pour les transcrire. Il s'habillait ensuite, et recevait les ministres, avec lesquels il travaillait jusqu'à dix ou onze heures; il allait entendre la messe, et, si le temps et la saison le permettaient, il faisait, avant dîner, une promenade dans ses jardins, où l'attendaient les personnes qui avaient obtenu la permission de lui parler.

A midi, il y avait quatre tables servies dans son palais: la première, pour lui, de quatorze couverts; une deuxième, de trente couverts, pour des gentilshommes qu'il y faisait inviter; une troisième, plus considérable, pour les pages et les officiers de sa maison; et, la dernière, pour les valets de pied, les officiers de cuisine. Après le dîner, il conversait, pendant quelques heures, avec ceux qu'il avait admis à sa grande table, ou avec ses familiers ou avec les gens de lettres qu'il faisait souvent appeler. Le reste de la journée était consacré au travail ou aux audiences des ambassadeurs et des grands. Sur le soir, il faisait une seconde promenade, et écoutait ceux qui n'avaient pas pu lui parler le matin. En rentrant, il ne s'occupait plus d'affaires d'état, à moins qu'il ne fût survenu quelque chose d'extraordinaire, et finissait la soirée avec quelques personnes choisies. Tantôt il faisait faire de la musique, tantôt des lectures; tantôt il se livrait aux charmes d'une conversation libre et familière. Il avait pour maxime qu'on devait, avant de se coucher, traiter des matières qui ne fussent ni trop tristes ni trop gaies.

Il disait rarement la messe, surtout pendant les dernières années de sa vie; mais il se confessait toutes les semaines, et se faisait communier le dimanche, dans sa chambre, par son aumônier, vers trois heures du matin, au moment de son premier réveil. Il se recouchait ensuite, et se levait à l'heure ordinaire. Il s'était fait dispenser, par un bref du pape, de l'obligation de dire l'office aux différentes heures de la journée. Il était fort curieux d'entendre les prédicateurs qui avaient de la réputation; il les faisait venir dans sa chambre, où ils prêchaient pour lui seul. Lorsqu'il en était satisfait, il leur donnait des bénéfices, quelquefois même des évêchés; il s'occupait beaucoup du clergé de France, qu'il avait mis hors d'état de lui résister. Il disposait de la Sorbonne, dont il était proviseur; ses bienfaits tenaient les Jésuites dans sa dépendance; les autres ordres religieux lui étaient également chers à divers titres, et la plupart des évêques étaient ses créatures.

On dit qu'afin de rendre son pouvoir plus absolu, il essaya de se faire donner le titre de légat en France, mais que le pape ne voulut jamais y consentir. En général, Richelieu remplissait avec exactitude toutes les pratiques extérieures de la religion; mais il ne cachait pas avec assez de soin ce qu'il y avait d'irrégulier dans ses mœurs et dans sa conduite. Ses galanteries étaient trop publiques pour n'être pas connues, et elles jetaient sur lui un ridicule qui s'augmentait à mesure qu'il avançait en âge. On trouve, dans les recueils du temps, une foule d'épigrammes sur l'attachement, trop vif, qu'il témoignait à sa nièce, madame de Combalet, qu'il fit créer duchesse d'Aiguillon, avec pouvoir de transmettre son duché à ses héritiers, hommes ou femmes à son choix. En 1630, la reine-mère avait reproché, devant le roi, cette liaison à Mme de Combalet; et Richelieu, après avoir rapporté l'accusation dans son journal, se contente d'ajouter : *le monde jugera s'il y a lieu de blâmer ses mœurs et sa personne.*

Dans plusieurs libelles, on a prétendu que la reine-mère avait eu pour lui d'autres sentiments que ceux d'une protectrice. Il existe même en manuscrit, à la bibliothèque du roi, une histoire des amours de Marie de Médicis avec le cardinal, et de la jalousie de cette reine contre Mme de Combalet.

L'obscurité et l'invraisemblance des détails suffisent pour faire apprécier ce roman. D'ailleurs les témoignages les plus dignes de foi constatent que Marie de Médicis, toujours exclusivement dominée par une insatiable ambition, n'eut jamais aucun penchant à l'amour ni à la galanterie.

Les tentatives de Richelieu, pour plaire à la reine régnante, paraissent plus difficiles à révoquer en doute. Anne d'Autriche les a dites elle-même à madame de Motteville, qui les rapporte dans ses Mémoires; on lit dans ceux du cardinal de Retz que madame de Fargis porta à la reine-mère une lettre d'amour que Richelieu avait écrite à la reine régnante, et cette folle prétention du cardinal semble acquérir un certain degré de vraisemblance par plusieurs anecdotes répandues dans d'autres Mémoires.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici le détail des nombreuses intrigues d'amour qui lui sont attribuées avec plus ou moins de fondement; elles ont été racontées avec malignité, et probablement exagérées par ses ennemis. Il résulte des écrits contemporains que les femmes, qui se livrèrent à ce ministre tout-puissant, ne se piquèrent pas, en général, d'une fidélité scrupuleuse; que ses rivaux préférés éprouvèrent plus d'une fois les effets de sa vengeance; qu'il ne fut pas toujours délicat dans son choix, mais que jamais ses maîtresses n'eurent d'empire sur lui, ni d'influence dans ses affaires; qu'il ne se servait pas d'elles pour l'exécution de ses desseins, tandis que l'on voyait presque toujours des femmes mêlées dans les intrigues que l'on dirigeait contre lui; et enfin qu'il eût des fantaisies plutôt que des attachements sérieux. Le roi l'occupait beaucoup plus que ses maîtresses; sa position avait cela de particulier, qu'il le dominait de la manière la plus absolue, sans en être aimé et même sans chercher à lui plaire. Il laissait à des favoris le soin de l'amuser, mais il les choisissait lui-même, exigeait d'eux qu'ils lui révélassent les plus secrètes pensées du prince, et les faisait renvoyer aussitôt qu'il avait le moindre soupçon sur leur

entier dévouement. Il en agissait de même pour toutes les personnes qui approchaient du roi. Louis s'irritait quelquefois de la dépendance à laquelle il était réduit; son mécontentement faisait croire qu'il n'était pas impossible de perdre le cardinal; et les complots se multipliaient, malgré les vengeances terribles exercées contre leurs auteurs. Sans cesse attaqué par des ennemis nombreux, hardis, implacables, Richelieu ne se maintenait que par la supériorité de son génie. Dans la plupart des Mémoires, on lui refuse cette force de volonté et cette fermeté d'âme sans lesquelles on ne peut être homme d'état. On prétendait qu'il reculait devant les obstacles, que le danger l'effrayait, que souvent il voulait abandonner tout pour ne songer qu'à se mettre en sûreté, que ses amis ne parvenaient qu'avec peine à relever son courage abattu, et, qu'après avoir montré tant de pusillanimité dans le péril, rien n'égalait son orgueil, lorsque son triomphe était assuré. Parmi les contemporains qui ont écrit sur Richelieu, quelques-uns voulaient, comme on l'a très-bien observé, reconnaître ou mériter ses bienfaits, d'autres satisfaire leur haine et leur vengeance, d'autres enfin se faire valoir à ses dépens. Les auteurs qui ont écrit sur lui à différentes époques, depuis sa mort, ont en général adopté plutôt les opinions de ses détracteurs que celles de ses panégyristes, parce qu'enfin on est plus disposé à soupçonner ceux qui louent que ceux qui blâment, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme qui semble avoir épuisé toutes les faveurs de la fortune. Ainsi le caractère du cardinal, dénaturé d'abord par ses ennemis et par ceux qui ont voulu s'attribuer une partie de sa gloire, n'a pas été peint avec vérité, même par ses historiens impartiaux. Il faut donc être en garde contre leurs assertions, et ne juger que d'après les faits. Si Richelieu eût été tel que tant d'écrivains le représentent, il aurait succombé sous les efforts de ses ennemis, ou aurait été renversé par ses propres partisans, qui ne se seraient pas contentés longtemps de rôles secondaires avec un ministre faible, incertain, et toujours prêt à tout abandonner.

Deux causes ont dû contribuer à donner un certain degré de vraisemblance à ces fausses idées, trop généralement répandues sur le caractère de Richelieu. Suivant lui, *l'imprudence et le malheur n'étaient qu'un. En matière d'état, on ne pouvait jamais se précautionner trop, ni chercher trop de sûreté. Il fallait, s'il se pouvait, avoir toujours deux cordes à son arc. Pour bien réussir, il ne fallait pas prendre ses mesures trop justes; mais, pour faire beaucoup, on devait s'efforcer et s'apprêter à faire encore plus. Dans les grandes affaires, si on ne prenait pas ses mesures trop longues en apparence, elles se trouvaient trop courtes en effet.* Il reconnaissait que tout ce qu'il avait fait ou décidé, dans un moment de colère, ne lui avait jamais réussi.

Il n'hésitait pas à demander conseil à ceux qui paraissaient le moins propres à lui en donner de bons, parce qu'il avait *expérimenté que, dans les affaires importantes, les moins sages indiquaient souvent les meilleurs expédients.* Enfin il s'est peint lui-même tel qu'il était lorsqu'il a dit à la Vieuville : *Je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé; mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge.* Cette extrême prudence, qui n'appartenait qu'à un esprit supérieur, a pu facilement être confondue avec l'indécision et la faiblesse même aux yeux de ses partisans.

En second lieu, on lui voyait demander sa retraite presque toutes les fois qu'il s'élevait de violents orages contre lui. Mais que l'on considère les circonstances dans lesquelles il faisait de pareilles propositions : c'était toujours après avoir engagé son maître dans des entreprises majeures, dont lui seul avait la clef, que lui seul pouvait exécuter, ou après avoir compliqué les affaires de telle sorte que le roi ne pouvait se passer de lui sans compromettre sa couronne ou la sûreté de l'état. Il ne conservait son autorité qu'en se rendant nécessaire à un maître qui le haïssait. Louis ne se montrait digne du trône que sur le champ de bataille, où il déployait des talents militaires et une rare intrépidité; partout ailleurs, il semblait plus fait pour obéir que pour commander. Dominé d'abord par la reine-mère, ensuite par le cardinal de Luynes, puis par des favoris incapables, il n'avait vu prospérer les affaires du royaume que depuis que Richelieu les dirigeait. Cependant il conservait toujours de l'aversion contre son ministre, malgré les services qu'il en recevait; il était disposé à le sacrifier, quand il croyait pouvoir se passer de lui; mais bientôt la crainte des factions de l'intérieur, des attaques de l'étranger, la crainte, encore plus grande, de tomber entre les mains des deux reines et de son frère, le mettaient, plus que jamais, dans la dépendance du cardinal. Aussi Richelieu était-il sûr d'affermir son pouvoir et de rompre toutes les intrigues formées contre lui auprès du roi, en feignant à propos de vouloir sérieusement abandonner les affaires. Ce moyen, qu'il a très-souvent employé, lui a toujours réussi. Il nous semble difficile d'en conclure qu'il ait en effet pensé à se retirer toutes les fois qu'il a eu à redouter les complots de ses ennemis ou les incertitudes de son maître.

Au lieu de cette pusillanimité, dont on l'accuse, que de force d'âme ne lui fallait-il pas pour exécuter tout ce qu'il a fait avec un prince tel que Louis XIII. « Six pieds de terre, disait-il en parlant du cabinet du roi, me donnent plus de peine que tout le reste de l'Europe. » La jalousie du roi venait encore souvent augmenter l'embarras du cardinal, qui cependant avait soin d'attribuer à son maître, dans des relations pompeuses, le succès et la gloire de toutes les entreprises; et si quelques circonstances imprévues lui portaient ombrage, il y remédiait à l'instant. Nous en citerons un exemple : dans une fête qu'il donnait au roi, il s'aperçut que ce prince était jaloux de ce que les déférences s'adressaient plus au ministre qu'à lui-même. Quand Louis sortit, le cardinal prit un flambeau, et marcha devant lui jusqu'à la porte.

Cependant Louis ne trouvait point mauvais que son ministre déployât le faste d'un souverain. En 1626, il lui avait donné une garde de cent arquebusiers à cheval; il l'augmenta de deux cents mousquetaires à pied, en 1632; et plus tard, de deux compagnies, l'une de gendarmes, l'autre de chevau-légers. Le cardinal les entretenait à ses frais, faisant payer leur solde par son argentier, et les cavaliers, lorsqu'ils étaient de service, avaient, en outre, une table servie dans leur salle. Quand il allait chez le roi, sa garde entrait avec lui dans le château, et il avait même prétendu qu'elle devait y être en nombre égal à celle du monarque. Les officiers de ses gardes étaient nommés et révoqués par lui. On nous a conservé la lettre de congé qu'il envoya au marquis de Coesquen, lieutenant de ses gendarmes; la forme en est

assez piquante : « Si vous m'eussiez plutôt témoigné, lui dit-il, que vous ne m'estimiez pas assez grand seigneur pour commander la compagnie des gendarmes qu'il plaît au roi que j'aie, je vous eusse donné le contentement que vous pouvez désirer, et vous m'eussiez obligé de n'attendre pas à me le faire connaître par effet, en méprisant votre devoir et les ordonnances militaires qui obligent la gendarmerie à être armée ; en sorte que ma compagnie se soit trouvée seule à la vue du roi, sans armes, quoique je lui en aie fait donner plusieurs fois. Je ne veux pas me plaindre du peu de cas que vous avez fait des diverses prières que je vous ai faites, de rendre ma compagnie si bien policée qu'elle pût servir d'exemple aux autres ; mais vos actions m'apprennent ce que, peut-être par civilité, vous ne m'avez pas voulu dire. Pour répondre à votre courtoisie, cette lettre vous témoignera que je ne prétends plus que la compagnie que vous commandez soit à moi, que je vous la remets de très-bon cœur, pour en obtenir telles provisions du roi que bon vous semblera. Cependant je m'assure que vous croirez bien que je ne serai pas si malheureux que je ne trouve quelque personne de qualité qui voudra bien, en commandant celle qui portera mon nom à l'avenir, faire ce que la réputation et les ordonnances défèrent, et correspondre aux ordres et aux prières qu'il recevra de moi. Je vous conseille de prendre une conduite toute autre que celle que vous avez eue en cette occasion, et de croire qu'en toute autre rencontre, qui se présentera, vous recevrez des effets de mon amitié, et connaîtrez que je veux être, etc. »

Dans son palais, tout annonçait la demeure d'un prince plutôt que celle d'un ministre ; et les legs qu'il fit, par son testament, peuvent donner une idée du nombre des officiers qui formaient sa maison. Il avait ordinairement vingt-quatre pages, quelquefois jusqu'à trente-six ; il les prenait dans les familles les plus distinguées du royaume, les faisait élever avec soin par les meilleurs maîtres ; il leur assurait les mêmes avantages qu'à ceux du roi... Sa musique était formée d'hommes les plus habiles, soit pour le chant, soit pour les instruments. Quand il voyageait, ses équipages se composaient d'une litière et deux carrosses, pour son service personnel ; de deux carrosses pour ses secrétaires, ses médecins et son confesseur ; de huit voitures à quatre chevaux, et de vingt-quatre mulets de charge, pour ses bagages. Sa garde l'escortait ; il emmenait ses pages, sa musique, ses officiers et un nombreux domestique. Lorsqu'il revint de Tarascon à Paris, en 1642, l'état de sa santé ne lui permettant pas de souffrir le mouvement de la voiture, il fut porté, par ses gardes, dans une litière, où il était couché et où il y avait une table et une chaise pour un secrétaire.

Quelque temps qu'il fît, les gardes, qui le portaient, avaient la tête découverte. On abattait un pan de murailles, quand les portes des villes étaient trop étroites pour donner passage à la litière ; il en était de même dans les châteaux et dans les maisons où il s'arrêtait. Souvent on fut obligé d'élargir les chemins ; il fit ainsi plus de cent cinquante lieues. Rien n'égalait la magnificence du palais qu'il fit bâtir pour lui rue Saint-Honoré. La chapelle avait un ornement complet en or enrichi de diamants ; les meubles les plus précieux, les plus belles tapisseries, les objets les plus rares, une superbe bibliothèque, des bustes, des statues, des tableaux des plus grands

maîtres, se trouvaient réunis dans ce palais. C'était là qu'il donnait les fêtes les plus brillantes au roi et à la cour; il y faisait représenter les pièces et les ballets, dont il fournissait ordinairement le sujet, et auxquels il travaillait souvent lui-même. On trouve, dans les Mémoires de Montchal, des détails curieux sur une de ces représentations : « Peu de jours auparavant (l'ouverture de l'assemblée du clergé) on avait joué la grande comédie de l'histoire de Buckingham et le célèbre ballet du palais cardinal, auxquels les prélats furent invités, et quelques-uns s'y trouvèrent; l'appareil en fut si magnifique, qu'on l'estima des sommes immenses, et il fut dit que le cardinal, ayant voulu que les prélats y fussent invités par les agents, entendait qu'elle fût jouée aux dépens du clergé. L'évêque de Chartres y avait paru rangeant les siéges, donnant des places aux dames, et s'était présenté sur le théâtre à la tête de vingt-quatre pages, qui portaient la collation, lui étant vêtu de velours et en habit de cour. »

Le cardinal fit en outre bâtir la ville de Richelieu, dont les rues sont tirées au cordeau; il dépensa des sommes énormes pour embellir le château et les vastes jardins qui en dépendent. On remarque, comme une singularité, qu'il ne témoigna jamais le désir d'aller visiter cette ville, qu'il avait créée.

Il serait difficile d'évaluer les richesses qu'il laissa à sa mort. Les seuls legs qu'il fit en argent comptant excèdent deux millions cinq cent mille liv.; le lecteur trouvera dans son testament le détail de ses immenses possessions.

Il était généreux sans être prodigue; il faisait distribuer d'abondantes aumônes; un de ses chapelains était chargé de ce soin dans le cours de ses voyages. Il aimait à faire du bien aux personnes qui le servaient ou l'approchaient, mais il voulait donner de son propre mouvement, et trouvait mauvais que ses parents même lui fissent des demandes. Absolu par caractère, irascible par tempérament, il s'emportait facilement contre ses officiers et ses domestiques; mais il revenait plus facilement encore, et ne négligeait rien pour faire oublier les paroles piquantes qui avaient pu lui échapper dans un moment de colère ou d'impatience.

Il était indulgent dans son intérieur; mais il ne pardonnait ni à ses ennemis ni à ceux de l'état. Il était convaincu que la sévérité seule pouvait maintenir les hommes dans le devoir. « Il n'y a rien, écrivait-il au cardinal de La Valette, qui puisse faire servir le roi, que la sévérité. Je puis vous assurer que Sa Majesté n'épargnera pas les plus huppés; mais il faut que ceux qui commandent les armées fassent de même. » La crainte d'être trompé ou dominé par les personnes attachées à son service, lui faisait prendre devant eux une singulière précaution. Chacun avait près de lui ce qu'il appelait son contre-tenant. Les deux rivaux exerçaient l'un sur l'autre une surveillance réciproque, s'empêchaient ainsi de manquer à leur devoir et d'élever trop haut leurs prétentions. Il avait encore pour principe qu'un ministre ne devait pas tenir près de lui des hommes trop pénétrants, parce que la moindre parole pouvait leur faire deviner ses plus secrets desseins.

Non-seulement Louis XIII était peu disposé à favoriser les lettres, mais il avait de l'aversion pour toute espèce de lecture. Richelieu, au contraire, s'efforçait de les encourager, et consacrait à leur culture les heures qu'il n'employait point aux

affaires de l'état. Il aimait les beaux esprits; c'était ainsi qu'on appelait alors les hommes de lettres. Il leur donnait des gratifications et des pensions sur sa cassette, les admettait dans son intimité, et avait même besoin de converser avec eux pour se délasser de la fatigue des affaires. « Monseigneur, lui disait Citois, son premier « médecin, nous ferons tout ce que nous pourrons; mais toutes nos drogues seront « inutiles si vous n'y mêlez une drachme de Bois Robert. » Ce Bois Robert, dont les écrits sont depuis longtemps oubliés, avait un talent rare pour faire des contes agréables et pour rapporter, d'une manière piquante, les nouvelles de la ville et de la cour. Bautru était aussi en faveur par ses bons mots. Le cardinal prenait une part très-active à la conversation, et souvent il s'amusait à lutter avec les beaux esprits. « Ayant reconnu en moi, dit Des Maretz, quelque peu de fertilité à produire sur-le-champ des pensées, il m'avouait que son plus grand plaisir était, lorsque, dans notre conversation, il renchérissait de pensées pardessus les miennes, que si je produisais une pensée pardessus la sienne, alors son esprit faisait un nouvel effort avec un contentement extrême. Il engageait les poètes à lui lire leurs vers avant de les publier, les récompensait avec magnificence, quand il en était content, et souvent s'amusait à corriger leurs ouvrages; on connaît son admiration pour le *monologue des Tuileries de Colletet*. Les vers suivants l'avaient surtout frappé dans la description du carré d'eau.

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle.

Il lui donna cinquante pistoles, en disant que c'était seulement pour ces deux vers, qu'il avait trouvés si beaux, et que le roi n'était pas assez riche pour payer le reste. Mais il voulait au premier vers,

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau.

substituer celui-ci :

La canne barbotter dans la bourbe de l'eau.

Colletet prétendit que *barbotter* était un mot trop bas; et, après s'être défendu longtemps, il écrivit encore au cardinal, à ce sujet, en rentrant chez lui. Au moment où Richelieu reçut sa lettre, des courtisans lui disaient que rien ne pouvait lui résister. *Vous vous trompez*, leur dit-il en riant, *je trouve dans Paris des personnes qui me résistent*. On se récrie, on se demande quels peuvent être ces audacieux. *Colletet*, poursuit-il, *car, après avoir combattu avec moi sur un mot, il ne se rend pas encore, et voilà une grande lettre qu'il vient de m'écrire.*

Si cette anecdote ne fait pas honneur au bon goût du cardinal, elle prouve au moins sa bonté et sa générosité à l'égard de ceux qui cultivaient les lettres.

Il préférait la représentation des pièces de théâtre à tous les autres plaisirs de la cour, et il excitait les poètes à en composer. Il voulait connaître leurs plans et leur

travail à mesure qu'il avançait. Souvent il leur donnait les sujets, indiquait la manière dont ils devaient être traités, et se chargeait lui-même d'une partie de l'ouvrage. Il est certain que la tragédie de Pyrame est presque entièrement de lui. Aussi, pour la représentation de cette pièce, qui coûta près de trois cent mille francs, fit-il bâtir une salle de spectacle dans son palais. Il avait fait plus de cinq cents vers dans une autre pièce intitulée la *Grande Pastorale*. Cinq auteurs, Corneille, Bois Robert, Colletet, de L'Estoile et Rotrou, étaient ordinairement chargés d'écrire les pièces qu'il imaginait, et dont il faisait attribuer l'invention à quelques poètes connus. S'ils me prêtent leur nom en cette circonstance, disait-il, je leur prêterai ma bourse en quelque autre. Des compositions plus graves occupaient en même temps Richelieu. On a de lui des livres de controverse, qui sont placés presqu'immédiatement après ceux d'Arnault et de Bossuet; son testament politique et la narration succincte, qui le précède, sont des écrits remarquables, sinon par la correction du style, du moins par la force des pensées. Le plus curieux de ses ouvrages est sans contredit l'histoire de la mère et du fils. Malheureusement on n'en connaît que les premières parties, et le surplus, enfoui dans un dépôt, est dérobé à la curiosité du public par des motifs qu'il est difficile de concevoir.

On attribue encore au cardinal un pamphlet intitulé : *La remontrance à Monsieur par un français de qualité*. Cette pièce se trouve dans le recueil de du Chastelet. Enfin Citois, son premier médecin, a dit avoir vu de lui un traité des métaux, écrit en latin. Richelieu, en aimant, en protégeant et en cultivant les lettres, étendait sur elles cet esprit de domination qui faisait la base de son caractère. Il ne se contenta pas de tenir les beaux esprits dans sa dépendance, par ses bienfaits, il forma, de l'élite d'entre eux, une Académie, qui devait, sous ses ordres, dicter des lois au Parnasse français.

Depuis l'année 1629, plusieurs hommes, distingués par leur mérite et par leur amour pour les lettres, se réunissaient toutes les semaines chez Conrart, afin de s'entretenir de littérature; ils se lisaient leurs ouvrages, et se donnaient mutuellement des conseils. Le cardinal eut, au commencement de 1634, connaissance de cette assemblée par Bois Robert, qui y avait été admis, et qui lui en parla avec les plus grands éloges; sur-le-champ, il calcula le parti qu'il pouvait en tirer. Il fit demander aux personnes qui se réunissaient ainsi si elles ne voudraient pas être constituées régulièrement en compagnie, et placées sous sa protection. Cette proposition fut mûrement délibérée, et plusieurs voulaient que l'on conservât la liberté dont on avait joui jusqu'alors; mais Chapelain fit adopter l'avis contraire, en représentant qu'ils avaient affaire à un homme qui ne voulait pas médiocrement ce qu'il voulait; qui n'était pas habitué à trouver de la résistance ni à la souffrir impunément, et qui pourrait, si on refusait sa protection, empêcher leurs assemblées, en vertu des lois du royaume. Richelieu ne dissimula point la joie que lui causa leur détermination; il leur fit dire de s'assembler comme de coutume, d'augmenter leur compagnie, comme ils le jugeraient à propos, et de voir quelle forme et quels règlements il conviendrait de lui donner. Telle fut l'origine de l'Académie française, dont la principale fonction, suivant le premier mémoire qu'elle présenta au cardinal, devait être de nettoyer la

langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais, ou dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut. Le cardinal revit les statuts avec une attention minutieuse, et les approuva après y avoir fait quelques corrections. Les lettres-patentes furent expédiées au mois de janvier 1635, mais leur enregistrement éprouva des difficultés; il n'eut lieu qu'au mois de juillet 1637, et le parlement crut devoir mettre la restriction suivante dans son arrêt : « A la charge que ceux de ladite assemblée et académie ne connaîtront que de l'ornement, embellissement et augmentation de la langue française et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le désireront et voudront. »

Ce n'est point ici le lieu de parler des travaux de l'Académie française, ni des services qu'elle a rendus à la langue et à la littérature. Nous ferons seulement remarquer que les plus petites choses s'agrandissaient sous la main de Richelieu, qu'il savait éblouir les hommes qu'il se soumettait, en paraissant les élever, et que ce qu'il fondait pour son propre intérêt ou pour sa gloire personnelle était en même temps utile et avantageux à l'état.

Le Cid fut représenté en 1636, à l'époque où l'Académie française commençait à prendre de la consistance. Si on en croit Fontenelle, le succès prodigieux de cette tragédie alarma autant le cardinal que *s'il avait vu les Espagnols devant Paris*. Plusieurs historiens pensent avec lui que ce fut la jalousie qui porta Richelieu à faire faire la critique de la pièce par l'Académie. D'autres historiens réfutent cette accusation d'une manière au moins très-spécieuse. Ils représentent que le cardinal, qui se piquait d'avoir une parfaite connaissance du théâtre, donnait la préférence aux peintures brûlantes de l'amour, au charme de la haute poésie, à la vérite des sentiments et des caractères; qu'il fut beaucoup plus frappé des inconvenances qui déparent lé Cid, que des beautés inimitables qui en ont assuré le succès ; qu'ainsi il était sincère dans son opinion, lorsqu'il jugeait mal cette tragédie; qu'ayant établi nouvellement l'Académie française, il avait voulu lui donner de l'importance en la chargeant d'examiner une pièce qui, selon lui, prêtait à la critique, quoiqu'elle eût réuni les suffrages de la ville et de la cour. Ils ajoutent que les sentiments de l'Académie sur le Cid, remarquables par l'esprit de justice et par la modération qui y dominent, furent soumis au cardinal, qui les approuva, après y avoir fait de légers changements; qu'à cette époque, Richelieu faisait une pension à Corneille, et que la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, accepta la dédicace de cette tragédie.

Richelieu, supportant seul tout le poids du gouvernement du royaume, ayant sans cesse à lutter contre les factions, formant et exécutant les plus grandes entreprises, agitant tous les cabinets de l'Europe pour assurer leur succès, trouvait ainsi non-seulement du loisir pour composer des ouvrages, mais encore pour prendre part à des débats littéraires. Cette prodigieuse aptitude aux affaires, cette liberté d'esprit, qui lui permettait de se livrer presque en même temps à des occupations si différentes, ont paru tellement inconcevables à quelques auteurs, qu'ils les ont attribuées

à une conformation particulière de la tête du cardinal. Ils ont répété le bruit qui a couru dans le temps, que les chirurgiens, chargés de l'ouverture du corps, avaient trouvé tous les organes de l'entendement doubles, et quelques-uns triples. Ils auraient dû dire ce qu'ils prétendaient désigner par les organes de l'entendement, sur lesquels les plus savants physiologistes n'ont encore rien découvert de positif. Ce qu'on ne peut nier, c'est qu'avec une constitution faible et délicate, malgré des maladies presque continuelles, Richelieu fut un de ces hommes extraordinaires qui apparaissent de loin en loin dans les siècles, et que la force de leur génie semble élever au-dessus de l'espèce humaine.

LE DUC D'ORLÉANS.

Gaston (Jean-Baptiste) de France naquit à Fontainebleau le 25 avril 1608, et fut le troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis. Il eut d'abord le titre de duc d'Anjou; le duc d'Orléans, son plus jeune frère, étant mort en 1611, seconde année du règne de Louis XIII, il prit celui de Monsieur, frère unique du roi; et ce ne fut qu'en 1626, époque de son mariage avec mademoiselle de Montpensier, que le duché d'Orléans lui fut donné en apanage.

Jusqu'à l'âge de sept ans, il fut entre les mains de madame de Montglat, qui possédait toute la confiance de Marie de Médicis. Il montrait les dispositions les plus heureuses; mais dès-lors on apercevait dans son caractère et dans ses goûts une certaine instabilité qui donnait des craintes pour l'avenir. Ce motif détermina la reine, sa mère, qui, comme régente, possédait toute l'autorité, à lui choisir un gouverneur qui pût, en développant ses belles qualités, étouffer ses défauts naissants.

Nous allons rapporter quelques particularités de cette éducation, qui malheureusement ne put être achevée. Ces détails, en appelant l'attention sur un homme digne, sous ce rapport, d'être comparé aux Montausier, aux Bossuet et aux Fénelon, donneront une idée de la manière dont on élevait les princes dans les premières années du dix-septième siècle, et répandront beaucoup de lumières sur les premières inclinations du frere de Louis XIII, auquel se rallièrent, dans la suite, pour leur malheur, tous les partis qui se formèrent contre les ministères de Richelieu et de Mazarin.

Le choix de Marie de Médicis tomba sur François Savary, seigneur de Brèves, ancien ambassadeur de France à Constantinople et à Rome; versé dans la science de l'histoire, habile diplomate, et ayant acquis une profonde connaissance de l'antiquité par des voyages dans la Grèce, dans l'Asie-Mineure et dans la Terre-Sainte. Son élève lui fut remis, en 1615, pendant le voyage que la cour fit à Bordeaux pour le mariage du jeune Louis XIII avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne.

De Brèves, sentant l'importance des devoirs qui lui étaient imposés, prit la résolution de ne pas perdre un moment son élève de vue. Il présidait à tous ses exercices, assistait à ses repas, et passait les nuits auprès de lui. Son plan d'études, en embrassant les langues anciennes et les matières de goût, tendait principalement à donner

au jeune prince une connaissance approfondie de la géographie et de l'histoire; la religion et la politique étaient ordinairement l'objet des conversations sérieuses, qu'il trouvait les moyens de lui faire désirer.

Il avait remarqué que l'enfant, en se soumettant aux pratiques de la religion, ne montrait pas assez de ferveur, et il choisit un moment favorable pour lui faire de sages observations. « Vous avez, lui dit-il, la réputation d'être dévôt : j'ai toutefois crainte que la dévotion que vous faites paraître soit plutôt usage que zèle. La piété en est la marque infaillible ; elle est nécessaire aux princes de votre naissance, et je ne remarque pas qu'il y en ait beaucoup en vous. » Souvent il s'effrayait de l'inquiétude d'esprit qui tourmentait le prince ; et il semblait prévoir que ce défaut, joint à son inconstance et à sa faiblesse, le rendrait, par la suite, le jouet de tous les ambitieux. « Je voudrais, lui dit-il un jour, qu'il vous prît envie de lire des histoires ; vous y remarqueriez la fin misérable de ceux qui ont desservi nos rois, bien que grands de naissance, et tenant près d'eux le rang que le vôtre vous donne. » — S'ils eussent eu, répondit Gaston, les exemples que j'ai, ils se fussent mieux conduits qu'ils n'ont fait. — Monsieur, poursuivit de Brèves, je vous apprendrai un moyen pour vous en garder et vous rendre heureux. Quand vous serez en âge de porter les armes, le premier qui vous induira à desservir le roi et à prendre parti contre lui, sous quelque prétexte que ce soit, vous le devez à l'heure même mener à Sa Majesté, lui disant mot à mot, en sa présence, les discours qu'il vous aura tenus. En usant ainsi, vous obligerez le roi à vous aimer, et à ne se défier jamais de votre affection et fidélité ; vous vous délivrerez, par ce moyen, de l'artifice des méchants, et vous acquerrez, faisant ainsi, l'affection et le service de tous les gens de bien, qui ne respireront que votre prospérité et votre gloire. »

De Brèves mêlait habilement l'indulgence à la sévérité. Le plus souvent, il corrigeait son élève par de petites humiliations, qui produisent plus d'effet que les punitions les plus rigoureuses ; mais, ce qu'on aura peine à se figurer aujourd'hui, il ne se présentait jamais devant lui qu'avec des verges à sa ceinture. Il s'en servait rarement, mais il ne croyait pas devoir se priver de ce moyen prompt et certain de répression.

Il y avait un peu plus de deux ans qu'il dirigeait l'éducation de Gaston, lorsque la chute du maréchal d'Ancre entraîna la disgrâce de Marie de Médicis. De Luynes, devenu tout puissant, chassa tous les partisans de l'ancienne régente ; mais il n'osa pas éloigner sur-le-champ le gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne, qui, n'ayant pris part à aucune intrigue, jouissait de l'estime générale ; et ce ne fut qu'au printemps de 1618 qu'il détermina Louis XIII à donner un autre gouverneur à son jeune frère. De Brèves, qui redoutait depuis longtemps cette séparation pénible, avait redoublé de soins pour son élève, afin de graver profondément dans son cœur les principes qu'il s'était efforcé de lui faire adopter.

Invité, par un huissier, le 23 avril 1618, dès sept heures du matin, à se rendre chez le chancelier de Sillery, il ne douta point que l'arrêt ne fût définitivement prononcé.

Il attendit le réveil de son élève, et il ne négligea rien pour lui faire trouver une

leçon utile dans le triste événement qu'il avait à lui annoncer. « Le peu de progrès qu'on voit dans vos études, lui dit-il, et votre inclination contraire aux exercices vertueux, sont la cause de ma disgrâce. Le roi, qui vous aime chèrement, désireux de l'avantage de votre éducation, a cru que je la néglige ; c'est ce qui a fait résoudre Sa Majesté de vous donner un autre gouverneur. N'espérez aucune prospérité sans les bonnes grâces du roi, auquel vous devez une entière obéissance, né son sujet comme vous l'êtes. Obéissez aux préceptes et commandements de Dieu, qui vous ordonnent d'honorer et de révérer la reine, votre mère : moyennant cela, il vous promet longue vie ; et si vous souhaitez l'estime et l'affection des hommes, il vous faut être courtois, généreux, officieux et magnanime. Pensez quelquefois à cette dernière remontrance que je vous fais du meilleur de mon cœur, non pour mon intérêt, mais pour le vôtre, et pour l'obligation que j'ai au service du roi, de son état, de votre personne et prospérité. L'enfant, tellement ému qu'il pouvait à peine respirer, lui répondit en fondant en larmes : « Monsieur de Brèves, si je ne me suis pas bien conduit, que ne « m'avez-vous repris davantage? Je suis content que vous me donniez cinq cents « coups de fouet, et que vous ne me quittiez pas ; je donnerai plutôt un bras que cela « soit, et je me jeterai aux pieds du roi pour prier Sa Majesté qu'elle ne vous éloi-« gne pas de moi. » Brèves, qui sentait quelle interprétation on ne manquerait pas de donner à cette démarche, que la reconnaissance dictait au prince, employa toute son autorité sur lui pour l'en détourner ; et il ne pensa plus qu'à obéir aux ordres du chancelier.

Il trouva, dans le cabinet de ce ministre, le garde-des-sceaux, de Vair, Villeroy et le président Jeannin. Sillery lui annonça que l'intention du roi était de lui retirer l'éducation de son frère. De Brèves fit alors un discours fort remarquable, où il rappela tous les services qu'il avait rendus à l'état pendant trente ans, soit dans son ambassade à Constantinople, soit dans celle de Rome, puis il parla de ses efforts pour donner une bonne direction à l'héritier du trône.

Il avait, dit-il, sept ans et deux ou trois mois, lorsque Sa Majesté me le confia. Mon premier soin fut de graver dans son âme la piété, la religion, la crainte et l'amour de Dieu, l'obéissance au roi et le respect vers la reine, sa mère ; d'honorer les ecclésiastiques, d'avoir pitié des pauvres, et de chérir les bons serviteurs du roi. Durant le temps que j'ai eu l'honneur d'être proche de sa personne, il n'est jamais sorti de son lit sans prier Dieu, et n'y est point entré sans le louer et le remercier. Il a aussi l'usage de faire tous les jours son examen de conscience, en somme toutes les marques qu'on peut trouver en un prince religieux se sont trouvées en lui.

« Quant à ses études, il ne les a point négligées ; il est fort avancé en la connaissance de la cosmographie ; pour l'histoire, il y a trois ou quatre cents ans qu'il ne s'est donné bataille en ce royaume, qu'il n'en sache le nom et celui des chefs. Il sait le bonheur et le malheur de nos rois passés et leur conduite. Je lui ai fait connaître l'avantage qu'il aura, s'il a la réputation d'aimer les sciences et ceux qui lessavent.

« Je l'ai exhorté à croire conseil, et à ne point aimer la médisance. Je lui ai loué la libéralité et blâmé l'avarice ; et, pour fortifier sa mémoire et apprendre avec facilité la vie des hommes illustres, outre la lecture, que je lui ai fait pratiquer, je

lui ai rempli un cabinet de leurs tableaux, et, dans celui-ci, fait poser force cartes pour lui apprendre toutes les parties du monde connues aux hommes. J'ai approché près de sa personne des hommes vertueux et savants qui incessamment lui parlent de choses graves et pleines de science. Ainsi, sans peine, il a connaissance de ce que l'histoire peut nous apprendre.

De Brèves s'étendit ensuite sur le caractère de Gaston : aucun de ses défauts ne lui avait échappé, il en présageait les tristes suites ; il regrettait d'être désormais dans l'impossibilité de les prévenir ; mais il traita ce point délicat avec tous les ménagements qu'exigeaient sa position et celle de l'héritier du trône.

Les ministres ne purent s'empêcher d'admirer la loyauté et la prudence d'un homme qui, dépouillé sans motif d'une des places les plus importantes du royaume, s'était borné à justifier sa conduite, sans laisser éclater aucune plainte sur sa disgrâce. Ils rendirent compte de cette conférence au roi, qui permit que de Brèves restât encore un mois auprès de son élève, et qui, lorsqu'il se retira, le combla d'honneurs et de bienfaits.

L'éducation de Gaston fut confiée au comte de Lude, entièrement dévoué aux Luynes. Ce seigneur, fort âgé, avait passé sa vie dans la dissipation et les plaisirs. Son caractère était si peu grave et si peu solide, que sa vieillesse même n'avait pu lui faire acquérir ni l'expérience des affaires, ni la connaissance des hommes. Incapable de remplir les devoirs importants, dont il avait eu la témérité de se charger, il s'en reposa entièrement sur Contade, sous-gouverneur, homme de mœurs suspectes, dont les manières étaient grossières, et qui n'avait aucune instruction. Pendant un peu plus d'un an, que le prince fut entre les mains de ces deux instituteurs, il perdit presque toutes les bonnes impressions que de Brèves s'était efforcé de graver dans son cœur. Son naturel reprit le dessus, et il serait peut-être tombé, avant l'adolescence, dans les écarts les plus dangereux, si la mort du comte de Lude, qui arriva en 1619, ne l'eût fait passer sous la direction de d'Ornano, colonel des gardes corses, disposé à lui faire reprendre le cours de ses études, et à veiller sur ses mœurs, mais résolu en même temps de lui faire jouer, le plus tôt possible, un rôle important dans les intrigues de la cour.

D'Ornano avait une femme aimable, spirituelle; ils se partagèrent l'éducation du prince, et s'accordèrent pour remplir des personnages absolument différents ; ainsi, tandis que l'époux, portant, comme de Brèves, des verges à sa ceinture, affectait la plus grande sévérité, l'épouse compatissante employait en apparence tous les moyens de le désarmer, et se rendait médiatrice entre le maître et l'élève ; conduite habile qui lui assurait le plus grand empire sur ce dernier. Lorsque Gaston eut atteint sa seizième année, les deux époux parvinrent facilement à lui inspirer des projets ambitieux. D'après leurs insinuations, il annonça la prétention d'entrer au conseil; mais la Vieuville, qui avait alors la principale autorité, excita la jalousie de Louis XIII, et l'aigrit tellement contre ceux qui dirigeaient son frère, que d'Ornano fut tout à coup arrêté, mis à la Bastille, puis transféré dans le château de Caen. Pour n'avoir plus à craindre une semblable intrigue, on plaça près de Gaston Despréaux, homme insignifiant, qui avait été autrefois sous-gouverneur du roi.

Cette disgrâce d'Ornano ne dura pas longtemps. Le cardinal de Richelieu, ayant fait renvoyer la Vieuville, et s'étant mis à la tête du conseil, voulut gagner l'héritier de la couronne en lui rendant un gouverneur qu'il regrettait. Cet homme, qui, peu de mois auparavant, avait été traité comme un conspirateur, fut comblé de faveurs et honoré du bâton de maréchal de France. A ce prix, Richelieu crut pouvoir compter sur son dévouement absolu; mais il se trompa. Le nouveau maréchal et sa femme continuèrent leurs intrigues; et, rencontrant des obstacles invincibles dans l'administration forte de Richelieu, non-seulement ils oublièrent ses bienfaits, mais ils formèrent contre lui une cabale qui fut sur le point de le renverser. Voici à quelle occasion cette cabale fit un éclat qui la perdit.

La reine-mère, ayant recouvré son crédit, depuis que Richelieu était à la tête des affaires, et voyant que le roi, après plus de dix ans de mariage, n'avait pas d'enfants, désirait vivement marier Gaston; et toute la cour était partagée sur l'épouse qu'on lui donnerait. Richelieu, ne considérant que l'intérêt de l'état, voulait que le prince demandât la main de mademoiselle de Montpensier, la plus riche héritière du royaume. D'Ornano et les adversaires du ministre insistaient au contraire pour que le choix tombât sur une princesse étrangère, persuadés que c'était le meilleur moyen de soustraire le prince à la dépendance, dans laquelle il se trouvait. Cette dernière idée souriait à Gaston, qui, âgé de dix-huit ans, et ayant oublié depuis longtemps les sages préceptes de de Brèves, ne songeait qu'à s'affranchir d'une tutelle qui lui semblait insupportable. Les esprits s'échauffèrent, et la cabale de d'Ornano, renforcée par le prince de Vendôme et par le comte de Chalais, favori du roi, résolut d'attenter à la vie de Richelieu, en se portant à l'improviste dans sa maison de Fleury, près de Fontainebleau, où il allait quelquefois se reposer de ses fatigues. Le complot échoua par la présence d'esprit du roi et par l'incertitude de Gaston.

D'Ornano fut enfermé à Vincennes, d'où sa femme, qui ne cessa d'entretenir des correspondances secrètes avec leur ancien élève, ne put le faire sortir, et il y mourut peu de temps après; les princes de Vendôme eurent à souffrir une longue captivité, et l'un d'eux succomba bientôt à ses chagrins. Quant à Chalais, il fut destiné à donner un grand exemple; conduit à Nantes, où se trouvait la cour, il y fut condamné au supplice des criminels de lèse-majesté, et fut exécuté le 19 août. Gaston, pour les intérêts duquel il périssait, loin de chercher à le défendre, déposa contre lui; il épousa presque en même temps mademoiselle de Montpensier, cause innocente de tous ces troubles; et l'on ne remarqua pas sans étonnement qu'il prit part, avec beaucoup de gaieté, aux fêtes brillantes qui furent données à l'occasion de ce mariage. Cette triste révélation du caractère du prince devait, ce semble, éloigner à jamais de lui tous ceux qui, par la suite, seraient tentés de former des cabales; mais on verra bientôt que les leçons les plus terribles furent impuissantes pour contenir les ambitieux. Gaston ne posséda pas longtemps l'épouse qui lui avait coûté si cher.

Cette jeune princesse, aussi intéressante par sa beauté que par les grâces et la solidité de son esprit, fit, pendant le peu de temps qu'elle vécut avec lui, beaucoup d'efforts pour fixer l'inconstance de son caractère. Instruite qu'il avait le goût du jeu,

et que les pertes énormes qu'il y faisait lui causaient quelquefois de l'embarras, elle prévenait ses vœux, en prenant, pour venir à son secours, sur les fonds qui étaient réservés à son entretien particulier. Douce et indulgente, elle fermait les yeux sur des intrigues de galanterie, où Gaston était entraîné plutôt par sa légèreté que par des passions sérieuses; et elle réussissait presque toujours à les lui faire rompre par l'ascendant que sa vertu lui avait donné sur lui. Devenue grosse, tandis que la reine régnante continuait d'être stérile, elle fixa les regards de la cour, et put croire qu'elle allait y jouer le principal rôle; mais des espérances si flatteuses s'évanouirent bientôt; elle mourut à la fleur de l'âge, trois jours après être accouchée d'une fille, qui fut depuis très-connue sous le nom de Mademoiselle.

La douleur de Gaston parut vive, mais elle ne fut pas longue; il trouva des distractions en se livrant plus que jamais à une société de jeunes seigneurs, qu'il s'était formée depuis longtemps, et dans laquelle se faisait surtout remarquer Puylaurens, qui, ayant été élevé avec lui, jouissait de toute sa faveur. Cette société, où l'on s'occupait alternativement de plaisirs, d'intrigues, et quelquefois de littérature, avait des assemblées régulières, et ne donnait que peu d'ombrage à Richelieu. Le prince, qui n'avait conservé des premières impressions de de Brèves qu'un certain attrait pour les recherches scientifiques et historiques, y consacrait quelques instants, mais ses goûts frivoles et la manie des cabales l'entraînaient bientôt hors de cette paisible sphère.

Il fut un moment arraché à sa vie oisive, lorsque les Anglais essayèrent de s'emparer de l'île de Rhé. Louis XIII étant malade, il fallut qu'il prît le commandement de l'armée; mais le monarque, rétabli plutôt qu'on ne l'espérait, courut se mettre à la tête de ses troupes, et Gaston, affectant de ne pas vouloir commander en second, s'empressa de revenir à Paris, où le rappelaient toutes les espèces de séductions.

Pendant les années 1628 et 1629, il sembla vouloir se consoler de sa nullité dans les affaires, par la société et même le scandale de ses plaisirs. Il parcourait à pied, pendant la nuit, et presque seul, les rues de la capitale, entrait dans les maisons où se donnaient des bals et des fêtes, s'adressait à toutes les jeunes femmes, et paraissait se plaire à répandre le trouble dans les familles. La reine-mère, déjà très-affligée de ce que le roi n'eût point d'enfant, tremblait que les excès, auxquels se livrait son second fils, n'altérassent entièrement sa santé; et elle aurait désiré qu'une femme de mérite fixât son attention, dut-elle l'amener par la suite à un mariage disproportionné; mais, de deux personnes sur qui s'arrêtèrent les regards de Gaston, aucune ne remplit les vues de Marie de Médicis. La duchesse de Chevreuse n'employa l'empire passager, qu'elle exerça sur lui, qu'à le compromettre dans des intrigues politiques mal tissues; et le goût qu'il montra pour Marie de Gonzague, sœur de la fameuse princesse Palatine, encore libre et dans la fleur de l'âge et de la beauté, fit le tourment de la reine-mère, parce qu'elle haïssait depuis longtemps la famille de la jeune princesse. Cette dernière liaison, à laquelle il semblait fortement tenir, donna lieu à quelques incidents romanesques. L'amante fut arrêtée et enfermée à Vincennes: l'amant parla d'employer la force pour la délivrer; mais tout se termina

par une indifférence réciproque; et le prince, ayant refusé de suivre le roi en Italie, fit un voyage en Lorraine pour y trouver de nouvelles distractions.

La cour du duc Charles IV lui en offrait un grand nombre. Ce prince, qui était loin de penser que l'hôte illustre qu'il recevait causerait bientôt sa ruine, avait un caractère analogue à celui de Gaston : insatiable dans ses désirs, inconstant dans ses volontés, il détruisait, par ses défauts, tous les avantages qu'aurait pu lui donner un courage brillant. Sa cour n'avait pas l'étiquette gênante de celle de France, et ses sœurs, vives et aimables, en faisaient le principal ornement. Gaston, qui avait déjà perdu le souvenir de Marie de Gonzague, s'enflamma pour la princesse Marguerite, la plus jeune, qui sut prendre sur lui un ascendant qu'aucune femme n'avait eu jusqu'alors; et Puylaurens fit une cour assidue à l'aînée; la princesse de Phalsbourg ne reçut les hommages de ce favori que dans la vue d'assurer à sa sœur le plus bel établissement qu'elle pût espérer.

Cette intrigue, qui donna quelque inquiétude au roi, n'eut alors aucune suite apparente. Gaston revint en France, et entra bientôt dans les projets de la reine, sa mère, qui, brouillée irrévocablement avec Richelieu, avait obtenu de Louis XIII, pendant qu'il était malade à Lyon, la promesse qu'il renverrait ce ministre aussitôt que les affaires de l'Italie seraient terminées; mais l'événement fut loin de répondre à leur attente, et l'on connaît les détails du changement subit de scène qui eut lieu à Versailles le 11 octobre 1630, et qui prit le nom de *Journée des dupes*.

Marie de Médicis, outrée d'être sacrifiée à l'homme qui lui devait son élévation, s'échappa de Compiègne, où elle était presque gardée à vue, et se réfugia à Bruxelles; Gaston, également irrité, partit pour la Lorraine, où il revit avec joie la princesse Marguerite, dont Puylaurens n'avait cessé de l'entretenir depuis leur dernier voyage. Son attachement pour elle devint plus vif; et, pressé par son favori, il prit la résolution de l'épouser.

Mais Louis XIII se trouvant en force dans le voisinage, et le duc de Lorraine étant allé lui protester qu'il n'était pas question de former ce lien, le mariage eut lieu mystérieusement à sept heures du soir, dans un couvent de Nancy, et les témoins absolument nécessaires assistèrent seuls à la cérémonie. Immédiatement après, le prince partit furtivement pour Bruxelles, dans la crainte d'être enfermé dans la ville, s'il prenait envie à son frère de l'assiéger. Réuni à Marie de Médicis, dont il partageait les ressentiments, il noua des relations avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui était excité par sa femme, proche parente de la reine-mère, à se déclarer contre le cardinal de Richelieu, et il lui promit qu'il irait bientôt le joindre avec des forces étrangères. Le duc aurait désiré que cette entreprise hardie fût différée, afin d'avoir le temps d'entraîner dans son parti les états de la province, sur lesquels il se flattait d'avoir la plus grande influence; mais les Espagnols, ayant fourni à Gaston une petite armée, ne voulurent entendre à aucun délai : il alla donc joindre à Trèves cette petite armée, qui n'était en grande partie composée que de mauvaises troupes, et il entra en France par la Bourgogne. Il se flattait que des manifestes violents contre Richelieu soulèveraient aussitôt les peuples; mais ses espérances furent bientôt trompées. Dijon refusa de lui ouvrir ses portes,

et le parlement, dans lequel il croyait avoir des partisans, rendit des arrêts contre lui. Ne pouvant lever des contributions régulières, il fallut que, pour faire subsister ses troupes, il leur permit de piller les villages, ce qui le fit considérer partout comme un fléau, tandis qu'il avait été convaincu qu'on ne verrait en lui qu'un libérateur. Il traversa ainsi, beaucoup plus rapidement qu'il ne l'aurait voulu, le Charollais, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Rouergue, et il arriva, au commencement d'août, dans le Languedoc, où Montmorency n'avait encore eu le temps de rien préparer.

Le roi avait envoyé contre eux les maréchaux de la Force et de Schomberg, dont les manœuvres habiles leur coupèrent bientôt la retraite. La position de Gaston devenait chaque jour plus difficile, lorsqu'il fut atteint par Schomberg près de Castelnaudary. Montmorency, dont il ne put modérer l'ardeur, se précipita presque seul au milieu des ennemis, et fut fait prisonnier. Alors le prince, incapable de rassurer son armée, la laissa se retirer en désordre, et courut se réfugier dans Béziers. Là, il essaya de fléchir le roi; mais il n'obtint que sa grâce et celle des personnes qui l'accompagnaient, et il fut obligé d'abandonner Montmorency à la vengeance de Richelieu. Ce seigneur, dont les grandes qualités et le malheur excitèrent l'intérêt général, mourut à Toulouse, sur l'échafaud, le 30 octobre suivant, tandis que celui qui l'avait entraîné dans l'abîme se retirait tranquillement à Blois.

Puylaurens, craignant le même sort, détermina Gaston à sortir de nouveau du royaume; et le prince, s'étant mis en route sans que Richelieu fit aucune disposition pour arrêter sa marche, alla retrouver à Bruxelles la reine, sa mère. L'année suivante, la princesse Marguerite de Lorraine, son épouse, témoigna le désir de le joindre, et elle y fut fortement engagée par Marie de Médicis, qui trouvait ce mariage très-sortable, précisément parce que Richelieu avait décidé le roi à ne jamais le reconnaître. Il était difficile de sortir de Nancy, dont l'armée royale occupait toutes les avenues; mais la jeune princesse, qui avait beaucoup de résolution, revêtit un habit d'homme, se mit parmi ceux qui devaient accompagner les équipages du cardinal François de Lorraine, auxquels le roi avait permis qu'on donnât un sauf-conduit, et eut le bonheur de passer au milieu des postes ennemis sans être reconnue. Arrivée à Bruxelles, et instruite que Richelieu prenait des mesures pour faire casser son mariage, elle exigea qu'il fût confirmé en grande pompe, et que Gaston renouvelât ses serments. Le prince, dont Marguerite était parvenue à fixer l'inconstance, y consentit volontiers; et la cérémonie fut faite par l'archevêque de Malines, en présence de Marie de Médicis et des principaux seigneurs flamands. Les serviteurs de Gaston et ceux de la reine-mère, presque tous poussés par des ambitions particulières, ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence. Des intrigues galantes et politiques les divisèrent; il y eut plusieurs duels, et Puylaurens manqua d'être assassiné dans le palais même du gouvernement. Le danger que venait de courir ce favori lui fit prendre la résolution d'engager son maître à traiter avec Richelieu. Les conventions furent bientôt faites, et Gaston, conservant l'habitude de sacrifier ce qu'il avait de plus cher aux intérêts du moment, revint en France sans avoir obtenu que le sort de son épouse fût assuré.

Puylaurens fut magnifiquement récompensé du service qu'il venait de rendre; il devint duc et pair, et obtint la main de mademoiselle de Pont-Château, parente de Richelieu, mais cette fortune, acquise si promptement, fut presque aussitôt renversée. Le nouveau duc, ayant voulu tramer de nouvelles intrigues, fut arrêté, mis à Vincennes, et mourut peu de mois après, dans une prison. Gaston, dont il avait été presque dans son enfance le compagnon, l'ami et le plus intime confident, ne fit aucun effort pour adoucir sa captivité, et ne parut point affligé de sa mort. Retiré à Blois, il ne fut longtemps occupé qu'à varier les plaisirs dont le ministre avait daigné lui laisser la jouissance.

Cependant le cardinal de Richelieu, que les intrigues de la cour n'avaient pu ébranler, courut un grand danger par un avantage, presque décisif, que remportèrent les Espagnols. Sous les ordres de Jean de Verth, ils prirent Corbie, passèrent la Somme, poussèrent des partis jusque dans le voisinage de Paris, et répandirent la terreur dans cette ville. Le ministre ne fut jamais plus grand que dans ce désastre; il rassura le peuple, obtint l'appui de toutes les corporations, fit des levées extraordinaires, et bientôt Louis XIII, qui l'accompagna, marcha vers la Picardie, à la tête de cinquante mille hommes. Gaston fut obligé de prendre dans cette armée le titre de lieutenant-général, et le comte de Soissons, prince de la maison royale, qui partageait ses mécontentements, fut aussi rappelé à la défense de l'état. Les ennemis ne tardèrent pas à être repoussés, et Corbie fut reprise le 19 novembre. Mais les deux princes, qui s'étaient distingués dans cette glorieuse expédition, avaient résolu de se défaire de Richelieu aussitôt qu'elle serait terminée. Cet attentat, qui devait être commis sous les yeux du roi, ayant manqué, par l'irrésolution de Gaston, le comte de Soissons se réfugia dans Sedan, qui appartenait au duc de Bouillon; et le frère du roi alla se confiner à Blois, où Richelieu, auquel il n'inspirait plus de crainte, prit soin de calmer ses inquiétudes. Le comte de Soissons passa plusieurs années dans sa retraite, rejetant toutes les propositions d'accommodement que lui faisait faire le ministre, et entretenant une correspondance secrète avec Gaston, dont il entretenait les folles chimères. La naissance imprévue du prince, qui fut depuis Louis XIV, (5 septembre 1638) après vingt-trois ans d'un mariage stérile, leur donna quelque espérance, parce qu'ils se flattèrent que la reine Anne d'Autriche, ennemie déclarée de Richelieu, prendrait, comme mère du dauphin, beaucoup d'ascendant sur son époux. Mais leur attente fut trompée, et le ministre devint plus puissant que jamais.

Le comte de Soissons, fatigué d'un long exil, fit, de concert avec Gaston, un traité avec l'Espagne, et entra en France à la tête d'une armée étrangère. Le maréchal de Châtillon fut envoyé contre lui, et lui livra bataille près de la Marfée. Les troupes royales plièrent, prirent la fuite en désordre, et le comte n'avait plus qu'à tirer parti de sa victoire, lorsqu'il fut frappé à mort d'un coup de feu. Cet événement changea entièrement la face des choses, et les étrangers, privés de leur chef, se retirèrent comme s'ils eussent été défaits. Alors Gaston feignit de se réconcilier avec Richelieu; et le duc de Bouillon, tenant la même conduite, fut non-seulement maintenu dans la possession de Sédan, mais obtint le commandement de l'armée d'Italie.

Le frère du roi ne s'était décidé à ce rapprochement que dans l'espoir d'accomplir des desseins plus gigantesques que ceux qu'il avait formés jusqu'alors. Richelieu semblait attaqué d'une maladie mortelle; et Cinq-Mars, favori de Louis XIII, oubliant le sort funeste de Chalais, avait offert ses services à Gaston. Jamais occasion n'avait paru plus favorable pour renverser un ministre, qui, ayant entraîné dans le Roussillon le roi, dont la santé était aussi fort altérée, perdait chaque jour quelque chose de son empire sur lui. Gaston, appuyé du duc de Bouillon, qui était à la tête d'une armée, de Cinq-Mars, auquel le monarque se montrait fort attaché, et de plusieurs seigneurs et femmes de la cour, fit donc, le 13 mars 1642, un traité avec l'Espagne, dont malheureusement de Thou, fils du célèbre historien, eut connaissance, et ne crut pas devoir avertir le ministre. Richelieu, qui avait partout des espions, fut bientôt instruit de ce traité.

Il fit bientôt sentir au roi toutes les conséquences que pouvait avoir un tel complot, et il obtint facilement de lui le sacrifice de son favori. Cinq-Mars et de Thou furent arrêtés; on fit subir un interrogatoire à Gaston, qui, loin de les défendre, les accusa; et ils périrent à Lyon sur l'échafaud, le 12 septembre. Quant au duc de Bouillon, qui fut arrêté au milieu de son armée, son épouse ayant menacé de livrer Sedan aux Espagnols, il fallut négocier avec lui; mais il n'obtint sa grâce qu'en remettant au roi sa principauté. Gaston, ayant à se reprocher la mort et la ruine de presque tous ses amis, vivait à Blois dans une profonde obscurité, lorsqu'il apprit la mort du ministre contre lequel il avait fait tant de vaines tentatives.

Il revint à la cour dans les premiers jours de janvier 1643; et le roi, qui avait résolu de pardonner aux ennemis de Richelieu, sans cependant renoncer au plan que ce grand ministre lui avait tracé avant de mourir, parut rendre à son frère toute sa tendresse. Gaston, qui n'avait jamais eu d'attachement solide que pour son épouse, la princesse Marguerite, supplia Louis XIII de reconnaître leur mariage; et le monarque n'y consentit qu'à la condition qu'il serait célébré de nouveau. Il fallut que les époux se présentassent aux autels pour la troisième fois. Ce fut Jean François de Gondy, archevêque de Paris, qui fit cette cérémonie, le 25 avril. « Je suis venu, lui dit Gaston, non pour ratifier mon mariage, qu'il n'est pas nécessaire de renouveler, mais ce que je fais est pour obéir au roi. » Le prélat, répondant à cette idée, dit alors : « *Ego vos conjungo in matrimonium in quantum opus est.* »

Quelques jours après, Louis XIII descendit au tombeau, après un règne glorieux, mais fort agité. Anne d'Autriche, son épouse, eut la régence, avec une autorité très-limitée, et Gaston fut fait lieutenant-général du royaume. Ce prince, âgé alors de trente-cinq ans, parut sincèrement revenu des erreurs de sa jeunesse; satisfait d'occuper la seconde place dans l'état, il prêta son appui à la reine, dont le parlement rendit l'autorité indépendante, et qui prit bientôt pour premier ministre Mazarin, élève et créature de Richelieu. Les premières années de la régence furent aussi heureuses que tranquilles; on se félicitait d'être délivré du joug accablant qu'avait imposé le précédent ministre; et Gaston, remplissant les fonctions de lieutenant-général, fit en Flandre, avec gloire, les campagnes de 1644, de 1645 et de 1646; ce fut la plus belle époque de sa vie. Mais des fautes graves, commises par Mazarin,

excitèrent des troubles, et le prince, retombant dans les irrésolutions, qui lui étaient naturelles, tint une conduite qui entraîna par la suite sa ruine entière.

L'abbé de la Rivière, homme d'une naissance très-obscure, mais d'une ambition démesurée, était alors son favori. Beaucoup plus habile que Puylaurens, il se croyait avec raison intéressé à maintenir la tranquillité publique, parce qu'il attendait de Mazarin le chapeau de cardinal. Il engagea donc son maître à soutenir l'autorité de la régente, lorsqu'en 1648 le parlement de Paris se souleva contre le ministère, sous le prétexte de quelques désordres dans les finances, et poussa le peuple aux derniers excès dans la fameuse journée des barricades, qui, sous Henri III, avaient été suivies des plus horribles désastres. D'après l'impulsion donnée par son favori, Gaston, trop irrésolu pour se mettre entièrement du côté de la reine, essaya de jouer le rôle de médiateur entre les deux partis; il prit part aux discussions parlementaires, où il montra une facilité d'élocution qu'on n'avait pas soupçonnée; et ce fut à lui que la cour dut un moment de tranquillité, par un arrangement conclu le 4 octobre avec le parlement, arrangement où les droits de la couronne furent sacrifiés.

L'année suivante, les troubles, comme on l'avait prévu, prirent un caractère plus grave. Toutes les concessions du ministère ne servirent qu'à donner plus d'audace aux frondeurs; et la reine, appuyée du jeune prince de Condé, déjà célèbre par les victoires de Rocroy et de Lens, résolut de sortir de Paris. Condé proposait des moyens violents, mais infaillibles, pour soumettre les rebelles; Gaston les fit rejeter, et la cour s'échappa furtivement de la capitale, dans la nuit du 6 au 7 janvier. Retirée à Saint-Germain, elle essaya vainement, avec quelques troupes qu'elle avait appelées des frontières de Flandre, de faire le blocus de Paris.

La valeur et les talents du prince de Condé, qui les commandait, ne servirent qu'à prolonger une guerre, où il se couvrait de gloire sans obtenir aucun avantage décisif; et l'on négocia de nouveau avec ceux qu'on avait voulu soumettre par la force. Gaston, guidé par l'abbé de la Rivière, dont le but était de profiter seul des avantages de la position de son maître, eut beaucoup de part à la fausse paix qui fut signée le 11 mars.

Le prince de Condé, devenu le maître de la cour par le service important qu'il venait de rendre à la régente, ne déploya pas la modération et la prudence qu'exigeaient sa propre situation et les circonstances difficiles où se trouvait l'état. Egaré par une présomption trop commune à son âge, il témoigna un égal mépris, et pour le ministre qu'il avait maintenu contre la haine publique, et pour le parti qui s'était vainement efforcé de le renverser. Cette conduite l'ayant rendu odieux à tout le monde, Mazarin se rapprocha des frondeurs, entama une négociation avec le fameux coadjuteur, qui s'était déclaré leur chef, et leur accorda tout ce qu'ils voulurent, pourvu qu'ils le secondassent dans le projet de faire arrêter un prince dont la tyrannie lui paraissait plus insupportable que l'esprit d'indépendance du parti opposé. Gaston ne souffrait pas avec moins d'impatience le joug dont la reine avait encore plus que lui à se plaindre, mais il était retenu par l'abbé de la Rivière, qui, se figurant que le pouvoir de Condé était solidement affermi, vendait à ce dernier les secrets de son maître.

Madame de Chevreuse, qui avait été plusieurs fois proscrite sous le ministère de Richelieu, et qui se trouvait actuellement l'âme du parti des frondeurs, par la liaison que le coadjuteur avait avec sa fille, dessilla les yeux de Gaston, dont elle avait été autrefois la maîtresse. Il consentit à l'arrestation du prince de Condé, du prince de Conti, son frère, et du duc de Longueville, son beau-frère.

Le coup d'état ayant été exécuté avec beaucoup d'habileté dans le Palais-Royal, le 18 janvier 1650, l'abbé de la Rivière fut disgrâcié, et le coadjuteur lui succéda dans la faveur de Gaston. La Fronde crut gagner beaucoup à cet arrangement; mais elle se trompa, car les indécisions de Gaston furent la principale cause de la ruine de ce parti. Ce prince allait souvent au parlement, et il y parlait avec élégance et facilité : ses triomphes oratoires le flattaient beaucoup; mais, comme il ne craignait pas de se contredire, suivant les circonstances, il n'inspirait ni confiance ni estime. Cependant la tranquillité, obtenue par la prison des princes et par le traité fait avec les frondeurs, ne fut pas de longue durée. Les derniers se plaignirent bientôt de ce que Mazarin ne tenait pas les engagements qu'il avait pris avec eux. Le coadjuteur, trompé dans l'espoir que le rôle qu'il jouait lui procurerait bientôt le chapeau de cardinal, fit partager son humeur à Gaston; et, quoique l'intérêt bien entendu de ce prince fût de prolonger la prison de Condé, il s'unit à la fronde, qui, déterminée à renverser le ministre, embrassa le parti des princes captifs. Mazarin, obligé de céder à l'orage, alla lui-même au Hâvre délivrer ces princes; puis il partit pour Cologne, d'où il continua de diriger la conduite de la régente. Gaston, parvenu, pour quelques moments, au faîte du pouvoir, ne se conduisit pas avec plus de modération que Condé. Il tint la reine et le jeune roi prisonniers dans le palais royal, refusa même de les voir, et fit dévorer à la régente les plus horribles humiliations. Lorsque les princes arrivèrent à Paris, il les accueillit comme ses amis les plus intimes; et ceux-ci eurent l'air d'oublier que c'était lui qui les avait fait arrêter. Cette bonne intelligence cessa bientôt : Condé, que sa prison n'avait pas corrigé, méprisa les frondeurs, auxquels il devait sa liberté, ne tint aucune des promesses qu'il leur avait faites, afficha les prétentions les plus exagérées, ce qui fournit de nouveau à la régente l'occasion de négocier avec ce parti, qui, indigné de la conduite du prince, se déclara contre lui. Gaston, quoique dominé par le coadjuteur, voulut garder une sorte de neutralité : ainsi les mesures prises contre Condé manquèrent d'ensemble, et ce prince eut le temps de disposer dans la Guienne tous les préparatifs d'une guerre civile. Il partit pour cette province immédiatement après la déclaration de la majorité de Louis XIV, qui eut lieu le 5 septembre 1651. Mazarin, qui, de sa retraite, avait dirigé toutes les opérations de la régente, vit que les partis, se trouvant dans une fausse position, ne pouvaient plus s'opposer à son retour. Il rentra donc en France avec une petite armée, dans les premiers jours de l'année 1652, et il alla trouver à Poitiers la cour, qui s'y était rendue pour observer les mouvements du prince de Condé. Gaston, qui haïssait également Condé et Mazarin, montra plus d'incertitude que jamais; et le coadjuteur, ayant su persuader à la reine qu'elle lui devait cette inaction, obtint le chapeau de cardinal. Il prit le nom de cardinal de Retz.

Condé ayant été battu en Guienne par le comte d'Harcourt, l'armée royale quitta le Poitou, et voulut occuper Orléans, capitale de l'apanage de Gaston. Ce prince sentit l'importance de conserver cette ville à la fronde ; mais, n'ayant pu la défendre lui-même, il y envoya sa fille, *Mademoiselle*, qui, beaucoup plus déterminée que lui, trouva le moyen d'empêcher le roi d'y entrer. Cependant Condé avait une petite armée dans le voisinage d'Orléans, et quelques troupes, soldées par Gaston, s'y étaient jointes. Hors d'état de tenter en Guienne de grandes opérations, il prit la résolution hardie, non-seulement de se rendre presque seul à cette armée, mais de lutter contre les troupes où se trouvait le roi, et dont le commandement venait d'être confié à Turenne. Ces deux généraux célèbres se mesurèrent à Blenau, le 7 avril ; et, malgré leur habileté, ils ne remportèrent l'un sur l'autre aucun avantage décisif. Condé, s'attribuant la victoire, vint à Paris, où le rétablissement de Mazarin avait ranimé les fureurs du peuple. Mais Gaston tint avec lui une conduite équivoque, évita de se déclarer contre l'ennemi commun, et empêcha que les troupes qui l'avaient suivi n'entrassent dans Paris.

Ces troupes, pressées à Saint-Cloud par l'armée royale, voulurent se retirer à Charenton : elles furent obligées de livrer bataille au faubourg Saint-Antoine, où Condé et Turenne eurent une lutte encore plus violente que celle de Blenau. L'armée de Condé, inférieure en nombre à celle du roi, commençait à plier : ses principaux officiers étaient presque tous blessés ou tués. Le prince, réduit au désespoir, faisait en vain des prodiges de valeur, et le peu de troupes qui lui restait allait être exterminé s'il ne trouvait pas une retraite dans Paris ; mais les portes en étaient fermées par ordre de Gaston. Alors Mademoiselle, encore enivrée de la gloire que lui avait procurée son expédition d'Orléans, conjura son père de lui permettre d'aller secourir les vaincus. Ayant arraché cette autorisation, elle vola dans la rue Saint-Antoine, fit ouvrir les portes de la ville aux débris de l'armée de Condé, et ordonna, pour protéger cette retraite difficile, que le canon de la Bastille fût tiré sur les troupes du roi.

Cette action téméraire, qui devait avoir pour Mademoiselle les suites les plus funestes, força Gaston à faire désormais cause commune avec Condé. Ils se liguèrent de nouveau contre Mazarin, et résolurent d'employer tous les moyens pour consommer sa ruine. Mais les magistrats et la bonne bourgeoisie de Paris, fatigués des discordes civiles, avaient des intentions absolument opposées. Les princes, pour allumer le feu de la révolte, indiquèrent, le 4 juillet, une grande assemblée à l'Hôtel-de-Ville ; ils s'y rendirent et s'efforcèrent, mais en vain, d'échauffer les esprits. Indignés de se voir abandonnés, ils sortirent très-mécontents, et Gaston eut l'imprudence de dire au peuple *que l'assemblée n'était composée que de Mazarins*. Il n'en fallut pas plus pour porter aux derniers excès cette populace, à qui l'on avait fait le matin une distribution d'argent. Elle enfonça les portes de l'Hôtel-de-Ville, y mit le feu, et assassina ou rançonna plusieurs membres de l'assemblée.

Ce massacre et ce pillage discréditèrent entièrement la Fronde et les princes. Tout le monde fit des vœux pour le retour de l'ordre ; et Mazarin, sans abandonner le timon des affaires, se retira momentanément dans le duché de Bouillon, afin de lever les obstacles qui pouvaient entraver un arrangement définitif. Gaston n'eut la force ni de

le suivre, ni de s'opposer au retour du roi, qui rentra dans Paris tout puissant, le 21 octobre. Alors le rôle politique de ce prince, qui n'avait jamais su profiter des avantages de sa position, fut tout-à-fait terminé. Un ordre du roi le relégua pour toujours à Blois. Le cardinal de Retz, qui avait été si longtemps son confident et son favori, fut arrêté au Louvre le 19 décembre, et Mazarin, vainqueur de tous ses ennemis, fit dans la capitale une entrée triomphante, le 9 février 1653.

Gaston dans sa retraite ne conserva pas la dignité qui convenait à son rang, et ne jouit pas de la tranquillité, unique moyen de bonheur qui lui fût laissé. Il avait dès sa jeunesse aimé les lettres. Voiture et Vaugelas, qui lui avaient été attachés, s'étaient efforcés de nourrir ce goût; mais il n'y trouva aucune consolation, soit parce qu'ayant passé presque toute sa vie dans les grandes affaires, il n'y vît qu'une occupation frivole, soit parce que, désabusé de toutes les illusions, il fût devenu incapable d'en sentir le charme. Se consumant dans de longs procès contre sa fille aînée, Mademoiselle, qu'il avait eue de son premier mariage, et dont il voulait conserver les biens, il ne trouva de distraction que dans l'exercice de la chasse et dans la culture d'un jardin de botanique qu'il établit près de son château de Blois.

Quoique dévoré du désir de reprendre de l'influence à la cour, il affectait d'en être entièrement dégoûté. « Je n'y retournerai jamais, disait-il : si on m'ôte mes revenus, « si on veut me pousser par la famine, je camperai à Chambord avec tout mon train : « il y a assez de gibier pour me nourrir longtemps. J'y mangerai jusqu'à mon dernier « cerf avant de revenir à la cour. »

Son mécontentement l'aveuglait sur les grandes qualités du jeune roi. Il ne voyait en lui qu'un prince imprudent et inhabile. « La monarchie va finir, répétait-il sou- « vent : au point où en est le royaume, elle ne peut subsister. Dans tous les États « qui ont fini, leur décadence a commencé par des mouvements pareils à ceux que « nous voyons. »

Tel était le pronostic de Gaston sur le règne, depuis si fameux, de Louis XIV.

Ce prince ne survécut que sept ans à sa disgrâce. Attaqué, au commencement de 1660, d'une maladie douloureuse, il mourut à Blois, le 2 février, âgé de cinquante-deux ans. On raconte que l'abbé de Rancé, son premier aumônier, qui ne put l'assister dans ses derniers moments, fut tellement touché du récit qu'on lui fit de sa mort, qu'il entreprit aussitôt la réforme de la Trappe.

Nous avions eu d'abord le projet de faire entrer dans notre collection les *Mémoires d'un favori de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans*, qui contiennent ce qui s'est passé de plus considérable depuis sa naissance, en 1608, jusqu'à la mort de Châlais en 1626, et qui furent publiés pour la première fois à Leyde en 1667; mais après avoir examiné un autre ouvrage intitulé : *Mémoires du duc d'Orléans, contenant ce qui s'est passé de plus considérable en France depuis l'an* 1608 *jusqu'à l'année* 1635, nous avons cru devoir préférer cette dernière production, qui est plus étendue et plus complète. Le style en est souvent lourd et entortillé; mais elle offre plusieurs particularités curieuses, et porte surtout un grand caractère de vérité. Ces Mémoires ont été attribués à Gaston; mais il est difficile de croire qu'un prince se peigne lui-même sous des couleurs aussi peu favorables; on peut penser qu'ils ont

été redigés par Alguy de Martignac, qui, à ce qu'il paraît, en fut le premier éditeur. Les *Mémoires du duc d'Orléans* parurent en 1683 à Amsterdam, in-12; deux ans après, ils furent réimprimés à Paris dans le même format, et ils font partie de la collection intitulée : *Mémoires particuliers pour servir à l'Histoire de France sous les règnes de Henri III, de Henri IV, sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII*. Paris, Didot, 1756, 4 vol. in-12.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

SUITE DE LOUIS XIII.

HUITIÈME ÉPOQUE.

Chap.

FIN DE LA TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME.